This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

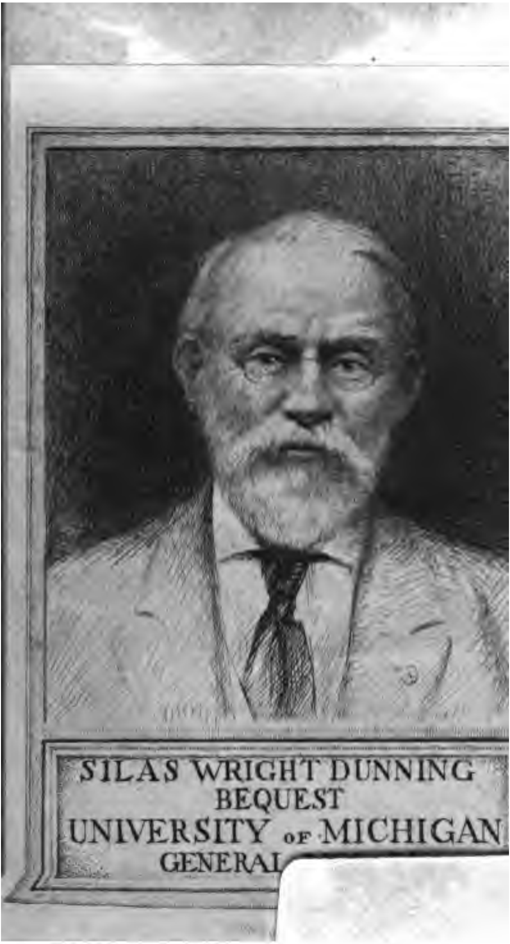
SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*JANVIER*, 1755. I. vol.

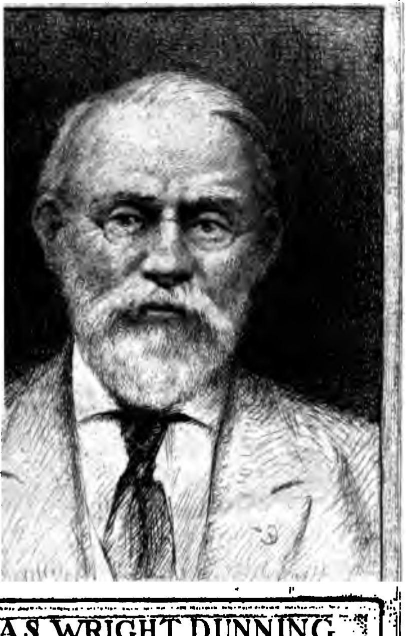

AS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
VERSITY OF MICHIGAN
GENERAL

AS
161
.T8
17
v.

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS

JANVIER, 1755. I. vol.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1755. I. vol.

*A PARIS,*

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 675 volumes : Sçavoir,

| ANNÉES. | VOL. | ANNÉES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1729. | 12. |
| 1702. | 12. | 1730. | 12. |
| 1703. | 12. | 1731. | 12. |
| 1704. | 12. | 1732. | 12. |
| 1705. | 12. | 1733. | 12. |
| 1706. | 12. | 1734. | 12. |
| 1707. | 12. | 1735. | 14. |
| 1708. | 12. | 1736. | 15. |
| 1709. | 12. | 1737. | 13. |
| 1710. | 12. | 1738. | 13. |
| 1711. | 12. | 1739. | 14. |
| 1712. | 12. | 1740. | 13. |
| 1713. | 12. | 1741. | 12. |
| 1714. | 12. | 1742. | 12. |
| 1715. | 12. | 1743. | 12. |
| 1716. | 12. | 1744. | 12. |
| 1717. | 12. | 1745. | 12. |
| 1718. | 12. | 1746. | 15. |
| 1719. | 12. | 1747. | 14. |
| 1720. | 5. | 1748. | 15. |
| 1721. | 12. | 1749. | 14. |
| 1722. | 12. | 1750. | 15. |
| 1723. | 12. | 1751. | 14. |
| 1724. | 12. | 1752. | 15. |
| 1725. | 12. | 1753. | 16. |
| 1726. | 12. | 1754. | 16. |
| 1727. | 12. | 1755. | 1. |
| 1728. | 12. | | |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

Printed in France.

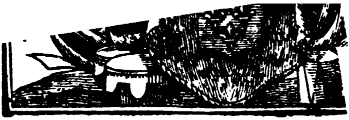

Nijhoff
1-31-36
31474

# MÉMOIRE POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-AR[…]

*JANVIER*, 1755. I. vol.

## ARTICLE I.

*TRAITÉS SUR LE COMME[…] CE & sur les* […]

*glois*, à Amſterdam, & à Berlin chez Jean Neaulme, & ſe vend à Paris, chez Guerin & de la Tour MDCCLIV. Vol. *in*-12. pages 483.

DEpuis quelque temps, nos Ecrivains s'exercent avec zèle ſur le Commerce ; les uns compoſent, les autres traduiſent : tous travaillent ſur le fonds des Anglois, puiſque ce ſont ou leurs principes qu'ils développent, ou leurs ouvrages qu'ils publient en notre langue. Quelques-uns en confondant leurs productions avec leurs traductions, impriment le tout ſous le titre de *traduit de l'Anglois*. Ce n'eſt pas que leur plume veuille rien perdre de ſa gloire ; mais c'eſt qu'elle eſt jalouſe de gagner un peu plus de liberté.

En fait de commerce, ſi les Anglois ſont nos maîtres, le Che-

valier Child eſt leur légiſlateur : quand on connoîtra ſon *traité ſur le commerce* par la traduction que nous annonçons, peut-être le regardera-t-on comme le légiſlateur de toute l'Europe en cette matière : du moins il n'y a guères que la Hollande qui ait été ſon école ; mais Child a plutôt deviné le ſecret de cette ſage République, qu'elle ne le lui a communiqué. Les Hollandois ne laiſſoient voir que les opérations de leur commerce, ils en cachoient les principes ; ce myſtère étoit la ſource de leur proſpérité : leurs Etats en ont plus tiré de richeſſes que l'Eſpagne n'a tiré d'or des mines du Perou. Après de profondes méditations & de ſubtiles analyſes, Child trouva que la ſolution du problême, le reſſort du commerce Hollandois, le mot précieux de l'énigme, étoit le bas prix de l'intérêt de l'argent. Il

l'appelle, l'*unum magnum*, *le grand*, l'*unique moyen*.

Son ſyſtême ſur *la réduction de l'intérêt de l'argent* fut attaqué & contredit : dans *l'Introduction* de l'Ouvrage que nous annonçons, l'Auteur ſatisfait à toutes les objections avec une telle ſupériorité de lumiéres & de raiſonnement, qu'on auroit honte de répéter aujourd'hui ces difficultés plus fauſſes encore que triviales. Sa concluſion fut que le *bas prix de l'intérêt des Hollandois avoit enlevé* aux Anglois, *tous les commerces que la Providence n'a pas attachés inſéparablement à leur Royaume*, ou *que leur acte de navigation n'y a pas liés*. Toute l'Angleterre a reconnu l'évidence de cette concluſion; c'eſt pour s'y conformer, que, par des réductions graduées, elle a abbaiſſé l'intérêt de ſon argent, & l'a fixé à 3 pour cent : ce terme eſt le dernier, il n'aura lieu qu'en 1757.

Outre le *Traité contre l'usure*; dans le Volume qui nous occupe on trouvera XI. articles : ce sont des *discours*, ou des *considérations* sur les objets principaux qui intéressent le commerce de la Grande-Bretagne. Le Ch. Child les traite presque toujours selon la méthode Scholastique ; il propose sa thèse, la prouve, répond aux objections, & satisfait à toutes les questions incidentes : il écrit avec le zéle d'un citoyen qui s'intéresse vivement à la puissance & à la prospérité de sa nation. Il ne cherche point à séduire, ou à amuser ses lecteurs ; il ne songe qu'à les instruire & à les convaincre. Par-tout on sent un Auteur bien pénetré & bien persuadé de ce qu'il avance. En parcourant tous les articles qu'il traite, nous nous bornerons à laisser entrevoir les obligations que lui ont ceux qui ont écrit après lui : la justice que nous leur avons

rendue dans nos Mémoires, *ne* doit point préjudicier à une *reconnoissance* si légitime. A la vérité les matières ne sont plus neuves pour nous; mais ce prétexte ne nous suffit pas pour dissimuler ou pour négliger l'origine, d'où a coulé presque toute notre doctrine sur le commerce.

*Discours sur le commerce.* Tandis que la richesse des Hollandois & la puissance de leur Marine faisoient un objet d'envie pour tant d'autres nations & sur-tout pour les Anglois, le Chevalier Child entreprit de tourner cette envie en émulation, & de révéler les principes dont les Hollandois faisoient un secret & un usage si avantageux. Ces principes sont 1° La Science & la pratique du Commerce étranger : les Hollandois vont chez l'étranger même pour l'acquerir. De retour dans leur patrie, ces habiles Négocians y

deviennent les arbitres des loix & des traités de Commerce. 2 L'égalité dans le partage des biens entre les enfans : cette égalité les met tous à portée d'entrer ensemble dans le Commerce. 3° Une fidélité inviolable qui répondant de la nature de leurs denrées, entretient leur réputation & leur assure la préférence. 4° Les exemptions & les autres récompenses que l'Etat accorde à ceux qui sont en Hollande, ou qui rapportent d'ailleurs des découvertes utiles. 5° Leur habileté dans la construction des grands vaisseaux, & dans l'art de naviguer à peu de frais. 6° L'économie générale des Négocians Hollandois. 7° L'éducation de leurs enfans : pour les deux sexes, l'arithmétique & l'usage du calcul en font la partie la plus essentielle. La mort d'un homme ne ruine point son commerce ; sa femme le continue,

8° La modicité des droits d'entrée & de ſortie : la hauteur de leur *exciſe* ne tombe que ſur les conſommations. 9° Le ſoin d'occuper les pauvres. 10° Leurs banques qui rendent à la nation un bénéfice de plus d'un million de livres ſterling par an. 11° Le bon accueil qu'ils font aux étrangers. 12° Leurs loix marchandes qui rendent l'expédition des affaires ſi prompte & ſi peu diſpendieuſe. 13° La loi qui autoriſe le tranſport des billets, & qui par-là entretient tous les fonds dans une circulation continuelle. 14° Les regiſtres publics établis pour coucher toutes les terres & maiſons qu'on engage : ce qui prévient les procès, & conſtate des ſûretés réelles pour faciliter les prêts. Enfin le bas prix de l'argent à 3 pour cent : c'eſt ici que l'Auteur prétend découvrir le *cauſa cauſans*, ou la *ſource de l'opulence* Hollandoiſe.

Le Chevalier Child remonte aux différens taux de cet intérêt, & il fait voir que dans les villes & dans les campagnes, les commodités, l'aisance, le Commerce & l'Agriculture ont pris des accroissemens toujours proportionnés à la réduction de cet intérêt. Il soutient que ce principe a la même influence dans tous les autres pays de l'Europe : sur le prix de cet intérêt, il juge de leur richesse & de leur pauvreté ; c'est là une régle qu'il étend à tout le monde, & dont il démontre l'universalité en y rapportant l'état actuel de toutes les nations. Enfin à cet égard il forme pour sa patrie des vœux qui n'ont pas manqué d'être exaucés. Ajoûtons ici quelques-unes des objections avec les réponses de l'Auteur.

La réduction de l'intérêt dans une Nation oblige l'étranger à en retirer ses fonds. *Réponse* : tant

mieux ; le débiteur eſt toujours l'eſclave du prêteur qui l'appauvrit, le gêne, & s'engraiſſe à ſes dépens.

Les terres, leurs denrées, tout renchérira : comment donc le pauvre pourra-t-il vivre ? *R.* Beaucoup mieux ; puiſque par-tout où les denrées ſont conſtamment à bon marché, le peuple eſt preſque toujours pauvre.

Les uſuriers redemanderont leur argent. *R.* Qu'en feront-ils ? Que gagneront-ils en changeant d'hypothéque ? D'ailleurs la loi de la réduction fera rehauſſer le prix des terres : il en faudra moins vendre pour rompre le joug de l'uſure ſous lequel on gémit.

Le Prince ne pourra plus trouver d'argent à emprunter dans ſes beſoins. *R.* Il n'en trouve qu'en enchériſſant ſur l'intérêt ordinaire : alors il n'aura à enchérir que ſur un moindre intérêt.

... l'emporter sur l'intérêt général de la Nation. Dans les pays où cette réduction est établie, c'est un préjudice dont personne ne se plaint.

Les avantages incontestables qui résultent de cette réduction, sont 1° l'augmentation de valeur dans les domaines, & de perception dans les douannes qui rendent à proportion de l'accroissement du Commerce; 2° l'augmentation de richesses parmi les Nobles dont les revenus seront doublés; 3° la jeunesse plus encouragée au Commerce, dont l'e...

possesseurs de l'argent acquis par le Commerce seront forcés de le continuer, & de contribuer par leur capacité & par leur expérience à seconder la Nation pour lui faire emporter sur l'étranger la victoire dans la concurrence. On ne verra souffrir de cette réduction que les *fainéans & les gens oisifs*; elle les obligera d'essayer leurs forces & leur industrie. En un mot, il en est de Nation à Nation comme de particulier à particulier: la condition du débiteur est toujours pire que celle du prêteur. Le haut intérêt chez une Nation attire l'argent étranger: c'est un poison d'abord agréable, mais qui peu à peu la consume. Le *bout de la chaîne reste* toujours entre les mains du prêteur; le mince capital qu'il a prêté, il le retire, quand il lui plaît, *enflé par les gros intérêts qui l'ont accru.* Toutes ces maximes extraites des *considérations*

... livre de ... confirmée
pratiques Hollandoises.

*Du soulagement & de l'e... des Pauvres.* En Anglete... comme dans la plûpart des a... Etats, la Police n'a point en... assez pourvu à cet important ... jet : on a cependant porté ... loix, mais elles n'ont pas eu l'e... qu'on en attendoit. Le Cheval... Child ne s'en prend qu'à la natu... de ces loix & à leur défaut : ... en conclut la nécessité d'en fai... de nouvelles, & de prendre d... meilleurs moyens pour tarir le... sources de la mendicité, & ... ouvrir à la pauvr...

favorablement. Il paroît qu'e devroit, autant qu'on le peut, s'e tenir au systême de la Hollande où l'on sçait si bien occuper le pauvres qui peuvent travailler, & secourir ceux qui ne le peuver pas.

*Des Compagnies de Marchand.* L'Auteur agite d'abord la grand question, *s'il est avantageux a public, ou non, de rassembler de Marchands en corps de Compa gnie.* Il en soutient la nécessi absolue pour tous les pays dont distance ou les mœurs ôtent to espoir d'alliance, & pour tous ceu où il faut se fortifier & entreten des troupes. Hors ces cas, tou restriction de Commerce, & pa conséquent toute Compagnie dont l'entrée n'est pas facile, lu paroît nuisible. En effet, si Commerce est gêné, commen pourra-t-on multiplier les mai & grossir les capitaux, deux obje

Ici le Chevalier Child pu
encore ſes principes dans l'adm
niſtration des Hollandois : leu
ſuccès juſtifient les maximes qu'
en adopte, & dont il manifeſt
l'heureuſe influence dans les opé-
rations du Commerce. Il appliqu
ces régles à l'Angleterre; il cit
des preuves de fait, qui démon-
trent que le Commerce de cett
nation a toujours plus ſouffert dan
les branches reſtraintes & limitée
à des Compagnies, que dans le
branches libres & ouvertes à tou
les ſujets.

*De l'acte de Navigation.* ...
acte n'a plus ...

de sa marine marchande. Le Chevalier Child croit qu'à *juste titre* les Anglois peuvent l'appeller leur *carta magna maritima*, & *le conservateur de leur navigation.* Il ne veut donc pas qu'on songe à l'abroger; mais à le rectifier dans les points où il est défectueux & susceptible d'une meilleur forme.

Les Hollandois, dit-on, n'ont point un pareil acte. Ils sont, *répond l'Auteur*, maîtres du Commerce par la grandeur de leurs capitaux & par le bas prix de l'intérêt de leur argent. C'est contr'eux principalement qu'un pareil acte est dressé; c'est un moyen de défense employé contre l'excès de leur puissance; on n'a encore pû les attaquer avec assez d'avantage pour les réduire à ce genre de défense... L'acte de la Navigation a triplé en Angleterre les vaisseaux & les matelots, & par conséquent

les forces de cette Isle. Ces forces s'éteindroient bientôt, si l'acte ne les entretenoit, & ce peuple insulaire deviendroit *pauvre & misérable.*

Mais cet acte est ruineux pour les Colonies Angloises? *Réponse.* Il est seulement le lien qui les attache, & les assujettit à la Nation : sans cette dépendance les Colonies s'éleveroient sur les ruines de leur Métropole. De-là vient que

[redacted]

étrangers qui la font pour les ports d'Angleterre. Les denrées en deviendroient beaucoup plus cheres ; mais cet excès, tombant sur le fret plutôt que sur les denrées, ne se payeroit qu'aux Anglois, & par conséquent nuiroit moins à la Nation que le bon marché qui fait passer son argent à l'étranger. D'ailleurs en revenant à l'Angleterre, ce Commerce lui rameneroit nécessairement une forte recruë de vaisseaux & de matelots. Ici le Chevalier Child presse sa Nation de construire des fluttes ou des vaisseaux de grand port, pour élever au plutôt le Commerce & la marine Angloise au pair de la Hollande, dont il prétend que les *fluttes sont les meres nourrices.* Une opération de cette nature auroit eu des suites : l'Auteur les a prévues, il n'en est point effraïé, il montre les ressources qu'on a pour y pourvoir.

*Du transport des dettes.* * Le Chevalier Child en prescrit la forme & les régles, dans un projet de loi qu'il trace avec beaucoup de précision & d'intelligence ; ensuite il leve les difficultés qu'on peut y opposer. La principale se tire du droit coûtumier & des anciens statuts ; mais on ne sçauroit contester à l'Auteur que l'avantage d'augmenter d'un tiers le fonds utile & circulant de la Nation, ne l'emporte sur un petit nombre de réglemens qui n'ont été portés que dans des temps où l'on n'étoit point encore assez éclairé sur le Commerce. En examinant les usages de sa Nation, l'Auteur trouve qu'il y en a déja quelques-uns d'assez analogues au projet qu'il propose. Du reste il

* Cela signifie qu'on *autoriseroit le transport d'une personne à une autre, des billets & obligations pour dettes.*

n'oblige perſonne à recevoir contre ſon gré, le billet d'un autre.

*Etabliſſement d'une Juriſdiction marchande.* Dans un Etat commerçant, on ne ſçauroit manquer d'un pareil Tribunal, ſans en reſſentir ſouvent les plus fâcheux inconvéniens. En Angleterre ils ont toujours été plus ſenſibles qu'ailleurs par la multitude des Tribunaux ſubordonnés, où les affaires ſe portent, & où la voie d'appel eſt ouverte; par la lenteur des dépêches; par les frais de procédure, &c. L'Auteur profite du tort que fait au Commerce une Juriſprudence ſi contraire à ſes intérêts, pour démontrer la néceſſité *d'une Juriſdiction marchande.* On lira avec plaiſir le plan qu'il en a formé, & l'ordre qu'il a dreſſé peut être la régle de ce Tribunal. Dans toutes ces idées, on ſent un génie vaſte & étendu que le zèle inſpire & que le bon ſens guide.

*De*

*De la naturalisation des étrangers.* Voilà encore un article, où les vœux du Chevalier Child ont été accomplis : il avoit bien prévu qu'en Angleterre on ne tarderoit pas à porter une Loi si utile au Commerce & à l'Agriculture. Mais il propose en même temps de réformer quelques autres points de police, entr'autres les privilèges des Communautés, les sociétés d'Artisans ou de Marchands, & leur Jurisdiction; la loi qui ordonne les Apprentissages, &c.

Il demande s'il est également à propos de naturaliser les Juifs, & il opine en leur faveur. En fait de tolérance ses maximes sont fort relâchées; la police générale ne peut guères longtemps s'accommoder d'une liberté si étendue : il est moralement impossible qu'elle ne dégénère dans une licence, ou dans une confusion trop amie des troubles, pour

ne pas allarmer l'autorité qui veille à la tranquillité publique. Si on ne doit pas persécuter des citoyens paisibles, on doit au moins par des voies justes affoiblir, convertir, éteindre les sectes discoles, & ramener tout l'Etat à la même unité qu'il professoit avant que le schisme, ou l'hérésie en eût rompu le lien.

*De la Laine & des Manufactures de laine.* Il s'agit ici du fondement & de la source des richesses de la Grande-Bretagne : le transport de ses laines lui enleve le profit de la main d'œuvre : pour se le réserver, l'Auteur veut qu'on multiplie les ouvriers. En baissant l'intérêt de l'argent, en portant la Loi de naturalisation, & en traitant plus doucement les Non-Conformistes, il croit qu'on peut remplir cet objet. On a beau défendre le transport, dès qu'on y trouve un profit, aucun obstacle ne pourra l'empê-

cher; *tant le cours ordinaire du Commerce a de force, de subtilité, & même de violence!*

Pour l'avantage des Manufactures, loin de gêner les Fabriquans, l'Auteur veut qu'ils aient la liberté de fournir tous les marchés, de satisfaire toutes les fantaisies des différens acheteurs. Ainsi il abrege toutes les Loix qui fixent le nombre des métiers, des Apprentifs, & le temps des apprentissages. Il ne permet de mettre le Sceau qu'à quelques étoffes privilégiées, dont la qualité & la forme doivent être toujours fidelles & parfaites.

*De la balance du Commerce.* Par ce terme, le Chevalier Child entend le *moyen* de connoître si un Royaume perd, ou gagne par le Commerce étranger, & de sçavoir quelles sont les branches par où il perd, & par où il gagne. Mais, comme l'Auteur l'observe,

cette définition ne leve pas la difficulté ou plutôt l'impoſſibilité d'avoir des états vrais & exacts, tant de la valeur que de la quantité des marchandiſes exportées & importées. C'eſt cependant de cette valeur & de cette qualité que dépend le ſort de la *balance*. D'ailleurs, quand on en auroit l'état le plus fidèle, combien d'articles importans ſe déroberoient encore à ſon eſtimation ; par exemple, les fraudes dans le Commerce prohibé, l'inégalité des différens tarifs dans le Commerce légitime ! Combien d'autres accidens qui dérangent la balance, & qu'on ne peut ni calculer, ni évaluer, comme les pertes à la mer ou dans le tranſport, les confiſcations, les banqueroutes, les ventes avantageuſes, ou déſavantageuſes ! Combien d'exportations ſe font pour des abſens, & dont la valeur par conſéquent ne rentre point dans l'*Etat* !

Une autre régle pour juger de la balance du Commerce, c'eſt le prix du change : quand il eſt, pour une Nation, au deſſous de la valeur intrinſéque des monnoies étrangéres, c'eſt une preuve indubitable qu'elle a plus de dettes actives ſur l'étranger qu'il n'en a ſur elle, & par conſéquent que la valeur de ſes exportations l'emporte ſur celle de ſes importations : ce qui décide abſolument en ſa faveur la balance du Commerce. Mais cette régle ſe borne ſeulement aux Nations avec leſquelles on a un change établi ; encore faut-il compenſer les accidens qui font varier le change, comme les guerres, &c.

Pour ſuppléer à l'inſuffiſance & à l'incertitude de toutes ces méthodes, Child en propoſe une plus ſûre & plus générale ; c'eſt l'augmentation ou la diminution du nombre des vaiſſeaux marchands en général ; car pendant une longue ſuite d'an-

nées, un accroiſſement dans la Marine marchande eſt le ſigne certain d'un Commerce avantageux à la Nation. Il en eſt ici d'une Nation comme d'une grande famille; ni l'une ni l'autre ne peut pendant un temps conſidérable, avoir beaucoup de vaiſſeaux, & faire avec les étrangers un grand Commerce, ſans qu'il lui ſoit avantageux. En un mot, dans un long & fort Commerce, on ne peut s'appauvrir ſans que ce déchet influë ſur les fonds & ſur les inſtrumens du Commerce même.

L'Auteur donne ici aux Anglois des régles générales pour l'augmentation de leur Commerce: ces régles ſont 1° multiplier les mains & augmenter le peuple dans le Commerce; 2° multiplier & augmenter les fonds dans le Commerce; 3° le rendre aiſé & néceſſaire, c'eſt-à-dire, faire en-

ſorte qu'il ſoit de l'intérêt de la Nation de commercer ; 4o faire enſorte qu'il ſoit de l'intérêt des autres Nations de commercer avec elle. A chacune de ces régles, l'Auteur aſſocie les moyens de la mettre en pratique : il faut les étudier dans ſon livre ; ils ſont ſi précis & ſi importans, qu'on n'en ſçauroit rien retrancher ſans une eſpèce d'infidélité. Ces pratiques détaillées coulent des grands principes que le Chevalier Child inculque ſans ceſſe, & ſur-tout du bas prix de l'intérêt de l'argent, auquel il ramene toute la légiſlation comme toute la proſpérité du Commerce. „ Quand d'autres & „ moi ( dit-il, en terminant cet „ article, ) auront dit tout ce que „ l'on peut dire ſur cette matière, „ il en faudra toujours revenir à „ conclure que le bas prix de l'in- „ térêt de l'argent eſt au Commer- „ ce, comme l'ame eſt au corps ; &

„ que c'eſt une condition ſans „ laquelle on ne ſçauroit s'atten„ dre à voir augmenter le Com„ merce, ni la culture des terres „ en Angleterre. "

*Des Colonies.* Quand le Chevalier Child écrivoit ſur cette matière, pour quelques-uns c'étoit encore un problême de ſçavoir ſi les Colonies enrichiſſent plus un Royaume par le Commerce, que ce Royaume ne s'appauvrit en peuplant ces Colonies. Pour réſoudre entiérement le problême, ſurtout par rapport à l'Angleterre, l'Auteur a expoſé ſa doctrine en XI. propoſitions, que nous allons tranſcrire. 1° Les terres, quoiqu'excellentes n'enrichiſſent point un Royaume ſans un nombre d'hommes ou de bras *proportionné*. 2° Tout ce qui tend à dépeupler un Royaume, tend à ſon appauvriſſement. 3° La plûpart des nations qui compoſent le monde

policé, sont plus ou moins riches ou pauvres à proportion de la rareté, ou de l'abondance du peuple, & non à proportion de la stérilité, ou de la fertilité de leurs terres. 4° Le peuple, en Angleterre, n'est pas sensiblement diminué à cause de ses Colonies étrangères; il est même augmenté. 5° En 1664. c'est-à-dire, plusieurs années après l'établissement des Colonies Angloises, il y avoit plus de monde en Angleterre qu'avant qu'on eût commencé à les établir. 6° Toutes les Colonies ou plantations nuisent à la Métropole, lorsque le Commerce de ces Colonies n'est pas attaché & borné à la Métropole par des Loix sévères, & par une bonne exécution de ces Loix. 7° Les Hollandois tourneront à leur profit & tireront les plus grands avantages de toutes les Colonies établies par quelque Nation que ce soit, tandis que les

Commerces de ces Colonies ne seront pas exactement bornés, confinés & attachés à la Métropole. 8° Les Hollandois qui font de si grands progrès dans le Commerce, ne feront jamais probablement de tort à l'Angleterre par leurs Colonies. La raison est qu'ils ne donnent point autant de soin que les Anglois, à défricher les terres de leurs Colonies, & qu'en Hollande le peuple a de l'emploi & du pain. 9° Sur ce point les Anglois n'ont pas beaucoup à craindre des François, des Espagnols, & des Portugais, non pour les mêmes causes, mais pour d'autres : ces raisons pour la France sont sa Monarchie, & ses Compagnies de Commerce ; pour l'Espagne ses conquêtes en des pays habités, policés & cultivés, où les Espagnols ont contracté des mariages ; les gros droits qu'elle impose ; l'ardeur au travail des

mines pour en tirer l'or & l'argent, &c. Pour les Portugais, des Loix moins bonnes que celles qu'on a impoſées aux Colonies Angloiſes. 10° Il eſt plus avantageux à l'Angleterre de laiſſer l'Iſle de Terre neuve inhabitée, que d'y envoyer des habitans avec permiſſion de s'y établir ſous un gouvernement, des Loix, &c. Le Commerce de cette Iſle ne conſiſte que dans la pêche : il étoit fort déchu quand l'Auteur écrivoit, on cherchoit les moyens de le rétablir. Les avis étoient partagés. Le ſien n'a pas prévalu; mais, *comme le marque ſon Traducteur*, „ les choſes ont changé „ depuis : les Anglois étant parve- „ nus, au moyen de leurs *pêches* „ *ſédentaires*, à établir leur poiſ- „ ſon à meilleur marché, que les „ François dans les ports d'Eſpa- „ gne & de Portugal ; ils en ont „ preſque entiérement exclus le

„ nôtre." Quoique dans cet article, le Chevalier Child n'ait pas rencontré si heureusement que dans les autres, on ne sçauroit cependant lire ce qu'il oppose au sentiment qui a été préféré, sans être frappé de la force de ses raisons. 11° La nouvelle Angleterre est la Colonie la plus préjudiciable au Royaume Britannique. C'est que cette Colonie tire de son crû les provisions que les autres tirent de l'Angleterre, & que, par l'industrie de ses habitans, la culture y a fait de si heureux progrès, qu'elle approvisionne les Colonies Méridionales des Anglois : ces *approvisionnemens*, que l'Auteur appelle *immenses & presque incroyables*, empêchent la grande consommation qui se feroit, dans ces établissemens, des denrées d'Angleterre. D'ailleurs cette Colonie, ajoûte le Chevalier Child, ne se croit pas trop assujettie aux Loix

de ſa Métropole, ni obligée à reſpecter l'acte de Navigation. Elle a encore d'autres avantages pour conſtruire des vaiſſeaux & former des matelots : avantages que l'Auteur redoute pour ſa Métropole.

Dans ſa Diſſertation ſur les Colonies, il eſt échappé à Child deux choſes que ſon Traducteur n'a pas manqué de relever. La première eſt que les Monarchies ſont moins propres au Commerce que les Républiques. C'étoit alors un préjugé fondé ſur l'état du Commerce, dont ces Monarchies n'avoient ni la ſcience ni la pratique auſſi communes que les Républiques. Si cette ſcience a percé plus tard dans le conſeil des Monarques, elle y eſt aujourd'hui auſſi commune & auſſi chère que dans les autres gouvernemens. Le zèle & l'attention des Monarques, depuis quelque temps ſont tournés vers cet

objet : on le regarde comme essentiel & capital. Persuadés de cette vérité, „ ces Princes, *com-* „ *me l'observe judicieusement le* „ *Traducteur*, trouveront encore „ plus de facilités que les Républi- „ ques à étendre & à soutenir „ leur commerce, parce qu'il leur „ est plus aisé de lever les obstacles „ qui en retardent les progrès, & „ de détruire les fausses maximes.

L'autre erreur de Child, c'est que la Compagnie Françoise des Indes Occidentales taxoit les habitans de sa concession à mesure que le Roi la taxoit. Jamais le Roi n'a taxé, ni la Compagnie des Indes Orientales, ni celle d'Occident. S. M. les a toujours au contraire puissamment aidées & secourues.

Le Traité contre l'usure, du Ch. Thomas Culpeper, fut écrit en 1621. Child l'a joint à ses *considérations*, parce qu'il porte sur les

mêmes principes, & aboutit aux mêmes conclusions, en tout ce qui regarde le prix de l'intérêt de l'argent, & son influence sur le Commerce & sur la culture des terres. C'est à ce seul point que nos deux Anglois rapportent les reproches qu'ils font à l'usure : à tous autres égards ces Ecrivains Réformés ne paroissent que trop relâchés sur cette matière.

En finissant cet extrait, nous sera-t-il permis de dire que, malgré les taches qu'on peut trouver en cet Ouvrage, Child nous paroît, dans la science du Commerce, un plus grand législateur, que Newton & Kepler ne le sont en astronomie ? Quoique son objet soit sujet à plus de variations que le cours des astres, il en a si bien saisi les rapports, & observé les mouvemens, qu'on ne doute plus que le Commerce ne roule sur les Loix que Child lui a dictées. L'Angleterre n'a

jamais eu de Conquérant dont l'épée l'ait si bien servie que la plume de cet Ecrivain. Aujourd'hui Newton est l'oracle de nos Académies sçavantes : que Child soit l'oracle de nos Compagnies commerçantes ; il en reviendra à la France une gloire plus précieuse, & une splendeur plus solide. Dans le Commerce nous ne vaincrons jamais les Anglois, qu'avec les armes que Child leur a forgées.

## ARTICLE II.

*RECUEIL DE PLUSIEURS pièces d'éloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux en 1754, avec les discours prononcés dans les assemblées publiques de l'Académie*, in-12. A Toulouse, chez la veuve Camus; & à Paris, chez Delaguette, rue saint Jacques.

L'Academie des Jeux Floraux doit distribuer tous les ans un prix d'Eloquence. Pour celui de 1754, elle avoit proposé le sujet suivant: *Rien n'avilit plus les Gens de Lettres, que l'hommage qu'ils ne cessent de rendre à ceux qui n'ont d'autre mérite que leurs richesses.* Sur quoi il nous sera permis d'observer qu'il y a dans

ce texte une ſuppoſition dont les Gens de Lettres pris en total, ne conviendront pas; ſçavoir, qu'ils *ne ceſſent de rendre hommage à ceux qui n'ont d'autre mérite que leurs richeſſes.* En effet il y a, parmi les Gens de Lettres, des Philoſophes indépendans de la fortune, des hommes raiſonnables qui croiroient ſe déshonorer en flattant l'opulence dénuée de mérite. Quelques-uns même d'entre eux portent la délicateſſe juſqu'à ne vouloir pas admirer un mérite réel, quand il ſe trouve réuni avec les richeſſes. Ils craignent, ou que le mérite ne ſoit pas de bon aloi, ſi la fortune l'environne & le décore, ou qu'on ne les ſoupçonne de porter plutôt leurs hommages à Plutus qu'à Minerve; c'eſt-à-dire, d'encenſer l'opulence ſous prétexte d'honorer le mérite. Il y a de l'injuſtice dans ce procédé; mais on voit toujours

combien peu le Programme de Toulouſe conviendroit à cette claſſe d'Hommes de Lettres.

D'autres ſont moins rigides, & ne méritent pourtant pas encore la critique des Jeux Floraux. On les voit à la vérité pleins d'égards pour quelques perſonnes qui poſſédent des richeſſes ; mais ils ont ſçû démêler, parmi ces avantages, des ſentimens, de l'honneur, des connoiſſances. Ils ont trouvé que les riches, dont l'amitié leur eſt chere, ſeroient dignes des mêmes attentions, quand la fortune viendroit à leur être contraire. Et ceci n'eſt point un phénomène dans le ſiécle où nous vivons. On peut dire même qu'en ce point nous l'emportons ſur les deux derniers ſiécles. Comme le Militaire ſe cultive mieux aujourd'hui qu'il ne faiſoit autrefois ; ainſi le favori de la fortune, le Millionaire, ſi l'on veut, ajoûte

très-ſouvent les qualités de l'eſprit & du cœur, le mérite même proprement dit à l'abondance de ſon état.

Il y a un troiſiéme ordre d'Hommes de Lettres, ſi néanmoins ce beau nom peut encore leur être laiſſé. Ce ſont ceux qui prodiguent leur encens aux richeſſes totalement iſolées : leur idole eſt un Plutus bouffi d'orgueil, borné dans toutes ſes vuës, mépriſable par ſes mœurs & par ſa conduite. A la bonne heure que le *ſujet* de l'Académie des Jeux Floraux, regarde cette derniére eſpèce de littérateurs : elle a déja reçu, dans le monde & dans l'empire littéraire, toutes les dénominations qui lui ſont dues ; & il eſt tout démontré que ces gens-là *s'aviliſſent par l'hommage qu'ils ne ceſſent de rendre à ceux qui n'ont d'autre mérite que les richeſſes.*

Nous avons cru devoir modi-

fier ainſi la propoſition des Jeux Floraux, & nous ſommes perſuadés que cette Académie s'eſt fixée au même point de vuë. Sa penſée n'a point été de choquer tous les Hommes de Lettres ; de les ſuppoſer tous des adulateurs mercenaires, des ames baſſes, livrées au vil métier des Paraſites & des bouffons. Si cette ſuppoſition étoit recevable, ce ſeroit bien alors que l'Antagoniſte des Lettres, ( M. Rouſſeau, ) auroit gagné ſon procès dans toutes les formes & dans tous les points.

On a, dans ce Recueil, un diſcours ſur la propoſition énoncée ci-deſſus, mais il n'a pas été couronné ; ſans doute parce qu'il n'a pas réuni tous les ſuffrages de l'Académie. Il s'y trouve pourtant des traits eſtimables : l'Auteur n'a point confondu tous les Hommes de Lettres dans la claſſe des adorateurs de l'opulence ; il peint aſſez

bien ces derniers avec leurs indignes Mécènes ; mais on a pû desirer dans cette pièce quelques degrés de clarté, d'aisance, d'élégance ; le style devroit en être moins décousu ; la touche des portraits plus fine ; le détail des mœurs plus soutenu. Invitons l'Auteur à tenter encore le même travail : la couronne est entière, puisqu'on ne l'a décernée à personne.

Une autre pièce en Prose, contenue dans ce volume, est l'éloge d'un Académicien nommé M. de Rabaudy, mort au mois de Janvier 1754. Nous concevons que ces sortes de panégyriques doivent être beaucoup plus intéressans dans le lieu où ils ont été prononcés, qu'ils ne le sont partout ailleurs, & principalement dans la capitale du Royaume & des Lettres. Il est même à craindre que ceux qui sont pleins des grands noms qu'ont cé

lébré l'Académie Françoiſe, l'Académie des Sciences, l'Académie des Inſcriptions, ne dédaignent ce qu'on nous donne auſſi ſur les Maîtres des Jeux Floraux : injuſtice manifeſte, puiſque le mérite eſt de tous les climats ; & que Toulouſe en particulier a produit une infinité de grands hommes, dont Paris même s'eſt fait honneur. M. De Rabaudy eſt fort bien peint dans l'éloge qu'en fait M. l'Abbé d'Auffrey ſon Panégyriſte. On y voit un très-bon Juge, un Littérateur actif, un excellent Citoyen, un homme ſolide & capable de dire la vérité qu'il penſoit : dernière qualité qui ſuppoſe de la force d'eſprit & beaucoup de Philoſophie.

On a lû, dans une des ſéances des Jeux Floraux, des *remarques critiques ſur trois articles de l'Almanach hiſtorique de Languedoc*, *qui intéreſſent l'Académie des*

*Jeux Floraux*. L'uſage au
eſt de faire des Almana
la plûpart de nos Provin
petits livres, qui ſe ven
jours bien, ſont comn
pleins de fautes; on le
à meſure que le zèle des
s'élève contre ces impe
Il eſt aiſé de ſentir con
ſouffre impatiemment,
ville, dans un corps,
bévuës palpables; ne fu
que dans un almanach: 
n'aime point qu'un livre
être entre les mains d
monde, attaque de 
vérités ſouvent chères à
pagnies ou à des partic
pectables. Quoi qu'il en
dit ici à l'Auteur de l'
de Toulouſe tout ce qu
dû faire pour éviter d
mépriſes: cet article eſt
Ponſans membre de l'A
& bon critique à en jug
obſervations.

Ce Recueil contient onze piéces de poësie. La premiére est une Ode intitulée, *Plaintes & Prophéties aux Nations*. C'est une description de la catastrophe du monde au jour du Jugement. Toute cette poësie est très-animée : nous craignons cependant qu'on ne sente l'art dont use le Poëte (M. Feutry) pour ranimer son feu. Nous citons cette strophe comme une des plus belles.

Les Forêts, les Villes s'embrasent ;
L'Océan bouillonne, tarit ;
Les rochers se fendent, s'écrasent ;
Tout se consume, tout périt :
Vainement pour fuir ces ravages,
Les Humains cherchent les rivages ;
L'Onde roule des flots de feux :
Ses gouffres sont leur sépulture,
Et bientôt l'aride nature
N'offre plus qu'un désert affreux.

La Pièce précédente a été co ronnée : une autre intitulée *Peinture rajeunie* a reçu le mên honneur. C'est l'éloge du secr mis en œuvre par M. Picaul pour lever les tableaux de dess les fonds usés. Il manque à Poëme la description détaillée d Morceaux qu'on a confiés au soins de cet Artiste ; tels que Pavillon de Choisy, la Chari d'André del Sarte, l'escalier d Ambassadeurs, le S. Michel c Raphaël : dernier chef-d'œuvi qu'on ne fait qu'indiquer ici e mots couverts. Du reste cette Poé sie est assez bien pour la fiction pour la méchanique des Vers, & pour l'élévation des pensées.

Une troisiéme Pièce qui a rem porté le prix, est un Poëme in titulé *Duranti.* On y raconte, e beaux Vers, la mort du Présiden de ce nom, immolé aux fureur de la Ligue en 1589.

ᴧᴜIᴧ ,
Où l'auguste Cité des pieux T
De la Ligue effrénée éprouvoit
ges ;
D'un faux zèle enyvrés de vils 1
Entraînoient dans le crime un
furieux.
Ils portent la terreur au sein d
tole :
„ Périssons , disent-ils, ou ren
„ l'Idole ,
„ De la Religion reconnoissons la
„ Brisons avec éclat le Sceptre de V
„ Arrêtez , s'écrioit le Heros

Parlement, nommé M. Martel; a aussi remporté le prix pour l'Idyle intitulée *les Mouches*, meuble de toilette. Le Poëte imagine Cupidon blessé par une abeille, & la Déesse sa mere découpant sa ceinture pour en faire des *mouches* propres à couvrir les cicatrices légères du visage de l'enfant. Il semble que l'Auteur pourroit également réussir dans des sujets moins frivoles.

Nous abandonnons les autres Poësies de ce Recueil à la curiosité & au jugement des Lecteurs. Observons, en finissant que l'Académie des Jeux Floraux distribue des prix pour la somme de 1300 l. libéralité bien capable de réfuter les Gens de Lettres qui seroient encore tentés de dire qu'on ne récompense point les Muses. Cette plainte ancienne & qui a tant de fois rendu méprisables les Littérateurs, n'est nullement fondée er

plutôt à demander ſi
d'Apollon ſont toujours e
tion avec ceux de la Fort
lui prodigue. L'Acad
Jeux Floraux donne chac
l'équivalent de 400 &
pour une centaine de Ve
arrive ſouvent que Ma
donne pas davantage po
campagnes où l'on a v
autre choſe que les bois
licon. Cette obſervation
n'eſt que pour inſpirer au
de Lettres les ſentimen
juſte reconnoiſſ

## ARTICLE III.

*TRAITÉ DE LA CULTURE des Terres, par M. Duhamel du Monceau de l'Académie Royale des Sciences Tome 3e contenant les Expériences & Réflexions sur la culture des Terres, faites pendant l'année 1754.* (in-12.) A Paris chez Guerin & De la Tour, rue ſaint Jacques. MDCCLIV.

LA terre eſt le fonds immenſe de tous les biens; mais ce fonds eſt ſtérile, s'il reſte ſans culture; il n'eſt que médiocrement fertile, ſi la culture eſt médiocre: cultiver beaucoup, & cultiver bien ſont deux ſources de richeſſes. Heureuſement on eſt ſûr de bien cultiver, quand on cultive beaucoup; c'eſt-à-dire,

quand on remue beaucoup la terre. Le Laboureur de La Fontaine ne laiſſa point d'autre tréſor à ſes enfans :

Creuſez, fouillez, béchez, ne laiſſez
nulle place
Où la main ne paſſe & repaſſe.

Et qu'arriva-t'il ?

[redacted]

le principe général qui démontre les avantages des labours réiterés : tel eſt auſſi le fondement de la nouvelle culture dont M. Duhamel eſt l'auteur ou le promoteur parmi nous.

Au mois de Juillet 1750 nous rendîmes compte de ſon premier Volume. Il parloit alors d'après l'Anglois, M. Tull ; mais bientôt il s'eſt chargé lui-même de nous inſtruire par ſes propres expériences. L'année dernière (1753) il donna ſon ſecond Volume, & nous l'annonçâmes en Juillet. C'étoit l'hiſtoire & le réſultat des tentatives faites en 1750, 1751, 1752 : Tentatives dont les ſuccès multipliés perſuadent mieux que toutes les théories des plus habiles Phyſiciens. Aujourd'hui le même Académicien conſacre un Volume entier, qui eſt le troiſiéme de tout l'Ouvrage, à nous expoſer ce qui s'eſt fait en 1753 pour

le progrès de la nouvelle culture.

Quand Triptolème eut trouvé l'art de cultiver la terre ; il parcourut, dit-on, tout l'univers ſur un char attelé de ſerpens aîlés, pour apprendre aux hommes à labourer & à ſemer. C'eſt un Apologue, qui ſignifie que l'Auteur d'un art ſi néceſſaire eut promptement des coopérateurs dans tous les païs où la Renommée porta ſon nom & ſes découvertes. Cet avantage ne manque point à M. Duhamel. Nous voyons, par ce troiſiéme Volume, que ſon livre & ſes expériences ont piqué d'émulation pluſieurs citoyens attentifs ; qu'en cinq ou ſix de nos Provinces, des perſonnes, diſtinguées par leur rang & par leurs emplois, ont adopté les mêmes vues, ont travaillé ſur le même plan.

Qu'on ſe reſſouvienne de ces

cinq articles ; multiplier les labours & les faire à propos ; choisir de bonne semence ; la distribuer avec œconomie & uniformité ; l'enterrer à une médiocre profondeur & la recouvrir exactement ; cultiver les plantes tant qu'elles sont en terre, comme on cultive les vignes & les potagers : voilà les axiomes généraux de la nouvelle culture ; en voici présentement les particularités : labourer la terre en planches ou rangées ; semer le grain dans ces planches, à mesure qu'on les laboure ; laisser, entre les planches, des intervalles ou platebandes vuides de semence ; cultiver à diverses reprises ces platebandes limitrophes des planches.

Mais le Cultivateur, esclave des routines, s'écriera d'abord que tout est perdu ; qu'on le prive d'une grande partie de ses espérances, puisqu'on n'ensemence pas ses domaines en entier. Frivoles objec-

tion, qui eſt combatue par trois avantages évidents. Car 1° en ſemant par rangées, ſuivant les loix de la nouvelle culture, on épargne plus de la moitié de la ſemence. 2° On eſt diſpenſé de procurer aux terres des engrais auſſi abondants & auſſi fréquents qu'ils le doivent être dans les cultures ordinaires. 3° On met les terres en état de porter tous les ans, ſans avoir beſoin d'un repos toujours préjudiciable au propriétaire. Ajoûtez que la méthode dont nous parlons a procuré, mieux que la pratique ordinaire, des récoltes abondantes pour la quantité, & parfaitement conditionnées pour la qualité. Tous ces points ſont prouvés dans les Volumes de M. Duhamel, qui fait ſentir à ſon lecteur qu'une terre enſemencée au tiers & cultivée conſtamment, rend plus, rend mieux, rend plus long-temps, rend à moins de

frais, qu'une terre mal enſemen-cée dans ſon tout, & négligée après une culture ſuperficielle.

On conçoit que, pour les opérations de la nouvelle culture, on a beſoin d'inſtrumens particuliers, ſur-tout d'une charrue appropriée aux labours des platebandes, & d'un ſemoir qui puiſſe former & enſemencer les ſillons des planches ou rangées. M. Tull avoit imaginé bien des choſes en ce genre : on a tâché de ſaiſir ſes idées ; mais trop de complication, & peut-être trop peu d'explication a fait abandonner cette route : en quoi nous ne pouvons qu'approuver la conduite de M. Duhamel & de ſes imitateurs ; car c'eſt tout perdre en fait d'agriculture que de ſubſtituer aux pratiques ordinaires des méthodes difficiles, ou des inſtrumens trop compoſés : les gens de la campagne ne ſont point à l'épreuve de

les embarras, leur esprit, fixé par usages reçus dans le païs, se révolte contre des changemens qui supposent des recherches ou de la combinaison.

M. Duhamel & les autres partisans de la nouvelle culture, ont donc trouvé des machines plus aisées à construire & à manier : on en trouve l'explication dans cet Ouvrage, mais ce seroit nous jetter dans l'inconvénient de n'être entendu de personne, que de vouloir rendre cette méchanique à l'intelligence du Lecteur. On consultera les figures & les descriptions de M. Duhamel ; on choisira même entre ces figures & ces descriptions ; car comme l'Auteur recueille les vuës & les procédés de tous ceux qui ont travaillé d'après ses premières tentatives, il répète aussi les machines de leur invention, & il laisse toute liberté de les essayer.

Observons, comme un point essentiel, qu'envain simplifiera-t-on ces charrues, ces semoirs, tous ces instrumens de la nouvelle culture, si l'on ne guide en même temps la main & la tête de l'Agriculteur ordinaire. Le premier qui laboura la terre fut un Demi-Dieu, disent les Poëtes, pour nous faire entendre que l'établissement de cet art supposoit une intelligence distinguée. Il ne faut pas moins de talens pour changer l'agriculture en mieux; peut-être même a-t-on besoin de plus de lumières & d'adresse, puisqu'il est question de combattre des prejugés & de détruire des routines.

M. Duhamel, rapportant les expériences de 1753, nomme plusieurs personnes capables de donner les impressions nécessaires aux Cultivateurs. Près de Montfort-l'Amaury, M. Diancourt, Capi-

taine Aide-Major au Régiment des Grenadiers de France, a fait des tentatives qui lui ont procuré tantôt le cinquiéme & tantôt le double de bénéfice au dessus d'une récolte produite par la culture ordinaire : ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que, dans le cours des opérations, il s'étoit glissé des inconvéniens & des fautes sensibles. Quel seroit donc le succès, si l'art & les soins étoient au plus haut degré de perfection ! *Il est beau*, conclut M. Duhamel, *à un Militaire de mettre ainsi à profit, pour l'utilité publique, les momens de loisir dont la paix le laisse maître de disposer.*

Près de Mortagne, M. le Baron de Messay, Lieutenant-Général d'Artillerie, a essayé la nouvelle méthode sur un terrein de trois quarts d'arpens, en y faisant semer un demi-boisseau, pesant 32

livres, de bled de Mars. Or, quoique l'avantage de la nouvelle culture ne se fasse pas autant sentir sur les bleds de Mars que sur ceux d'Automne; quoique, dans le cas présent, la semence eût été assez mal distribuée, & le temps peu favorable pour les labours des platebandes; la récolte n'a pas laissé d'être de plus de sept boisseaux d'un très-beau bled : c'est 580 livres par arpent; tandis qu'un voisin n'a retiré, par la culture ordinaire, que l'équivalent de 460 livres d'un bled fort menu & tout noir de nielle.

Dans le Maine, en Gascogne, en Basse-Normandie, à Bordeaux, la nouvelle culture, quoique souvent mal exécutée, a toujours eu des succès; &, dans la comparaison, une supériorité très-marquée sur l'ancienne. Nous ne parlons point des expériences faites en Gâtinois sous les yeux de M. Du-

hamel. Depuis trois ou quatre ans elles n'ont point cessé de donner les plus grandes espérances pour les opérations en grand.

Mais de tout ce qu'on nous raconte en ce genre, rien n'est plus remarquable, que les attentions, les épreuves, & les résultats de M. Lullin de Château vieux, Syndic & Juge de Police de la Ville & République de Genève. On a, dans ce troisiéme Volume, premièrement une relation très-exacte de ses tentatives ; elle comprend X. Articles & plus de cent pages : ensuite on revient aux travaux de ce Magistrat, & l'on nous donne, dans l'étenduë de plus de 150 pages, la description du semoir qu'il a inventé & mis en usage. Il faut concevoir qu'à l'égard de cette méchanique, & généralement en tout ce qui regarde l'objet présent, rien n'échape à M. de Châteauvieux. Il

ſpécifie toutes les façons de ſes labours, toutes les particularités de ſes ſemailles, tous les accroiſſemens de ſes bleds, tous les accidens ſurvenus à ſes terres, toutes les qualités de ſes récoltes: dans la deſcription de ſon ſemoir, il n'oublie pas une cheville, une courroye, un tiers de pouce, une ligne; bien entendu que, ſi lui-même ne montre à ſes payſans toute la fabrique en queſtion, jamais ils n'en concevront la moindre partie; mais le livre eſt fait pour les gens qui réfléchiſſent & qui combinent.

Il faut convenir que cet Ouvrage eſt un des plus utiles qu'on pût donner au monde: à en juger par le progrès des Volumes, il va devenir périodique; chaque année on nous rendra compte des expériences & des effets de la nouvelle culture. Nous ne pouvons trop inviter M. Duhamel à

ſuivre ce qu'il a ſi bien commencé. S'il étoit queſtion d'un objet d'amuſement ou de vanité, nous lui dirions que les hommes ſont ſuffiſamment inſtruits ; qu'ils ſçaubien deviner tout à demi-mot, & enchérir même ſur les vuës qu'on leur ſuggère. Mais dans un point auſſi grave que l'eſt celui-ci, dans une matière qui ne ſe recommande que par ſon utilité, il faut remuer les imaginations, ranimer ſans ceſſe les eſpérances, aller au devant des difficultés, prendre, pour ainſi dire, la main du Cultivateur & le forcer lui-même à s'enrichir.

ARTICLE I

*DISSERTATIONS SUR COMPATIBILITÉ de traction & de ses différent avec les Phénomènes ; & Tuyaux Capillaires. Vol. de 400 pages.* Par le P. dil Barnabite, Professeur Philosophie-morale en la R le Université de Turin & l'Institut de Bologne. *A P chez Desaint & Saillant, S. Jean de Beauvais.*

NOus devons être très-fla qu'un Philosophe de Tu traite les matières de Physique François ; qu'il les traite sur-to d'un style qui pourroit être avo des meilleurs Ecrivains de Pari Ses procédés d'ailleurs sont plein d'égards, de douceur & d'hon nêteté. S'il s'écarte de quelque opinions modernes, s'il les com-

bat même ouvertement; ce n'eſt qu'après avoir bien rendu juſtice aux talens de leurs Auteurs : action louable & toute analogue à la ſenſibilité des Gens de Lettres : car on ne pardonne aujourd'hui une critique, que quand elle eſt comme dénaturée par les éloges qui l'accompagnent. En matière d'Attraction & de Newtonianiſme, quelle modération ou plutôt quelle dextérité n'eſt point néceſſaire pour ménager l'amour propre de ceux qui ont pris parti !

Le P. Gerdil diſtingue fort Newton de ſes ſectateurs. Newton n'a conſidéré l'Attraction ni comme une qualité inhérente dans la matière, ni comme une cauſe phyſique. Il déclare lui-même, dans ſa définition VIII, qu'il traite la queſtion *en Mathématicien ;* dans la ſection X I de ſon premier livre, que les forces

centripétes qu'il a nommée
*tractions*, ſont plutôt des *i*
*ſions*, ſi l'on veut parler *phy*
*ment*; & le célebre Mac-lauri
diſciple ſe récrie fort contre
*ques ignorans qui s'imagine*
*les corps peuvent s'attire*
*uns les autres par quelque*
*me ou quelque vertu incon*
ou bien *qu'une tendance mu*
*eſt eſſentielle à la matière;*
dis que *Newton aſſure ou in*
*toujours qu'un corps ne*
*agir ſur un autre qui eſt éloi*
*que par l'intervention des a*
*corps.*

Ce témoignage eſt cité par
Auteur, qui ne ſe déclare e
mi que *de ces ſortes de charme*
*tendances, de vertus incon*
*& impérieuſes, déſavouées*
*Newton & rejettées haute*
*par Mac-laurin.* On a préte
que ces *qualités, ces attracti*
*pouvoient être conſtatées par*

*faits ;* mais le P. Gerdil ſoutient qu'*au contraire les loix, ſelon leſquelles on ſuppoſe qu'elles doivent agir, ſont abſolument incompatibles avec les effets qu'on en fait dépendre.* C'eſt la matière de la première Diſſertation contenue dans ce Volume. Elle préſente cinq Paragraphes, c'eſt-à-dire, cinq argumens dont chacun eſt deſtiné à prouver la Théſe de l'Auteur. Nous les indiquons en cette manière.

I. Pour les Phénomènes céleſtes, on s'eſt contenté de la loi d'attraction, qui porte que les corps s'attirent ou gravitent en raiſon inverſe des quarrés des diſtances. Mais quand il a été queſtion d'appliquer cette loi aux Phénomènes terreſtres, on a vû qu'elle ne ſuffiſoit pas pour en rendre raiſon ; & l'on a jugé qu'il falloit ſuppoſer dans la matiére une autre ſorte d'attraction qui agît en

raiſon inverſe d'une plus grande puiſſance que celle du quarré des diſtances. Or il a été démontré par Newton même, que, dans l'hypothèſe de cette plus grande puiſſance, telle que ſeroit, par exemple, la raiſon triplée ou plus que triplée des diſtances, l'attraction devient infinie au point du contact. L'Auteur rappelle ſur cela les propoſitions de Newton, & nous pouvons bien y ajoûter la doctrine du fameux Newtonien Keill ( Traité des loix de l'attraction, Théorême V. ) *Si un corps, dit-il, eſt compoſé de particules dont chacune ait une force d'attraction qui décroiſſe en raiſon triplée ou plus que triplée des diſtances du corps attiré, la force qui attirera ce corps ſera, au point du contact, infiniment plus grande que ſi ce même corps attiré étoit placé à une diſtance donnée du corps attirant.*

Voilà

Voilà donc, dans l'hypothèse précédente, une attraction ou une force infinie au point du contact des deux corps : attraction ou force infinie, dont l'effet seroit tel qu'aucune puissance finie ne pourroit séparer les parties de ces corps : ce qui est tout-à-fait contraire à l'expérience. *La cohésion*, dit le P. Gerdil, *phénomène universel, exige que l'attraction ne soit que finie dans le contact.* Cette proposition est certaine : aussi quelques Newtoniens ont-ils fait des efforts pour infirmer ou pour éluder l'argument qu'on vient de voir. L'Auteur déduit assez au long leurs systêmes, & il en montre la frivolité. C'est ce qui remplit le reste de ce paragraphe, dont l'étendue est de plus de 50 pages.

II. L'incompatibilité de l'attraction avec les phénomènes paroît encore dans le cas suivant. ,, Il conste, *dit le P. Gerdil*, par

„ les expériences faites ſur l'in-
„ fléxion des rayons, que la vertu
„ attractive des corps pour plier
„ la lumière, s'étend à une diſ-
„ tance conſidérable, & qu'à une
„ telle diſtance cette force excède
„ encore prodigieuſement celle de
„ la gravité. * Qu'on ſuſpende
„ donc deux cheveux, ou deux
„ fils métalliques encore plus dé-
„ liés, très-près l'un de l'autre,
„ de telle ſorte que l'un de
„ ces fils ſoit tout compris dans
„ cet intervalle, où l'attraction de
„ l'autre s'étend pour plier un
„ rayon de lumière avec une force
„ ſupérieure à celle de la gravité :
„ je dis que ces deux fils devront
„ s'approcher & ſe coller fortement
„ l'un à l'autre. Or c'eſt ce qu'on
„ n'obſerve pas. " Pour tirer parti

---

* On entend la force ſelon laquelle les rayons de lumière ſont attirés vers la terre.

de cette objection, on prévient tout ce que les Newtoniens peuvent dire tant de la grossièreté des fils comparés avec la lumière, que de la force d'attraction terrestre qui fait la gravité, & qui doit rendre insensible l'attraction mutuelle des fils. Notre Auteur prétend que ces réponses ne satisfont point, & il en dit des raisons qu'on peut regarder encore comme susceptibles de développemens.

III. Les Newtoniens osent expliquer, par le même principe de l'attraction, les phénomènes de la dureté & ceux de la cohésion des corps plans, de deux marbres, par exemple, qu'on fait glisser l'un sur l'autre; mais, dans cette hypothèse, on ne peut dire 1o pourquoi ces deux marbres, très-difficiles à séparer selon la direction perpendiculaire, résistent néanmoins très-peu à leur

ſéparation dans la direction parallèle : 2° pourquoi ils réſiſtent davantage dans cette même direction, ſi, après avoir été mouillés, on les laiſſe enſuite ſécher : 3° pourquoi un bloc de marbre réſiſte dans tous les ſens à ſa diviſion : 4° pourquoi une lame d'acier paſſée ſur le pole armé d'un aimant, adhère à cette pierre de façon qu'on éprouve de la réſiſtance quand on veut l'en ſéparer, non-ſeulement ſelon la perpendiculaire, mais auſſi ſelon la parallèle; quoique, dans cette ſeconde direction, la réſiſtance ſoit toujours moindre que dans la premiére,&c. Il ſemble que tout ce morceau eſt fort preſſant.

IV. On a fait deux obſervations ſur la lumière. 1°. Les rayons ne ſe réfléchiſſent point lorſque deux verres objectifs ſont fort près l'un de l'autre, ſans pourtant ſe toucher. 2° Les rayons ſe ré-

fléchissent lorsqu'un verre est simplement fêlé, les parties demeurant contiguës. Dans le premier cas, la transparence subsiste entre les deux verres. Dans le second cas, le verre est opaque à cause de la fêlure, qui opère une discontinuité de parties. Or ces phénomènes fournissent une difficulté considérable au P. Gerdil. Car voici comme il raisonne : „ Si » l'intervalle qui sépare les deux » objectifs, est assez petit pour » faciliter aux rayons le passage » d'une surface à l'autre, & les » soustraire à l'action réfractive » de la surface supérieure qui tend » à les ramener en arriére ; à plus » forte raison, l'interstice encore » plus petit qui ne fait qu'interrom- » pre la continuité du verre, & » n'empêche pas la contiguité de ses » parties, à l'endroit où il est fêlé, » aura-t-il la petitesse suffisante » pour faire que le rayon puisse

» franchir cet intervalle beaucoup » moindre que celui qui ſépare » les parties ou ſurfaces du verre » fêlé. « ( Il faut lire en cet endroit, *qui ſépare les ſurfaces des verres objectifs*, ſans quoi la phraſe eſt inintelligible).

L'Auteur veut dire, que, dans le ſyſtême des Newtoniens, où l'on fait dépendre la réflexion & la réfraction des forces attractives du verre, la ſurface du premier verre objectif auroit aſſez de force pour attirer à elle les rayons, dans le premier cas énoncé ci-deſſus, & par conſéquent pour empêcher la tranſparence; qu'au contraire, dans le cas du verre fêlé, la première ſurface, ou la ſurface qu'on eſtimeroit ſupérieure, parce que les rayons entreroient de ce côté-là, n'auroit pas aſſez de force pour empêcher les rayons de ſuivre leur route, c'eſt-à-dire, pour les plier vers elle,

pour les attirer, & pour former, par cette raiſon, un corps opaque en cet endroit. Nous ne ſçavons ſi l'on nous entend bien : voici encore un mot d'explication. Dans le ſyſtême Newtonien, la ſurface d'un premier verre objectif auroit d'autant plus de force pour attirer les rayons qui viendroient de la traverſer, que l'intervalle ſeroit plus grand entre cette ſurface & celle d'un autre verre objectif, moins en état, par ſon éloignement, d'exercer auſſi ſa force attractive ſur les mêmes rayons, pour les forcer à continuer leur route, & à maintenir la tranſparence de ces corps. Au contraire, ſelon le même ſyſtême, une fêlure qui ne mettroit dans le verre qu'une diſcontinuité de parties, ne devroit pas faire que la première ſurface correſpondante à la fêlure attirât les rayons vers elle & empêchât l'autre d'exercer auſſi

ſa force attractive. Car dans un intervalle ſi petit les forces attractives doivent être puiſſantes de part & d'autre. Ainſi il devroit arriver, non que les rayons fuſſent réfléchis, mais qu'ils continuaſſent leur route à travers la ſeconde ſurface : ce qui opéreroit la tranſparence. Mais le contraire arrive, & c'eſt un fait qui ne paroît pas pouvoir ſe concilier avec le ſyſtême.

Le P. Gerdil accumule, dans ce paragraphe, d'autres objections ; il fait ſentir que la multiplicité des loix de l'attraction ôte à cette même attraction l'avantage d'être regardée comme eſſentielle à la matière ; que la multiplicité & la variété de ces loix nuit à l'unité & à la ſimplicité du ſyſtême de Newton, &c. Nous laiſſons au Lecteur le ſoin de bien pénétrer cette importante controverſe.

V. On renouvelle ici la diffi-

culté du célèbre Jean Bernoulli qui a prouvé, dans ſa nouvelle Phyſique céleſte, que, ſelon le ſyſtême Newtonien, la gravitation devroit ſuivre la loi du cube, & non celle du quarré des diſtances. En effet, ſi l'on imagine que la gravitation vient d'une vertu qui pénètre l'intérieur & la ſolidité des corps, il faudra néceſſairement que cette vertu agiſſe, non ſuivant la ſurface, mais ſuivant la ſolidité de ces corps; & qu'ainſi ces corps étant placés à différentes diſtances du corps attirant, ils ſoient attirés en raiſon inverſe des cubes, non des quarrés de ces diſtances. Cette objection très-conſidérable, & que perſonne n'a encore réſolue, donne occaſion au P. Gerdil de propoſer des vuës pour rétablir le méchaniſme, pour le concilier avec la géométrie de Newton. C'eſt ce qui l'occupe dans le reſte de ſa diſſertation. On y remarque,

vers la fin, un très-grand morceau deſtiné à faire enviſager la doctrine *des qualités immatérielles dans la matière*, comme quelque chose de très-pernicieux. L'Auteur a raiſon & nous applaudiſſons très-ſincérement à ſes défiances. Il nous donne dans ce même Ouvrage une autre Diſſertation qui a pour objet les Tuyaux Capillaires, & de plus un *Mémoire* déja imprimé dans le Journal des Sçavans ( Mai 1752 ) *ſur la cohéſion*. Nous ne dirons rien de ce *Mémoire* déja bien connu du public ; mais nous rendrons compte de la *Diſſertation ſur les Tuyaux Capillaires* ; & nous prendrons occaſion de ce ſecond extrait pour rappeller un autre Ouvrage de l'Auteur (publié en Latin durant l'année 1752, ) où il eſt prouvé que *la vertu politique n'eſt pas moins néceſſaire au gouvernement monarchique qu'à l'Etat Républicain.*

## ARTICLE V.

*ESSAI SUR L'ART DE LA Guerre, 2 Vol. in-4°.* * Par M. le Comte Turpin de Crissé, Brigadier des armées du Roi, & Mestre de Camp d'un Régiment d'Hussards. *A Paris chez Prault fils l'ainé, Quai de Conti, & Jombert rue Dauphine M, DCC. LIV.*

LE titre de ce livre n'exprime qu'imparfaitement les caractères de l'Ouvrage. M. le Comte Turpin nous donne un Traité pres-

* Ces deux Volumes sont d'un très-beau format, très-bien imprimés & très-ornés de Planches, de vignettes, de culs-de-lampe, dont tous les Sujets ont trait à la Guerre & sont expliqués à la tête de l'Ouvrage.

que complet de l'Art Militaire. A l'exception des ſiéges, qui n'entrent point dans ſon projet, toutes les opérations de la Guerre ſe préſentent ici l'une après l'autre, & fourniſſent, dans l'étenduë de cinq livres, une inſtruction très-détaillée. A la tête du premier Volume, eſt un diſcours qui expoſe tellement les qualités d'un Général, que tout Militaire peut y reconnoître auſſi ſes devoirs. On y apprend à diſtinguer le courage de la ſimple bravoure, le caractère du grand homme, de celui du Héros, le génie de ce qui n'eſt qu'eſprit. On y trouve des obſervations ſur ce qui s'appelle à la Guerre ſang-froid, coup d'œil, zèle de la diſcipline, art de gagner la confiance : on y voit l'humanité, la juſtice, le déſintéreſſement, l'affabilité, en un mot toutes les qualités du Citoyen préconiſées, recommandées, mi-

ſes au deſſus de tout : *Et Dieu ſçait encore*, dirions-nous bien avec Montagne, *de quelle grace & de quelle beauté l'Auteur a fardé* * *cette riche matière*, &c.

Mais il ne doit être ici queſtion que de l'Ouvrage même, & nous n'entreprendrons pas d'en juger le fond : parmi les Militaires, comme dans les autres profeſſions, il y a un public connoiſſeur : ce public eſt même d'autant plus capable de raiſonner ſur un livre du métier, qu'il lui en a plus coûté pour acquerir des lumières. Dans la littérature, un Maître de l'art peut oublier quelquefois les préceptes de ceux qui l'ont inſtruit, les leçons qu'il a données lui-même, les fautes qu'il a commiſes ou qu'il a ſçû éviter : toutes ces

* Ce mot eſt mis, dans Montagne, pour *orné*, *décoré*, *réhauſſé*, &c.

choses ne laissent pas des traces ineffaçables dans l'ame : mais qui pourroit perdre le souvenir des opérations aussi variées que dangéreuses d'une ou de plusieurs Campagnes ; opérations ausquelles on aura présidé en chef, ou qu'on aura dirigées en second ; opérations pour lesquelles on aura reçu des reproches, ou des éloges ? La Guerre est une Ecole vive & efficace pour quiconque sçait réfléchir; elle met en état de juger sainement de tout ce qu'on dit ou qu'on écrit sur cette noble profession. L'expérience est, dans le Militaire, ce que le goût est dans l'homme de Lettres : il auroit peut-être été plus difficile d'en imposer à César sur un livre de Tactique, qu'à Virgile sur un Poëme.

M. le Comte Turpin » parle, » dans son premier livre, de tou- » tes les opérations d'une Campa- » gne, depuis les plus grandes

» jusqu'aux plus petites (à l'ex-
» ception des siéges, ) & il donne
» le moyen de les exécuter dans
» quelque pays que ce soit.

» Dans le second, il parle des
» précautions qu'il faut prendre
» pour attaquer l'Ennemi, dans
» toutes ces mêmes opérations.

» Le troisiéme livre traite des
» cantonnemens, des quartiers &
» des manœuvres qui y ont rap-
» port.

» Le quatriéme, de l'attaque
» des quartiers ou cantonnemens
» des Ennemis, soit en géneral,
» soit d'un certain nombre, soit
» d'un seul.

» Dans le cinquiéme, il parle de
» la petite guerre, de la nécessité
» des Troupes légères & de l'usage
» qu'on en doit faire. «

» J'ai moins cherché, *conclut*
» *l'Auteur*, à plaire à l'oreille
» qu'à persuader le cœur. *Si le*
» zèle pour son Roi, si l'amour

» pour ſa patrie, enfin ſi l'hon-
» neur & la vertu avoient un ſtyle
» particulier, ce ſeroit celui que
» j'aurois choiſi; mais un Militaire
» eſt aſſez éloquent, quand il
» rend ſes idées avec netteté : mes
» vœux ſont remplis, ſi je ſuis
» entendu du ſoldat, ſans qu'il ait
» beſoin de m'étudier. «

Dès ſon Epître dédicatoire au Roi, M. le Comte Turpin avoit déclaré que ſon zèle eſt *le ſentiment d'un Soldat & d'un François* : expreſſion pleine d'éclat & de modeſtie, de vivacité militaire & de patriotiſme. Dans tout ce livre, le langage de la vertu ſe manifeſte encore plus ſouvent que celui de la valeur ; &, ce qui eſt infiniment plus eſtimable, l'Auteur rend un hommage public à la Religion : il faut l'entendre lui-même exprimer ſes ſentimens ſur ce point. » Les vertus guerrières » ſont ſans mérite, ſi elles ne ſont

» produites & soûtenues par des
» vertus plus solides : il est peu
» de grands Généraux qui n'ayent
» eu de la piété, & qui n'ayent
» fait soigneusement observer la
» Religion.... La modestie & l'hu-
» manité sont les plus belles qua-
» lités d'un Militaire : celui qui
» a de la Religion est modeste,
» parce qu'il rapporte tout à celui
» qui dirige son bras ; il est hu-
» main, parce que la justice est la
» base de la Religion : elle rend
» le soldat patient dans ses maux,
» docile à ses Maîtres, complai-
» sant pour ses semblables : elle
» lui apprend que sa vie n'est
» qu'un dépôt qu'il doit défendre,
» mais qu'il doit hazarder pour sa
» patrie : dans un jour de bataille,
» le soldat qui a de la piété, n'a
» besoin d'être guidé qu'autant que
» ses lumières ne lui permettent
» pas de se guider lui-même ;
» mais dans la fureur des com-

» bats & dans le ſein de la vic-
» toire, il n'a pas beſoin de frein;
» il répand à regret le ſang que
» ſon devoir exige qu'il répande, &
» ménage par humanité celui qui
» doit être épargné. Je ne m'éten-
» drai point ſur les effets que la Re-
» ligion produit dans un Général;
» le ſeul nom de Turenne ren-
» ferme en lui ſeul tout ce qu'on
» pourroit dire à ce ſujet. Enfin
» la Religion rend le ſoldat plus
» courageux & plus docile; elle
» aide l'Officier dans l'étude de
» ſes devoirs, & le ſoûtient dans
» la pratique; elle le rend le ſoû-
» tien de l'Etat, la gloire du
» Prince, & lui fait mériter l'eſ-
» time de ſa Patrie : ſi elle ne
» peut ſuppléer au talent ni au
» génie, elle fait du moins que
» ceux à qui la nature a refuſé
» l'un & l'autre, ne briguent point
» les emplois qui les ſuppoſent. «

Rien de plus recommandé &

de mieux établi, dans cet essai, que la nécessité de connoître le pays où l'on veut faire la guerre. C'est par-là que débute le premier livre ; & l'Auteur revient sans cesse à cet objet important. Il le faut envisager comme la base de toutes les manœuvres militaires : il rapporte des exemples en bien & en mal ; c'est-à-dire qu'il tient compte des succès qui ont été dûs à la connoissance du terrein, & des revers que ce défaut de connoissance a occasionnés. C'en étoit fait de notre Armée de Bohème en 1742, si M. le Maréchal de Belle-Isle n'avoit pas connu les routes secrétes & détournées qui conduisent de Prague à Egra. On trouve ici le détail de cette retraite, *qui mériteroit*, dit l'Auteur, *d'être écrite par Xénophon.*

Est-il question de faire marcher une Armée entière, d'établir des Camps en guerre offensive & dé-

fensive, de pourvoir à la sûreté des convois, d'envoyer des détachemens, soit pour reconnoître l'Ennemi, soit pour former la chaîne d'un fourage &c? toujours la connoissance du terrein est un préliminaire supposé. Le Général doit sçavoir, si le théatre de la Guerre est un pays de plaines ou de montagnes, s'il doit rencontrer, dans l'exécution de son projet, des bois ou des rivières : ces quatre choses, *Plaines*, *Montagnes*, *Bois*, *Rivières*, reviennent sous la plume de M. le Comte Turpin, à mesure qu'il explique les divers mouvemens d'une Armée, & les opérations très-compliquées d'une Campagne. Mais il faut penser que les explications mêmes n'en sont que mieux circonstanciées : nous voulons dire que les observations de l'Auteur sur les diversités du terrein servent infiniment à éclaircir

tout le *didactique* de cet Ouvrage.

Qu'on lise, par exemple, l'article qui concerne la marche des Troupes dans un païs de montagnes, on y trouvera toutes les mesures combinées avec le terrein; toutes les dispositions énoncées suivant la facilité ou la difficulté des passages; tous les inconvéniens prévenus ou réparés par des attentions sur la nature des défilés, & sur le temps auquel on s'y engage. » Si les circonstances exi- » gent & forcent de marcher pen- » dant la nuit, dans un païs de » montagnes, il faut du moins » que les chemins ayent été bien » reconnus pendant le jour, que » les guides marchent à la tête » de l'Armée, que les rangs soient » très-serrés, pour que les soldats » ne se perdent point de vuë, & » qu'une partie des troupes ne pren- » ne pas un défilé pour l'autre: ce qui

» pourroit arriver dans l'obſcurité;
» ſi l'avant-garde alloit un peu
» trop vîte, & ſi les Officiers
» devançoient trop leur Troupe.
» Les Grecs, dans des occaſions
» ſemblables, au rapport de Xé-
» nophon, donnoient des armes
» plus peſantes à ceux qui mar-
» choient à la tête, afin qu'ils
» fuſſent obligés d'aller plus len-
» tement. « Telle eſt la manière dont l'illuſtre Auteur donne ſes préceptes : il les appuie ſouvent de la pratique des Anciens; & nous remarquons qu'en cet endroit, il n'abuſe pas du texte & de l'autorité de Xénophon; car cet Hiſtorien nous apprend que, dans les marches nocturnes, Cyrus plaçoit toujours à l'avant-garde ſes plus gros bataillons, ſes hommes *armés peſamment*; qu'il en uſoit même ainſi lorſque le païs étoit uni & facile; ſa raiſon capitale étant que, ſans cette précau-

tion, les divers corps de l'Armée ſe déſuniroient. ( Voyez l. 5. de la Cyropédie.)

Le ſecond livre de cet *Eſſai* roule ſur les *précautions qu'il faut prendre pour l'attaque de l'Ennemi* : précautions dont le but n'eſt à proprement parler que *la défenſe.* Car » pourquoi cher- » cheroit-on à ſurprendre l'Enne- » mi, à le pénétrer par des eſ- » pions, à l'entraîner dans des » embuſcades, à le prévenir dans » ſa marche, à le ſurprendre dans » ſon camp, à lui enlever ſes » convois, à oppoſer détachement » à détachement ? Toutes ces » manœuvres ne ſuppoſent-elles » pas que celui qui attaque, ſe » méfiant des trames qu'on forme » contre lui, cherche à les dé- » couvrir, à les rompre & à s'en » défendre ? « Ainſi l'Auteur manifeſte-t-il ſans ceſſe les ſenti- mens d'humanité qu'il regarde

*comme les premiers principes de la Guerre.*

Il trace ici, en même temps, tout le plan de son second livre, *Espions*, *Embuscade*, *attaque d'une Armée dans sa marche*, *attaques d'un Camp*, *d'un Convoi*, *des fourrages*, *des divers détachemens*; *passage des rivières*: c'est ce qui remplit X. Chatres; & un XI[e] traite des *Batailles*, suivant quatre dispositions qu'on explique, mais qu'on ne laisse pas de donner pour *idéales*. » Quand même, *ajoûte* » *M. le Comte Turpin*, on pour» roit en garantir la justesse, on » se gardera bien d'en assurer le » succès, parce que la Guerre tout » dépend des circonstances, & » que la moindre rend souvent » mauvaise la disposition qui pa» roît la meilleure. Un mouve» ment de l'Ennemi, des Troupes » mal conduites par leurs Chefs;

» trop

» trop de lenteur ou trop d'ardeur dans l'exécution ; un propos d'un Officier, d'un ſoldat, qui ſe multiplie en paſſant de bouche en bouche, cauſent ſouvent la déroute de l'Armée la mieux diſpoſée & la plus avantageuſement poſtée. Le meilleur Général eſt celui qui fait le moins de fautes, puiſqu'il n'en eſt point qui puiſſe ſe flatter de n'en faire jamais : il ne peut ni tout voir par lui-même, ni tout prévoir, & porter reméde à tout, s'il n'eſt ſecondé par des Officiers Généraux qui voyent ce qu'il eſt impoſſible qu'il apperçoive. Ils doivent non-ſeulement être les interprètes de ſes ordres pour les faire exécuter ; mais même, dans certaines circonſtances, ils doivent les prévenir & faire les manœuvres que le Général devroit faire, & qu'il ordonneroit, s'il étoit à leur place. «

Le troiſiéme livre de notre Auteur commence par une eſpèce de Jugement littéraire ſur quelques ouvrages de Tactique. On donne à tous des éloges tempérés par un mot de critique. Il y a, dans Montécuculli, des principes très-sûrs & très-ſçavans ; mais trop de briéveté. Les Réflexions de Santa-Cruz ſont ſolides ; mais peut-être renferment-elles des détails inutiles. M. De Feuquières parle ſçavamment de ce qu'il a vû & de ce qu'il a exécuté ; mais il ne porte pas ſes vuës au-delà. Le Chevalier Folard a tout traité & tout approfondi ; mais il entre tant de ſyſtêmes, tant de conjectures dans ſes Ecrits, qu'on ne peut le regarder comme un guide infaillible. Le Duc de Rohan, dans ſon parfait Capitaine, a réuni des vérités lumineuſes ; mais ſon plan ne le conduiſoit qu'à effleurer les matiéres. Tout Officier qui

voudra s'inſtruire, trouvera, dans l'Art de la Guerre du Maréchal de Puyſégur, des maximes très-ſolides; mais il ſeroit dangereux de les appliquer à tout.

A l'égard des Grecs & des Romains, qui ont écrit ſur la Guerre, M. le Comte Turpin ſe ſert partout de leurs ſuffrages : il cite ſouvent Xénophon, Polybe, Jules Céſar, Onozander, Végèce, l'Empereur Leon, &c. Mais on conçoit que les mœurs, les armes, les intérêts ont trop changé pour qu'on puiſſe établir aujourd'hui un corps entier de Tactique ſur les préceptes de ces anciens Auteurs. Tout ce qu'on peut faire eſt de recueillir les maximes générales, de profiter des exemples qu'ils nous ont conſervés, & de juger des évènemens préſens par analogie avec ceux des ſiécles paſſés.

L'Auteur traite, dans ſon quatriéme livre, de la diſtribution

des quartiers & cantonner
explique en quoi consiste la
des quartiers ; quelle doit
vigilance de ceux qui y con
dent ; quels détachemen
nécessaires pour mettre le
tiers hors d'insulte ; quelle
nœuvres il faut opposer à l
mi, quand il veut don
fausses allarmes ; quelles
tions on doit prendre lo
arrive de nuit dans un c
qu'on ne connoît pas, ou
on est obligé de s'établir d
païs de bois & de montagn
Tout ceci, comme on vo
garde la défense des quart
cantonnemens.

Le livre suivant concer
taque des quartiers ennemi
treprise hazardeuse & qui
encore plus de sagesse
valeur. Il nous semble
morceau est rempli d'obser
très-lumineuses, & que le

... ſyſtême de Campagne, mérite ſinguliérement l'attention du Lecteur. Ce *Projet* conſiſte à étendre les maximes qu'on ſuit dans la Guerre de ſiége, aux opérations de la Guerre de Campagne. On donne ici un parallèle ſuivi des deux Guerres; on fait concevoir qu'il eſt aiſé de ſe conduire dans celle-ci comme dans celle-là, & l'on oſe conjecturer que *M. le Maréchal* de *Saxe a toujours eu ce point de vuë dans ſes opérations* : exemple d'une ſi grande autorité, qu'on ſe croit preſque diſpenſé d'y ajoûter des raiſons.

... ſervice ...

Troupes légères eſt extrêmement bien démontrée dans ce livre; que leurs diverſes fonctions ſont expliquées dans la plus grande préciſion; que les exemples antiques des Numides & des bons ſervices qu'ils rendirent à Annibal, ſont rapprochés habilement des expéditions vives, bruſques & très-variées de nos Huſſards; que le ſouvenir de ces attaques impétueuſes ne fait pas oublier à l'Auteur les principes de juſtice, d'équité, d'humanité dont tout ſon ouvrage eſt rempli. Il y revient en terminant ſa carrière. Il élève la voix en faveur du ſimple Soldat vertueux, & zèlé pour ſon devoir. Ce morceau mérite d'être tranſcrit, & nous finiſſons par-là notre Extrait. » En un ſeul jour de ba» taille, il ſe paſſe plus de belles » actions que l'Hiſtoire n'en a re» marqué dans pluſieurs ſiécles. » Qu'on interroge tous les Offi-

» ciers qui ont ſervi dans nos
» dernières Guerres, il n'y en a
» aucun qui n'ait été témoin de
» quelque fait héroïque qui s'eſt
» paſſé dans la Troupe qu'il com-
» mandoit : pourquoi faut-il que
» ces faits ſoient ſans récompenſe,
» & que le nom d'un bon ſoldat
» reſte dans l'oubli ? Une action
» éclatante, tranſmiſe à la famille
» d'un ſeul homme, ſeroit peut-
» être une ſource de braves ſol-
» dats pour la Patrie. Ne pourroit-
» on pas conſerver, dans chaque
» Régiment, des Archives où
» l'on conſacreroit la mémoire
» des ſoldats qui auroient le mieux
» combattu, ou qui ſe ſeroient
» diſtingués par quelques traits
» éclatans ? De tels Mémoires don-
» neroient de l'émulation aux
» corps entiers, & ſeroient pour le
» particulier un motif qui l'anime-
» roit encore, dans l'eſpérance que
» ſon nom paſſeroit à la poſtérité.

» Qu'on me permette de le dire ; » les Romains étoient plus atten- » tifs que nous aux actions par- » ticulières de leurs ſoldats. Il » ſuffiſoit parmi eux, d'avoir ſauvé » la vie d'un Citoyen, pour mé- » riter la Couronne Civique. La » vertu ſe ſuffit ſans doute à elle- » même ; mais les récompenſes » doivent être regardées moins » comme le prix des belles actions » qu'on a faites, que comme un » aiguillon pour exciter à en » faire. «

## ARTICLE VI.

*TRAITÉ DU CALCUL INTÉGRAL pour servir de suite à l'analyse des infiniment-petits de M. le Marquis de l'Hôpital.* Par M. De Bougainville le jeune. * Vol. in-4° de 340 pages, sans la Préface qui en comprend XIII. A Paris chez Guerin & Delatour, rue saint Jacques, &c. MDCCLIV.

LE calcul, qu'on appelle *infinitésimal*, comprend deux parties : l'une est le *calcul différentiel*,

* C'est le Frère du célèbre Traducteur de l'Antilucrèce, lequel est en même temps Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & l'un des 40 de l'Académie Françoise.

qui deſcend des grandeurs entiér
à leurs différences qu'on ſuppo
infiniment-petites ; l'autre eſt le ca
cul *intégral*, qui remonte de ces ir
finiment-petits aux grandeurs do
ils ſont les différences. Le pr
mier de ces calculs décompoſe, e
quelque ſorte, les grandeurs ;
ſecond les rétablit dans leur *int*
*grité* ; & c'eſt pour cela qu'on l'a
pelle *intégral*.

L'invention de ces deux calcu
eſt duë aux méditations profond
des Modernes. Peut-être que l
Anciens eurent quelque notion
calcul différentiel, lorſqu'ils con
dérerent le cercle comme un pol
gone dont les côtés ſont plus peti
qu'aucune grandeur qui puiſſe êt
aſſignée. Mais outre que cette n
tion n'étoit point développée, il e
certain qu'on ne voit rien, da
l'ancienne Géométrie, qui ait ra
port aux différences ſecondes, tr
ſiémes, &c. c'eſt-à-dire aux dive

ordres d'infiniment-petits, dont la Théorie fait aujourd'hui une portion si considérable de la science des Géomètres.

Quant au calcul intégral, c'est absolument & dans toutes ses parties, un fruit du dernier siècle. Il a la même époque que le calcul différentiel : les inventeurs de l'un étoient trop curieux & trop appliqués pour ne pas découvrir l'autre. Après avoir trouvé les grandeurs infiniment-petites qui sont les différences des grandeurs finies, il étoit naturel qu'ils essayassent de retrouver, par le moyen des grandeurs infiniment-petites, les entiers finis dont ces grandeurs sont les élémens.

Mais qui furent-ils ces inventeurs de tout le calcul infinitésimal ? c'est une question qui partage encore l'Angleterre & l'Allemagne. Les Anglois attribuent ce calcul à M. Newton; les Allemands

à M. Leibnitz ; le reſte du monde littéraire voudroit le donner à l'un & à l'autre , parce que tous les deux méritent également la gloire d'une ſi belle découverte.

Pour nous autres François , ſimples ſpectateurs dans le démêlé , nous nous ſommes contentés d'accueillir le calcul de l'infini , de l'apprendre , de le mettre en œuvre. Nous avons l'*Analyſe des infiniment-petits* du Marquis de l'Hôpital : ouvrage admiré des Sçavans , mais borné au calcul différentiel dont il n'épuiſe pas même tous les uſages : ouvrage d'ailleurs dont il faut partager la gloire avec le Corps Germanique. Le célèbre Jean Bernoulli , Profeſſeur à Bâle , prétend dans le 4e vol. de ſes Œuvres , que l'*Analyſe des infiniment-petits eſt plus à lui qu'à M. de l'Hôpital* ; & il ſemble que , quand un Géomètre de ce mérite revendique hautement quelque portion

d'héritage dans l'empire de la Géométrie, on ne peut se défendre de la lui adjuger.

M. De Crouzas a fait un long Commentaire sur l'Analyse des infiniment-petits : entreprise assez inutile, & peut-être plus capable d'embarrasser un Lecteur attentif que de le soulager. Au lieu de remanier cette Analyse, il auroit fallu la completter en y ajoûtant ce qui lui manque, & en donnant de suite toute la Théorie du calcul intégral. Personne, jusqu'à M. De Bougainville, n'est entré dans cette carrière, ou plutôt personne ne l'a fournie dans toute son étendue. Le P. Reyneau de l'Oratoire, publia bien en 1708. un Traité élémentaire sur le calcul intégral : c'est ce qui compose la 3e Partie de son 8e Livre de l'Analyse démontrée ; mais cet Ouvrage ne comprend que les méthodes connues en ce temps-là ; & d'ail-

leurs il n'eſt pas exempt de fautes.

Pluſieurs Géomètres ont donné, dans leurs Livres, & dans les Recueil des Académies, un grand nombre d'excellens morceaux ſur le même calcul; mais ce ſont des richeſſes diſperſées, & par conſéquent comme perdues à l'égard des Elèves de la haute Géométrie; la plûpart d'entr'eux n'ont ni le temps ni l'induſtrie de fouiller dans tous ces tréſors Littéraires, & d'en ſéparer les piéces qui intéreſſent leur goût & leurs études. Depuis peu d'années, une célèbre Italienne, nommée Mlle Agneſi, a mis au jour des *Inſtitutions analytiques*, où la partie qui concerne le calcul intégral eſt traitée, dit-on, avec beaucoup d'ordre & de clarté; mais cela ne forme point un ouvrage complet; *& l'on peut encore regarder le Livre de M. le Marquis de l'Hôpital comme la pre-*

*miére moitié d'un grand tout, qui en attend une seconde.*

C'est M. De Bougainville lui-même qui s'explique ainsi dans la Préface courte, simple & bien écrite, qu'on voit à la tête de son Livre. Seul, & dans un âge où les autres n'en sont d'ordinaire qu'aux élémens de la Géométrie, il s'est trouvé en état, non-seulement de saisir toutes les méthodes du calcul intégral; mais de les rassembler en un corps d'ouvrage; d'y mettre l'ordre qu'exige l'enchaînement des matières; de répandre des jours sur une multitude de vérités confuses; de donner, en un mot, un Traité qui ne laisse presque plus rien à désirer en ce genre.

Ce Traité comprend deux parties. Dans la premiére, qui est celle dont nous rendons compte actuellement, l'Auteur donne les régles du calcul intégral des différentielles, qui n'ont, dans leur ex-

pression, qu'une seule variable avec des constantes quelconques.* Dans la seconde partie, qui paroîtra incessamment, M. De Bougainville expliquera les régles du calcul intégral des quantités ou des équations differentielles qui renferment deux, trois, ou en général plusieurs variables; il y embrassera aussi le calcul intégral des secondes, troisiémes &c. differen-

---

*On appelle quantités *variables* celles qui augmentent ou diminuent continuellement, & il est d'usage d'exprimer ces *quantités* par les dernieres lettres de l'Alphabet, *z*, *y*, *x*, *u*, &c. On appelle quantités *constantes* celles qui n'augmentent ni ne diminuent, qui demeurent toujours les mêmes tandis que les autres changent: on exprime ces quantités par les premières lettres de l'alphabet *a*, *b*, *c*, *d*, &c. A l'égard des *differences* on se sert de la lettre *d* pour les marquer; ainsi *dx* est la difference de la quantité *variable* *x*.

ces. * Et ſi le public paroît le deſirer, il eſt prêt d'ajoûter une 3e partie qui contiendroit l'application du calcul intégral aux plus beaux problêmes de Géométrie, d'Aſtronomie, de Méchanique & de Phyſique. Tout ceci prouve que l'Auteur a pris ſon ſujet bien en grand ; qu'il s'eſt rendu maître de tout ce calcul qui ſuppoſe tant de connoiſſances préliminaires. Pour lire ſeulement cet ouvrage, il faut ſçavoir la Géométrie, l'Algebre, le calcul différentiel : quelles études n'ont point été néceſſaires pour le compoſer !

Avant que d'entrer en matière,

---

* Les *ſecondes*, *troiſiémes* &c. différences, ſont divers ordres de différences qu'on imagine, & ſur leſquels on opere comme ſur les différences premières. Les différences ſecondes ſont aux différences premières, ce que celles-ci ſont aux quantités variables ; les différences troiſièmes ſont de même à l'égard des ſecondes, &c.

M. De Bougainville place une Introduction qui a pour objet deux choſes, la première de ſuppléer le calcul différentiel des quantités Logarithmiques & exponentielles : calcul qui manque au Traité de M. le Marquis de l'Hôpital ; la ſeconde, d'expoſer & démontrer quelques propoſitions ſur les ſinus, co-ſinus, tangentes, ſécantes, & ſur les imaginaires : le tout diſtribué en ſix Chapitres, où l'on remarque toute la clarté dont ces matières ſont ſuſceptibles.

Il ne faut pourtant pas s'attendre à ne point travailler avec l'Auteur. Quand il a donné quelques définitions, quelques notions élémentaires, il ſuppoſe qu'on eſt en état de le ſuivre, il entre dans la profondeur du calcul ; par exemple, après une explication fort nette de la nature des Logarithmes, il indique la manière de trouver le Logarithme au moins

approché d'un nombre quelconque qui ne ſe trouve pas dans la progreſſion Géométrique correſpondante. * Il fait appercevoir l'eſprit, l'art, l'utilité, les diverſes conſtructions des tables de Logarithmes ; il applique la Théorie générale de cette belle invention à la courbe Logarithmique, dont il démontre l'équation & les principales propriétés : tout ceci en cinq ou ſix pages, qui préparent tellement le calcul différentiel des Logarithmes, qu'une ſeule régle ſuffit pour le faire bien entendre.

C'eſt la même méthode dans tout le reſte de l'Introduction. Quel-

---

* En cet endroit du Volume (p. 6.) il s'eſt gliſſé une faute qui pourroit arrêter les Lecteurs : elle eſt corrigée à la tête du livre. C'eſt peut-être la ſeule qui ſe ſoit gliſſée dans cette édition, pour laquelle les Sieurs Guerin & Delatour méritent auſſi bien des éloges.

ques préliminaires applaniſſent les voies, & des détails fort précis achevent d'inſtruire le Lecteur. On remarque, ſur le calcul des quantités exponentielles, que M. De Bougainville recueille tout ce qu'en a écrit de mieux M. Jean Bernoulli, dans le premier volume de ſes Œuvres : en quelques endroits, notre Auteur ſe contente de le traduire ; ce qu'il ne fait pourtant point ſans répandre quelques nouveaux degrés de lumière ſur toute cette doctrine. Il en eſt à peu près de même d'un cas particulier où ſe rencontrent nos deux ſçavans Géomètres : c'eſt la réfutation d'une fauſſeté avancée par M. Stône dès la première page de ſon Livre (publié en 1730.) ſur le calcul différentiel & intégral. Il prétend qu'*on ne peut trouver les intégrales exprimées par des fractions & par des quantités ſourdes, qu'en faiſant diſparoître dans les unes leur*

*dénominateur complexe*, *& dans les autres leur ſigne radical : ce qui ſe fait par le moyen d'une ſérie infinie.* M. Bernoulli, faiſant l'examen de ce Livre en 1735, ne laiſſa point paſſer le faux principe qu'on vient de lire ; il montra que, ſans recourir à des ſéries infinies, les quantités dont parle cet Auteur, ſont intégrables : on peut voir la page 172 du 4e Vol. de l'illuſtre Profeſſeur de Bâle.

M. De Bougainville, dans ſa Préface, renouvelle la même accuſation contre Stône ; il traite ſa propoſition d'*évidemment fauſſe* : ce qu'il démontre par une raiſon plus développée que n'eſt celle de M. Bernoulli ; puis il ajoûte cette réflexion ſur l'abus des ſéries : » La » Théorie des ſuites eſt importan- » te, utile, néceſſaire même en » certains cas. Elle a précédé la dé- » couverte des nouveaux calculs, » qui ne peuvent s'en paſſer quel-

» quefois ; & c'eſt le ſupplément » le plus heureux que l'on ait trou- » vé à l'imperfection des métho- » des. Mais le calcul des ſuites ne » donnant que par approximation » les valeurs cherchées ; & d'ail- » leurs étant long, pénible, & » quelquefois fautif dans la prati- » que, il me ſemble qu'on ne doit » l'employer qu'avec beaucoup de » réſerve & de précaution. « Vers la fin de l'ouvrage, il ſe trouve un Chapitre entier qui explique le bon emploi des *ſéries*, c'eſt-à-dire leurs uſages légitimes pour trouver les diviſeurs approchés des quantités qu'on ne peut diviſer exactement ; pour obtenir par approximation les racines des quantités qui n'en ont point d'exactes ; pour réſoudre quelques problêmes du calcul intégral, &c.

C'eſt ce calcul qui forme la partie eſſentielle du Livre que nous analyſons. Les avantages de ce cal-

ul ſont bien connus ; ils conſiſtent
 faire découvrir les rectifications
les courbes, leurs quadratures ;
à nature des ſolides, formés par
a révolution des courbes autour
l'une ligne droite ; la meſure des
ſurfaces courbes de ces ſolides ;
es centres de peſanteur de ces
courbes, &c. Nous voulons dire
que, quand on a trouvé, par le
calcul différentiel, les élémens des
courbes, & qu'au moyen du calcul intégral on eſt parvenu à découvrir les intégrales de ces élémens ; alors on a la rectification des courbes, leur quadrature, la ſolidité des corps qui ſe forment par leur révolution, &c. d'où il eſt aiſé de conclure, ainſi que l'a remarqué le P. Reyneau, que la réſolution des principaux problêmes ſur les courbes, commence par le calcul différentiel, & ſe conſomme par le calcul intégral.

M. De Bougainville prend d'a-

bord ce calcul par ſes rapports les plus ſimples : il en donne la régle fondamentale avec une clarté dont tout le monde peut être juge : nous tranſcrivons ce morceau * à cauſe de la facilité de l'objet, & des expreſſions qui l'énoncent.

» Quand on a, *dit l'Auteur*, une » différentielle incompléxe qui n'a » qu'une changeante *x*, multipliée » ou diviſée par des conſtantes quel- » conques ; voici ce que l'on doit » pratiquer pour en avoir l'inté- » grale. Il faut 1°. effacer *dx* ; » 2°. augmenter d'une unité l'ex-

* Pour bien juger de la clarté & de la préciſion du morceau que nous tranſcrivons, il faudroit le comparer avec la manière dont d'autres Géomètres ont énoncé la même régle : nous pouvons du moins aſſurer qu'elle eſt moins bien dans l'Ouvrage du P. Reyneau : on peut conſulter la page 716 de ſon *Analyſe démontrée*.

» poſant

» posant de la changeante ; 3°. di-
» viser le tout ainsi préparé, par
» cet exposant augmenté de l'uni-
» té. Cette opération donnera
» l'intégrale cherchée. (Exemple)
» Je suppose qu'on ait à intégrer
» $ax^m\, dx$ ( $a$ est une constante
» quelconque, & $m$ est un ex-
» posant quelconque.) Suivant la
» régle précédente j'efface $dx$ ;
» j'augmente l'exposant $m$ d'une
» unité : ce qui donne $ax^{m+1}$ ;
» je divise par $m+1$, j'ai $\frac{ax^{m+1}}{m+1}$
» C'est l'intégrale cherchée. ( Dé-
» monstration. ) Je prends, sui-
» vant les régles du calcul diffé-
» rentiel, la différence de $\frac{ax^{m+1}}{m+1}$ ;
» cette différence est $\frac{(m+1).\, ax^{m+1-1}\, dx}{m+1} = ax^m dx$. Donc &c.
« Cela signifie que le cal-
cul différentiel est la preuve
du calcul intégral ; c'est-à-dire,
que, quand on a trouvé une

intégrale, & qu'en la différentiant, on retrouve la différentielle qui étoit en queſtion, il faut néceſſairement regarder l'intégrale comme bien trouvée, & l'opération comme bien faite.

Il nous ſeroit très-agréable de ſuivre M. De Bougainville dans tout le détail de ſon livre; c'eſt-à-dire, de mettre ſous les yeux du public les méthodes qu'il préſente pour l'intégration des différentielles plus compoſées; pour les transformations qui ſervent à intégrer ces différentielles; pour l'intégration des différentielles binomes & trinomes; des fractions rationelles, des différentielles qui ſe rapportent à la rectification de diverſes courbes; des différentielles qui renferment des logarithmes & des exponentielles; des différentielles affectées de pluſieurs ſignes d'intégration, &c. Chacune de ces matières & quel

ques autres non moins importantes, sont développées avec beaucoup de soin, d'intelligence & de dextérité. Mais que pourrions-nous dire qui répondît au mérite de l'Ouvrage ? Invitons plutôt nos Lecteurs à lire le rapport qui en a été fait à l'Académie Royale des Sciences : Rapport qu'on voit à la tête de ce Volume ; c'est une Analyse raisonnée du Traité de M. Bougainville, & l'éloge complet de ses travaux. » Cet Ou-
» vrage, *concluent les Académi-*
» *ciens-Commissaires*, nous paroît
» remplir le desir où étoient les
» Géomètres depuis long-temps
» d'avoir un Traité sur le calcul
» intégral, qui renfermât & expli-
» quât clairement tout ce qui a
» été fait sur cette matière, &
» qu'on ne pouvoit jusqu'ici se
» rendre familier, qu'en recher-
» chant avec beaucoup de peine
» différens morceaux épars dans

» un grand nombre d'Ouvrages ;
» & souvent même difficiles à
» entendre par le détail dans le-
» quel les Auteurs sont entrés.
» M. De Bougainville supplée à ce
» que ces Auteurs n'ont point fait,
» & joint à cet avantage celui de
» présenter dans un même corps, &
» sous un même point de vuë, tous
» les principes & toutes les mé-
» thodes du calcul intégral ; de
» faire sentir l'esprit & l'art de
» ces Méthodes, & de les détail-
» ler avec beaucoup d'ordre, d'in-
» telligence & de clarté. Nous ne
» doutons point que la seconde
» partie, à laquelle nous sçavons
» que l'Auteur travaille assiduë-
» ment, ne soit attendue avec beau-
» coup d'impatience par tous les
» Lecteurs de celle-ci qui nous
» paroît très-digne de l'approba-
» tion de l'Académie, &c.

## ARTICLE VII.

### *PLAN D'UNE GRAMMAIRE Hébraïque* ( en François ) *raisonnée & comparée avec ses Dialectes l'Arabe & le Syriaque.* *

CEux qui cultivent la Langue sainte, desirent depuis long-temps une nouvelle Méthode Hébraïque moins imparfaite que celles qui ont paru jusqu'ici. Ils se plaignent, presque tout d'une voix, qu'il n'y en a aucune de complette, quoique la plûpart soient très-longues ;

* Ce Plan est du R. P. Olivier, Prêtre de l'Oratoire, qui nous donna, au mois de Mai dernier, une *lettre* sçavante & bien écrite *sur l'utilité de la Langue Hébraïque par rapport aux Belles-Lettres.*

aucune qui ſoit aiſée, quoique l'Hébreu réduit à ſes juſtes principes ſoit de toutes les Langues la plus facile ; aucune qui ſoit méthodique, quoique la Langue Hébraïque ſoit, en un ſens, la ſimplicité & la clarté même. S'il y a une eſpèce de témérité à promettre au public de remplir enfin entièrement ſes vœux, il n'y en a pas, du moins, à l'aſſurer qu'on fait ſon poſſible pour y réuſſir. Pour cet effet, voici ce qu'on s'eſt propoſé.

1° De traiter en François tout ce qui concerne la Langue Hébraïque avec le même ordre, & avec la même clarté que l'ont pratiqué de ſçavans hommes à l'égard des Langues Grecque, Latine, &c.

2° D'éviter les défauts les plus conſidérables qu'on a reprochés juſqu'ici à la plûpart des Grammaires Hébraïques, où l'on ne trouve ordinairement, ni clarté,

ni méthode, ni raiſons d'analogie.

3° De joindre par-tout la critique & le raiſonnement aux régles & aux préceptes, afin que l'eſprit ſoit plus ſatisfait & la mémoire moins ſurchargée.

La façon dont on a cru devoir s'y prendre pour exécuter ce plan, a été de remonter à l'origine des choſes, & d'examiner l'Hébreu principalement à ſa ſource.

En conſéquence, comme la Langue Hébraïque a ſes plus intimes rapports avec les principales Langues Orientales, telles que l'Arabe & le Syriaque, & que les Sçavans conviennent qu'on ne peut entendre parfaitement l'Hébreu ſans la connoiſſance de ces Langues, qui en ſont comme les dialectes, on a joint une Grammaire Arabe & une Syriaque à la Grammaire Hébraïque. Ainſi, c'eſt une Grammaire qui en comprend trois; ou,

ſi l'on veut, c'eſt une Grammaire Hébraïque complette ou preſque complette, un arbre avec ſes branches, un corps avec ſes membres.

Pour éviter la confuſion, on a rangé l'Hébreu, l'Arabe & le Syriaque, ſur trois colonnes dans la même page, l'Hébreu au milieu; & on s'eſt ſervi, autant qu'il a été poſſible, des mêmes exemples qu'on a mis en parallèle, afin qu'on vît plus ſenſiblement le rapport des trois Langues, ou plutôt de l'Hébreu avec ſes dialectes.

En faveur de ceux qui croiroient n'avoir pas aſſez de temps, de mémoire ou de patience pour étudier à la fois les trois Langues, on a dreſſé la Grammaire Hébraïque, de façon qu'on peut l'apprendre aiſément ſeule & indépendamment des autres. Il en eſt de même des Grammaires Syriaque & Arabe, où l'on a auſſi fait en ſorte de

mettre tout l'ordre & toute la clarté poſſible. On a encore tâché de dreſſer la Grammaire Hébraïque, de façon qu'on puiſſe lire & entendre aiſément l'Hébreu, ſoit avec les points, ſoit ſans points, & de pratiquer auſſi la même choſe à l'égard de l'Arabe & du Syriaque, en ſe conformant cependant en tout à la façon d'écrire la plus générale & la plus autentique.

On a cru devoir partager tout l'Ouvrage en 3 vol. *in*-4°. en ſorte que le premier comprenne les Avertiſſemens, les Préfaces & les Diſſertations. Le ſecond, les Déclinaiſons des Noms, des Pronoms, & les Conjugaiſons des Verbes. Le troiſiéme, les Syntaxes des trois Langues.

Les matiéres qu'on eſſaie de traiter avec plus de ſoin dans les différentes Préfaces ſont celles-ci.

1° L'antiquité de la Langue Hébraïque.

2° Son utilité.

3° Sa beauté & sa facilité.

A l'égard de l'utilité, on tâche de faire voir qu'elle est non-seulement utile à un Théologien, pour bien entendre l'Ecriture, mais qu'elle n'est guères moins utile à un homme de Lettres pour sçavoir l'origine des peuples, des langues, des arts, des sciences, des coûtumes, de la fable, de l'idolâtrie même, & généralement de tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéressant dans l'Antiquité.

A l'égard de l'antiquité, on examine si c'est la langue la plus ancienne qu'on connoisse, si elle l'est plus que l'Arabe, que le Syriaque, que le Chinois même, &c. On tâche en même temps de remonter à l'origine de l'Ecriture, & de prouver que les caractères Hébreux primitifs, (autrement Samaritains) sont de tous les caractères

connus les plus anciens. On tâche pareillement de remonter à l'origine des points Hébreux, d'en fixer les différentes époques, & d'en développer ensuite l'analogie & le méchanisme.

On essaie après cela de rappeller la vraie & ancienne prononciation de l'Hébreu, & d'en faire voir l'utilité. On parle aussi de la prononciation des Juifs modernes & de celle de quelques nouveaux Hébraïsans qui lisent sans points, à la tête desquels on met communément M. Masclef ; & l'on traite de la meilleure façon d'apprendre l'Hébreu, sans points ou avec des points.

A l'égard de la beauté de la Langue Hébraïque, on fait voir que réduite à ses justes principes, c'est la plus simple dans la diction, *la* plus douce dans la prononciation, la plus courte & la plus vive dans l'expression, la plus riche & la

plus ſublime dans les images & dans les comparaiſons.

On fait voir enſuite qu'on peut l'apprendre, comme on apprend toute autre langue, ſans ſçavoir même ni Latin, ni Grec, & l'on va juſqu'à exhorter les perſonnes de tout ſexe & de tout rang à apprendre la Langue ſainte, comme la plus utile de toutes, la plus facile en un ſens & la plus agréable.

Enfin on indique les meilleures ſources où l'on peut puiſer la connoiſſance de l'Hébreu, c'eſt-à-dire, les meilleurs Mss. & les meilleures Editions, ſans oublier le fameux Pentateuque Samaritain, dont on donne une idée ; ainſi que des ſecours qu'on en peut tirer à l'aide d'une ſage Critique. On finit par établir l'autenticité & la ſincérité du Texte Hébreu.

Dans les Préfaces des Grammaires Arabe & Syriaque, on s'attache à faire voir l'utilité qui

résulte de ces langues par rapport à la connoiſſance même de l'Hébreu, à l'intelligence de l'Ecriture, de la Théologie, à la connoiſſance de l'hiſtoire, des arts, des ſciences, &c. On traite auſſi des points Arabes & Syriaques, de leur origine, de leur analogie, de leur méchanique, du rapport plus ou moins grand qu'ils ont avec le fond même de la Grammaire & avec les points Hébreux.

On parle auſſi des révolutions arrivées à ces deux langues, à l'Arabe ſur-tout, & on examine quelles ſont les meilleures ſources pour la connoiſſance de l'Arabe & du Syriaque : ce qui donne occaſion de parler des meilleurs Ecrivains en ces deux langues, & qu'on peut lire avec le plus de fruit & d'agrément. On tâche auſſi de faire voir ſenſiblement comment ces langues ſont nées de l'Hébreu, & on finit par donner une

Idée de la Poësie des Hébreux & des Arabes.

On donne à la fin une Traduction complette en François du fameux Livre d'Elias-Levita, intulé *Masoreth-Hammasoreth*, écrit en Hébreu de Rabbin ; cet Ouvrage étant le plus propre à développer en un sens le Méchanisme de la Langue Hébraïque, ainsi que des points Hébreux dont Elias-Levita paroît avoir seul entrevu l'origine & l'analogie.

ARTICLE VIII.

*HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Regiſtres de cette Académie depuis l'année M. DCC. XLIV. juſques & compris l'année M. DCC. XLVI. Tome XVIII.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, M. DCC. LIII. *Suite de l'Article CXXXVI. au mois de Novembre 1754.*

IL y a, dans ce volume de l'Académie, ſix Mémoires qui occupent près de trois cents pages. Le premier eſt la ſuite de deux longues Diſſertations, compoſées par M. De la Barre, *pour ſervir à l'Hiſtoire de la Religion des Grecs.* On a ces deux Diſſertations dans

le XVI. Tome de l'Académie, & nous croyons en avoir rendu un compte aſſez exact au mois de Juillet 1752.

L'objet de l'Auteur, en général, eſt de chercher l'ancienne Religion des Grecs dans Héſiode & dans Homère ; dans Héſiode ſurtout : ce qui l'engage d'abord à prouver qu'Héſiode eſt l'Auteur de la Théogonie, & qu'il n'y a nulle raiſon de croire que des Ecrivains plus anciens qu'Homère & qu'Héſiode ayent parlé de la Religion de la Grèce autrement qu'eux. Ces deux Articles ſont très-développés dans la premiére Diſſertation de l'Académicien. Il paſſe enſuite à l'examen des divers ſyſtêmes, par leſquels on a tâché d'expliquer les anciennes fables. Il réfute ces ſyſtêmes, ſur-tout l'opinion qui regarde les Dieux du Paganiſme, comme ayant été originairement des hommes : c'eſt

le ſujet de la ſeconde Diſſertation ; & tout ceci ne forme encore, pour ainſi dire, que le prélude, que les préliminaires de la queſtion principale. Il s'agit, pour cette queſtion, d'expliquer toute la Théogonie d'Héſiode : entrepriſe qui auroit pû faire naître une longue ſuite de Mémoires, mais la mort a interrompu les travaux de l'Auteur, & nous n'avons que le commencement de l'Ouvrage, dans ce XVIII. Tome de l'Académie.

M. De la Barre ne laiſſe pas d'y développer tout le plan d'Héſiode. Selon l'Académicien, ce Poëte parle, dans ſa Théogonie, des trois Religions ſucceſſives des Grecs ; de la premiére & de la plus ancienne qui rendoit des hommages au ciel, à la terre & à leurs enfans ; de la ſeconde, qui mettoit Saturne à la tête de tous les Dieux ; de la troiſiéme, qui regardoit Jupiter comme le vainqueur

& le successeur de Saturne. Dans le premier état, la Religion put conserver des traces de la tradition primitive, fondée sur les Livres saints : dans le second état, les Grecs perdirent de vuë, en quelque sorte, le suprême Auteur de tout; ils adorerent le Soleil, la Lune, les Planettes, &c. dans le troisiéme, ils s'égarerent encore plus, recevant, avec le culte de Jupiter, celui d'une multitude de Divinités étrangères. Ainsi l'Idolatrie alla par degrés ; & l'on prétend, encore une fois, qu'Hésiode insinue tout cela. C'est à découvrir les nuances de cette doctrine, que M. De la Barre s'applique : travail long, & difficile. Ce seroit bien autre chose si l'Auteur avoit assez vécu pour discuter chacune des générations de la Théogonie ; & remarquons que la plûpart des belles images répandües dans ce Poëme, sont en pure perte pour un Ouvra-

ge tel que celui-ci. Dans Héfiode,
» les Mufes fçavent les chofes paf-
» fées, préfentes & futures ; les
» Graces affifes auprès d'elles chan-
» tent les loix & les mœurs des
» Immortels ; Apollon donne des
» Muficiens à la terre, & Jupiter
» lui donne des Rois ; les Parques
» diftribuent le bien & le mal aux
» hommes ; le Styx engendre la
» Victoire & la Force, compagnes
» inféparables du trône de Jupi-
» ter ; la nuit & le jour occupent
» fucceffivement la terre ; toujours
» ils fe pourfuivent, jamais ils ne
» fe rencontrent ; le fommeil & la
» mort, enfans de la nuit, ne re-
» çoivent point les rayons du foleil.
» Le premier eft agréable aux
» mortels, il répand fa douceur
» par-tout ; l'autre a un cœur de
» fer, une ame de bronze, il dom-
» pte tout ce qu'il faifit, &c.« Tou-
tes ces grandes idées font comme
étrangéres au deffein de M. De

la Barre ; il eſt obligé de s'attacher aux Généalogies, c'eſt-à-dire aux extravagances d'Héſiode : mais au milieu de ces folies, il démêle les divers états de l'ancien culte des Grecs ; matière peu débrouillée juſqu'ici, & toute propre à faire connoître la grande érudition de l'Académicien.

Nous ne devons pas omettre un morceau de conſéquence. *Les anciens Grecs furent-ils, à proprement parler, des Athées?* C'eſt la queſtion que l'Auteur ſe propoſe, & il l'étend aux Philoſophes de la même nation : „ On „ ſçait, *dit M. De la Barre*, que „ pluſieurs Sçavans n'ont pas fait „ difficulté de les mettre au nom- „ bre des Athées ; & j'avoue d'a- „ bord que, dans ce qu'ils en ont „ dit, il y a des conſidérations ca- „ pables de faire impreſſion, tant „ qu'elles ne ſont point approfon- „ dies ; mais après tout il me ſem-

„ ble qu'il n'eſt pas auſſi mal-aiſé
„ qu'on l'a cru, de juſtifier ces An-
„ ciens du reproche d'Athéiſme,
„ & de faire voir qu'ils étoient
„ bien éloignés de penſer comme
„ Spinoſa, auquel on les a com-
„ parés. " La ſuite eſt une diſcuſ-
ſion des ſentimens de Thalès, d'Anaxagore, de Pythagore : diſcuſſion qui fait voir que ces Philoſophes reconnurent un Dieu ſuprême & intelligent. La queſtion n'eſt pas traitée ici en plein ; ce n'eſt qu'une digreſſion : mais on ſçaura toujours gré à l'Académicien de ſes obſervations & de ſon zèle à venger l'antiquité ſur un point de cette importance.

Le ſecond Mémoire a pour Auteur M. De Bougainville, aujourd'hui Secrétaire perpétuel de l'Académie. Il y examine trois *queſtions concernant les Miniſtres des Dieux à Athènes.*

Premiére queſtion. *La dignité*

*Sacerdotale étoit-elle incompatible avec des fonctions d'un autre genre ?* M. De Bougainville distingue les professions utiles, des charges honorables ; & il croit que les Ministres des Dieux à Athènes étoient exclus des premiéres ; mais qu'ils pouvoient posséder les secondes, celles même d'Archonte & de Général d'Armée.

Seconde question. *Les Prêtres avoient-ils des revenus attachés à leurs places ; & l'administration de ceux des Temples leur étoit-elle confiée ?* Cette question a deux parties, & sur la premiére, l'Auteur prend l'affirmative. Il y avoit des revenus attachés aux fonctions des Prêtres : revenus qui n'étoient néanmoins qu'*un honoraire proportionné à l'importance des emplois. Il est à présumer que cet honoraire se prélevoit sur les revenus des Temples*, c'est-à-dire sur le produit des terres consacrées

aux Divinités ; ſur les amendes auxquelles on condamnoit les particuliers ; ſur les donations faites aux Temples, &c. Mais pour le ſecond membre de la queſtion, M. De Bougainville le traite bien différemment du premier ; il nie abſolument que l'adminiſtration des biens ſacrés fût confiée aux Prêtres ; qu'ils en fuſſent même les dépoſitaires & les gardiens.

Troiſième queſtion. *Les Miniſtres des Dieux formoient-ils dans l'Etat un corps particulier diſtingué des autres corps, ayant un Tribunal & une Juriſdiction ſur les choſes qui intéreſſoient le culte des Dieux?* La réponſe à cette queſtion eſt totalement négative. *A Rome les Prêtres formoient un corps diſtingué qui avoit à ſa tête un ſouverain Pontife ; & cette dignité donnoit à celui qui la poſſedoit, un pouvoir preſque ſans bornes.* A Athènes & dans le reſte de la

Gréce, les Miniſtres des Dieux ne compoſoient point un ordre diſtinct & ſéparé des autres ordres de l'Etat ; ils ne prononçoient point non plus ſur les matières de Religion. Ces matières étoient jugées ſouverainement par les Héliaſtes ou par le peuple ; dans les cas qui intéreſſoient les myſtères d'Eleuſis, par le Sénat ; dans les objets de légère conſéquence, par les Eumolpides. Tout ceci eſt diſcuté ſçavamment par M. De Bougainville qui répand d'ailleurs beaucoup de grace & d'élégance dans tout ſon Mémoire *. Nous oſons néan-

* M. De B. mérite auſſi des éloges diſtingués pour ſon attention à bien citer. Nous avons vérifié la plûpart de ſes citations qui ſe ſont trouvées très-juſtes. Il diſcute, vers la fin de ſon Mémoire, une objection qu'on lui avoit faite touchant le droit des Eumolpides, à l'égard des cauſes de Religion. Ce qu'il dit ſur ce ſujet, eſt très-bien : Il auroit

moins

ur ce qu'on nous dit ici que
niſtres des Dieux étoient
des profeſſions utiles & lu-
; ; mais qu'ils pouvoient
r les emplois honorables,
miéres dignités de l'Etat;
emandons ſi le Sacerdoce ſe
it réuni ſur la tête des Ma-
, des Généraux d'Armée,
ontes, c'étoit un empêche-
our percevoir les revenus
à ces grandes charges.
ige de l'Aréopage, par
, ſe trouvât Prêtre des
toit-il, par cette raiſon,
émolumens de l...

le Sacerdoce compatible avec des profeſſions *utiles* & *honorables* en même temps. Diroit-on que les Juges n'avoient point d'appointemens à Athènes ? cette opinion ſeroit auſſi difficile à prouver que facile à réfuter. Ne lit-on pas, dans le Scholiaſte ſur les Gueſpes d'Ariſtophane (verſ. 693) que le Queſteur public appellé *Colacrète* payoit les appointemens ou les honoraires des Juges ? Concluons : Quand M. De Bougainville nous dit que le Sacerdoce *étoit incompatible avec les profeſſions utiles & lucratives* ; il entend peut-être les profeſſions méchaniques, celles par exemple, de Laboureur & d'Artiſan. Si c'étoit ſa penſée, elle ſeroit toute conforme au témoignage d'Ariſtote liv. 6. des Politiques.

2° On aſſure, dans ce Mémoire, que l'adminiſtration & la garde des biens ſacrés n'étoit point con-

fiée aux Miniſtres des Dieux : ſur quoi nous faiſons une obſervation très-ſimple : ce *Colacrète* dont nous venons de parler, étoit en même temps garde du Tréſor public & garde du Tréſor des Dieux. Or il paroît évidemment, par le Scholiaſte ſur les Gueſpes, & par la note de Florent Chrétien ſur la même Comédie, que ce *Colacrète* étoit un Prêtre. Son nom même marque cette qualité, puiſqu'il eſt composé de deux mots qui joints enſemble ſignifient le droit de vivre du reſte des victimes. Il s'enſuivroit de cette obſervation, ſi elle étoit fondée, que non-ſeulement la garde des biens ſacrés n'eût pas été interdite aux Prêtres, mais que les Prêtres auroient même joint la garde des revenus publics à celle des tréſors conſacrés aux Dieux. Si nous ne parlons ici que de la garde de ces biens tant ſacrés que profanes, ce

n'eſt pas qu'on ne doive y comprendre auſſi leur adminiſtration ; puiſque le *Colacrète*, ainſi qu'on l'a vû plus haut, payoit les appointemens des Juges : raiſon naturelle de croire qu'il faiſoit la même choſe à l'égard des Prêtres.

3° On prétend que les Miniſtres de la Religion Grecque n'avoient aucune ſorte de juriſdiction ſur les choſes qui concernoient le culte des Dieux. Ceci demande quelque modification, ſuppoſé qu'on regarde l'ouvrage de Platon ſur les Loix, comme pouvant faire foi en matière de faits hiſtoriques ; & il ſemble que M. De Bougainville l'enviſage ſous ce point de vuë, puiſqu'il ſe ſert du ſixiéme livre des Loix pour prouver que *les revenus, ſoit en nature, ſoit en argent, ſe recueilloient avec ſoin, & ſe conſervoient pour les uſages ſacrés*. Or Platon, dans ſon douziéme livre, dit que, quand il eſt

question des Etrangers qui viennent voir les Fêtes d'Athènes, & y prendre les leçons des Muses, les Prêtres doivent avoir soin d'eux, & juger les procès qui pourroient naître entre eux ou avec les citoyens, pourvû que l'objet de la contestation n'allât pas au-delà de 500 dragmes. On ne peut douter que ces Etrangers ne fussent regardés comme étant sous la protection des Dieux, puisqu'on les logeoit près des Temples, & que les Prêtres étoient chargés de toute leur conduite : par cette raison, leurs causes étoient du nombre de celles qu'on estimoit sacrées ; & voilà les Prêtres qui en connoissent jusqu'à la concurrence de 500 drachmes. Encore une fois, si Platon ne fait pas là un simple projet, s'il ne se borne pas à dresser un plan de gouvernement, il faudra reconnoître que les Prêtres de la Grèce n'étoient pas privés de

toute jurisdiction sur les choses qui intéressoient le culte des Dieux.

Le troisiéme Mémoire a pour titre, *Observations générales sur l'étude de la Philosophie Ancienne* ; & l'Auteur est M. Fréret. Croiroit-on que cet Académicien a voulu prendre la défense des Anciens considérés comme Philosophes, à-peu-près comme les Littérateurs du dernier siécle se firent les Apologistes des Anciens regardés comme Poëtes & comme Orateurs ? Il faut pourtant exclure du projet de M. F. l'admiration outrée & l'enthousiasme. Les anciens Philosophes n'inspirent point ces sentimens ; ils ne parlent point autant à l'imagination de leurs partisans, que les Poëtes & les Orateurs de Rome & d'Athènes intéressoient celle de leurs Disciples modernes.

L'Auteur du Mémoire convient

... la méthode des habiles
ens qui brillerent dans les diver-
s écoles nous eſt preſque incon-
ue ; que les détails de leurs dé-
uvertes ſont répandus çà & là ;
probablement mal rendus par
s Auteurs qui en parlent. » Les
yſtêmes de ces Philoſophes,
*joûte-t-il*, ſont, pour nous, com-
ne ces ſtatues antiques dont il
e reſte que des fragmens, &
ont nous ne pouvons former un
out, ſans reſtituer les parties
ui nous manquent. Nous de-
ons, je crois, la même juſtice
x anciens Philoſophes qu'aux
ciens Sculpteurs ; il faut

» tout qui n'étoit pas m
» trueux. «

Du reste on voit, dans tou
cours de ce Mémoire, les systê
d'aujourd'hui remonter à deu
trois mille ans d'antiquité ; on
les germes de nos brillantes
pothéses semés dans les ouvr
des Anciens ; quelquefois m
les plus profonds mystères d
Physique & de l'Astronomie
voilés dans des temps & par
gens que nous n'honorons pa
notre estime. Il faudroit joi
la lecture de cette Dissertation
celle d'un autre livre donné, i
plus de vingt ans, sous le
d'*Origine ancienne de la Phys*
*nouvelle*. On en concluroit
les siécles qui cueillirent les f
de la Poësie & de l'Eloquence
furent pas dénués des fruits
vraie Philosophie.

Le quatriéme Mémoire c
prend des *Observations Histori*

... par M. l'Abbé Belley. Il y a bien des curiosités antiques dans ce morceau, & des réflexions bien touchantes sur l'état actuel d'une ville qui fut la capitale de Crésus; &, depuis le Christianisme, une des sept Eglises fondées par l'Apôtre S. Jean. Sardes est aujourd'hui totalement déserte; l n'y reste aucun habitant ni Chréien ni Turc; les édifices y toment en ruines. On y voit pourtant ncore de grandes colonnes entiés & sur pied, d'autres renversées brisées, les ruines d'un Palais, l'Eglise Métropolitaine, & du hâteau décrit par Hérod...

mie on a un Mémoire de M. Melot *sur les révolutions du commerce des Isles Britanniques depuis son commencement jusqu'à l'expédition de Jules-César.* (Nous en avons rendu compte au mois de Juillet 1752.) L'Auteur y prétend qu'avant Jules-César, on ne trouve que les Phéniciens, les Carthaginois & les Gaulois qui ayent fait le commerce des Isles Britanniques; mais comme quelques Ecrivains Anglois croient trouver dans leur Isle des traces du commerce des Grecs, M. Melot examine cette opinion dans un second Mémoire qui est le cinquiéme des six, que contient ce XVIII. vol. de l'Académie. Après avoir proposé les raisons des Anglois, l'Académicien fait voir qu'elles sont très-insuffisantes, & il conclut qu'*on ne trouve, dans l'Antiquité, ni témoignage précis, ni même aucunes traces du commerce des Grecs aux*

*Isles Britanniques avant l'expédition de Jules-César.* Cette dissertation joint le mérite de la clarté à celui de la précision.

Le sixiéme & dernier Mémoire comprend près de 120 pages, c'est-à-dire qu'il a lui seul presqu'autant d'étenduë que tous les autres ensemble. On y voit les six derniers articles du grand Traité de M. Freret *sur la Chronologie Chinoise*, [redacted]

ARTICLE IX.

# NOUVELLES LITTERAIRES

## *FRANCE.*

### DE BORDEAUX.

L'ACADEMIE de Bordeaux di-
tribue toutes les années
Prix de Physique, fondé par M.
Duc De la Force. C'est une m-
daille d'or de la valeur de t
cents livres.

Le Prix de l'année 1752, *su*
*cause qui corrompt les Epis*
*Bled*, avoit été réservé, & a
adjugé cette année 1754 à la
sertation qui a pour Devise,

*Vertitur in cariem viridi su*
*cortice succus;*

dont l'Auteur est M. Tillet,

[redacted]



recteur de la Monnoie de Troyes.

Le ſujet propoſé pour cette année 1754, étoit de déterminer *Les meilleurs principes de la Taille de la Vigne, par rapport à la différence des eſpèces de Vignes & à la diverſité des terroirs.* Le prix a été réſervé, & l'Académie propoſe de nouveau le même ſujet pour l'année 1757.

Elle propoſe pour l'année 1756; *La meilleure manière de faire les*

[redacted]

demande qu'elles ſoient écrit
caractères bien liſibles.

Au bas des Diſſertations ,
aura une Sentence , & l'A
mettra dans un billet ſéparé &
cheté , la même Sentence ,
ſon nom , ſon adreſſe & ſes
lités.

*Les Paquets ſeront affra
de Port , & adreſſés à la V
de* P. Brun , *Imprimeur Ag
de ladite Académie , ruë
Jâmes.*

A Bordeaux , ce 25 Août 1

DE DIJON.

La préſence de S. A. S. M
Prince de Condé, dans cette
a inſpiré les ſentimens d'une
vive, très-juſte & très-gén
allégreſſe. Au Collége des J
tes on a fait exécuter en décl
tion & en chants une Paſt
Héroïque ayant pour titre, *le
Daphnis chef des Bergers d'*

l'emblême de Télémaque ... peint lo
Prince, objet de la Fête.

Comme autrefois, pour le bonheu
d'Ithaque,
Voulant que de mes propres main
Fût élevé le jeune Télémaque,
J'empruntai dès dehors humains;
Ainsi j'ai de Daphnis guidé le premier
âge,
Voilant à vos yeux mes bontés
Sous l'air & les traits empruntés
D'un Mortel vertueux & sage.
ais lui servant moi-même & de guide
& d'appui,
parlois par sa bouche ...

Dans le cœur, génereux & nobles senti-
mens
Dans l'esprit, agrément, solidité, justesse:
De ses sages leçons tel étoit l'heureux fruit.
Mais lui-même il étoit divinement
instruit.

Daphnis enfin est mon ouvrage:
Jusques dans ses jeux même, & dans les
premiers Arts
Qui préparent dès le jeune âge
Aux glorieux travaux de Mars;
Ce qu'il faisoit briller de graces, de
décence,
De facilité, d'élégance,
Il l'empruntoit de mes regards.

On distribue, dans cette ville & à Auxerre, deux vol. *in*-4°. intitulés, *Recueil de Mémoires, ou Collection de Pièces Académiques concernant la Médecine, l'Anatomie & la Chirurgie, la Chymie, la Physique expérimentale, la Botanique & l'Histoire Naturelle tirées des meilleures sources.* Il

..., ne con...
...ent que des Pièces copiées
d'après les Mémoires de l'Acadé-
mie des Sciences ; & quand on
aura épuisé cette source, on pas-
sera aux Collections des autres
Compagnies, aux Journaux &c. Il
faut reconnoître qu'un tel Ouvrage
sera utile à tous ceux qui n'ont ni
les Mémoires des Académies ni
les suites des Ouvrages périodiques.
On doit l'idée de l'entreprise à *feu*
*M. Berryat Docteur en Médecine*,
*Correspondant de l'Académie des*
*Sciences de Paris & Membre de la*
*Société des Sciences & Belles-Let-*
*tres d'Auxerre*. Ces deux premiers
volumes se trouv...

de cette ville publie un assez long *Prospectus* pour la disposition des sujets de prix qu'elle propose : qu'il nous soit permis de l'abréger.

1° Pour l'année 1757, l'Académie propose encore *la Théorie de l'ouïe* ; & le Prix sera triple, parce qu'il a déja été réservé deux fois.

2° Pour l'année 1756, le Prix sera double sur ce sujet déja proposé : *Déterminer la direction & la forme la plus avantageuse d'une digue, pour qu'elle résiste avec tout l'avantage possible à l'effort des eaux, en ayant égard aux diverses manières dont elles tendent à la détruire.* L'Académie, dans ce Programme, n'a pas moins en vuë les digues destinées à élever les eaux ou à changer leur direction, que celles qui ont pour objet de défendre les bords de la Mer ou ceux des Riviéres.

3° Pour l'année 1755, le prix

...ge (en-
...ant par ce mot le Royaume
...t cette ville étoit la Capitale)
...s *les Rois Visigots ; & quelles*
*...ient les Loix & les Mœurs de*
*...te ville sous le gouvernement de*
*... Princes.*

On composera en Latin ou en
...nçois, & l'on enverra une
...ie bien lisible & franche de port
...I. l'Abbé De Sapte, Secrétaire
...pétuel de l'Académie. Les ou-
...es ne seront reçus que juf-
...u dernier Janvier des années
... le Prix desquelles ils auront
...composés.

...ns l'Assemblée du 25 d'A...
...

*fait voir les honneurs qu'on a rendus de tout temps à la Médecine*, par M. De Bousquet Conseiller au Parlement de la même ville; *& l'éloge de feu M. De Rabaudy*, par M. Le Franc premier Président de la Cour des Aydes de Montauban.

## De Montauban.

L'Académie de cette ville avoit proposé pour sujet du Prix d'Eloquence, *si l'on peut dire des Académies ce que l'Esprit saint a dit des Sages, que leur grand nombre tourne au profit de la Société.* Ce sujet est difficile. Pour le bien traiter, il faudroit un esprit aussi tranquille qu'éclairé; une ame aussi impartiale que déterminée à dire la vérité. Quand on parle aujourd'hui des Académies très-multipliées dans le Royaume, il n'est point rare de trouver des hommes extrêmes qui blâment ou qui

...emblées, ils s'écrient ...ment
...t est perdu. Quand on fait part
... mêmes Nouvelles aux seconds,
... en triomphent comme d'au-
... de victoires remportées sur la
...barie. Les uns demandent quel
... tant d'Académies ont procuré
... Lettres & aux Mœurs ? Les
...s croient que ces établissemens
...té des sources de lumières &
...rtus pour toutes les villes où
...t été faits. Encore une fois
... des extrémités. L'Académie
...ontauban a voulu qu'on dé-
... la question d'une manière
...uchât le point indivisible de
...é. Le R. P. D. P...

qu'on vient de publier à Montauban, il a cru devoir montrer les désavantages & les avantages des Académies multipliées ; c'est-à-dire qu'il a fait en quelque sorte la fonction de Rapporteur en cette cause. Resteroit présentement à nous dire de quel côté penche la balance, & si, tout combiné, tout compensé, le grand nombre des Académies tourne au profit de la Société. L'Auteur ne nous instruit pas assez sur ce point : ce qui n'empêche pas que son ouvrage ne soit agréable, & qu'on ne s'en occupe avec plaisir. Il est trop court pour une matière de cette considération ; il n'est ni assez fort, ni assez pathétique pour mériter le titre de Pièce d'Eloquence. Mais il s'y trouve des choses très-bien dites ; celle-ci entr'autres : „ Que les Compagnies „ Littéraires consacrent donc une „ partie de leur temps à la défense „ de la Vertu & de la Religion.

nnes, & plus les défenseurs d'Académ du culte de Dieu se multiplieroient. Sophismes, paradoxes, vaines objections, tout disparoîtroit en leur présence. Si la vérité perd à n'être pas soûtenue par les Sçavans, elle est toujours victorieuse quand la science la guide & la défend. Enfin l'on ne diroit plus que la Religion Chrétienne est opposée à la perfection des talens. Ce paradoxe impie ne serviroit qu'à dégrader l'Auteur qui l'a soûtenu. «

DE PARIS.

rix propos...

*L'Amputation étant absolument nécessaire dans les Playes compliquées de fracas des Os, & principalement celles qui sont faites par Armes à feu; déterminer les cas où il faut faire l'Opération sur le champ, & ceux où il convient de la différer, & en donner les raisons.*

Quoique cette proposition soit aussi clairement énoncée qu'il est possible, elle semble n'avoir pas été entendue par ceux qui ont composé pour le Prix; les uns ayant disserté sur les Playes d'Armes à feu, les autres sur la nécessité de l'Amputation dans quelques-unes de ces Playes, & le plus petit nombre n'ayant traité que très-superficiellement le point essentiel de la question: *En quels cas faut-il faire cette Amputation sur le champ, en quels cas faut-il la différer?*

On peut assurer que ce sujet est de

... différence des Playes ... égard
pèce des accidens, à la nature de la
partie offensée, même au lieu où
le Blessé se trouve, comme sur le
champ de Bataille, pouvant ou ne
pouvant pas être transporté, des-
tiné à l'être près ou loin, plus ou
moins commodément, &c. Quoi-
qu'il semble qu'un Chirurgien
d'Armée en doive sçavoir sur cela
plus qu'un autre, il est pourtant
permi de dire qu'une bonne Théorie
& une saine Logique contribue-
ront essentiellement à établir les
règles que l'on demande; les exem-
ples ne feront qu'en donner la
preuve par le bon ou ...

que le même sujet seroit proposé pour l'année 1756.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, fondée par Monsieur de *Lapeyronie* ; & il sera double pour cette année, c'est-à-dire, que celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Ouvrage sur la Question proposée, aura deux Médailles, chacune de la valeur de cinq cents livres ; ou une Médaille & la valeur de l'autre, au choix de l'Auteur.

Ceux qui envoyeront des Mémoires, sont priés de les écrire en François, ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Ceux qui ont déja composé pourront faire à leurs Mémoires tels changemens qu'ils voudront, & les renvoyeront écrits de nouveau.

Ils mettront à leurs Mémoires

...que sera
...uverte d'un papier collé, ou
...cheté, qui ne sera levé qu'en cas
...ue la Pièce ait remporté le Prix.
Ils adresseront leurs Ouvrages,
...ancs de port, à M. Morand, Se-
...étaire perpétuel de l'Académie
...oyale de Chirurgie, à Paris; ou
... lui feront remettre entre les
...ains.
Toutes personnes de quelque
...lité & pays qu'elles soient,
...rront aspirer au Prix; on n'ex-
...e que les Membres de l'Aca-
...ie.
...e Prix sera délivré à l'Auteur
...ie qui se fera connoître, ou
...orteur d'une ...

bre 1755, inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1756, qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Piéce qui aura remporté le Prix.

On donne le commencement d'une Histoire de France. Les deux premiers volumes (*in*-12.) s'étendent depuis Pharamond jusqu'à Philippe I. inclusivement. L'Auteur, M. l'Abbé De Velly, se propose *de donner, avec les Annales des Princes qui ont regné, celles de la Nation qu'ils ont bien ou mal gourvernée; de joindre aux noms des Héros qui ont reculé nos frontiéres, ceux des génies qui ont étendu nos lumières; en un mot d'entremêler le récit de nos victoires & de nos conquêtes, de recherches curieuses, sur nos mœurs, nos loix & nos coûtumes.* Voilà le point de vuë de ce Livre dont

..., rue S. Jean de Beauv

*Lettres Spirituelles de Mess Pierre-François Lafitau Evêq de Sisteron.* Vol. *in-*12. pag. 25 Chez Hérissant, rue Neuve Notre Dame &c. Ce Livre, dans un lecture rapide, nous a paru plei d'instruction. A en juger par l'analyse détaillée qu'on en a faite dans les *Lettres sur les Ouvrages de piété*, ce doit être un des meilleurs guides spirituels qu'il soit possible de trouver. Nous renvoyons à ces Lettres Périodiques, où l'on trouve d'ailleurs beau... chose...

assidus à suivre les plus célèbres Prédicateurs ; qu'ils ont le talent de bien saisir ce qui se débite rapidement en Chaire &c. Indépendamment de l'utilité spirituelle du Public, cette nouveauté mérite de n'être pas ignorée, & par cette raison nous en faisons ici l'objet d'une de nos Nouvelles Littéraires. *Les Lettres sur les Ouvrages de Piété se distribuent chez* Chaubert *Quai des Augustins, &* Herissant *ruë Neuve Notre-Dame.*

On vient de donner une traduction nouvelle des *Livres de Ciceron de la Vieillesse & de l'Amitié avec le Latin à côté.* C'est un petit in-12. qui se vend chez Barbou rue S. Jacques. Quoiqu'il soit bien plus agréable de lire ces livres dans leur langue que dans une langue moderne, moins vive & moins majestueuse que celle des Romains, nous convenons cependant que la version qu'on nous

... endroits il y aur...
disputer sur le sens qu'on don...
Ciceron; mais le Traducteur,
paroît un homme instruit, a...
sans doute de bonnes raisons p...
se déterminer au parti qu'il pre...

Le même Libraire a publié u...
nouvelle Edition des *Poësies L...
tines du P. Sanadon Jésuite.* On...
quatre livres dans ce Recueil:
premier contient des Odes, le se...
cond des Elégies, le troisiéme de...
Epigrammes, le quatriéme de...
Mêlanges. A la fin du Volume, o...
trouve de petites Poësies F...
ses...

ne Latinité du P. Sanadon ; & ſes Poëſies ont toujours été miſes au nombre des meilleurs Ouvrages de ce genre. Nous ſommes ſurpris qu'au ſujet de cette nouvelle Edition, il ne ſoit pas venu en penſée de raſſembler pluſieurs autres Morceaux du même Poëte, leſquels ſont répandus & comme perdus dans des Recueils de Poëſies Latines ou Françoiſes.

Au mois de Juillet dernier nous avons donné la Notice des Ecrits reſpectifs de MM. Bouguer & De la Condamine, ſur le démêlé qu'ils ont enſemble au ſujet de leur voyage au Perou. Depuis ce temps-là, on a publié une Lettre en forme de Replique de M. De la Condamine au dernier Mémoire de M. Bouguer. Cette Replique tracée promptement à Plombiéres où l'Auteur prenoit les eaux, ne préſente que des raiſonnemens ſommaires & preſque point de cita-

tions, parce que M. De la Condamine n'avoit pas les livres néceſſaires pour un ouvrage dans les formes. Le *Supplément* du même Académicien contenoit déja tous le fonds eſſentiel de ſes réponſes ; il y renvoie dans la Lettre datée de Plombiéres : mais cela n'empêche pas qu'on ne doive joindre cette derniére Piéce à toutes celles qui ont précedé, & par la même raiſon nous avons cru devoir l'annoncer dans ces Mémoires.

On a publié une Brochure, bien écrite, où l'on attaque par des raiſonnemens les ſuccès de la *Servante Maîtreſſe* Parodie ou Traduction de *la Serva Padrona.* On y prétend que *les Paroles & la muſique de cette Parodie ſont un tout mal aſſorti ;* que *la muſique de Pergolèſe appliquée à des paroles Françoiſes eſt une muſique ridicule, &c.*

Pour répondre à tout cela, il ſuffiroit peut-être d'imiter ce Philoſophe qui fit trois ou quatre ſauts pour prouver la poſſibilité du mouvement : nous voulons dire qu'une bonne façon de contredire la Brochure, pourroit être de répéter la Parodie même, puis de compter les ſuffrages : en matière de goût & de ſentiment, les diſputes ſont inutiles : on perd ſon temps avec les hommes quand on veut leur prouver que ce qui leur fait plaiſir ne mérite pas de leur plaire.

Cependant il y a, dans cette Brochure, des principes qui devroient être examinés. L'Auteur prétend que *nous ſommes juges incompétents de la Muſique Italienne*, parce que nous ne connoiſſons ni les délicateſſes de la langue que parlent les Italiens, ni les loix ou les uſages de leur déclamation. Toute *Muſique*, ajoûte-

... qui accu
*me, un homme qui parle ;* or
l'on n'entend jamais parfaitemen
la langue d'un Peuple étranger ;
si l'on ne peut jamais saisir le goût
de sa déclamation, comment ju-
gera-t-on de sa Musique ? C'est
pourtant le cas où se trouvent par-
mi nous tous ces prétendus *Vir-
tuoses* qui n'ayant *jamais quitté
les bords de la Seine vantent avec
tant de zèle & d'enthousiasme la
Musique Italienne.*

Ceci est tout le fond de la Bro-
chure, si l'on y comprend un ex-
cellent morceau placé vers la fin
de ce petit Ouvrage, & destiné à
célebrer en général l...

clamation, la Muſique n'eſt-elle pas un Art capable d'exprimer les paſſions, & de rendre à l'oreille les ſentimens de l'ame?

2°. Si ce principe eſt admis, ne s'enſuivera-t-il pas que la Muſique des divers pays peut ſe prêter des ſecours mutuels; c'eſt-à-dire, qu'on peut ſe ſervir, en France, de la Muſique d'Italie, & en Italie de la Muſique de France, pour faire parler la colère, la douleur, la joie, la vengeance, &c. pour exprimer en un mot les paſſions & les ſentimens qui ſont les mêmes en tout pays?

3°. Du même principe ne pourroit-on pas prendre occaſion d'expliquer comment la Muſique eſt & *doit être* une *image de la déclamation?* Ne ſeroit-on pas en droit de dire que la *muſique* & la *déclamation* ſont deux images, deux copies, ſi l'on veut, des mêmes paſſions, des mêmes ſenti-

... Musique est analo-
ue à la déclamation, & que la
éclamation est analogue à la Mu-
que ; mais que l'une & l'autre
riginairement & primitivement
ont analogues à ce qui se passe
ans l'ame ?

4°. De-là encore ne concluëroit-
n pas bien qu'une Musique Ita-
enne reconnue propre à peindre
 passions & les sentimens, pour-
it être adaptée à des paroles
ançoises, qui, dans leur genre,
oient le même rapport aux pas-
ns & aux sentimens ? &c.

e développement de tout ceci
roit faire naître une Di...

*Odes d'Horace traduites par feu M. l'Abbé des Fontaines, in-12.* chez Chaubert à l'entrée du quai des Auguſtins M. DCC. LIV. Ce Volume contient 1°. la Traduction des deux premiers Livres des Odes d'Horace & de preſque tout le troiſiéme. Le Texte Latin eſt vis-à-vis de la Verſion Françoiſe. 2°. Une Diſſertation de l'Auteur ſur la premiére Ode du premier Livre ; elle a été tirée du *Nouvelliſte du Parnaſſe*. 3°. Quelques remarques ſur les Odes compriſes dans ce Volume. On les a choiſies parmi celles du P. Sanadon & de M. Dacier.

On doit ſçavoir gré au Libraire qui nous donne ce petit Recueil. En qualité d'Auteur, l'Abbé des Fontaines ne fut point un homme médiocre ; en qualité de Traducteur, il fut excellent. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe former des difficultés ſur quelques endroits de ſes

On donne, ſous le Titre
Berlin, une Edition de ces mêm
Odes, & de celles qu'on ne m
pas dans les mains de tout l
monde : voilà ce qu'il ne falloi
point faire ; nous n'avions beſoir
que de l'Edition du Libraire Chau-
bert, & de l'Epigraphe qui ſe trouve
à celle de Berlin : *Quis deſiderio
ſit pudor aut modus tam cari ca-
pitis ?*

*Lettres de M. l'Abbé de* (Vil-
lefroi) *à ſes Eleves pour ſer-
vir d'Introduction à l'intelligence
des divines Écritures, & princi-
palement des Livres* Pro...

& sçavant Ouvrage. Nous n'oublierons point ce second Tome, non plus que le Livre suivant qui est le fruit des Instructions de M. l'Abbé de Villefroi.

*Principes discutés pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques & spécialement des Pseaumes relativement à la langue originale, &c.* Quatre Tomes *in*-12. Chez Simon, rue de la Harpe, & Herissant, rue Neuve Notre-Dame, &c. M. DCC. LV. Ces quatre Volumes viennent d'être mis au jour par une Société de RR. PP. Capucins très-habiles dans la Langue Hébraïque & très-zèlés pour l'étude des Stes Ecritures.

*État du Ciel pour l'an de grace M. DCC. LV. calculé sur les Principes de M. Newton rapporté à l'usage de la Marine. Par A. G. Pingré Chanoine Régulier de sainte Geneviéve, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences,*

*Associé à celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, &c.* 8°. page 215. Chez Durand, rue Saint-Jacques, & Pissot, Quai de Conti, &c. Ce Livre, qui doit être périodique comme le cours des Astres, a commencé en 1754 : on peut revoir ce que nous en avons dit, dans nos Mémoires d'Avril de la même année. Il étoit déja très-bien fait, & les Connoisseurs lui ont fait beaucoup d'accueil ; mais toutes nos connoiss-

[redacted]

vemens horaires de la Lune, de ſon demi-diamétre horizontal, & de ſa Parallaxe ſont pour tous les jours ; il ajoûte des Tables pour l'angle horaire de la Lune à midi & à minuit ; pour l'aſcenſion droite des Planètes ; pour la diſtance du Soleil à la Terre, &c. Enfin la partie du Livre qui comprend l'explication & l'uſage des Tables, eſt relative à toutes ces additions. L'Auteur ſouhaite qu'à la pag. 169, on ſupprime en entier 17 ou 18 lignes à commencer par ces mots, *Les Tables des pages 131 & 132, &c.* Ce deſir eſt l'effet d'une ſeconde réflexion, & la preuve d'une attention ſcrupuleuſe à éviter tout ce qui peut induire en erreur, fût-elle de la plus légère conſéquence.

M. Pingré indique, dans ſa Préface, tous les ſecours qu'il a tirés des meilleurs Livres ; il rend à chacun la juſtice qui lui eſt duë ; il ne ſepare des dépouilles d'aucun Aſtronome, ſans en faire

... les *anciens monu-*
*mens de la Ville de Bordeaux, sur les*
*Gahets, les Antiquités & les Ducs*
*d'Aquitaine, avec un Traité historique sur*
*les monnoies que les Anglois ont frappées*
*dans cette Province*, &c. Par M. l'Abbé
Venuti, Prieur de Livourne en Italie; de
l'Académie des Inscriptions & Belles-
Lettres de Paris, &c. *in*-4°. pag. 200.
A Bordeaux chez Chappuis, & se trouve
chez Debure l'aîné, Quai des Augus-
tins, &c. 6. liv. broché.

*La vie des Peintres Flamands, Alle-*
*mands & Hollandois, avec des por-*
*traits*, &c. Par M. Descamps, Peintre,
Membre de l'Académie Royale des Scien-
ces, Belles-Lettres & Arts de Rouen, &
Professeur de l'Ecole de Dessein de la
même Ville. *Tome II. in*-8°. chez Jom-
bert, rue Dauphine. Nous avons rendu
compte du premier volume ...

*rentes espèces, tant par rapport à l'esprit que par rapport au cœur*, par M. l'Abbé Jacquin, vol. *in*-12. chez Duchesne, rue S. Jacques &c.

*Collection de décisions nouvelles & de notions relatives à la Jurisprudence présente*, par M. J. B. Denisart, Procureur au Châtelet de Paris, 2 vol. *in*-12. (qui seront suivis de 4 ou 5 autres) *chez Savoye, rue S. Jacques*, &c. *& Leclerc Grand'Salle du Palais* &c.

*Nouveau plan d'études pour toutes les Classes, & Projet de principes raisonnés de la Langue Latine*, &c. *in*-12. pag. 118. Chez Guillyn, Quai des Augustins &c.

*Dissertation sur la différence de deux anciennes Religions, la Grecque & la Romaine*. Par M. l'Abbé Coyer. Brochure de 84 pages, chez Duchesne, rue S. Jacques, &c.

*Dissertations pour être luës; la première, sur le vieux mot de* Patrie; *la seconde, sur la nature du* Peuple. Brochure de 70 pages, vrai-semblablement du même Auteur à qui il a été donné de dire au siècle présent toutes sortes de vérités, & de lui plaire en même temps. *On trouve peut-être cela chez Duchesne*: le titre porte, *La Haye*.

*Observations & découvertes faites sur*

*des chevaux, avec une nouvelle pratique de la Ferrure.* Par le Sr Lafosse, Maréchal des petites Ecuries du Roi. (Cet Auteur a un zèle & un talent infini pour la profession très-nécessaire qu'il exerce) vol. *in-8°. Chez Hochereau le jeune, Quai des Augustins* &c.

*Histoire du Commerce des Colonies Angloises dans l'Amérique Septentrionale*, vol. in-12. (fait sur de très-bons Mémoires.) vol. *in-12.* à Londres, & se trouve ici chez Le Breton, Durand, Pissot, Lambert, &c.

*Mémoires Historiques, Militaires & Politiques de l'Europe, depuis l'éléva-*[redacted]

Terrasson de l'Académie Françoise & de l'Académie Royale des Sciences, &c. vol. *in-12. Chez Prault fils, Quai de Conti*, &c.

*Fables & Contes, avec un Discours sur la Littérature Allemande, in-12.* Chez Duchesne, rue S. Jacques, &c.

Nous aurions encore d'autres annonces à faire, mais les bornes du Journal nous arrêtent. La plûpart des Livres dont on vient de voir les titres, reparoîtront dans nos Mémoires.

DE METZ.

Il a été donné dans cette Ville un *Divertissement à l'occasion de la naissance du fils de M. De Caumartin, Intendant des trois Evêchés*, &c. C'est une petite pièce intitulée, *Le Berceau.* L'Auteur, homme d'esprit, & déja connu par d'autres succès littéraires * fait paroître la plûpart des Dieux sur la scène ; chacun d'eux orne le *Berceau.* Les personnes illustres, que la fête intéressoit particulièrement, reçoivent de justes Eloges ; par exemple, Mars préconise ainsi M. le Maréchal Duc De Belle-Isle.

Si cet enfant que le destin nous donne
Veut marcher sous mes étendarts,
Pour lui faire goûter les leçons de Bellone
Un Héros s'offre à mes regards ;

* *M. Rousseau de Toulouse.*

François, je vois ici l'appui de votre Trône,
Qui ſçut fixer un Maître au Trône des Céſars.
Oui ce Héros, ami de la ſolide gloire,
Par ſes exploits & par ſes mœurs,
Doit autant vivre dans vos cœurs
Que ſes triomphes dans l'Hiſtoire.

---

# TABLE
## DES ARTICLES
## du mois de Janvier, 1755.
## I. Volume.

ARTICLE I. *Traité ſur le Commerce, &c.* Pag. 5
ART. II. *Recueil des Jeux floraux, &c.* 41
ART. III. *Traité de la Culture des Terres, &c.* 54
ART. IV. *Diſſertations ſur l'incompatibilité de l'Attraction avec les Phenomènes, &c.* 68
ART. V. *Eſſai ſur l'Art de la Guerre, &c.* 83
ART. VI. *Traité du Calcul intégral, &c.* 105
ART. VII. *Plan d'une Grammaire Hébraïque.* 125
ART. VIII. *Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions avec les Mémoires, &c.* Suite de l'Article CXXXVI. au mois Novembre 1754. 135
ART. IX. Nouvelles Littéraires. 156

## *ERRATA*

*De Décembre* 1754. I. Volume.

*P.* 2941 *l.* 14, don- *lisez*, donne.
2973 2, sont, *lisez*, font.
3024 19, On trouve, *lisez*, On voit.
3025 9, *ajoûtez*, Il ne vend point le Portrait susdit.

## *APPROBATION.*

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Décembre 1754.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de CL. HERISSANT, Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*JANVIER*, 1755. II. vol.

# MÉMOIRES
# POUR
# L'HISTOIRE
# DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1755. II. vol.

*A PARIS*,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 676 volumes : Sçavoir,

| ANNÉES. | VOL. | ANNÉES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1729. | 12. |
| 1702. | 12. | 1730. | 12. |
| 1703. | 12. | 1731. | 12. |
| 1704. | 12. | 1732. | 12. |
| 1705. | 12. | 1733. | 12. |
| 1706. | 12. | 1734. | 12. |
| 1707. | 12. | 1735. | 14. |
| 1708. | 12. | 1736. | 15. |
| 1709. | 12. | 1737. | 13. |
| 1710. | 12. | 1738. | 13. |
| 1711. | 12. | 1739. | 14. |
| 1712. | 12. | 1740. | 13. |
| 1713. | 12. | 1741. | 12. |
| 1714. | 12. | 1742. | 12. |
| 1715. | 12. | 1743. | 12. |
| 1716. | 12. | 1744. | 12. |
| 1717. | 12. | 1745. | 12. |
| 1718. | 12. | 1746. | 15. |
| 1719. | 12. | 1747. | 14. |
| 1720. | 5. | 1748. | 15. |
| 1721. | 12. | 1749. | 14. |
| 1722. | 12. | 1750. | 15. |
| 1723. | 12. | 1751. | 14. |
| 1724. | 12. | 1752. | 15. |
| 1725. | 12. | 1753. | 16. |
| 1726. | 12. | 1754. | 16. |
| 1727. | 12. | 1755. | 2. |
| 1728. | 2. | | |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

[redacted]

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

[redacted]

A Naples, chez Dominique Terres, &c. M. DCC. LII.

LA première Edition de ce Livre parut en 1731, l'Auteur n'ayant encore que trente ans. La seconde fut publiée à Leipsig en 1733. Celle-ci, qui est la troisiéme, a été faite en 1752, avec des additions considérables dont nous parlerons; ainsi que des autres Ouvrages de l'Auteur, M. De Gennaro, Jurisconsulte très-célèbre dans sa Patrie. Il allie au mérite de cette Profession les talens littéraires; il écrit poliment en Vers & en Prose; le Grec lui est familier comme le Latin; les monumens de l'Histoire lui sont connus; il a le goût de la Critique, & il sçait distinguer, dans les ouvrages dont il parle, tout ce qui en fait ou en altère la perfection.

*La République des Jurisconsultes*, que nous annonçons, a reçu

de très-grands éloges en Italie & en Allemagne : ce n'eſt pas que tout y ſoit excellent. On peut reprocher à l'Auteur quelque prolixité dans les détails ; quelque affectation à citer des Vers Grecs & Latins ; ſes Epiſodes ſont trop fréquents ; les nuances de ſes portraits trop chargées ; de temps en temps on lui ſouhaiteroit plus de clarté, d'aiſance, d'aménité, de talens pour la bonne plaiſanterie. Enfin le goût de cette compoſition n'eſt point parfait : mais l'Auteur doit avoir beaucoup de mérite ; & puiſqu'il avoit compoſé ce Livre à trente ans, les occupations de ſa jeuneſſe ont été néceſſairement auſſi variées qu'étendues. Il a eu dès-lors ſur la Juriſprudence des vuës très-nobles, des connoiſſances très-utiles : exemple qui mériteroit d'être ſuivi, & qui nous engage à rendre compte de cet Ou-

vrage avec tout le ſoin qui dépend de nous.

M. De Gennaro imagine qu'il y a dans la Mer Egée, loin des Cyclades, une iſle où les Juriſconſultes ſe rendent après leur mort, & où ils forment une République. L'avantage de cette fiction eſt de donner lieu à une infinité de jugemens littéraires qui intéreſſent l'hiſtoire & les ouvrages des Juriſconſultes. Quatre amis, fort connoiſſeurs en ce genre, vont rendre viſite à ces hommes qui ont eu l'honneur d'interpréter les loix, & qui ont rendu des oracles au monde. J. Génutius, (c'eſt l'Auteur lui-même,) T. Numicius, L. Pinarius, & C. Nautius ſont les quatre Voyageurs: l'entrepriſe ſe forme aſſez promptement; mais le départ eſt différé juſqu'à la vingt-deuxiéme page du livre: on perd le temps à diſcourir, dans un cercle, ſur les avan-

tages & les désavantages des femmes par rapport à l'étude des sciences : voilà un de ces épisodes que le Lecteur n'aime point, parce que c'est autant de pris sur l'empressement qu'il a de voir *la République des Jurisconsultes.*

Nos Voyageurs s'embarquent ; mais à peine sont-ils en mer, que la maladie du Païs les prend. Ils jettent des regards de tendresse sur la terre qui les a vus naître ; ils ne peuvent retenir leurs larmes : ce portrait n'est point trop beau pour des Jurisconsultes. Heureusement C. Nautius, un de la troupe, se mit à réciter dans le Vaisseau une longue élégie contre ceux qui profanent la science des Loix en l'étudiant, c'est-à-dire, contre tant de jeunes gens qui font mal leurs premieres études de Droit. Le Poete n'oublie pas les airs qu'ils se donnent dans le monde.

Picta velut minio illorum reſplendet
imago,
Atque viri, formæ plus muliebris
habent.
Omne locant ſtudium quo bellè incedere poſſint:
Brachia, crura, pedes, os, caput
arte movent.
Albeſcit niveo mendax coma pulvere
ſparſa:
Emicat alterno barba reciſa die.
Veſtis it ex humeris formas imitata
recentes,
Sive, ô Galle, tuas, ſive, Britanne, tuas.
Quæruntur ſciſſa à Batavis ſubtegmina lini:
Gemmato digitos annulus orbe
premit.
Et crepidæ eſt ſua cura, manu quæ
ſuta ſagaci,
Et ne pelle ſuper ruga ſit ulla,
vetat.

. . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . .

Ah ! miſera, ah ! quanto paſcis te
errore, juventus !
Reſpuit has veneres blanditiaſque
forum.
Aſpice majorum veſtigia, *&c.*

Dans quelques éloges donnés à M. De Gennaro, on s'eſt récrié ſur la beauté de ſes Vers, au point de les croire dignes de Catulle & de Properce. C'eſt trop dire : il ſuffit de reconnoître que cette [redacted]

On tombe dans le premier défaut, *ajoûtoit-il*, quand on s'arrête à des questions frivoles & inutiles: questions semblables à celles de certains Grecs qui examinoient sérieusement combien Ulysse avoit eu de Rameurs sur son Vaisseau; & si l'Iliade avoit été écrite avant l'Odyssée : questions encore telles que Tibere en donnoit à discuter aux Grammairiens de Rome, sçavoir, quelle étoit la mere d'Hécube; quel nom Achille portoit dans la Cour du Roi Lycomède; quel air de Musique chantoient les Syrénes. N'est-ce pas ainsi que Politien & Barthelemi de l'Escale disputoient sur l'orthographe de quelques mots compris dans les *Pandectes*; & sur ce mot même de *Pandectes* n'a-t'on pas vû une controverse fort vive, les uns voulant qu'il fût de masculin genre & les autres le mettant au féminin : controverse dans laquelle

le grand Cujas lui-même ne ſçavoit quel parti prendre ?

Un autre défaut des Juriſconſultes, *continuoit Minucius*, eſt l'obſcurité. Combien d'entr'eux ſe ſont livrés à des études embarraſſées, à des diſcuſſions dont tout le mérite conſiſtoit dans la difficulté vaincue ! Ces gens-là croyoient perdre le temps en s'adonnant à des matiéres que tout le monde pouvoit entendre. Ce fut le défaut de Julius Paulus : ſes écrits avoient l'obſcurité des oracles ; & après s'être donné pour l'interprète des Loix, il auroit eu beſoin lui-même d'interprète. Mais quoi ? la Juriſprudence eſt-elle donc l'art de tourmenter les eſprits ? N'eſt-elle pas faite pour gouverner les affaires du public & des particuliers ; pour former les eſprits à l'amour de la juſtice ? Et comment parvenir à ce but, ſans s'être fait auparavant des notions

claires, faciles, à la portée de tout le monde?

Enfin la Barbarie ſemble faire les délices de certains Juriſconſultes : ce ſont des hommes durs, triſtes, hériſſés: ils n'ont rien de lumineux dans l'eſprit; ils ne diſent rien avec grace & avec juſteſſe. Parmi eux le plus eſtimé eſt celui qui écrit le plus mal ; & celui qui écrit le plus mal eſt le plus orgueilleux.

Telles furent les inſtructions de M. Minucius : perſonnage feint comme tous ceux qui, dans cet ouvrage, font le rôle de Critiques. M. De Gennaro met ſur leur compte tout ce qu'il a penſé en faveur de ſa profeſſion. C'eſt dans ce détail d'obſervations que conſiſte l'excellence du livre que nous analyſons. On peut le regarder comme un des meilleurs Maîtres de Juriſprudence qu'il ſoit poſſible de conſulter.

... pas moins la ſimplicité &
la propreté du repas qu'il leur don-
na. Cette viſite fut ſuivie de l'em-
barquement; puis d'une tempête
horrible, mais après l'orage L. Pi-
narius conſola ſes camarades d'in-
fortune par une Elégie ſur l'auber-
ge déteſtable qui les recueillit à
la deſcente du Vaiſſeau. Cette
pièce trop longue & trop remplie
d'images de cabaret, pouvoit être
ſupprimée. On ſe rembarque, on
évite, dans la route, une terre in-
fectée de la peſte: on aborde à
une iſle charmante & chez ...

qui ayent imaginé tant de moyens pour rendre justice à tout le monde ; qui aient conçu tant de formules pour exprimer les décisions légales ; qui aient divisé la jurisdiction avec tant de finesse ; qui aient distingué avec tant de précision les divers états des hommes ; qui aient fait des dispositions si justes sur les Contrats & sur les Testamens, &c. Les Loix Romaines sont sévères avec modération, impérieuses avec douceur. Quand elles admettent des dispositions étrangéres, c'est sans y mêler rien de barbare ; quand elles font des réglemens nouveaux, c'est sans blesser personne ; quand elles maintiennent d'anciens usages, c'est dans des articles qui ne sont point décriés, &c. Ce morceau, qui est magnifique, mériteroit d'être traduit exactement : nous avons tâché de ne nous point écarter des idées que le Latin présente. Il fau-

droit voir auſſi toute la ſuite du diſcours de Veturius, & de quelle manière il défend les Loix Romaines contre quelques objections de Génutius un des Voyageurs : objections qu'on ſent bien n'avoir été faites que pour relever la gloire de ces Loix antiques. Comme il eſt néceſſaire d'abréger tout, nous ſuivons les quatre Juriſconſultes dans le cours de leur navigation.

Ils débouchent dans la Mer Egée, ils parviennent à l'Iſle de Délos, & d'abord l'ancien Temple d'Apollon s'offre à leurs regards. Ce Temple, bien-loin de leur paroître dégradé par le temps, avoit l'air d'un édifice entretenu avec ſoin ; on l'avoit même embelli dans quelques-unes de ſes parties. Comme nos curieux Obſervateurs en demandoient la raiſon à un Inſulaire nommé Ælius, celui-ci leur dit que c'étoit l'effet des libérali-

tés de Balde qui, après avoir gagné beaucoup de bien par ses réponses sur les substitutions, (matière conjecturale & *ou l'on a bien besoin d'Apollon*) s'étoit enfin déterminé, quoiqu'avare, à consacrer une partie de ses trésors au Temple de Délos. On avoit aussi vû dans l'isle le grand Ecrivain de *Conjectures*, Antoine Faber, qui reçoit ici bien des éloges, malgré quelques critiques qu'on se permet sur son chapitre. Le Temple du Dieu s'étoit rempli peu-à-peu d'un nombre infini d'Ouvrages, dont tout le mérite consistoit dans la science frivole de deviner & de faire des Conjectures; mais une belle nuit, le feu consuma tout ce fatras de livres, & il ne resta, dans l'enceinte de l'édifice, que les volumes véritablement utiles, entr'autres le corps entier du Droit Civil sans Commentaire & sans Glose; *tel qu'Al-*

*ciat l'avoit déposé devant l'Autel d'Apollon.* Il y a, dans tout cet endroit, une critique très-fine des Commentateurs du Droit Romain, & de l'usage qui s'étoit établi de les suivre aveuglément. On loue fort, à ce sujet, le bon esprit d'André Pithou qui envoyant son fils à Bourges pour y étudier le Droit, lui recommanda très-expressément de ne point s'arrêter aux Gloses ni aux Commentaires, & de s'en tenir uniquement au texte des Empereurs & des anciens Jurisconsultes.

Par malheur pour notre M. Doujat, auteur de l'Histoire du Droit Civil, l'Insulaire qui raisonnoit avec les quatre Voyageurs, s'avisa de citer le témoignage de cet historien, touchant l'étymologie du mot *Infortiat.* La citation fut mal reçue, & Génutius, qui n'est autre que M. De Gennaro, se mit à disséquer les Œuvres de Doujat.

Croiroit-on que l'effet de l'opération fut de trouver cet Auteur très-plagiaire quand il dit quelque chose de bon ; très-foible quand il parle de lui-même ; très-mauvais Poete, quand il se mêle de faire des vers : ce caractère est tracé d'une main bien ferme, & Génutius ajoûte qu'il n'avance rien dont il ne soit prêt de donner la preuve.

Le séjour des Voyageurs à Délos leur donna occasion d'entendre une contestation poetique de Bergers, c'est-à-dire, une Eglogue qui fait ici une espèce d'intermède. C'est toujours le goût de cette composition : au bout de quelques pages qui roulent sur l'histoire des Jurisconsultes, vient réguliérement une pièce de vers destinée sans doute à délasser les Lecteurs : nous ne sçavons pourtant si ce n'est point la partie foible de l'Ouvrage.

Quoi qu'il en soit, les quatre

amis paſſent dans l'Iſle de Paros, où le Juriſconſulte, François Baudouin, s'étoit rendu depuis quelque temps pour y chercher des inſcriptions & d'autres monumens hiſtoriques. C'étoit s'y prendre un peu tard : car le Comte d'Arundel avoit déja enlevé le plus beau & le meilleur, pour en faire préſent à l'Univerſité d'Oxford. C'étoit à Baudouin lui-même qu'en vouloient les Voyageurs. Ils le rencontrerent dans un cercle d'habiles gens, occupé à déduire les raiſons qui établiſſent la néceſſité d'allier l'étude de l'Hiſtoire avec celle de la Juriſprudence. Sans la connoiſſance de l'Hiſtoire, diſoit Baudouin, un Juriſconſulte n'eſt qu'une ſouche, un âne, un ſot; *caudex, aſinus, plumbeus.* Voyez Barthole; peu s'en faut qu'il ne croye que l'Empereur Tibère a donné ſon nom au Tibre. Caſtrenſis avance, ſans pudeur, que Papi-

nien a été mis à mort par le Triumvir Antoine. Odefroi assure qu'Enée & Romulus arriverent en Italie sur le même Vaisseau. Accurse dit que Jesus-Christ n'étoit pas encore né du temps d'Ulpien, & que Justinien étoit mort avant l'Ere Chrétienne. Dans le cours de la conversation, ce zèle pour l'étude de l'Histoire fit naître quelques objections dont Baudouin se tira très-bien.

Les quatre Jurisconsultes satisfaits de lui, allerent chercher d'autres instructions dans l'Isle. Un homme du métier, nommé Septimius, qui s'étoit joint à eux, leur récita quelques vers contre une espèce de Praticien fourbe & hypocrite; c'est encore un Episode, un refrain, si l'on veut. Bientôt nos Voyageurs retournerent à leur objet: on leur dit qu'Ange Politien étoit venu depuis peu dans l'Isle de Paros: c'étoit

[...]que des *Jurif-consultes*, parce qu'il ne pouvoit s'accorder avec Budée & Alciat. Son plan étoit de s'établir à Paros ; mais ayant ſçû qu'Accurſe y faiſoit ſon ſéjour, il décampa, parce que ce Juriſconſulte n'étoit pas non plus de ſes amis. Ainſi l'Auteur de cet ingénieux Ouvrage peint-il les affections bonnes ou mauvaiſes des Juriſconſultes ſes Collégues ; uſant pour cet effet des traits répandus dans leurs Livres, ou de ce que les Contemporains ont écrit de leurs avantures.

Il fallut bien voir Accurſe avant [...]e de ſortir de l'Iſle. Les quatre [co]mpagnons de [...]

Ouvrages. Cependant, reprenoit Accurse, qu'est-ce que ce Budée, que trouve-t-on dans ses Ecrits sur les Pandectes ? point de définitions qui expliquent la nature des choses ; point de divisions qui mettent de l'ordre dans les matières ; point d'observations ni de conjectures solides qui éclaircissent les doutes ; point de liaisons qui rapprochent les objets & qui en fassent voir les rapports. Budée croit être Jurisconsulte, parce qu'il sçait trouver l'origine des mots, & transcrire les Textes de divers Auteurs. Donnez-lui un jeune homme à instruire ; qu'apprendra-t-il à cette école ? quelques traits d'érudition, & point de Jurisprudence. Budée ne m'épargne ni les railleries ni les injures, sans s'appercevoir des qualités qui lui manquent, & de celles dont je suis abondamment pourvu. Je lui ferai bien voir qu'il y a plus d'esprit
à

. . ...... dans la lecture
es livres, par les Textes Grecs
'y rencontrent. Je ne ſçais
: de Grec ; je voulois faire
ne Caton qui apprit cette
gue ſur le retour de l'âge ; mais
hangé d'avis; j'ai penſé que d'au-
habiles gens n'ont pas été plus
lsGrecs que moi : témoins Ode-
Zaſius ; quels hommes ! Mille
es ne les égaleroient pas ; &
n'ai-je pas appris de Cujas & de
le que les Interprètes Grecs
ombés dans beaucoup de bé-
pour n'avoir pas ſçû le Latin ?
les Voyageurs eurent bien
peine à ne pas éclater de

l'exemple seul suffiroit pour persuader la nécessité de sçavoir cette Langue. On dissimula pourtant en faveur de la paix. Mais à peine Accurse eut-il terminé sa mauvaise tirade contre le Grec, qu'un courier lui apporta une Lettre d'Azon, son ancien maître, qui l'exhortoit à ne point écrire contre Budée. » Cet homme, *lui disoit-* » *il*, jouit d'une grande réputa- » tion. Il a des amis, & des » admirateurs sans nombre; vous » verrez prendre parti pour lui une » foule de jeunes François, pou- » drés, frisés, très-assidus aux » Comédies, très-sçavans dans » l'art de railler & de tourner les » gens en ridicule. Attendez vous » qu'aux premières Saturnales, ils » vous mettront sur la scène; qu'ils » feront rire tout le monde à vos » dépens; & que Budée aura tout » l'avantage de la querelle où » vous voulez entrer. « Ce bon

avis eut ſon effet : Accurſe promit à ſon Maître de modérer ſon reſſentiment, il le pria même de lui ménager les moyens de ſe réconcilier avec Budée. Toute cette converſation avoit été longue ; les voyageurs furent dédommagés des propos du vieux Juriſconſulte par une Eglogue que leur chanta un Berger qu'ils rencontrerent ſur leur route, puis il ſe rembarquerent ; & après ſix jours d'une heureuſe Navigation, ils parvinrent au terme de leur voyage, à l'Iſle des Juriſconſultes. Le ſéjour qu'ils y firent eſt trop intéreſſant pour ne pas nous inſpirer le courage de reprendre cette matière : ce ſera le ſujet d'un autre Article.

## ARTICLE XI.

DELLA RIFLESSIONE DE' CORPI dall' acqua e della diminuzione della mole de' sassi ne' torrenti e ne' fiumi Dissertazioni due &c. *Deux Dissertations, dont la première traite de la réflexion des corps de dessus la surface de l'eau; l'autre de la diminution de la masse des pierres dans les torrens & dans les fleuves*, *in*-4°. 100 pages. A Parme de l'Imprimerie de Son Altesse Royale &c. M.DCC.LIII.

LA première des deux pièces que nous annonçons, donne l'explication mathématique & physique de ce qu'on appelle les *Ricochets*. On sçait, dit l'Auteur, que, dès les premiers temps, un amu-

ſement du jeune âge a été de ramaſſer des coquilles près de la mer, ou de petites pierres le long des fleuves, & de les lancer horizontalement ſur la ſurface de l'eau : amuſement dont la fineſſe & l'intérêt conſiſte à voir les ſauts rapides & multipliés de ces petits corps réfléchis par les ondes, &c. *Fino da tempi antichi uſavano i giovanetti raccoglier ſul lido del mare guſci di oſtriche dal marin fiotto divenuti puliti, e liſci, o ſulla ſponda d'ameno fiume leggeriſſimi ſaſſolini, e obliquamente nell' onda cheta vibrandoli traſtullarſi alla veduta di quegli ſpeſſi e pronti ſalti, che quaſi carolando ſull' onde mettevano, e ſcambievolmente ancor provocarſi, e quaſi a disfida invitarſi, qual d'eſſi più deſtro foſſe, o felice a generare numero maggior di ſalti, &c.*

Il n'a point fallu d'étude pour établir, pratiquer, & conſerver

ce jeu qu'on appelle ici *puerile pastorale givoco ;* mais les sçavans ne l'ont pas regardé d'un œil indifférent. Ils ont voulu connoître 1° quelles lignes décrivoient ces petites pierres lancées horizontalement dans l'eau : 2° quelle étoit la cause qui leur faisoit parcourir ces lignes. Le premier de ces objets regarde les Mathématiques. Le second tient à une question de Physique assez considérable, sçavoir si l'eau a du ressort ; si elle est capable de causer le phénomène de la réflexion.

L'Auteur de la présente Dissertation ne s'étend pas beaucoup sur la route que décrivent les *Ricochets.* Il se contente de faire observer qu'il y a, dans la pierre mise en mouvement, deux directions, l'une horizontale causée par le premier jet, l'autre perpendiculaire qui est l'effet de la pesanteur du corps. De-là résulte, après la pre-

mière réflexion, après le premier ſaut (ſi l'on veut parler plus méchaniquement,) une continuité de lignes paraboliques qui ſont décrites à la ſurface de l'eau. Ces lignes, d'abord plus longues & comprenant un eſpace plus grand entre elles & le plan de l'eau, diminuent à meſure que le mouvement horizontal s'affoiblit; l'eſpace parabolique diminue dans la même proportion; la peſanteur du corps demeure la même: mais tandis qu'il reſte quelque angle de réflexion, cette peſanteur ne peut encore vaincre la réſiſtance de l'eau: ainſi les ſauts de la pierre continuent de près à près, juſqu'à ce que la plûpart des angles de réflexion ayant ceſſé, la pierre ne fait plus que gliſſer horizontalement, & ſe plonge à la fin, lorſque le poids de ce corps l'emporte ſur la réſiſtance de l'eau. *Verſo il fine allora che incomincia a lan-*

*guire la forza, le distanze divenendo sempre minori, sembra talvolta che par qualche spazio cammini quasi orizzontalmente, & vada radendo l'acqua scevero d' ogni salto . . . . . finche languendo anche il moto orizzontale, e prevalendo la gravità finalmente egli discende e tuffasi sotto l'acqua.*

Ce seroit bien peu de chose que cette explication, si l'on s'en tenoit là : car on pourroit encore demander pourquoi la pierre jettée horizontalement ne demeure pas astreinte à cette direction, jusqu'à ce que le poids du corps l'emporte ; c'est-à-dire, pourquoi il se fait des angles de réflexion & des sauts à la surface de l'eau. En effet, ces angles doivent avoir une cause particulière ; elle n'est ni dans le bras de celui qui lance la pierre, ni dans le mouvement de ce corps. On ne peut donc la trouver que dans l'eau : & voilà

l'objet de la ſeconde queſtion.

L'Auteur la traite tout-à-fait en grand : il examine ſi l'eau eſt un corps élaſtique : condition eſſentielle pour opérer le phénomène qu'on appelle *réflexion.* A la vérité des expériences faites dans l'Académie Florentine *del Cimento* ont paru démontrer que l'eau n'eſt point compreſſible ; & l'on en a conclu qu'elle n'avoit point de reſſort : mais outre qu'on peut toujours révoquer en doute l'exactitude de ces expériences ; qui ne ſçait qu'en Phyſique les tentatives ne donnent guères que des à-peu-près ; c'eſt-à-dire, qu'on ne découvre le ſecret de la nature que juſqu'à un certain point ? Les Académiciens de Florence ont rempli d'eau une boule d'argent très-mince ; ils l'ont frappée légèrement avec un marteau, & dès les premiers coups, on a vû des particules d'eau ſe filtrer à travers les

pores de l'argent : preuve, dit-on, que l'eau ne peut être comprimée : mais cette conclusion est trop étendue ; il faudroit dire simplement, preuve que, dans cette boule, l'eau n'est point comprimée d'une manière sensible. Car qui peut assurer que ce fluide, avant que de se filtrer par les pores de l'argent, n'a pas été comprimé dans ses propres pores ? Compression très-petite, infiniment petite si l'on veut ; mais compression toujours suffisante pour fonder le ressort, & produire par-là des angles de réflexion.

Que faut-il en effet pour la puissance élastique d'un corps ? Exigeroit-on que cette puissance fût totalement relative à la compression ; que la mesure de celle-ci fût la régle de celle-là ? Erreur sensible, reprend l'Auteur : il est bien plus à propos de dire que le ressort des corps est en raison réci-

proque de leur compreſſion : *Egli e un' errore il miſurare la forza elaſtica di vari corpi dalla quantità della lor compreſſione : anzi pare all' oppoſito , che l' elaterio de' corpi s'accoſti alla ragione reciproca della lor compreſſione.* Parmi les corps qui ont le plus de reſſort, ne compte-t-on pas le diamant, le porphyre, le jaſpe, le criſtal de roche &c. qu'y a-t-il cependant de moins compreſſible ? Sans la réflexion qu'opérent ces corps, & qui eſt l'effet immédiat de leur reſſort ? ſerions-nous avertis d'y reconnoître quelque degré de compreſſion ? Il peut donc ſe faire que l'eau ſoit très-difficile à comprimer, & qu'elle ait néanmoins beaucoup d'élaſticité. Qu'on la conſidère dans l'état de glace où le froid la réduit, & dans la forme de vapeur où elle s'élève par le chaud, on la trouvera très-élaſtique ; pourquoi, dans la ſitua-

tion de fluidité ordinaire, situation comme mitoyenne entre la glace & la vapeur, cet élément ne conserveroit-il aucun ressort ? Ce n'est pas la marche & le ton de la nature, de voler aux extrémités sans passer par les milieux; elle ne manifeste point de qualités nouvelles dans les corps, sans y avoir mis auparavant les germes & les semences de ces qualités. *Egli è forse questo lo stile ed il costume della natura creare ne' corpi qualità nuove, senza che prima se ne veggano i semi ed i crescenti germogli?* La pluie qui tombe de haut sur le marbre ou sur le caillou, ne se réflechit-elle pas, & ce phénomène arriveroit-il, si l'eau n'étoit pas élastique ? Qu'on laisse tomber de même un corps mou, sur le pavé; n'y resteroit-il pas sans rebrousser chemin, sans s'éparpiller &c?

L'Auteur ajoûte une multitude

d'autres raiſonnemens qui tendent tous à prouver qu'il y a du reſſort dans l'eau ; il prouve même, par des expériences bien choiſies, que l'eau eſt capable d'une compreſſion ſenſible ; & de-là il conclut que la ſurface de l'eau eſt la cauſe prochaine & immédiate des réflexions qui ſe font dans les Ricochets. Ce Méchaniſme s'applique également aux bombes que *les François*, dit l'Auteur, *appellent* [redacted]

Newton, ſans toutefois adopter totalement ce ſyſtême. L'Auteur en ſubſtitue même un autre, ſelon lequel la réfraction ne ſeroit qu'une ſimple réflexion cauſée, au-dedans du corps diaphane, par les ſurfaces ou petits plans, dont les vuides innombrables de ce corps ſont parſemés. Cette ingénieuſe explication n'eſt pas totalement développée dans la Diſſertation : ce n'eſt qu'une tentative, qu'un eſſai ſemblable aux queſtions que M. Newton propoſe à la fin de ſon Optique. *Io non pretendo di quì ſviluppare tutto il ſiſtema, e di ſvolgere interamente la tela, e di metter in viſta tutta la ſimmetria di queſta macchina, e di diſcendere alle più minute ed individue ſue parti. Mi baſta d'averne dato un ſol ſaggio, e d' avere propoſta a maniera di quiſtione la coſa in quella guiſa che fece il Nevvton verſo il fine della ſua ottica proponendo*

*vari punti da discutersi*, &c.

Cette première Dissertation nous a paru si instructive & si agréable, que nous aurions désiré pouvoir la traduire de suite. Un abrégé en altère nécessairement la force, en fait disparoître l'agrément. Voici une idée encore plus succinte de la seconde Dissertation.

Elle roule sur *la diminution de la masse des pierres dans les torrens & dans les fleuves.* On a observé que les pierres qui se trouvent au fond des eaux sont plus grosses vers la source, & si petites à l'embouchure qu'elles paroissent changées en sable. C'est ce qui a fait naître un sentiment fort plausible en apparence, & bien combattu néanmoins dans la présente Dissertation. Ce sentiment est que les pierres détachées des montagnes par la violence des eaux, diminuent de volume, à mesure qu'elles sont chariées vers l'embou-

me qu'ont eu ces pierres
l'état des plus petits grains
L'Auteur de la Dissertati
bien autrement. Il ne nie
ne trouve, dans les Torren
les Fleuves, les grosses pie
la source, & les petites v
bouchure; il convient m
se détache des grosses, qu
parties qui se tournent
mais ce qu'il soûtient, com
vérité conforme aux Loix
vement & à l'expérience,
les grosses pierres s'arrêter
que les petites ; & que ni

... arretées vers la source, & des petites pouſſées vers l'embouchure, en prenoit occaſion d'établir un régle pour les divers degrés de force abſolue dans les torrens & dans les rivières. *Il quale oſſervando che i ſaſſi di maggior mole s'arreſtano ne' ſiti più alti, e vicini alla ſorgente de' fiumi, ed i minori ne' luoghi più baſſi, determina che la maſſima aſſoluta forza dell' acque torrenti conghietturare ſi debba dalle materie, che laſciano quà, e là per l'alveo: mentre non valendo più avanti promoverle, è ſegno manifeſto che il maſſimo della velocità viene miſurato dal peſo ...*

ſon entier ; à quelques égards, elle peut paroître encore plus curieuſe que la précédente, parce qu'elle touche un point plus controverſé. Nous apprenons par l'Epître dédicatoire, placée à la tête de ces deux Ouvrages, que l'Auteur eſt le P. Jacques Belgrado Jéſuite, Profeſſeur de Mathématiques à Parme, & Confeſſeur de leurs Altesſes Royales l'Infant & l'Infante. On a pluſieurs autres compoſitions de la même main ; nous pouvons en citer deux qui nous ſont connues, & dont nous avons rendu compte dans ces Mémoires : la première eſt une Deſcription Latine des découvertes faites à Herculane ; la ſeconde eſt une Diſſertation Italienne ſur les Phénomènes électriques.

... CODICE EVANGELIARIO Forojulienſi Diſſertatio Epiſtolaris Clariſſ. viro Joſepho Blanchino Presb. Orat. Rom. Editio ſecunda notis illuſtrata, &c. *Diſſertation en forme de Lettre ſur un Mſ. des Evangiles qui ſe conſerve dans le Chapitre de Frioul * &c. ſeconde Édition avec des notes, in-4°. pag. 58. ſans l'Epître dédicatoire au Pape.* A Veniſe M. DCC. LIII. [L'Auteur eſt le P. Laurent De la Tour (ou a Turre) Prêtre de l'Oratoire d'Udine.]

CET Ouvrage eſt dans le goût de pluſieurs excellentes ...

études ſolides & importantes s'y conſerva. Nous laiſſons préſentement à nos voiſins le ſoin de courir cette carrière, & de s'y diſtinguer. On a bien accueilli en Italie la Diſſertation que nous annonçons; on en a donné deux Editions en fort peu de temps. Parmi nous elle ſeroit probablement demeurée inconnue; & il y a toute apparence que nous allons dire des choſes qui trouveront très-peu de Lecteurs.

Quoi qu'il en ſoit, il s'agit ici d'une Antiquité de la plus grande conſidération; d'un Mſ. des Evangiles qui ſe conſerve dans les Archives du Chapitre de Frioul ou *Friuli* près d'Udine. Ce Monument, qui a plus de mille ans d'exiſtence, étoit encore très-peu connu, lorſque le P. Laurent De la Tour, Prêtre de l'Oratoire d'Udine, en donna la Notice & la Copie au P. Bianchini ſon confrè-

--- en 1740.
..vrage en 4 vol. *in-fol.* dont nous avons fait l'annonce dans nos Mémoires, mais ſans détails & ſans analyſe, parce que le Livre n'étoit point ſous nos yeux. Aujourd'hui que nous ſommes en état de raiſonner ſur cette grande entrepriſe, nous ſaiſiſſons l'occaſion toute naturelle du Mſ. de Frioul qui en fait partie, pour rappeller un objet ſi intéreſſant, c'eſt-à-dire pour indiquer, du moins en général, les caractères principaux de *Evangeliarium quadruplex*. Après cette courte expoſition, nous rentrerons, ſans effort, dans la Notice du Mſ. de Frioul ...

Verceil & Martyr ; mort
étoit un objet de curio
tous les Etrangers. Comi
effet, ſe refuſer à l'admir
doit cauſer le plus ancie
plaire des Livres ſaints
au monde ? Celui de Vé
pas tout-à-fait de la mê
que ; mais on ne laiſſe p
donner douze ou treize
d'antiquité. Et l'avantag
& de l'autre eſt de re
l'ancienne Verſion Italiq

* Cette tradition eſt ſoûte
Inſcription de Beranger, Ro
puis Empereur au 9e ſiècle.

Le P. Bianchini considéra qu
es Mſſ. ſi vénérables par leur anti
uité, périroient enfin, & qu'on
es perdroit ſans retour, ſi la Ty-
ographie ne s'intéreſſoit à leur
onſervation. Sur quoi ce docte
luteur forma le deſſein de publier
ne Edition de ces antiques volu-
ies; d'y joindre tous les prélimi-
iirés, toutes les obſervations,
us les ornemens en un mot, qui
ident les nouvelles Editions ſi
imables. Sur-tout il entreprit
comparer les textes des deux
mplaires (celui de Verceil &
ii de Vérone) avec deux au-
Mſſ. l'un de C...

le tranſcrire dans l'*Evange*
*quadruplex* où l'on don
auſſi aux Prolégomènes du
P. Martianay. C'eſt la m
que ſuit conſtamment le I
chini ; il adopte & copie
qu'on a écrit ſur les divers
mens qui entrent dans ſon
ge. De-là tant de Prolégo
de Lettres, de Notices, d
criptions dont l'*Evangelia*
orné. Nos Editions de Fr
ſont pas tout-à-fait dans ce
Les Editeurs compoſent da
ſur les morceaux qu'on le
nit ; ils en conſervent le ſ

une manière uniforme ; en un mot ils parlent ſeuls & de ſuite aux Lecteurs : on voit mieux, ce ſemble, par-là, tout leur plan, tout l'ordre de leurs travaux, tout l'enſemble de leurs recherches.

Ceci néanmoins n'eſt pas une critique de la méthode d'Italie : chaque païs peut bien garder ſes uſages pour les Editions, comme pour toutes les autres affaires Civiles ou Littéraires. Il nous ſuffit qu'on ſçache préſentement ce que c'eſt que l'*Evangeliarium quadruplex* du P. Bianchini. C'eſt une collection de quatre anciens textes des Evangiles, qu'on croit être la verſion Italique de cette partie des SS. Livres. Les Exemplaires de Verceil & de Vérone, combinés avec ceux de Corbie & de Breſcia, forment la ſubſtance de cette collection. Les deux premiers y ſont comme en chef : auſſi occupent-ils la plus grande partie des

feuillets tant *verso* que *recto* ; & il n'y a que le bas des pages qui soit abandonné aux Exemplaires de Corbie & de Brescia ; sans compter les Variantes & quelques Notes qui paroissent aussi dans ces marges.

Toute l'Edition comprend quatre tomes *in-fol.* dont les trois premiers sont, à proprement parler, l'*Evangeliarium quadruplex.* Le dernier, & même une partie du troisiéme présentent une multitude d'additions ; tantôt des Notices d'autres MSS. très-anciens ; tantôt des Planches gravées qui rendent aux yeux les caractères de ces MSS. ; tantôt des listes de Variantes tirées de ces divers MSS. & comparées entre elles. On voit sur-tout au troisiéme Tome une Lettre curieuse de M. Gori célèbre Antiquaire. C'est le résultat des recherches que ce Sçavant a faites dans les Bibliothéques riches

en Mss. des Evangiles. On ne peut dire combien ce morceau touche l'objet capital de M. Bianchini ; & il eût été bien à propos que ce docte Editeur ou quelques autres de ses amis eussent fait encore des perquisitions dans les dépôts d'Antiquités. On a cru, par exemple, qu'il ne falloit pas négliger de tirer une copie fidèle du Ms. donné par Théodore de Bèze à l'Université de Cambridge. Le 3e Volume de l'*Evangeliarium* montre bien que l'Editeur a consulté les leçons de ce Ms. dans le Nouveau Testament de Mill ; mais tout cela est trop superficiel & trop sujet à méprises. En pareille matière, il faut ne s'en rapporter qu'aux Monumens mêmes, ou à des copies duement & scrupuleusement collationnées.

Sans intérêt & sans affectation, nous citerons un autre exemple. Le célèbre Richard Simon a parlé

très-au-long, dans ses Nouvelles Observations sur le Texte & les Versions du N. T., d'un ancien Mſ. des Evangiles qui est au Collége des Jésuites de Paris, & qui, dans l'Evangile de S. Matthieu, * se rapproche peut-être plus qu'aucun autre Mſ. de l'ancienne Version Italique. Quoi de plus propre encore à enrichir l'*Evangeliarium* du P. Bianchini? On donne à cet Exemplaire du Collége des Jésuites mille à onze cents ans d'existence, & selon le même R. Simon, *il ne céde en rien au Mſ. Grec & Latin de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, ni à celui de Bèze (ou de Cambridge) soit pour l'antiquité, soit pour la beauté du caractère.* Ce caractère au reste

---

* Nous ne citons que cet Evangile, parce que les trois autres sont d'une autre main, & qu'on y suit davantage la Version de S. Jerôme.

consiste en Lettres onciales, toutes conformes à celles des plus anciens Mſſ. dont M. Bianchini donne des exemples dans ses planches gravées. En comparant cet Exemplaire, nous entendons la partie qui contient l'Evangile de S. Matthieu, avec le Mſ. de Verceil, nous avons trouvé de grandes conformités entre l'un & l'autre; il y a néanmoins dans celui des Jésuites un plus grand nombre d'additions ou de passages *fourrés*; c'est-à-dire qu'on y a inséré plus souvent des phrases tirées des autres Evangelistes : ce qui dénote plus d'analogie avec l'ancienne Italique, non corrigée par S. Jerôme, & très-probablement aussi plus d'antiquité. Nous ne pouvons dissimuler que ce Mſ. sur lequel Richard Simon a tant insisté, & que nous avons eu aussi l'occasion d'examiner, a des défauts considérables. Dans S. Mat-

thieu, qui est la partie de la plus haute antiquité, il manque les deux premiers Chapitres & la moitié du troisiéme, plus les Chapitres 15. 16. 17. & une partie du 18. sans compter plusieurs endroits tronqués dans S. Luc; & les trois derniers Chapitres de S. Jean, que le temps a fait disparoître. Mais malgré ces inconvéniens si ordinaires aux anciens Mss. ce Monument est des plus précieux, & des plus dignes de figurer dans une collection où l'on prétendroit faire connoître l'ancienne Version Italique des Evangiles.

Le desir d'avancer cette connoissance a fait rechercher le Ms. appartenant au Chapitre de Frioul: le P. Laurent De la Tour a donné l'explication de cette belle Antiquité: le P. Bianchini a inseré le Texte du Ms. & l'explication dans son 4e Volume, où se trouve aussi l'Evangile de S. Luc tiré d'un

Mſ. de plus de mille ans, qu'on garde à Pérouſe : enfin l'explication du Mſ. de Frioul, déja imprimée dans l'*Evangeliarium*, paroît une ſeconde fois, forme un petit volume de 58 pages, & donne lieu au préſent Article de nos Mémoires. Ainſi revenons-nous ſimplement & naturellement au point d'où nous étions partis. L'ouvrage du P. De la Tour, Confrère du P. Bianchini, va déſormais nous occuper.

Le Mſ. de Frioul eſt de forme preſque quarrée : ce qui en marque aſſez l'antiquité. Il contient 270 feuillets d'un parchemin très-mince ; l'écriture eſt en deux colonnes, dont chacune contient XIX. lignes ; les caractères ſont égaux (hors quelques-uns plus grands qui ſont à la tête des Chapitres & des Verſets,) les lignes réglées ; les Lettres d'un noir pâle mêlé de couleur ; les premiers verſets des Evangiles peints en

rouge, ainsi que les nombres des Titres & des Chapitres. Tout l'Exemplaire est assez conservé; mais non entier : car il y manque tout l'Evangile de S. Marc & les deux derniers Chapitres de S. Jean. Le P. De la Tour ne seroit pas éloigné de croire que ce Monument est de la fin du V. siècle : ce qui lui donneroit près de 13 cents ans d'antiquité. Mais une détermination fixe à cet égard est trop délicate, & le Ms. de Frioul, avec tous les caractères qu'on nous représente, pourroit n'avoir que mille ans; durée très-capable encore de lui concilier de la vénération. *

* Ce qui peut faire croire que ce Ms. n'est pas d'une antiquité égale à celle des Mss. de Verceil, de Vérone, de Corbie, de Brescia, de Cambridge, de S. Germain-des-Prés & du Collége des Jésuites de Paris; c'est que cet Exemplaire de Frioul est la pure Vulgate de

Ce Mſ. eſt chargé, ſur ſes marges, de notes, de formules de prières, de noms ſur-tout dont la plûpart ſont Barbares, c'eſt-à-dire qu'ils déſignent des Goths, des Lombards, des Theutons, des Illyriens, des Bulgares &c. Il s'en trouve d'illuſtres, & même de Ducs, de Reines, de Rois, d'Empereurs : on y voit Théodelinde, Luitprand, Aſtolfe tous Rois des Lombards ; l'Empereur Louis II. fils de Lothaire ; Jean Tzemiſces Empereur des Grecs ; deux Rois des Bulgares ; Teudmar Patriarche d'Aquilée en 850. &c. Notre Auteur tâche d'expliquer le plus qu'il peut de ces noms, de rendre raiſon des notes, des prières qui couvrent les marges du Mſ. & ceci n'eſt ni la plus agréable, ni la

S. Jerôme ; au lieu que les autres ſont l'ancienne Italique, non réformée par ce ſaint Docteur.

moins sçavante partie de sa Dissertation.

Les noms dont on vient de parler, servent à établir quelques conjectures assez plausibles sur les divers états du Mf. Le lieu de son origine sera Pavie séjour ordinaire des Rois Lombards ; il aura été acquis par Theudmar Patriarche d'Aquilée qui assista, vers le milieu du neuviéme siècle, à deux Conciles de Pavie ; on aura transcrit sur ses marges, par succession de temps, les divers noms des Souverains ou des Bienfaiteurs de l'Eglise d'Aquilée, &c. Nous abrégeons ainsi les raisonnemens de l'Auteur, qui s'est donné bien de la peine dans cet endroit de sa Dissertation.

Mais en quel temps ce Mf. a-t-il passé de l'Eglise d'Aquilée dans celle de Frioul ; pourquoi l'Evangile de S. Marc manque-t-il dans ce Mf. ; qu'est devenue

cette partie détachée du Volume ? Toutes ces questions se trouvent résolues dans le cours d'une assez longue discussion où entre l'Auteur, pour prouver que le Ms. de l'Evangile de S. Marc qu'on garde à Venise, & qu'on croit être l'Autographe du S. Evangeliste, n'est au fond que le Fragment séparé du Ms. des Chanoines de Frioul. C'est aussi ce qui nous reste à exposer, en peu de mots, avant que de terminer cet extrait.

1°. Ce n'est que depuis le XI. siècle qu'on a cru l'Eglise d'Aquilée dépositaire de l'Evangile écrit de la main même de S. Marc ; mais cette opinion étoit si accréditée au milieu du XIV. siècle, que l'Empereur Charles IV. demanda au Patriarche de cette ville, & obtint en 1355 deux Cahiers *

* Chacun de ces Cahiers est de huit pages.

( quaterniones ) de cet Evangile ; comme étant l'Autographe même du S. Evangeliſte. Ces deux Cahiers furent donnés par l'Empereur à l'Egliſe Métropolitaine de Prague , où ils ſont encore. Le P. De la Tour a fait graver la forme des Lettres de ces Cahiers ; & elles paroiſſent totalement ſemblables à celles du Mſ. de Frioul.

2°. Après la diſtraction dont nous venons de parler , il reſta encore , dans l'Egliſe d'Aquilée , cinq Cahiers de l'Evangile de S. Marc, & de plus, le Mſ. des trois autres Evangiles ; mais en 1409 & en 1418 on tranſporta , de cette Ville dans celle de Frioul , un nombre de livres Eccléſiaſtiques & d'ornemens précieux trop expoſés dans Aquilée durant les guerres. On a deux inventaires de ces meubles ; & l'on y voit clairement deux livres d'Evangiles , l'un couvert ( d'un côté ) d'une plaque

d'argent doré avec figures ; l'autre couvert ( des deux côtés ) de plaques d'argent doré , & désigné comme étant l'autographe de l'Evangile de S. Marc. Le P. De la Tour ne doute pas que le premier ne soit le Mſ. des trois Evangiles qui se conserve aujourd'hui dans l'Eglise de Frioul ; & que le second ne fût l'exemplaire dont on avoit déja séparé deux Cahiers en faveur de l'Empereur Charles IV. Le même Auteur prétend aussi que le premier de ces Volumes fut transporté d'Aquilée à Frioul en 1409, & l'autre en 1418. Nous ne voyons pas clairement la vérité de cette dernière époque, & ce qui nous empêche de la voir, c'est que, dans les deux inventaires, il est mention de l'Evangile de S. Marc : sur quoi l'on peut demander si cet Evangile a été transporté deux fois d'Aquilée à Frioul. Cette objection n'a point échappé à la critique d'un

Bibliographe Italien, nommé le P. Zacharia Jésuite. L'Auteur de la Dissertation tâche d'y répondre ici dans une de ses Notes ; mais il nous semble que sa réponse manque de netteté & de précision. Au fond la chose est de peu de conséquence : l'essentiel étoit de prouver que le Ms. des trois Evangiles, & celui de l'Evangile prétendu Autographe de S. Marc avoient passé d'Aquilée à Frioul ; ce point paroît démontré par les inventaires de 1409 & de 1418 ; & ce qui suit confirme leur déposition, au moins quant à l'Evangile de S. Marc.

30. En 1420 le Doge de Venise, Thomas Mocénigo, demanda aux Habitans de Frioul leur Exemplaire de l'Evangile qu'on supposoit toujours écrit par S. Marc ; & il lui fut envoyé sur le champ. Ce fait est constaté par la lettre même du Doge & par les Monumens authentiques de Frioul, cités dans

la Dissertation du P. De la Tour.

4°. En 1564 l'Archiduc d'Autriche, Ferdinand, fit demander, par son Ambassadeur, au Senat de Venise *les cinq Cahiers* de l'Evangile de S. Marc que cette République possédoit ; mais il ne pût les obtenir. Sur quoi il faut observer qu'on n'a que ces cinq Cahiers dans le Trésor de Venise ; qu'il en manque deux pour parfaire l'Evangile entier, & que ces deux Cahiers sont très-probablement ceux qui furent donnés en 1355 à l'Empereur Charles IV. & qu'on garde dans l'Eglise de Prague. Tout cela se concilie assez bien : il ne resteroit plus qu'à faire voir que cet Evangile de S. Marc, pris en entier, est une partie du Ms. que possédent les Chanoines de Frioul. Malheureusement les cinq Cahiers qui se conservent à Venise, sont en si mauvais état, qu'on ne peut presque distinguer si c'est du Latin ou du

Grec, si les feuilles sont de papier ou de parchemin, d'écorce ou de soye. Il paroît néanmoins comme certain, par les examens du P. De Montfaucon, que ce Ms. est Latin; & il est encore plus probable, en conséquence des épreuves faites depuis peu, que les feuilles sont de parchemin. Voilà des difficultés levées : si l'on rapproche présentement 1° les raisons qui démontrent que le Ms. de Venise n'est point l'Autographe de S. Marc; 2° l'état où se trouve actuellement le Ms. de Frioul réduit aux Evangiles de S. Matthieu, de S. Luc, de S. Jean; 3° l'écriture des deux Cahiers de Prague, toute semblable à celle de ce Ms.; 4° les présens faits à l'Empereur Charles IV. & au Doge Mocénigo; présens sortis d'Aquilée & de Frioul qui sont les deux villes où cet Exemplaire des Evangiles a séjourné constamment; on ne sera point

éloigné de croire que le Mſ., ſi révéré à Veniſe, faiſoit partie anciennement du Mſ. des Chanoines de Frioul. C'eſt la concluſion du P. De la Tour, qui ne peut nous dire toutefois quand, comment & pourquoi cet Evangile de S. Marc a été ſeparé du Volume où ſont encore les trois autres Evangiles. Mais en pareille matière, demanda-t-on jamais raiſon de tous les évènemens particuliers ? & ne doit-on pas ſe contenter de voir la queſtion principale ſoûtenue d'un concours de probabilités très-ſatisfaiſantes ?

---

## ARTICLE XIII.

*HISTOIRE DU MONDE Sacrée & Profane, depuis la création du monde juſqu'à la fin de l'Empire des Aſſyriens*, &c. Par M. Samuel

Schuckford *, Curé de Shelton dans la Province de Norfolk, traduit de l'Anglois. Trois volumes *in*-12. *A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques.*

NOus avons promis de reprendre l'Ouvrage de M. Schuckford : promesse qui auroit beaucoup d'étenduë, si nous voulions rendre un compte exact des volumes second & troisiéme : ** on y trouve sept livres, & l'histoire du Monde, depuis l'an 2086 jusqu'à l'an 2578; c'est-à-dire, en nous bornant aux Livres saints,

* Nous apprenons que ce docte Auteur est mort depuis peu : il lui restoit encore un volume à donner. Ce seroit le cas de chercher avec soin dans ses papiers, &, s'il n'a rien laissé, de continuer & d'achever son Ouvrage.

** Nous n'avons parlé jusqu'ici que du premier volume & de la Préface du second.

depuis le voyage d'Abraham en Egypte, juſqu'à la mort de Joſué. Ce n'eſt qu'un intervalle de 492 ans : mais l'objet de l'Auteur étant toujours de combiner l'hiſtoire profane avec l'hiſtoire ſacrée ; de montrer les époques des Empires, & leur correſpondance avec celles du Peuple de Dieu ; on ne doit pas être ſurpris qu'il s'éléve, à tout inſtant, des queſtions conſidérables ſur ces Antiquités ; que les diſcuſſions ſe multiplient avec les évènemens ; que la critique ſoit conſultée par-tout. Envain exigeroit-on de nous une analyſe ſuivie de tant de faits dont les uns portent ſur des témoignages authentiques, les autres ne ſont appuyés que de conjectures. Il faut renoncer à ces développemens, & n'attendre de nous qu'un petit nombre d'obſervations.

Après le déluge, les Nations ſe formerent. Ceux d'entre les hom-

mes qui eurent plus de force, de génie & de courage, donnerent des loix & se firent des sujets. M. Schuckford regarde Noé comme le premier Législateur depuis le renouvellement du genre humain: Il n'y a presque point de difficulté dans cette opinion; mais en étendant la domination & les loix de Noé jusqu'aux Indes, & même jusqu'à la Chine; en identifiant Noé avec le Fohi des Chinois; on prépare une ample matière à la dispute. Nous avons déja dit quelque chose de cette pensée très-chère à M. Schuckford, & très-digne, nous le croyons, d'être accueillie des Sçavans. Ici le docte Anglois montre comment les temps de Fohi peuvent quadrer avec ceux de Noé; & comment dans ce sistême on reconnoît les 4000 ans de durée que les Chinois s'attribuent, ou plutôt qu'ils démontrent ne pouvoir leur être disputés.

L'utilité de cette Chronologie est fort sensible. Premiérement elle fait voir que ce peuple, placé à l'extrémité de l'Asie, vient, comme tous les autres, de Noé le réparateur du genre humain; que les Antiquités de nos Livres saints précedent toutes les époques Chinoises; qu'en respectant l'histoire de la Chine, trop peu considérée quelquefois par les Théologiens, on ne s'en trouve nullement embarrassé dans la controverse de la vérité & de l'authenticité des révélations faites au Peuple de Dieu. En second lieu l'identité de Noé avec Fohi conserve au texte Hebreu, & par conséquent à notre Vulgate tous ses calculs, & nous délivre de la nécessité d'adopter la Chronologie des autres textes ou versions: cela est bien évident, puisque la population de la terre, après le déluge, aura commencé par l'extrémité de l'Inde & par les

Provinces de la Chine les plus occidentales ; qu'ainsi il ne faudra point supposer un intervalle de trois ou quatre siècles pour que les descendans de Noé soient allés de proche en proche depuis les campagnes de Sennaar jusqu'à la Chine : progrès trop lents pour satisfaire aux Antiquités Chinoises.

Quoiqu'Abraham n'ait pas été Roi ; sa nombreuse famille, ses richesses, sa prudence, sa science & son autorité le faisoient aller de pair avec les Rois ses contemporains. C'est une chose digne de remarque, que les Auteurs Payens ayent si bien connu ce Patriarche. Le caractère qu'ils en font, ressemble au portrait qu'en a laissé Moïse. M. Schuckford cite les témoignages de Berose, de Nicolas de Damas, d'Eupolème, d'Artapan, de Melon ; tous réduits à des Fragmens qu'on trouve dans Eusebe. *Ces témoignages*, ajoûte notre Auteur,

[redacted]



*confirment d'autant plus l'Hiſtoire de Moïſe, qu'ils diffèrent de lui dans des choſes peu importantes : ce qui démontre qu'ils ne l'ont pas copié ſervilement.* Il en eſt à-peu-près de même de Jacob, petit-fils d'Abraham. Sa vie & ſes actions ont été connues & décrites par Démétrius & par Théodoſe, Auteurs Payens, mais toujours avec quelques différences, qui font voir que Moïſe n'eſt pas la ſource où [redacted]

*planté ; mais en fort peu de temps ses mouvemens se calmérent, & il ne fit jamais la moindre démarche qui tendît à faire quelque outrage à Jacob*, &c. L'Auteur explique ensuite le mot de l'Epître aux Romains, *J'ai aimé Jacob & j'ai haï Esaü*, & il prétend que *le but de saint Paul, dans ce passage, n'est pas de représenter Esaü comme un homme qui avoit particuliérement encouru la disgrace de Dieu, mais de faire voir aux Juifs que Dieu avoit toujours accordé les graces qui conduisoient au Messie, à qui il lui avoit plû ; à Abraham & non à Lot ; à Jacob & non à Esaü*, &c. Quant au titre de *Profane*, que le même Apôtre donne à Esaü, *Je ne crois pas*, continue M. Schuckford, *que ce terme signifie méchant ou vicieux : Il est appellé ainsi pour n'avoir pas estimé assez le Sacerdoce, qui lui appartenoit naturellement : c'est-là le seul défaut*

*défaut qu'on trouve dans son caractère.* Nous sçavons que d'autres Interprètes expliquent, de la même façon, le Texte de S. Paul ; mais on peut demander encore s'ils en touchent le vrai sens ? Esaü, vendant son droit d'aînesse, ne renonça pas pour cela aux droits du Sacerdoce que possédoit tout chef de famille : ne voit-on pas en effet que, dès le premier âge du monde, Abel & Caïn, quoique frères, offroient séparément leurs sacrifices ? Il est donc plus naturel de penser que saint Paul appelle Esaü *Profane*, parce qu'en vendant son droit d'aînesse, il vendit la bénédiction donnée à Abraham & les promesses faites à sa race par rapport au Messie futur. C'est la pensée de plusieurs habiles gens, & en particulier de M. Sherlok, dans son Livre de *l'usage & des fins de la Prophétie.*

On vient de voir une des expli-

cations données par M. Schuckford en matière d'Ecriture sainte : objet dont cet Auteur a fait une très grande étude. Par-tout il s'attache à lever les difficultés de nos saints Livres : en quoi il réussit souvent ; mais quelquefois il donne dans la conjecture ; il cherche, sans beaucoup de nécessité, des explications inconnues aux Sçavans : par exemple, quand il en est venu au récit du premier Chapitre de l'Exode, touchant la conduite des sages-femmes d'Egypte qui épargnoient les enfans mâles des Hébreux ; il prend un tour extraordinaire pour rendre raison des deux derniers Versets de ce Chapitre ; il ne croit pas qu'on puisse dire que Dieu *bâtit des maisons* à ces femmes, *parce qu'elles avoient craint* de l'offenser. Il veut que ç'ait été Pharaon lui-même qui *bâtit des maisons* aux Israëlites, non pour leur faire du bien, mais pour exterminer

plus sûrement les enfans mâles de ce peuple, quand toutes les familles seroient rassemblées dans des maisons. Pour cette explication, il faut distribuer les Versets autrement qu'ils ne sont dans l'Hébreu & dans toutes les Versions : entreprise qui n'arrête point l'Auteur ; mais elle paroît aussi hazardée que peu nécessaire.

Car on démontre que cette expression, *Dieu bâtit des maisons aux sages-femmes d'Egypte*, signifie simplement qu'il prit soin de leur fortune. On rapproche à ce sujet, pour faire une preuve de comparaison, le ℣. 30 du Chap. 30. de la Genèse, où Jacob dit à Laban qu'il étoit *juste que lui* (Jacob) *pourvût aussi à sa maison.* Dans ces deux passages, on trouve également le Verbe Hébreu, qui signifie *faire* ou *bâtir*. M. Schuckford n'a point ignoré cette preuve, & il prétend la réfuter en observant,

ce qui est vrai, que dans le passage de la Genèse, le mot *maison* est au datif; tandis qu'on le voit à l'accusatif, dans le Texte de l'Exode: ensorte que le mot de Jacob doit s'entendre ainsi: *Il est juste que je fasse aussi pour ma maison*; au lieu qu'à l'égard des sages-femmes, il faudroit dire, *Dieu leur fit des maisons*: deux façons de parler qu'on ne peut regarder comme semblables.

Mais le docte Anglois pouvoit considérer qu'il y a de la différence entre la manière dont Jacob *faisoit sa maison*, & celle dont Dieu *faisoit la maison* des sages-femmes d'Egypte. Jacob *travailloit à sa fortune*: ce qui supposoit du temps & des soins. Dieu *faisoit la fortune* des Egyptiennes; ce qui n'étoit de sa part que l'effet prompt & subit d'une libéralité aussi puissante que magnifique. On a, dans cette considération, une réponse

naturelle & ſatisfaiſante à l'objection d'ailleurs ſçavante & ſubtile de notre Auteur. Nous ne voulons pas laiſſer ignorer aux Lecteurs de nos Mémoires, que cette même réponſe ſe trouve dans une des notes du R. P. Houbigant ſur le premier Chapitre de l'Exode. C'eſt au premier Tome de la belle Bible qui a paru depuis ſix mois, & dont nous entretiendrons le public au premier jour.

M. Schuckford étend le goût & l'art des conjectures à une infinité d'objets, dont nous ne pouvons tenir compte. Telle eſt, en particulier, l'ancienne Religion des Egyptiens : on explique ici tous les degrés & toutes les eſpèces d'idolatrie, dont ce peuple fit profeſſion ; puis on ajoûte que *la plûpart des figures* (humaines) *que les Antiquaires nous donnent pour des Divinités Egyptiennes, ne furent jamais deſtinées à les repréſenter...*

mais plutôt à conserver le souvenir de quelques personnes chéries ou illustres. Ainsi, selon ce systême, *Orus* n'aura point été peint sous la figure d'un enfant; mais, comme Plutarque assure que la figure d'un enfant étoit le symbole du Soleil, il faudra conclure que l'*enfant*, qui est pris pour *Orus* par les Antiquaires, désignoit quelque Astronome célèbre. Ainsi encore le jeune homme tenant le doigt sur sa bouche, ne sera point un *Harpocrate*, comme on le croit d'ordinaire, mais il faudra penser que c'est la figure d'un jeune homme mort dans la premiere année de ses études, durant laquelle on devoit, *suivant l'ancienne discipline, observer le silence.*

Pour réfuter tout ce systême, * il

* Nous ne doutons point qu'on ne le réfute en détail dans les Dissertations

ſuffiroit de renvoyer M. Schuckford au plus ancien des Hiſtoriens, à Hérodote qui nous apprend (l. 2. c. 41.) que la Statue d'Iſis avoit une tête de femme avec des cornes de bœuf : preuve manifeſte, que, dans les plus anciens temps, l'Egypte donnoit à ſes divinités des figures humaines, quoique défigurées par des additions priſes communément des Animaux. Mais

---

qui ſeront préſentées à l'Académie Royale des Belles-Lettres pour le Prix fondé par M. le Comte de Caylus. L'Académie propoſe cette queſtion : *Quels ſont les attributs diſtinctifs qui caractériſent, dans les Auteurs, & ſur les Monumens, Oſiris, Iſis & Orus ? Quelles pouvoient être l'origine & les raiſons de ces attributs ? avoient-ils tous également rapport aux dogmes de la Religion Egyptienne ? ont-ils éprouvé, ſoit en Egypte, ſoit dans les pays où cette partie du culte Egyptien s'eſt introduit, des altérations propres à déterminer à peu près l'âge des monumens où ils ſont repréſentés ?*

il est plus à propos encore d'opposer à notre docte Anglois le beau Recueil d'Antiquités Egyptiennes publié en 1752 par M. le Comte de Caylus. On y voit une multitude de figures humaines très-antiques, & destinées à représenter quelques-uns des Dieux d'Egypte : on y apprend aussi à estimer un peu plus le travail des Artistes Egyptiens, que M. Schuckford ne l'estime.

A l'occasion du Texte de l'Exode Chap. VI, où Dieu dit à Moïse, *Je suis celui qui suis*, M. Schuckford insiste sur les propriétés de ce saint Nom ; il en fait sentir la force & les conséquences. Tout cet endroit est beau, & nous donnons le même éloge à l'attention qu'a eu l'Auteur de rapprocher un trait charmant qui est dans Plutarque. Il y avoit à l'entrée du Temple de Delphes une ancienne inscription comprise dans ces deux Lettres Grèques EI : sur quoi Plu-

... inscription
r objet, » que ce mot EI étoit
titre le plus auguste que l'on
ouvoit donner à la Divinité ;
l'il signifie TU ES, & exprime
existence nécessaire de l'Etre
prême : que comme ce titre
peut convenir à aucune créa-
re, & qu'il n'y en a aucune
nt on puisse dire dans un sens
olu EI, TU ES, parce que leur
stence est empruntée, incer-
ne, dépendante, sujette au
ngement & momentanée ; ce
n peut, dans son sens le plus
ore, être donné à la Divini-
parce que Dieu est indépen-
incréé :

puisqu'il conclut aussi de ce seul mot EI, l'unité de Dieu, sa simplicité, & les droits qu'il a sur nos hommages.

M. Schuckford traite la question des prodiges opérés par les Magiciens de Pharaon ; & pour ne vouloir pas reconnoître que ces prodiges étoient l'effet de la puissance des démons, c'est-à-dire, des esprits inférieurs à Dieu & supérieurs à l'homme, l'Auteur se jette dans de grands embarras. Car voici son systême : les Magiciens firent de vrais prodiges, non simplement des tours d'adresse, des illusions phantastiques. Cependant il n'y a ni art ni science qui ait pû conduire ces Magiciens à entreprendre & bien moins encore à exécuter des choses si extraordinaires ; il faut donc dire *qu'il plut à Dieu de faire réussir leurs efforts à quelques égards, lorsqu'ils s'y attendoient le moins.* De cette

uribuera point à la volonté qu'on ne les
puissance de Dieu; on se borne
croire & à dire qu'il les permit
nplement. D'ailleurs on ne re-
nnoît aucun Art capable d'opérer
si grandes choses; impuissance
conséquent dans les Magiciens
uits à eux-mêmes, & l'on ne
voit pas bien ce qu'il faut en-
re par ces *efforts* que l'Auteur
attribue. Enfin il n'est point
tion, dans ce système, de l'in-
tion des esprits supérieurs à
me, & inférieurs à Dieu. Où
nc l'Agent de ces Miracles?
on que, pour qu'ils ayent
il suffit pour qu'ils avent

ſance appliquée directement à l'opération. Reconnoiſſons que ce furent les eſprits ſubordonnés à Dieu & plus puiſſants que les hommes ; & concluons qu'il y avoit un Art magique, en vertu duquel, ſous la permiſſion de Dieu, les Magiciens de Pharaon furent aidés par les Démons & réuſſirent dans les tentatives extraordinaires que raconte l'Exode.

Notre Auteur, parlant des Eaux de *Mara* qui furent adoucies par le bois qu'y jetta Moïſe, hazarde une critique aſſez vive contre le Livre de l'Eccléſiaſtique, où l'on ſemble reconnoître une vertu naturelle & médicinale dans ce bois. Cela eſt fort poſſible aſſurément, & rien de plus foible que l'objection de M. Schuckford, quand il dit que Pline n'a point connu d'arbre, *dans cette partie du monde*, qui pût *corriger l'amertume* des eaux. On ſçait qu'il échappe mille

choſes aux Naturaliſtes, & à Pline ſur-tout qui ne faiſoit que raſſembler ce qu'il avoit lû dans quelques Livres ſouvent peu ſûrs & peu détaillés. Il eſt dit, dans l'Exode, que Dieu lui-même montra le *bois* qui adoucit les eaux de Mara : après un tel témoignage, le ſilence des Naturaliſtes doit-il former une objection ?

A l'égard de l'autorité du Livre de l'Eccléſiaſtique, indépendamment de toutes les raiſons qui la prouvent, elle ſe ſoûtient, ſans effort, vis-à-vis de la très-petite difficulté que produit M. Schuckford. Et cet Auteur ne réuſſit pas mieux, quelques pages après, dans une attaque qu'il ſe permet contre le Livre de la *Sageſſe*. On réfute bien cette legère objection dans une Note placée au bas de la page par le Traducteur ; mais on oublie d'obſerver que, dans ce même endroit, M. S. ſe trompe fort en

mettant *Lyra* au nombre des *Rabbins*. C'étoit un très-docte Cordelier dont on voit le tombeau dans le Couvent de ſon Ordre à Paris.

Nous ne ſçavons ſi aux pages 155 & 156 du 3^e^ Volume on traduit bien le texte de M. Schuckford, quand on le fait parler ainſi : » Nos Philoſophes modernes » croyent raiſonner bien juſte en » diſant que, ſi l'on trouve quel» que point dans la révélation qui » paroiſſe contraire à notre rai» ſon, il n'eſt aucune preuve, ſi » évidente qu'on la ſuppoſe, par » où nous puiſſions nous convain» cre que c'eſt Dieu qui l'a enſei» gné, & que, dès qu'un Dogme eſt » diamétralement oppoſé à nos lu» mières naturelles & à notre con» ception, on eſt en droit de le » regarder comme abſurde & par » conſéquent faux, de quelques » preuves qu'il ſoit étayé d'ail» leurs. « Le ſujet de notre doute,

. . . Schuck-
ı l'opinion qui a été celle de
uet, sçavoir *qu'il faut croire*
*ogme, fût-il diamétralement*
*é aux lumières naturelles.*
. montré cent fois que ce
pe seroit destructif de la rai-
de la Religion, puisqu'il
vroit que deux Propositions
dictoires seroient véritables;
qu'on supposeroit révélée,
it qu'elle contiendroit le
; l'autre toute opposée qui
roit pas d'être vraie, ayant
e la démonstration de l'Evi-

ste si M. Schuckford dit en

ne leur avoit point fait défense d'avoir des Idoles, la raison dictant que ces Idoles étoient nécessaires *pour fixer l'esprit & diriger l'adoration.* On voit que, dans tout cet endroit, l'Auteur en veut au culte des *Images*; car il se sert toujours de ce mot au lieu de celui d'*Idoles*; & il s'attache fort à montrer que le Veau d'or, proscrit & détruit par Moïse, n'étoit qu'une *Image* du vrai Dieu : explication très-douteuse, pour ne rien dire de plus. Mais ne faisons attention qu'à ce mauvais raisonnement : *La raison dictoit aux Israëlites qu'il falloit des Images pour fixer l'esprit & diriger l'adoration, & néanmoins Dieu avoit défendu à ce peuple d'avoir des Images; & ce peuple devoit obéir à Dieu, malgré l'opposition formelle & la révolte des lumières naturelles : donc il y a des occasions où il faut croire un Dogme, quoiqu'il soit diamétra-*

...ation ne
oit pas aux Iſraëlites que
ges fuſſent néceſſaires *pour*
*l'adoration* : ce n'étoit
opinion, qu'un préjugé,
fet de l'exemple des na-
iſmes. 2° Dieu ne défen-
précifément d'avoir des
mais des *Idoles* ; c'eſt-à-
figures auxquelles on
culte ſuprême de l'ado-
° Les Iſraëlites ne de-
is obéir à Dieu malgré
n formelle de leurs lu-
iiſque ceci renferme un
ſé ; ſçavoir, que Dieu
nner des choſes con-
raiſon. 4° ...

cun Théologien raisonnable, soit Catholique soit Protestant, ne peut s'empêcher de combattre.

Il y auroit beaucoup de belles choses à remarquer dans ces deux Volumes ; & quelques-unes encore à critiquer. Nous finissons par l'aveu sincère de l'estime que mérite ce grand Ouvrage. Il est fâcheux que la loi des Livres Periodiques toujours obligés d'abréger, de donner du neuf, de ne gêner le Lecteur par aucunes discussions sçavantes, nous empêche d'analyser, comme il faut, toutes les matières que traite M. Schuckford. Il y auroit eu, pour une année entière, de grandes choses à dire, & à discuter. Nous renvoyons ce soin aux Lecteurs capables de s'instruire sans le secours des Abrégés.

noires, où l'on com-
*adis perdu* de Milton
ème, intitulé *Sar-*
. Jacques Masenius,
emand.

onviendroit mieux
MM. RR. PP. de
hose au Public sur
Plagiat intentée de-
l'Auteur *du Para-*
oëme de Masenius,
nd, est votre bien.
illé, comme le pu-
r Anglois ou Ecos-

crier au vol ; mais peut-être que ce Poëme Latin, dont-on fait de si grands éloges, n'est pas entre vos mains ; peut-être même croyez vous, comme bien d'autres, qu'il n'existe plus. *Quel dommage*, s'écrie-t-on dans le Journal Etranger du mois d'Octobre dernier, *d'avoir perdu ce beau Poëme du sçavant Jésuite !* Cependant le même Journal ne laisse pas d'en présenter deux morceaux assez longs & véritablement admirables ; sur quoi beaucoup de Lecteurs ont fait ce raisonnement : Si le Poëme de Masenius est perdu, comment a-t-on pû en citer tant de vers ? s'il existe encore, que ne nous dit-on en quoi il consiste, quelle est son étenduë, son objet, sa forme ; que ne produit-on de suite les divers morceaux qu'on prétend avoir été pillés par Milton ?

Voilà, MM. RR. PP. les pensées qu'a fait naître, en Octobre,

le plagiaire, au tribunal du
. Il eſt vrai que bientôt après
ſt récrié contre l'accuſation.
ouvez voir, dans le Journal
er de Novembre, comment
a été vengé par le déſaveu
de ſon accuſateur : mais ce
eſt le langage d'un homme
, ſans être la réhabilitation
de la gloire du Poëte An-
inſi, MM. RR. PP. il reſte
les obſervations à faire ſur
verſe en queſtion. Je n'ai
les yeux tout ce qui s'eſt
ır & contre le *Paradis*
je n'ai que ce Poëme &
Maſenius

chose avantageuse aux Lettres de connoître le Poëme de Masenius, puisque c'est un bel ouvrage; & de comparer les deux Poëmes, puisqu'on apprendra, par ce parallèle, en quoi & comment l'un est préférable ou inférieur à l'autre.

D'abord, il faut vous dire que le Poëme de Masenius, intitulé *Sarcotis*, * existe entier; qu'il comprend cinq livres & 2486 vers; qu'il a été imprimé deux fois à Cologne: j'ai la seconde édition qui est de l'an 1661, & très-peu digne d'une si belle composition. On n'a pas même imprimé ce Poëme à part; il fait partie d'un volume où sont contenues d'autres Poësies, élégiaques, héroïques & lyriques du même Auteur; le tout

* C'est le nom que le Poëte donne à la *Nature humaine*, comme étant la souveraine de tout ce qui porte un corps: *Deam carnis appellamus*, dit Masenius dans son Avertissement.

t les préceptes de la Poëtique;
ond destiné aux exemples de
: élégiaque, héroïque, lyri-
le troisiéme, comprenant la
: Dramatique. Je n'ai pû
ue le second tome : les deux
; méritent d'être recherchés,
essemblent à celui-ci.

la date des éditions du Poë-
atin, nous découvrons déja
érité ; c'est que Milton, qui
iblié son *Paradis perdu*
1669, a pû voir la *Sarcotis*
senius, & en profiter. Mais
encore fort loin de cette
tance au crime de plagiat.
illez voir MM DD ...

je traite tout ceci avec une impartialité dont personne ne pourra se plaindre.

Quand le Jésuite Allemand composa son Poëme, il ne prétendit pas à la gloire de l'Epopée ; il voulut seulement former une espèce de Recueil où se trouveroient les plus belles descriptions en genre de Poësie héroïque : c'est ce qu'il déclare lui-même dans un Avertissement placé à la tête de son Ouvrage. Ainsi on n'a point ici un plan comparable à celui du *Paradis perdu*. On n'y trouve que des morceaux placés de suite ; formant à la vérité un tout, un corps ; mais un tout & un corps qui n'est pas un Poëme épique. Voici l'ordre & l'analyse des cinq Livres. En les parcourant l'un après l'autre, je remarquerai les endroits qui ressemblent à certains morceaux du *Paradis perdu* ; & je tâcherai de m'assurer s'il y a eu, de la part de Milton,

... débute par une
ition dont on a tranſcrit une
dans le Journal Etranger.
ɔis cet exorde ſupérieur en
à celui du *Paradis perdu* ;
emple, Milton dit ſimple-
*que ſes chants vont s'élever*
*us du mont d'Aonie* ; &
us chante ces beaux vers :

ɔr : en facili rapior par inane
volatu

em ſuper, & liquidam ſuper
ætheris auram,

avium Boreæque vias. Jam ſy-
dera præter

lo, nimborumque domos &
fulminis aulam

Toutes les autres nuances de ces invocations ont bien quelques traits semblables ; mais la nature des sujets a pû les suggérer sans effort & sans la voie de l'imitation. Ainsi je n'entre point dans la pensée du Censeur Anglois, qui a cru voir en cet endroit les traces du plus honteux Plagiat. Après son début, & une exposition générale des ravages que causent les passions, Masenius décrit le Paradis Terrestre de la maniére qu'on voit encore dans le Journal Etranger : c'est un des endroits sur lesquels le sieur Lauder a fait plus de bruit. Milton, selon lui, *a copié tout ce Tableau* ; mais je n'ai garde, MM. RR. PP. d'adopter cette nouvelle accusation ; je sçai que les deux Poëtes se rencontrent-là comme dans leur préambule. J'avoüerai même, si l'on veut, qu'à l'égard du Paradis Terrestre, les ressemblances sont encore plus marquées.

reconnoître que Milton a
›ëme de Masenius, & qu'il
ıdu l'imiter, à-peu-près
Virgile imite Homère, ou
Boileau suit Horace dans
Poëtique. Jusqu'ici, enco-
ois, le Plagiat n'est point
mais il seroit peut-être
de faire voir que la des-
de Masenius surpasse enco-
r la beauté des idées, celle
n; & je suis persuadé qu'il
même du portrait de Sar-
Sarcothée: objet magni-
ıs le Poëme Latin. Conce-
› Sarcothée n'est ni Adam

Terrestre; qu'il ne décrit que les embûches du Démon vis-à-vis de *Sarcothée*; qu'il ne peint que *Sarcothée* comme rébelle aux ordres de Dieu; qu'il ne fait tomber que sur *Sarcòthée* les malheurs qui ont accablé le genre humain &c. Voici donc, par exemple, comment ce Poëte représente le caractère sublime de la raison donné à *Sarcothée.*

Tum cerebri disponit opus, mentisque supremum
Ordinat imperium, & rationis collocat arcem,
Quam circumfusam tenebris, caligine densâ
Eruit, æternâque dedit clarescere luce.
Hanc regere imperium jussit, sceptrumque potiri,
Membrorum dominam, vitæ, morumque magistram,
Observantem æqui, ac legum decreta sequentem.]

ſultus, ſcelerumque auſus compeſcere fræno.

ſuper humanos vultus & frontis honorem

guſtum, raræque decus memorabile formæ

a dedit, &c.

ɔute la ſuite eſt pour peindre
graces extérieures de *Sarco-*
pour décrire les vertus qui
nt cortége, &c.
ilton (liv. 4.) célèbre ainſi
ſon de nos premiers parens. *
ıvoient l'Empire de l'univers.
ıs leurs divins regards bril-

» rité, la raison, la sagesse, une
» sainteté sévère & pure; sévère,
» mais tempérée par un air de mo-
» dération & de droiture qui con-
» vient si bien aux Rois. « Plus bas le Poëte Anglois s'étend sur les momens délicieux que passoient Eve & Adam dans le Jardin. » Ils
» s'assirent sur le gazon naissant,
» près d'une source vive, à l'om-
» bre d'un bocage dont les feuilles
» faisoient un doux murmure. Les
» branches s'abaissant d'elles-mê-
» mes leur présenterent des fruits
» d'une saveur délicieuse. « Ecoutons Masenius.

Blanda quies sed inempta placet, formosaque pictis
Herba toris, roseo quam Chloris purpurat ostro;
Quamque ornat natura parens; ubi blandior aura
Alludit placido somnum factura susurro.

vouer, MM. RR. PP.
:ouleurs bien sembla-
i de la peine à croire
nge en fût ainsi ordon-
n n'avoit pas eu Mase-
; yeux : je ne décide
n encore ; je continue

n, nommé *Antithée*
Dieu) dans le Poëme
*Sarcothée*, & sa ja-
pire des transports de
déclare en ces ter-

Primigenæque Deûm ? noſtriſne indignior hæres
Sedibus exſultet, luteæ pars ultima terræ
Brutorumque nepos ? cur non hîc fulmine noſtro
Corruit, æternâ caput involvente ruinâ ?
Nos nati propiore Deo, nos candida cœli
Turma, tenemus adhuc magnæ veſtigia formæ, *&c.*

Satan parle à-peu-près de même chez Milton, ( liv. 1. ) » Si mon » éclat exterieur eſt effacé, mon » courage & mon eſprit demeurent » inébranlables . . . notre ſubſtan- » ce eſt immortelle ; nos armes » ſont toujours les mêmes . . . & ( liv. 4. ) » O Cieux, ô Terre, ô » Enfers ! Voilà donc ceux à qui » l'on a deſtiné nos Trônes, voilà » les nouveaux favoris de l'Eternel ! » Qui ſont-ils ? D'un côté j'apper-

» çois en eux toutes les propriétés
» de la matiére, &c. «

On a sur-tout reproché à Milton d'avoir trop imité Masenius, dans la convocation des Démons : ce reproche est-il fondé ? Jugez-en par ce que je vais dire. Le Poëte Latin décrit ainsi l'assemblée des Princes de l'Enfer :

Nec plura locutus
Arma simul fremit, arma minax, ferrumque facesque,
Sulphuraque, & piceas cogit per tartara nubes,
Fulminaque infundenda solo. Ruit omne per antrum
Immensum vulgus, furvæque per ardua turmæ
Terrarum eluctantur humo, objectasque fremendo
Assiliunt portas, urgentque immanibus ausis
Murorum adversam molem; dum rupta silentûm

Antra patent horrenda, soloque fruuntur aperto.

. . . . . . . . . . . . . .

Sic Acherontei Manes, ac pallida fusci
Castra Dei, circùm fremitusque minasque dedêre,
Et populatrices latè effudêre phalanges.
Horridus ante alios Melanurgus, torvus Alastor,
Discissusque habitum, flammantiaque ora Pyraster
Succensus, Miarusque atrox, sævusque Noherpon,
Et septem armatus capitum truculenter Hydraspis.

. . . . . . . . . . . .

In medio, turbas inter provectus ovantes
Cernitur Antitheus; reliquis hic altior unus
Eminet, & circùm vulgus despectat inane.
Frons nebulis obscura latet, torvumque furorem
Dissimulat, fidæ tectus velamine noctis.

parvis capitis coma fluctuat
ris.
m gemini currum vexêre
cones
ambo : fulvis expanditur

mane feræ ; circum splen-
:ibus armi
naculis, squammisque ri-
:ibus horrent :
tereti contorta volumina
;o ;
exertat linguam ; frons
ien acutum
patulis fumant de naribus

je crois que Milton n'en a point profité. La convocation des Démons est, chez lui, bien plus détaillée : il caractérise chacun de ces Esprits infernaux ; il nomme les lieux où ils ont reçu les honneurs de la Divinité ; il mêle, dans cette description, des harangues, des dialogues convenables au sujet, &c. mais en d'autres endroits de son Poëme, je reconnoîtrois assez les idées de Masenius : celui-ci, par exemple, fait paroître, avec les Démons, la mort, les maladies, la vieillesse, le deuil, le travail & tous ces autres monstres que Virgile place si bien à la porte du Tartare.

Dirarum Mors prima fuit ; miserabile
monstrum
Horrendum, ac deforme malum. Frons
pallida torquet
Mille oculos, queîs cuncta [illegible], neque
fallitur ulli ;

Surda caput, nullæque patent orantibus aures.
Liventes exſucca genas, vixque oſſibus hærens,
Naribus infernum tetra aſpirabat odorem.
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Innumeri circùm, famulatrix turba, dolores,
Morborumque hærebat iners genus. Improba Peſtis
Tartareis ardens facibus, demenſque furore;
Alba Phtiſis, turpiſque Elephas, ac lenta Podagra,
Et tremula incerto Febris variabilis æſtu, &c.

Voyez, dans Milton (liv. 2. & liv. 10.) la peinture de la mort, & comment (liv. 11.) il préſente à la ſuite du péché & de la mort, *la Phrénéſie démoniaque, la noire Mélancholie, la Folie lunatique, la Phtiſie languiſſante, la Conſomp-*

*tion & la Peste qui fait tant de ravages, &c.* Vous trouverez-là, ce me semble, quelques-unes des images employées par le Poëte Latin ; mais j'avoue que cela ne prouve rien pour le Plagiat formel qu'on reproche à Milton. C'en est assez, MM. RR. PP. sur le premier livre de Masenius. Je serai moins prolixe dans l'examen des autres livres, & vous voudrez bien que ce soit la matière d'une autre Lettre.

Je suis, &c.

*A Paris, ce 22 Décembre, 1754.*

---

## ARTICLE XV.

DI TITO LUCREZIO Caro della natura delle Cose Libri sei tradotti dal Latino in Italiano, da Alessandro Mar-

chetti. Dati nuovamente in luce da Francesco Gerbault, Interprete di S. M. C$^{ma}$, per le lingue Italiana e Spagnola &c. *Traduction Italienne du Poëme Latin de Lucrèce, par M. Alexandre Marchetti. Nouvelle Edition faite par les soins de M. Gerbault, Interprète de S. M. T. C. pour les Langues Italienne & Espagnole, 2 volumes in-8°, avec des planches, des vignettes & des culs-de-lampes.* A Amsterdam, aux dépens de l'Editeur M. DCC. LIV.

LA Traduction Italienne du Poëme de Lucrèce fut achevée en 1669; & son Auteur M. Alexandre Marchetti, Gentilhomme Florentin, la présenta, cette même année, au Grand Duc Cosme III. son Souverain. Elle n'étoit alors qu'en Manuscrit, & c'est même l'état où elle est restée

jusqu'après la mort de M. Marchetti. *Des raisons pleines de sagesse*, dit l'éloge historique de cet homme de Lettres, * *avoient porté l'Auteur & ses amis à n'en pas permettre l'impression.* Ces raisons ne pouvoient être que très-louables, puisque la Religion en étoit le principe. Le Poëme Latin de Lucrèce est un Livre impie, pourquoi le redonner & le multiplier en d'autres langues ? Aussi observoit-on, dans nos Mémoires de Mars 1718, que *M. Marchetti devoit employer ses talens plutôt à réfuter Lucrèce qu'à le traduire.*

Cependant on tenoit compte, dans le même Extrait, de la protestation que cet Auteur, Chrétien & Catholique, avoit faite en présentant son Ouvrage au Grand

* Voyez le Tome XXI. du *Giornale de' Litterati*, pag. 243.

Duc : *Protestation par laquelle il se déclaroit prêt à verser son sang pour les vérités que la foi enseigne ;* ajoûtant que, comme le systême de Lucrèce est manifestement faux, il n'avoit pas cru qu'il fût dangereux de le reproduire aux yeux du public. *Le ree e malvage cose che vi son dentro, sono, al mio credere, manifestissimamente false, onde non può al certo in niun modo la pietà, nè la fede d'alcun Cristiano restarne offesa.*

M. Marchetti mourut en 1714, &, sur les diverses copies manuscrites de son Poëme, M. Rolli le fit imprimer à Londres en 1718. C'est d'après cette édition qu'on parla dans nos Mémoires ; & nous osons dire que la matière y fut traitée avec autant de sagesse que d'esprit. Cet Eloge n'intéresse ni la vanité ni la jalousie de personne, puisque l'Auteur de l'Extrait n'existe plus.

On désiroit, dans ce même Article de nos Mémoires, que M. le Cardinal de Polignac voulût achever & rendre public son Antilucrece : Ouvrage *tout propre à dissiper* l'illusion, & à *faire connoître les égaremens* du Poëte Latin. Ces desirs ont été accomplis de la manière que tout le monde sçait. Nous voyons même que le Prélat a mis, dans son Poëme, plus d'étenduë & de force que n'en exigeoit la réfutation complette de son Adversaire, l'homme du monde le plus foible en Morale, en Physique & en raisonnement. Si M. Marchetti étoit au monde, peut-être se justifieroit-il auprès des hommes vertueux, en nous donnant aussi, dans sa langue, le Poëme du Cardinal. Désirons du moins que l'Italie fasse pour la vérité ce qu'elle a fait pour les rêveries d'Epicure ; qu'elle produise un rival de Marchetti, après

avoir vû, dans la Cour Romaine, le rival & le vainqueur de Lucrèce.

Au reste la traduction Italienne de cet Ancien Poëte est si excellente, au jugement de tous les Connoisseurs, qu'il faudroit bien des talens, & encore plus de soins pour rendre notre Antilucrèce dans le même goût & avec le même succès. Quand l'ouvrage de M. Marchetti fut connu en Italie, on y trouva beaucoup de facilité, de finesse, de douceur; sur-tout une fidélité rare, & une précision presque sans exemple : c'est ce qu'on lit dans le Journal Italien déja cité au commencement de cet Extrait : mais nous ne croyons pas que personne ait rendu plus de justice à cette Traduction, que le Journaliste qui en parla dans nos Mémoires de Mars 1718. » On admire, » *dit-il* dans la Traduction, ce qui » a fait admirer l'Original; cet

» termes si propres du sujet, qu'on
» les croiroit inventés exprès pour
» le faire entendre; cette netteté,
» cette facilité presque inimitable
» d'exprimer tout, d'expliquer
» clairement les choses les plus
» abstruses & les moins conceva-
» bles, agréablement les plus en-
» nuyeuses, noblement les plus
» basses; cette négligence adroite
» qui sied si bien à un Poëte Phi-
» losophe, & qui laisse aux vers
» tant de force & de beauté;
» ce choix d'épithétes toujours
» ingénieuses qui ajoûtent tou-
» jours au sens, & qui, comme
» autant de coups d'un habile pin-
» ceau, donnent du relief & de
» l'ame aux descriptions & aux
» comparaisons, aux expositions
» même les plus simples: tout cela
» se trouve, dans la Traduction,
» avec toute la délicatesse d'une lan-
» gue plus abondante & encore
» plus propre aux détails que le

» Latin &c. « Ce grand éloge n'empêche pas le Journaliſte d'improuver enſuite l'Ouvrage de M. Marchetti, à cauſe de ſon objet, & de cenſurer vivement l'original Latin à cauſe de ſes impiétés.

C'eſt ſans doute l'excellence du Lucrèce Italien qui a fait naître le deſir d'en donner une nouvelle Edition. M. Gerbault, Interprète du Roi pour les Langues Italienne & Eſpagnole, a formé cette entrepriſe, non ſans ſe croire obligé d'adopter la Déclaration de M. Marchetti quant aux ſentimens de Religion, & à la volonté ſincère de les conſerver. *Gl'iſteſſi ſentimenti nutriſce chi ha preſo la cura di dare alle ſtampe queſta nova pregiatiſſima edizione, che non meno di eſſo ſi gloria di vivere nel grembo della Chièſa Romana :* *.

* Ce Texte ſignifie que *l'Editeur a*

C'eſt ce qu'on lit à la tête de la nouvelle Edition.

En la donnant au public, M. Gerbault n'a pas prétendu borner ſes ſoins au Méchaniſme ordinaire d'une réimpreſſion. Il a voulu mettre dans le monde Littéraire un Chef-d'Œuvre de Typographie. Rien en effet n'eſt plus magnifique que cette Edition. Ce ſont deux *in*-8°. grand format où brillent le choix du papier & la netteté des caractères. On y voit de plus huit planches, ſept vignettes, cinq culs-de lampe & deux Frontiſpices gravés. La plûpart des deſſeins ſont du célèbre Cochin, & la Gravûre eſt des meilleurs Artiſtes de Paris. Il eût été à déſirer que, dans quelques-uns de

*les mêmes ſentimens (de Religion) que M. Marchetti, & qu'il ne ſe glorifie pas moins que lui de vivre dans le ſein de l'Egliſe Romaine.*

.. Quand on redonne Lucrèce
ublic, on n'a pas besoin de faire
re d'autres sujets de critique.
e observation, qui doit nous
permise, nous avertit, en
e temps, de choisir ce qu'il
de plus digne d'éloges; c'est-
e d'insister sur les Morceaux
a été possible d'examiner de
rès. Heureusement ces Gra-
sont en assez grand nombre,
tôt elles font le plus grand
re parmi les ornemens de
ouvelle Edition.

s la vignette du premier
on voit le sacrifice d'Iphi-
c'est-à dire

d'Iphigénie éplorées ; Diane
l'air avec la Biche qu'elle sul
tue : &c. tout cela fort anir
& fort distinct, quoique dans
espace très-borné. On de
aisément que cette Gravûre
destinée à représenter ce Mor
de Lucrèce :

Aulide quo pacto Triviaï virginis a
Iphianassaï turbarunt sanguine fœ
Ductores Danaûm delecti prima v
rum.
Cui simul infula virgineos circun
comptus
Ex utraque pari malarum parte
fusa est ;
Et mœstum simul ante aras ad
parentem
Sensit, & hunc propter ferrum c
ministros
Aspectuque suo lacrymas effun
cives ;
Muta metu, terram genibus subr
petebat :

... donarat nomine Regem, &c.

que M. Marchetti rend en manière :

*il fior degli Eroi scelti per*
*Duci*
*Argiva in Aulide già indusse*
*macchiar della gran Dea*
*iforme*
*d'Ifigenia, allor che cinta*
*ascia il bel virgineo crine*
*a se davante in mesto volto*
*e a lui vicini i Sacerdoti*
*a bipenne, e'l popol tutto*
*gli occhi in larga ...*

Le second Livre est précédé d'une belle planche où sont représentés deux hommes assis sur le rivage de la mer, & témoins d'une tempête qui fait échouer des Vaisseaux avec tout leur équipage. C'est pour rendre aux yeux les premiers vers de ce Livre.

Suave, Mari magno turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem
Non quia vexari quenquam est jucunda voluptas,
Sed, quibus ipse malis careas, quia cernere suave est.

La traduction est ainsi :

*Dolce è mirar da ben sicuro porto*
*L'altrui fatiche all' ampio mare in mezzo*
*Se turbo il turbo, o tempestoso nembo,*
*Non perchè sia nostro piacer giocondo*
*Il travaglio d'alcun, ma perchè dolce*
*E si contempli il mal di cui sei privo.*

...eau qui
; le goût des plus beaux
efs. La Déesse paroît sur
: tiré par des Lions ; elle
, majestueusement, couron-
tours, & drappée à l'an-
les Curètes, le tambour
ain, l'accompagnent ; les
volent au devant d'elle ;
ent la terre de fleurs &
s de monnoye : symbo-
llégresse & de la fécon-

n primum magnas invecta
urbes
tacita mortales muta salure.

*Or tosto ch'ella entro le gran Cittadi*
*Vien portata, di tacità salute*
*Muta arricchise gli uomini mortali:*
*Lastricando il sentier d'argento e rame,*
*Dan larghe offerte, e nevigando un nembo*
*Di rose, fanno alla gran Madre ed anco*
*De' seguaci alle Turbe ombra cortese.*

Ceci n'est que l'esquisse de ce qu'on trouve au second Livre du Lucrèce Latin & Italien, sur le Triomphe de Cybèle. Les Curieux compareront le Texte, la Version & la Vignette; ils jugeront que chacune de ces choses est parfaite en son genre.

La Planche du 3e Livre présente un sujet qui n'est pas aussi facile à deviner que les précédents. Nous croyons que c'est une allégorie de l'union de l'ame & du

... ... sur la mort
les circonstances, cette Plan-
t pleine de gayeté : on y
es jeux, des danses, des
s de flute & de tambourin,
irlandes, & un fond de
très-agréable.

ignette est le tombeau du
cipion l'Afriquain, à cause
ers du 3e Livre :

: adempto animam mori-
ındo corpore fudit
's belli fulmen, Carthaginis
rror, •
lit terræ proinde ac famul'
imus esset.

Le cul-de-lampe de ce même Livre est le tombeau d'Homère, parce que Lucrèce a dit :

> Adde Heliconiadum Comites : quorum unus Homerus
> Sceptra potitus, eadem aliis sopitu' quiete est.

Et son Traducteur :

> *Aggiungi delle nove alme Sorelle*
> *I divini Compagni. Un solo Omero*
> *Fu principe di tutti, e pur si giace*
> *Sopito anch' ei nella medesima quiete*, &c.

Ce cul-de-lampe est magnifique. Sur un cippe repose le tombeau & au dessus l'urne sépulcrale; au devant est suspendu le médaillon d'Homere ; autour s'élevent des Cyprès, & des deux côtés sont des figures éplorées : on distingue à gauche les neuf Muses, & à droite les trois Graces, qui devroient être drappées, comme elles

...., l'Auteur parle ſou-
la demeure des Immor-
n voit, au milieu de ces
s, le Maître de Lucrèce,
e) couronné de Laurier,
ité à Jupiter par Cerès &
chus. Cette Gravûre eſt
la plus belle de toutes,
de l'ordonnance du ſujet
manière dont il eſt exé-
ant à la Vignette du même
laquelle repréſente un
e Lions contre des hom-
eſt aiſé de voir qu'elle ſe
à l'endroit où le Poëte

gliers, des Lions ; mais que ces animaux effarouchés ou blessés ont souvent fait éprouver les effets de leur fureur à ceux mêmes qui les avoient conduits dans la mêlée.

Tentarunt etiam tauros in munera belli ;
Expertique sues sævos sunt mittere in hostes ;
Et validos partim præ se misereLeones
Cum ductoribus armatis, sævisque Magistris,
Qui moderarier his possent, vinclisque tenere :
Nequicquam, quoniam permista cæde calentes
Turbabant sævi nullo discrimine turmas,
Terrificas capitum quatientes undique cristas ;
Nec poterant equites fremitu perterrita equorum
Pectora mulcere, & frænis convertere in hostes.

*rova d'inviar contro i nemici*
*:li Cignali, e in lor difesa*
*vi mandar fieri Leoni*
*veri Maestri, e con armate*
*che a moderargli e porgli a freno*
*astanti: in van, poiche infiammati*
*ge indifferente, ambe le Schiere*
*iavan crudeli, e de lor capi*
*'orno scotean l'orribil creste,*
*n de' cavalli i Cavalieri*
*petti spaventati ...*

mé pour la description admirable de la peste des Athéniens. Les Gravûres répondent à cet objet. Dans la planche, ce sont des tas de morts & de mourants tous dans des attitudes différentes. Une mère échevelée tend les bras au Ciel & semble lui redemander ses enfans; le Père recueille le dernier soupir de son fils; le cadavre de la fille est jetté par dessus les remparts sur d'autres cadavres laissés sans sépulture; une sœur désolée se couvre le visage de ses mains; d'autres tristes, abbatus, n'attendent que le moment de la mort &c. Dans la Vignette c'est un coup de foudre qui part & qui dissipe une famille: deux femmes s'enfuyent; l'une d'elle traîne un enfant qui tend les bras vers son père, & celui-ci semble reculer d'horreur à la vuë des maux que souffrent ses proches. Le cul-de lampe offre, dans le lointain, la Ville d'Athé-

dont l'enfant meurt aussi en
bras, suivant ces Vers de Lu

Exanimis pueris super, exa
parentum
Corpora nonnunquam posses,
que videre
Matribus & patribus natos
edere vitam:

Ce que les Vers Italiens
dent avec beaucoup de forc
de clarté:

*Ivi mirarsi*
*Potean su i Figli estinti i Genitor*
*Cader privi di vita, ed all'incont*
*Spesso de' cari Peoni:*

Italien, que M. Marchetti n'y employe que des Vers libres, *Versi sciolti*, comme on parle au-delà des Monts. Cette Poësie, exempte de la Rime, est très-commode, très-propre à rendre tout ce qu'on veut. Il seroit bien à souhaiter que nous eussions pû imiter les Italiens sur ce point; notre Poësie ne seroit pas toujours dans des entraves, comme elle y est nécessairement par l'obligation indispensable de rimer. Finissons.

L'Edition que nous donne M. Gerbault est une des plus belles choses que la Typographie & la Gravûre combinées ayent jamais produites. Nous allons avoir un autre Ouvrage plus considérable encore, dirigé par la même main, & avec les mêmes attentions. C'est l'*Orlando Furioso* de l'Arioste. Il sera divisé en quatre Volumes *grand in-fol. Nom de Jesus* semblable à celui du

, -, .. Frontis-
Titre avec ornemens, le
du Poëte, & celui de la
: à qui l'Ouvrage sera de-
out 43 Planches, & com-
environ 360 pages.
cond Volume contiendra
ts & par conséquent dix
Estampes, dix Vignettes,
-de lampe, & le Titre
mens: en tout 31 Plan-
comprendra 350 à 360

ième Volume contien-
chants, & par consé-

tiendra onze chants, & par conséquent onze grandes Estampes, onze Vignettes, onze Culs-de lampe, & le Titre avec ornemens: en tout 34 Planches, & comprendra environ 360 pages.

Les Planches seront d'après les desseins des plus habiles Maîtres; & l'Exécution sera confiée aux plus excellents Graveurs. On n'épargnera rien pour le papier, pour les caractères & pour la correction de l'ouvrage.

La Souscription est de trois louis pour chaque Volume, payables toujours d'avance; c'est-à-dire, trois louis en souscrivant; trois en retirant le premier Volume; trois en retirant le second, & trois en retirant le 3^e^. Le 4^e^ Volume sera annoncé & distribué aux Souscripteurs qu'on fera connoître par une liste placée dans le premier Tome.

Ceux qui ne souscriront pas, payeront l'Exemplaire 400 liv.

... &c. & la souscrip-
sera ouverte que jusqu'au
le Juin 1755.

## RTICLE XVI.

UM TESSINIANUM
Illustr. Comitis Dom.
Gust. Tessin, Regis Regni
iogothici Senatoris, Re-
ancellariæ Præsidis, ad
Regiam summi Marescal-
collectum ...

Briasson, rue S. Jacques à la Science. M. DCC. LIII.

IL y a trois choses à considérer dans ce Livre.

1°. La Préface ou le Discours préliminaire, qui est du Comte de Tessin lui-même.

2°. Le corps de l'Ouvrage, qui explique les pierres du Cabinet de ce Comte. Le célèbre Linnœus en est l'Auteur.

3°. Les Planches qui représentent aux yeux toutes les piéces annoncées dans la description.

Quand nous parlons ici de *pierres*, il faut entendre les pièces d'histoire naturelle que la terre fournit en ce genre. Il y en a de trois sortes, les *pierres* proprement dites qui sont simples; les *pierres* minérales qui sont composées; les *pierres* fossiles qui sont mixtes. De-là résultent trois classes & trois divisions pour l'ouvra-

es. Dans ſes momens de
il a formé des collections
es, de tableaux, de ſtatues,
pes, de pierres précieuſes,
lailles, & de quantité de
l'hiſtoire naturelle. Il ne ſe
pas d'avoir acquis la con-
e de tout ce qu'il a vû &
é; ſes ſoins ſeront digne-
compenſés, ſi ſes richeſſes
animer le zéle des Suédois
à leurs études. Il a trou-
cours dans le docte Lin-
i s'eſt bien voulu charger

très-digne de son état, & très-capable de l'élever à la connoissance du souverain Etre. Tel est, en peu de mots, le fond de cette Préface qui, comme tout le reste de l'Ouvrage, est en Latin & en Suédois.

M. Linnœus décrit & explique chaque *pierre* du cabinet. Il en marque l'espèce, la couleur, les propriétés, les usages & les lieux où elle se trouve. Quand le Comte de Tessin posséde quelque pièce rare ou singuliére; quelque morceau remarquable par sa figure, par sa grandeur, par son éclat; le Commentateur insiste sur ces particularités: par exemple, il y a dans le cabinet un *bois pétrifié* de la plus grande beauté. C'est un morceau long de trois pieds sur un de largeur ou de diamètre; de couleur cendrée, très-lisse, très-semblable à une agathe, & résonnant comme une pièce de métal, qu'on choqueroit avec un corps dur.

M. Linnœus particulariſe tous les caractères de cette rareté, qu'il dit être *l'ornement incomparable* du tréſor de M. le Comte de Teſſin. Il en eſt de même de toutes les autres pièces ; pour peu qu'elles prêtent à l'explication, les notices ne ſont point épargnées.

Les planches placées à la fin du volume ſont au nombre de XII. bien gravées, bien diſtinctes, & l'on y renvoye dans le corps du Li-

[redacted]

## ARTICLE XVII.

SAYS AND OBSERVATIONS PHYSICAL, &c. c'est-à-dire, *Essais & Observations Physiques & Littéraires, lues devant la Société d'Edimbourg, & publiées par elle.* Premier Volume, *in*-8o. pages 466. M. DCC. LIV.

DANS la Préface de ce Re cueil, l'Académie qui le p blie, témoigne ses justes reg sur la perte de son Secrétaire Mac-Laurin. La mort lui a en ce zelé & infatigable Académi dans le tems qu'il étoit près d blier un volume de Mémoires lui avoit confiés : ils ont été avec ses autres papiers ; la n'en a pû recouvrer qu'u nombre qui fait partie de me.

Cette Académie avertit le public que la Théologie, la Morale, & la Politique ſont des matiéres qui n'entrent point dans ſon plan; les queſtions polémiques ne ſont point de ſon goût. Bornée aux ſciences naturelles, ſur-tout à la Médecine & à la Phyſique, elle eſt plus curieuſe d'obſervations & d'expériences que de tout le reſte: elle en reçoit des Etrangers, comme de ſes membres; mais elle ne

dans aucune dispute, elle ne donne pas même son approbation à aucun ouvrage, ni à aucune invention. En conservant une liberté si bien entendue, la Société d'Edimbourg sera un Corps toujours favorable aux sciences, sans être redoutable aux Sçavans. Jamais elle n'aura ni querelles à soûtenir, ni injures à venger.

Dans ce premier volume, on trouve XXII. Articles qui sont autant de Mémoires. Il y en a deux de M. Colin Mac-Laurin : le premier roule sur la variation remarquée dans l'obliquité de l'Ecliptique. Ce phénomène est un peu suspect à ce Professeur de Mathématique; du moins il ne compte pas trop sur la sûreté des observations qui l'établissent; il pense qu'il en pourroit bien être d'un mouvement si peu sensible comme de celui qu'on a cru découvrir dans les étoiles fixes, & *qu'on ne doit guères*

*attribuer qu'à la parallaxe de l'Orbite terrestre.* Le second Article du même Astronome est une courte dissertation sur quelques changemens *subits* & *surprenans* qu'on a observés dans Jupiter. Il en tire un théorême qui dérange un peu les proportions que nos Modernes ont imaginées pour mesurer l'augmentation ou la diminution de pésanteur dans les Satellites, sur le quarré de leur distance au centre de

tes : elle est très-longue, très-sça-
vante & très-polémique. Après
avoir étudié avec le plus grand
soin cette matière dans les Anciens
& dans les Modernes, & qui plus
est, dans le sein même de la nature,
l'Auteur n'est rien moins que con-
vaincu de la vertu qu'on attribue à
la poussière des fleurs pour en fé-
conder les germes. Malgré l'auto-
rité de tant de célèbres Ecrivains,
malgré l'analogie qu'on tire du ré-
gne animal au régne végétal ; la
distinction des plantes mâles, &
femelles, est encore, pour ce Bota
niste *Royal*, un sistême incertai
un problême à décider. Son M
moire nous a paru très-plein & t
curieux.

Le XII. Article de ce Recue
une suite importante d'expé
ces & d'observations faites s
eaux de *Spaw* ; on les appell
munément les eaux de *Willi*
c'est le nom de celui qui (en

en fit la découverte avec beaucoup de frais & de peines. Leurs ſources tombent de la montagne de Hartfell, environ à trois milles de Moffat. Après une exacte analyſe des principes qui dominent dans ces eaux, on conclut à les ranger au nombre des eaux martiales, *Aquæ Martiatæ*.

L'expérience a découvert, dans ces eaux, des vertus admirables, ſur-tout pour guérir la gale, les dartres, les démangeaiſons, les vieux

[redacted]

me dans les douleurs du rhumatiſme &c. On en uſe encore avec ſuccès pour arrêter une conſomption naiſſante, & même pour la diſſiper lorſqu'elle a fait des progrès. Ces eaux ſervent auſſi à prévenir les accidens qu'on peut craindre, & à rétablir la ſanté dans un tempérament affoibli & épuiſé par une langueur continuelle. Ces propriétés, qu'on attribue à ces eaux, ſont prouvées par beaucoup de faits dont quelques-uns ſont bien conſtatés dans ce Mémoire. On y donne la méthode de ſe préparer à ces eaux, de les prendre, & de ſe bien gouverner pendant le temps qu'on en fait uſage. Il n'y a guères d'eaux qui permettent un régime plus commode en lui-même, & moins dangereux quand on le viole. Cependant les régles qu'on preſcrit, varient ſelon l'âge, les forces, les temperamens, les maladies &c. Dans ce qu'on nous dit de ces

ue la médecine ordinaire
peine, & ne guérit guè-
aux se transportent dans
illes bien bouchées, &
t plus long-temps leur
la plûpart des autres.
teur John-Lining, Mé-
harlestown, au midi de
, a découvert dans la ra-
let d'Inde un puissant
*tique*, ou remède con-
s. On fait prendre cette
oudre, ou infusée dans
lante. Pour rendre la
agréable on

cidens que ce remède pourroit oc-
casionner.

Il y a, dans ce Recueil, beaucoup
d'expériences & d'observations ana-
tomiques : nous renvoyons no
Lecteurs à tous ces articles, & nou
allons nous attacher à quelques ar-
ticles de Physique qui nous on
paru entrer davantage dans le bu
de nos Mémoires, & mériter d
notre part une attention plus mar-
quée. Il s'agit sur-tout ici des deu
premiers Articles de ce Recueil
le premier est d'un Gentilhomm
nommé M. *Henri Home* ; le se-
cond est d'un Académicien d'Edim-
bourg, M. *John-Stevvart.* L'un
& l'autre article roulent sur *les loi*
*du mouvement, & sur l'inertie d*
*la matière &c.*

Article I. En Physique aujour-
d'hui on rappelle tout aux faits &
aux e périences : on observe, o
mesu e, on calcule ; on médite pe
& on ne réfléchit guères, on rai

ſonne encore moins. On ne va point, hors des effets & des phénomènes, en chercher les cauſes & les principes ; on anéantit plutôt qu'on ne franchit l'intervalle qui les ſépare. Les ſens ſont l'inſtrument qu'on applique, la régle qu'on conſulte, l'oracle qui prononce. Avec les vrai-ſemblances les plus hazardées, on peut impunément obſcurcir & même défigurer l'hiſtoire des Nations ; [redacted]

une ſubſtance ſans force, ſans action, ſans attrait: on lui ſuppoſoit une oiſive indifference qui ne ſe refuſe à aucune impreſſion étrangère, qui ne reçoit que ce qu'on lui donne; qui ne le garde qu'autant qu'on le lui laiſſe; qui n'eſt capable ni de regret, ni de réſiſtance; qui, au moindre obſtacle qu'on lui oppoſe, a toujours des égards proportionnés à la violence qu'elle en éprouve. Ce ſont là des préjugés ſelon M. Henri Home.

Sur la foi des ſens & ſur le cr[illegible] des Phénomènes, il entreprend d[illegible] les proſcrire, & de verſer, dans l[illegible] matière, des attributs dont Deſca[illegible]tes l'avoit dépouillée; une for[illegible] intime, *vis inſita*, une action une puiſſance active, *an age[illegible] or active povver.*

Son grand principe eſt que [illegible] ne ſçaurions borner les propr[illegible] de la matière à celles que [illegible] connoiſſons par les ſens: pri[illegible]

...eur invoque-t-il l'ex-
ice & les phénomènes pour
re dépoſer en faveur de ſon
n; il oſe même avancer que
ıtéreſſer, au moins *indirec-*
, la ſageſſe & la puiſſance
, on ne peut refuſer à la ma-
les qualités actives, & la ré-
. la pure inertie. Les ſens
ıc ici des témoins qu'on re-
qu'on réclame ſelon le be-
yſtême.

*orce d'inertie*, ſi célébre
es Phyſiciens modernes,
e. ordinairement dans la
s cauſes négatives : on la
i efficace pour conſerver...

ce trois propositions : la première, que le mouvement ne persévère que par l'action continuée de la puissance motrice ; la seconde, que la résistance qu'oppose la matière au passage du repos au mouvement, ou du mouvement au repos, est un effet qui ne peut être produit que par une cause aussi réelle que la cause du mouvement ; la troisième, que la persévérance du mouvement dans la matière est un effet d'un autre genre que la résistance à la force motrice. Tout cet appareil de propositions ne tend qu'à établir dans la matière ces deux *forces inhérentes* qui sont gardiennes l'une de son repos, l'autre de son mouvement.

Sur ces principes, l'Auteur réforme les loix reçues parmi les Physiciens pour la communication du mouvement ; il les réduit à la victoire de ces forces inhérentes qui, dans un corps, militent pour

ſon repos qu'on trouble, ou pour ſon mouvement qu'on arrête.

La réaction qu'on prête aux corps, même en repos, & qu'ils exercent, à ce qu'on prétend, ſur les corps qui les frappent, eſt une idée que l'Auteur rejette & qu'il exclut de l'analyſe du choc. Le corps frappant y perd une quantité de ſa force proportionnée à la réſiſtance qu'il ſurmonte : enſuite avec le reſte il commence à ſe

tière; son action y est continuë; rien n'en suspend l'effet, qui est la tendance qu'elle imprime à son sujet vers toutes les autres parties de la matière. Son influence se répand dans tous les mouvemens des corps célestes, des planètes, des comètes &c.

Il ne faut pas cependant confondre la force inhérente avec la gravité: le régne de celle-ci s'étend dans les phénomènes de celle-là, mais sans y déroger à son uniformité. L'accélération des graves étant sujette à des variations graduées, l'Auteur en conclut que la gravité n'est point une cause dont l'action soit uniforme: en conséquence il ne l'admet point au rang des forces inhérentes. Comme elles, la gravité déploie sur la masse d'un corps en repos, une action uniformément invariable; mais dès que ce mobile sort de son repos, & se livre à l'action de la gravité, cette

... des degrés de force,
it comme la vîtesse de
ans la descente des gra-
ité & la force inhérente
concert : dans leur as-
dans leur projection,
ouvent en opposition.
que l'Auteur tire l'ex-
es différentes vélocités
nt les planètes dans les
ints de leurs orbites. Il
à la question des for-
en donne une analy-
tre le point précis où
es partisans ont pris
se sont engagés dans
ui n'a pas imp...

pour nous les frais de la réfutation.

Article II. Pour arriver à ſon but, l'Auteur de ce ſecond Mémoire (M. Stewart) prend un tour qui, pour être fort ſimple & fort facile, n'en eſt ni moins adroit, ni moins inſinuant. Il propoſe une hypothèſe où il ne fait entrer ni corps ni matière, mais ſeulement une ſubſtance *totalement inactive de ſa nature, étendue, impénétrable, finie, & par conſéquent mobile.* Cette ſubſtance ne peut-être miſe en mouvement que par la puiſſance & l'effort d'un être animé, de l'homme par exemple. Selon qu'elle a plus ou moins de maſſe, ſelon qu'on veut lui donner plus ou moins de vîteſſe, ne faut-il pas que cet homme faſſe un effort plus ou moins grand, c'eſt-à-dire, proportionné à cette maſſe & à cette vîteſſe? L'Auteur en infère 1°, que cette ſubſtance, avec la plus pure inertie, aura tout ce qu'on appelle *force*

*de résistance*; 2°, que la force d'inertie n'est qu'une négation de force & par conséquent qu'un abus de termes.

Or il en est de la matière comme de la substance proposée dans l'hypothèse : il n'y à pas de nécessité de reconnoître dans l'une, plus que dans l'autre, aucune force, aucune activité réelle. Dans l'une & l'autre c'est la même inertie, sans le moindre soupçon d'*énergie*.

[redacted]

même, dans les êtres qui en sont le moins susceptibles; le tout au dépens du premier Etre dont on ne cherche qu'à resserrer le domaine: pour écarter, le plus qu'il est possible, son influence, de la sphère que nous habitons, on la remplit d'agens singuliers, on anime les atômes du plus vil élément. C'est, dit-on, dans l'intention d'épargner des soins à la Providence: intention peu sincère & encore moins Philosophique, puisque la Providence ne peut être fatiguée, ou surchargée des soins dont on la décharge: c'est la déshonorer & l'outrager, que de croire qu'elle ai besoin qu'on la soulage en ce ger re. Aussi songe-t-on moins à ( ménager les forces, qu'à s'épargn le sentiment de cette Providen( qu'à se délivrer de l'inquiétude en est inséparable quand on a malheur de penser & de vivre conformément à ses loix & à

ordres. Fausse & sacrilége Philosophie qui dépouille l'Etre créateur de ses plus essentielles fonctions, pour les transporter aux moindres des êtres qu'il a créés ; qui ne prodigue l'*énergie* à la matière que pour réduire la Divinité à un état d'inertie. Ces réfléxions ne tombent point sur l'Auteur du premier Mémoire : dans son systême le *Tout-puissant* jouit de ses droits essentiels ; en accordant trop à la matière, il ne refuse rien à son Créateur.

Sur le témoignage de l'expérience & de la raison qu'il consulte, l'Auteur du second Mémoire refuse à la matière, toutes ces espèces de puissance & d'énergie, & réprouve, après un examen détaillé, l'abus qu'on fait des méchaniques pour fonder ces fausses théories, *False Theory*. Dans le repos & dans le mouvement, les corps sont-ils toujours également

indifférents pour l'un & l'autre? Est-ce d'eux-mêmes qu'ils conservent le repos? Ont-ils quelque prédilection pour cet état? Les sens & les phénomènes, que l'Auteur interroge, lui déposent que le mouvement, une fois imprimé, ne cesse point sans quelque obstacle qui l'arrête : ainsi dans le mobile agité, aucune tendance au repos, qui lui soit inhérente. Il n'a ni vertu pour conserver le mouvement qui le transporte, ni force pour se défendre contre les obstacles qui le troublent : il le laisse sans regret s'affoiblir, ou s'éteindre proportionnellement aux empêchemens qu'il rencontre.

Pour trancher encore plus sûrement la question & l'approfondir autant qu'il est possible, on observe que le mouvement n'est point une action, mais l'effet d'une action qui l'imprime; d'où l'on conclut qu'une force, imprimée par un

... penfee de l'Au-
faut avec lui diftinguer
rtes d'êtres mobiles : les
x-mêmes peuvent fe mou-
mouvoir d'autres corps ;
es ne peuvent que rece-
nouvement qu'on leur im-
Ceux-là ont une activité
ceux-ci n'en ont aucune ;
ont un pouvoir de con-
de fufpendre leur mou-
les autres n'ont aucune
mblable. Ainfi dans les
le mouvement ne con-
par une puiffance qui
opre ; dans les feconds,
nue que par le défaut

plus énorme, ſçavoir *qu'une pierre vole en l'air par ſes propres aîles*; ou à convenir que la continuation du mouvement n'eſt que l'effet de la première impulſion : cette impulſion eſt la cauſe du mouvement commencé; pourquoi, demande-t-il, ne ſeroit-elle pas la cauſe du mouvement continué? pourquoi ne ſeroit-elle pas auſſi efficace au ſecond qu'au premier inſtant? Ainſi le corps n'eſt pas plus actif dans ſon mouvement continu, que dans ſon repos conſtant : ſon indifférence naturelle à l'un & à l'autre ne ſçauroit changer par les impreſſions qu'il reçoit des agens étrangers : elle eſt incompatible avec toutes ces *activités*, énergies, & forces inhérentes qu'on ſuppoſe dans la matière; ce ne ſont-là que des ſuppoſitions imaginaires qui n'ont, ni dans l'eſſence de la matière, ni dans les phénomènes de la nature, aucun ſolide fondement.

[redacted]



Mais comment, en vertu de la première impulſion, un corps peut-il continuer ſon mouvement en ligne droite ? c'eſt-là le vrai point de la difficulté. Après avoir réfuté tout ce qu'on en a donné de ſolutions, l'Auteur ne rougit point de recourir à la ſouveraine & efficace volonté du premier Etre. Il ne trouve point de ſolution plus raiſonnable, que de donner à Dieu la même influence dans la continuation du mouvement que dans la conſervation des [redacted] le [redacted]

qui ſont liés à ſa ſphère ? Comment pourroit-il ſe prêter aux deſſeins & aux intentions des agens libres ? Comment ne pas ranger des phénomènes ſi bien ordonnés, ſi bien combinés, ſous les loix d'une intelligence ſupérieure, dont les penſées & les conſeils profonds ſe manifeſtent par des caractères ſi ſenſibles ?

Mais, dira-t-on, la gravité des corps ne ſuffit-elle pas pour leur attribuer une véritable activité ? Si ſur de ſi legers fondemens on multiplie, dans la matière, les vertus actives, combien en faudra-t-il reconnoître dans cette ſubſtance brute, à la vuë des phénomènes les plus communs ? N'eſt-il pas plus ſimple d'attribuer la gravité, ce phénomène ſi conſtant & ſi univerſel, à une cauſe également étrangère & ſupérieure, quels que puiſſent être les moyens qu'elle emploie, pour imprimer à tous

effet que d'une tendance
: dont la matière est suscep-
En multipliant si gratuite-
es attributs , pourra-t-on
ser la faculté de penser ?
mettre de pareilles idées,
il pas faire plus de violen-
aison, que pour reconnoî-
is tout le. cours de la
l'influence médiate ou im-
d'un pouvoir souverain ;
résidant uniquement dans
eur de tout cet univers ?
eur réduit toute la ques-
oter entre quatre causes ;
entre un Etre étranger
u inanimé, & une facul

mées ? Le mouvement, plutôt qu'aucun autre être, peut-il commencer d'exister sans une cause étrangère ? Résister à l'évidence qui se montre ici avec tant d'éclat, n'est-ce pas se plonger dans les ténébres du Scepticisme ? Les corps sont livrés à tant de mouvemens divers & opposés : comment donc supposer que les principes de tous ces mouvemens ennemis, leur sont internes & inhérents ?

Avec des observations si lumineuses, l'Auteur détruit tous ces différents principes que certains Philosophes voudroient incorporer à la matière, pour la faire tendre ou graviter en même temps vers les termes les plus opposés. Ce ne sont que des principes, non intérieurs, mais seulement extérieurs qui peuvent exercer sur le même sujet des actions si contraires. Dans bien des Auteurs, *les Loix de la nature* sont un terme

... même n'y
ou n'est forcé d'y obéir par
ıse étrangère ? De lui-mê-
: corps peut-il être fidèle à
ces loix qu'on imagine, par
le, dans l'attraction ; peut-
:r ses mouvements sur des
tions de distance, de maf-
:.' à moins qu'il ne les ait
riquement mesurées ? Ces
›ns dont on veut le rendre
, forment un tas d'absur-
ıi renversent jusqu'à cet
du bon sens ,. sçavoir ,
*rps n'agit pas plus où il*
*›as , que s'il n'existoit*
:. Reste donc à chercher

pas de lui donner avec Hobbes, je ne sçais quelle *faculté obscure de sentir & de percevoir.*

Notre Auteur croit avec raison que, sans fronder avec mépris tout ce qu'on connoît de démonstrations métaphysiques, on ne sçauroit résister aux argumens dont Clark & Wollaston se servent pour prouver que la matière est incapable de penser. C'est-là un article que nous avons si souvent agité, qu'il paroît inutile d'y revenir. Est-ce de la nature de chacune de ses parties, est-ce de leur nombre, ou de leur union, de leur situation, ou de leur figure, de leur tissu, de leurs mouvemens, ou de leurs dimensions, que la matière tire ses pensées ? Tout systême qui donne prise à de pareilles questions sans avoir rien de satisfaisant à y répondre, ne peut-être qu'un systême faux & absurde. Il faut plutôt plaindre, que presser ceux qui

on

...oique nous
pas été témoins de la
, nous ne le sommes pas
l'ordre qui regne dans la
et ordre nous découvre
nt le dessein & l'intel-
Créateur qui en a été
e. La liaison, la dépen-
armonie des élémens,
: des ressorts qui font
nde avec tant de force
é, élevent mille voix
otre raison à admirer
dans le plus respec-
, l'Auteur de l'Uni-

infinies. Dans cette ſage étude tout Philoſophe puiſera un fonds de religion inébranlable. Il n'y a point ici à craindre de ces vaines illuſions dont ſe repaît l'ignorance, & dont ſe nourrit la ſuperſtition : tout y reſpire une piété ſolide, tout y inſpire des eſpérances douces & conſolantes.

En ſe réduiſant aux cauſes purement méchaniques, en forgeant des ſyſtêmes où la première cauſe n'entre pour rien, on ne fait que reſſuſciter des notions, ou plutôt des ſuppoſitions ſurannées & juſtement proſcrites. L'*Ether* & les autres élémens dont on préconiſe les propriétés, ſont des cauſes inſuffiſantes & ſtériles, à moins qu'un agent étranger ne les mette en œuvre, & ne leur imprime ces mouvemens dont on voudroit leur faire des qualités intrinſéques & inhérentes. Newton n'a jamais prétendu leur attribuer tant de

pouvoir, & n'eût pû le prétendre, ſans contredire manifeſtement ſes premiers principes. Qu'on diſe que le monde eſt une machine ; à la bonne heure, pourvû qu'on convienne que ſes reſſorts ont été formés & ſont entretenus par l'Auteur de la nature. Il faut un premier Moteur comme un premier Créateur : ſans y remonter, on n'aura que l'hiſtoire des faits, on n'aura point les principes de la nature, & par conſéquent on n'aura point de Philoſophie.

En finiſſant ſon Mémoire, M. John Stewart oſe avertir nos Mathématiciens que, pour ſuivre des hypothèſes imaginaires, ils dérogent furieuſement aux Loix de la bonne Logique dont les anciens Mathématiciens étoient ſi rigides obſervateurs.

Mathieu Stewart Profeſſeur de Mathématique a fourni à ce Recueil, un article ſur une propoſi-

tion de Pappus. C'est la quatrième du 4e Livre de cet ancien Mathématicien. Le Professeur d'Edimbourg éleve cette proposition à une généralité dont elle n'avoit point encore joui : à la suite de sa démonstration, viennent neuf autres propositions qui tendent au même but. *Eodem spectantes.*

---

## ARTICLE XVIII.

CAROLI LINNÆI &c. Species Plantarum exhibentes plantas ritè cognitas ad genera relatas, cum differentiis specificis, nominibus trivialibus, synonymis selectis, locis natalibus, secundùm systema sexuale, &c. *Espèces des Plantes, où l'on voit les Plantes connues rapportées à leurs genres avec leurs différences spécifiques, leurs noms communs, leurs synonimes choisis, & les lieux où elles*

*naissent ; le tout selon le système des sexes.* Par Charles Linnæus, Premier Médecin du Roi de Suéde, Professeur de Médecine & de Botanique à Upsal, Chevalier de l'Ordre de l'Etoile Polaire, des Académies Impériale, de Montpellier, de Berlin, de Toulouse, d'Upsal, de Stockholm, & Correspondant de l'Académie de Paris, 2 vol. *in*-8°. *à Stockholm chez Salvius, & se trouve à Paris chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science.* M. DCC. LIII.

ON voit la terre couverte de plantes ; & l'on se persuade que le nombre de ces productions est presque infini. C'est une erreur que l'étude & l'expérience corrigent. A peine peut-on compter dans l'Univers dix mille plantes ; & c'en est encore assez pour exercer la sagacité des Botanistes.

Pour mettre de l'ordre dans la nomenclature de ces objets, on a distingué des Genres ; & voici M. Linnæus qui étend le systême jusqu'aux Espèces, en assignant leurs différences réciproques ; car *toute connoissance réelle & légitime est fondée sur les lumières qu'on acquiert par rapport aux espèces* : c'est l'axiome dont s'autorise l'Auteur qui suppose, sans doute, la connoissance des Individus, avant que de considérer leurs Espèces & d'en former des Classes.

Ce n'est point assez pour M. Linnæus de traiter la Botanique selon cette méthode ; il y joint ce qu'il appelle le *systême des sexes*, c'est-à-dire qu'il qualifie les plantes de *Masculines & Feminines* ; ce qui entraîne même encore d'autres soûdivisions : car il y a des Classes de plantes annoncées sous les titres de *Monandria Monogynia* ; *Diandria Monogynia* ; *Triandria*

*Monogynia* ; . . . . *Pentandria Digynia* ; *Pentandria Trigynia* ; ainſi du reſte, toujours en implorant le ſecours des dénominations Grèques pour exprimer le plus ou le moins de qualités qui ſe trouvent dans les plantes par rapport au ſexe qu'on leur attribue. Tout cela eſt de ſyſtême, & n'a peut-être pas l'approbation de tout le monde. Il paroît même que M. Linnæus eſt bien inſtruit des efforts qu'on a faits pour détruire ſa Doctrine Botanique. » Je n'ai jamais, » *dit-il*, repouſſé les traits de mes » ennemis ; j'ai ſupporté patiemment les injures, les railleries, » les imputations odieuſes ; & je » n'envie point à ceux qui en ſont » les Auteurs, la gloire qu'ils ont » pû acquérir par-là dans l'eſprit » de certaines perſonnes peu inſ» truites. Pourquoi me fâcherois-je » contre ces hommes jaloux, après

» avoir été comblé d'éloges par les » vrais Botaniftes ? »

Voilà les fentimens d'un Philofophe qui n'eft pourtant point infenfible à l'éclat des fuccès. La modération, ce femble, ne devroit pas être regardée comme un grand effort de vertu, quand on a les fuffrages d'un public éclairé; mais les prétentions de l'amour propre vont fi loin, qu'il faut encore fçavoir gré à quiconque ne fe venge de fes ennemis, qu'en faifant appercevoir qu'ils n'égalent pas le nombre & le mérite de fes Approbateurs.

M. Linnæus s'eft rendu familières les plantes de toute la terre; tantôt en voyageant lui-même dans les diverfes contrées de l'Europe; tantôt en établiffant des correfpondances avec les Botaniftés de tous les païs; tantôt en perfuadant à fes Difciples d'aller herborifer jufqu'en Egypte, juf-

qu'au Canada, jusqu'à la Chine. Par cette méthode, on devient véritablement le Citoyen du monde entier, l'Observateur de toutes les richesses de la Nature. Nous laissons le plaisir aux Lecteurs de parcourir ces deux Volumes qui ont toute la précision de l'Art, & toutes les nuances du systême *Linnaen.* L'Auteur est aussi concis dans sa préface que dans le corps de l'Ouvrage : un peu plus de développement & d'aménité dans le style n'auroit point déparé cette préface. Il n'est point nécessaire d'écrire, en ce genre, comme Petau ou Muret; mais par exemple, on peut bien éviter de dire, *Opera* sua *cum nostris commodis combinavit summum Ens*, pour faire entendre que le *Créateur a concilié la gloire de ses œuvres avec nos intérêts:* COMBINAVIT est un mot qui n'est bon qu'à tenir une place dans le Dictionnaire de Ducange.

## ARTICLE XIX.

# NOUVELLE LITTERAIRES.

## *ITALIE.*

### De Rome.

*ON nous adresse de cette V[illegible] les Nouvelles suivantes, qu[illegible] trouvera curieuses & bien discut[illegible]*

Storia della vita e geste di Quinto S. P. dell' Ordine de Convent. di san Francesco, [illegible] dal P. M. Casimiro Tempest[illegible] medesima Religione, *in*· Roma a spese de Remon Venezia. *Histoire du Pa[illegible] te V.* &c. L'Ouvrage est en deux Tomes, quoiqu' qu'un Volume de 664 pa[illegible]

pour le premier Tome, 288 pour le second. Chaque Tome est partagé en livres ; le premier en 24, le second en 20.

Après la Préface, dans laquelle l'Auteur examine quel est en général le style propre de l'histoire, & se fait faire ensuite à lui-même des objections sur les difficultés particulières à celle qu'il entreprend, difficultés qu'il a senties tout comme un autre ; il annonce les sources où il a puisé, nomme les différentes Bibliothèques, cite & cotte les Mss., jette de justes soupçons sur quantité de Mémoires où d'autres ont pris plaisir à chercher de quoi défigurer le grand Sixte. La sage œconomie de ce Pape, son attention à réprimer le Luxe, sa fermeté vis-à-vis des Grands de Rome & de l'état Ecclésiastique, dont il sçut humilier l'orgueil, désarmer la fureur, ou assujettir l'indépendan-

ce ; la vigueur avec laquelle il ſçut maintenir les Loix, & ſur-tout ſon infléxible ſévérité contre les ſcélérats qui de ſon temps infeſtoient l'Italie &c. tout cela ne pouvoit manquer de lui ſuſciter des ennemis. De-là tant de libelles & de ſatyres ſous le nom d'hiſtoires.

Parmi tant de mécontens ou d'envieux qui ont cherché à nuire à ſa mémoire, ſans doute les plus malins ſont ceux qui prenant le ton de perſonnes ſans paſſion & ſans intérêts, ne lui ont point épargné les éloges, mais qui ne le font grand prince, qu'aux dépens de la piété & peut-être même de la Religion. Ils nous peignent le grand Politique, mais le grand Cardinal, le grand Pape & le bon Religieux, ils le cachent, & en font totalement diſparoître les traits, en ſuppoſant que la vanité & l'ambition furent le principal & peut-être l'unique reſſort de tou-

tes ſes actions. Le P. Tempeſti veut venger ſa mémoire ; & comme on ne l'a épargnée ſur rien, il veut la venger ſur-tout. Mais peut-être qu'en demandant moins, il eût obtenu davantage.

Il commence par chercher des Ancêtres à ſon Héros, & une ſouche plus noble que celle qu'on lui attribue communément. C'eſt par-là qu'il ouvre ; & ſes recherches ſur ce point de généalogie ſervent de matiere au premier Livre de ſon hiſtoire. Peut-être eût il été mieux d'en détacher cette eſpece de Diſſertation qui fait une entrée peu agréable, à raiſon des monumens qu'il a fallu conſulter, & dont on nous donne ici des extraits aſſez ennuyeux. Quoi qu'il en ſoit, comme ce point eſt neuf, & peut-être le ſeul qu'on puiſſe regarder comme tel dans l'hiſtoire d'un perſonnage d'ailleurs ſi connu, je me bornerai à en rendre compte. C'eſt

à un certain Théodore Amidenius que le P. T. doit cette découverte appuyée d'ailleurs par les regiſtres de Montalte, par le témoignage même de Sixte V. Voici donc ce qu'il dit ſur la foi de ces garans-là.

Sixte eſt certainement originaire de l'Illyrie. Zanetto Peretti, celui de ſes ancêtres juſqu'auquel on peut remonter, étoit né à Cuſcizza dans l'Eſclavonie : ſon nom n'eſt autre que le nom de ſa ville natale, *Cuſcizza* ne voulant rien dire autre choſe que *Pierre* ou *Peretti* en langage eſclavon. Or ce Zanetto étoit *Ingenuus*, dit Théodore Amidenius, ſon état étoit honnête, & il vivoit honorablement dans ſa patrie. Mais dans la ſuite il fut obligé de l'abandonner, & ce fut vrai-ſemblablement, ajoûte ce Croniqueur, lors de cette funeſte invaſion que fit dans l'Albanie ſur les confins de la Dalmatie le Sultan Amurat II. lorſqu'il

eut défait en bataille Jean Castriot. Zanetto avec quantité d'autres habitans, pour échapper à la captivité, passerent la mer, & vinrent aborder dans la Marche d'Ancône. Celui-ci choisit Montalte pour y porter les débris de sa fortune, & pour y fixer désormais sa demeure. Il fut accueilli des habitans de son nouveau séjour, avec l'humanité que méritoit son malheur, & avec le respect & les égards qu'on devoit à sa personne. Jusqu'à Pierre Gentile ou Peretto de Peretti Père de Sixte, on trouve après Zanetto, un Peretto Peretti, & tout de suite, Nicolas, Antoine & Jacques, tous comptés parmi les Notables du lieu jusqu'à obtenir l'honneur du *Priorat* espèce d'échevinage, ou Syndicat, charge enfin qui ne se donnoit qu'à des prud-hommes, & dont on excluoit formellement, bouchers, cabaretiers, gargotiers

& meûniers, comme le prouve; acte en main, le R. P. T. & remarquez, ajoûte-t-il, que Montalte n'étoit pas autrefois peu de chose.

La ville avoit des murailles, une Collégiale où il y avoit bien dix Chanoines, trois cents maisons bien bâties, & plus d'un Docteur ès Loix. C'est dans cette ville que devoit naître Sixte, mais un nouveau malheur en disposa autrement. Un François, Duc d'Urbin, que Leon X. pour de bonnes raisons avoit chassé de ses Etats, faisoit dans le patrimoine de Saint-Pierre tout le mal qu'il pouvoit, brûloit, saccageoit tout (en 1518). Ce torrent alla fondre sur Montalte. Ce fut à qui fuiroit plus promptement. Les Peretti, abandonnant tout à la fureur du Vainqueur, chercherent du moins à sauver leurs jours, & se refugièrent dans un endroit appellé *Grotte al mare Crypta ad mare*, vieilles ruines

d'une ancienne Ville appellée *Cupra*, d'un temple de Junon nommée Cypra chez les Etrusques, & c'eſt dans ce lieu de reſpectable antiquité que nâquit Sixte le 13 Décembre 1521, de *Pietro Gentile* & de *Mariana*, dont on ignore le ſur-nom ; mais originaire de Camerino. Si donc Montalte ſe glorifie d'être la Patrie de ce grand homme, on voit bien que cette Ville le peut faire dans un ſens très-véritable ; mais il n'en eſt pas moins vrai que *Grotte al mare* fut ſon berçeau. Ajoûtons que malgré la pauvreté où il nâquit, & dans laquelle on convient qu'il vêcut dans la maiſon paternelle, il ne fut jamais réduit à ſuivre un troupeau comme on le croit communément. Son père, qui, ſur une eſpèce de révélation, ou du moins en conſéquence d'un ſonge qu'il prit pour une eſpèce de prophétie, avoit conçu de cet en-

fant les plus heureuſes eſpérances, ſur le fond deſquelles il voulut qu'il portât le nom de Felice, ſe hâta de le mettre chez des Maîtres pour l'inſtruire aux Lettres.

A peine même avoit-il ſept ans qu'un de ſes oncles, Fra Salvador Peretti, Mineur Conventuel, le fit venir près de lui à Montalte, & ſe chargea de ſon éducation. Peu de temps après, c'eſt-à-dire à dix ans, il fut revêtu de l'habit religieux, & fit ſes vœux un an après 1531; ce qui eſt aſſez ſingulier, pour le remarquer en paſſant. Enfin une preuve de ce qui a été dit de l'origine de Sixte & de ſes Ancêtres, ſe trouve dans une Bulle dépoſée dans les Archives de l'Egliſe des Eſclavons ſous le vocable de ſaint Jérôme, qui eſt à Rome. Sixte qui pendant ſon Pontificat la fit rebâtir, & lui fit pluſieurs graces, dans ſa Bulle de Conceſſion, ſe glorifie d'avoir ce grand Docteur

l'Eglise S. Jerôme pour com-
tiote, du moins dans la per-
ne de ses Pères.

Je ne sçai si un si grand homme
ne à cette petite illustration,
si ce n'est pas ôter au merveil-
x de son histoire, que de vouloir
primer les porcs ou les moutons.

*Le Pâtre de Montalte est l'émule des Rois.*

Ces deux extrêmités rapprochées
rendoient Sixte Quint plus
éressant & plus respectable.

Pour dire un mot de l'Auteur,
général il paroît très-instruit de
ce qui concerne son Heros; &
uelques petites choses près, il
le assez pertinemment des affai-
de France de ce temps-là : seu-
ent il suppose en quelque en-
it que nos Rois, ainsi que les
nds-Seigneurs, envoyent quel-
fois à ceux qu'ils veulent faire
urir, l'instrument de leur sup-
ce; comme, par exemple, un Cor-

*done di ſetà crémeſi* ; il change S. Cloud *Clodoaldus*, en S. Claude *ſan Clodio* ; mais ce ſont là des bagatelles. D'ailleurs il ſçait intéreſſer de plus d'une façon & d'autant plus qu'il ſe montre toujours ſage, modéré & plein d'égards.

Supplica di Raimando di Sangro Principe di S. Severo umiliata alla ſantita di Benedetto X I V. P. O. M. in difeſa e riſchiarimento della ſua lettera apologetica ſul propoſito de' Quipu de' Peruani. In Napoli 1753. per Zalzano e Caſtaldo, in-4°. 224 pp. *Supplique du Prince de S. Severe, pour la défenſe de ſa Lettre ſur les Quipos*, ( on à un Extrait ſur ces *Quipos* dans nos Mémoires ).

Dans cette Supplique, parfaitement écrite au gré des connoiſſeurs du païs, l'illuſtre Auteur entreprend modeſtement la défenſe d'un Ouvrage qu'on a cru devoir

à l'*index*. Après un préli-
e où il proteſte de ſa ſoumiſ-
rfaite au Décret porté contre
re, il nous apprend que cette
oſition n'étoit qu'un tour ima-
our décrier la ſottiſe de cer-
Antiquaires à faux titre, dont
t, dit-il, fourmiller aujour-
l'Italie. Depuis la Découver-
*Ierculanum*, on voit mille
que la fureur de diſſerter
& fait extravaguer. Toute
re leur eſt bonne ; c'eſt mê-
ır les objets les plus frivoles
les voit affecter de répandre
rudition ridicule, reprenant
oſes du plus haut, & de-là
çant tête baiſſée dans les plus
es ténèbres de l'Antiquité. Ils
nt paroître entendre toutes
angues, connoître tous les

qu'il choisit la grave matière des Quipos, sur laquelle on lui vit faire cette profusion érudite qui parut en effet si ridicule, & qui ne le parut tant que parce qu'on la crut sérieuse. Lui cependant, qui avoit donné le mot du chiffre à ses amis, & à sa sçavante Duchesse, rioit avec eux & croyoit aller par-là à son but. Quoi qu'il en soit du succès, on voit que ses intentions étoient bonnes; il paroît même, par la lecture de cet ouvrage, qu'on peut expliquer en un bon sens plusieurs endroits qui ont fait peine dans le premier. Ici l'Auteur se montre toujours très-habile & très-sçavant, mais avec cette sobriété que demande le goût & le bon sens; & l'on ne peut qu'être extrêmement édifié de ses sentimens, & charmé de la manière noble, aimable & soumise dont il les exprime.

*Notizie istoriche delle Chiese Fiorentine per Giuseppe Richa della*

*de Jesu Academico Fiorentino e Socio Colombario; Firenze* 1754. *in*-4°. *apresso Gaetano Viviani*, *pag.* 398.

Ceci n'eſt qu'un premier tome, il y en aura dix. On ſuit la diviſion des quartiers de la Ville; il y aura un tome par quartier : cet Ouvrage eſt plein de recherches, de deſcriptions; & ſur tout ce qui regarde l'Architecture, la Peinture, les Artiſtes, les Fondateurs des Egliſes, les Reliques, tom-

[redacted]

*masse des pierres dans les torrens, &c.* 220
ART. XII. De Codice Evangeliario Forojuliensi, &c. *Dissertation sur un Mss. des Evangiles qui se conserve dans le Chapitre de Frioul, &c.* 235
ART. XIII. *Histoire du Monde sacrée & profane, &c.* Par M. Schuckford &c. 257
ART. XIV. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, où l'on compare le Paradis perdu de Milton avec le Poëme de Masenius, &c.* 283
ART. XV. Di Tito Lucrezio, &c. *Nouvelle & magnifique Edition de Lucrèce, traduit en Italien, &c.* 302
ART. XVI. Musæum Tessinianum, &c. *Le Cabinet du Comte de Tessin, Grand Maréchal de Suède, &c.* 327
ART. XVII. Essays and Observations, &c. *Essais & Observations, lues dans la Société d'Edimbourg, &c.* 332
ART. XVIII. Caroli Linnæi, Species Plantarum, &c. *Espèces des Plantes, &c.* 364
ART. XIX. *Nouvelles Littéraires.* 370

## *APPROBATION.*

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 30 Décembre 1754.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imp. d'HERISSANT, rue N. D.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

---

*FÉVRIER*, 1755.

---

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

---

FÉVRIER, 1755.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment compris celui-ci) 677 volumes Sçavoir,

| ANNÉES. | VOL. | ANNÉES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1729. | 12. |
| 1702. | 12. | 1730. | 12. |
| 1703. | 12. | 1731. | 12. |
| 1704. | 12. | 1732. | 12. |
| 1705. | 12. | 1733. | 12. |
| 1706. | 12. | 1734. | 12. |
| 1707. | 12. | 1735. | 14. |
| 1708. | 12. | 1736. | 15. |
| 1709. | 12. | 1737. | 13. |
| 1710. | 12. | 1738. | 13. |
| 1711. | 12. | 1739. | 14 |
| 1712. | 12. | 1740. | 13. |
| 1713. | 12. | 1741. | 12. |
| 1714. | 12. | 1742. | 12. |
| 1715. | 12. | 1743. | 12. |
| 1716. | 12. | 1744. | 12. |
| 1717. | 12. | 1745. | 12. |
| 1718. | 12. | 1746. | 15. |
| 1719. | 12. | 1747. | 14. |
| 1720. | 5. | 1748. | 15. |
| 1721. | 12. | 1749. | 14. |
| 1722. | 12. | 1750. | 15. |
| 1723. | 12. | 1751. | 14. |
| 1724. | 12. | 1752. | 15. |
| 1725. | 12. | 1753. | 16. |
| 1726. | 12. | 1754. | 16. |
| 1727. | 12. | 1755. | 3. |
| 1728. | 12. | | |

*Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.*

# ÉMOIRES
## POUR
# 'HISTOIRE
## DES
# NCES ET BEAUX-ARTS.

*FÉVRIER, 1755.*

## RTICLE XX.

*EL ABRÉGÉ CHRO-*

*toire & du Droit public d'Allemagne, &c. Par M. P. S. D. A. D. S. M. L. R. D. P. E. D. S.* ce qui signifie, *par M. Pfeffel, Secrétaire d'Ambassade de Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, in-8°.* p. 721. A Paris, chez Jean-Thomas Herissant, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LIV.

ON voit aisément pourquoi nous réunissons ces deux Ouvrages. L'un est comme le Supplément ou le Complément de l'autre. Dans le premier on n'a, depuis la fin du cinquième siècle*, que l'Histoire des Empereurs Grecs jusqu'à la prise de Constantinople, en 1453. Dans le second, on a, depuis Charlemagne, la suite de tous les Empereurs d'Allemagne jusqu'à la

* Après Augustule, dernier Empereur d'Occident.

croyons, la matière en grand, a dû se proposer l'entreprise de Pfeffel; & si M. Pfeffel n'avoit été prévenu par M. Richer, il oit peut-être remonté jusqu'à gine de l'Empire, jusqu'à Jules r. Ainsi l'un & l'autre ont pû r les mêmes vuës; ils ont d'ail- travaillé d'après le même èle, qui n'est autre que l'excel- Abrégé de M. le Président ut. C'est ce qu'ils avouënt autant de reconnoissance que cérité. Voici présentement yse succincte des deux Ou-

prend tout l'intervalle depuis Jules César jusqu'à Théodose. Le second commence par les Empereurs Honorius & Arcadius, & finit à la destruction de l'Empire d'Orient : ce qui forme une Histoire de plus de dix siécles. Or il faut concevoir que dans le cours de tant d'évènemens, M. Richer s'attache à trois choses qui font aussi le caractère de son Livre.

1°. Il présente au Lecteur tous les faits principaux, quelquefois même des Anecdotes : ce qu'il n'exécute pas avec autant de laconisme & de sécheresse, que semble l'annoncer un Abrégé Chronologique : par exemple, à l'année 410, l'Auteur racontant la prise de Rome par Alaric, s'exprime ainsi : » Pour peindre le sac de Rome, » il faudroit une plume trempée » dans les larmes. L'expression ne » peut égaler cette calamité. Une » mére voit égorger ses enfans ;

» un mari voit violer sa femme.
» Les cris des mourans s'élèvent
» de toutes parts, les rues sont
» teintes de sang & jonchées de
» cadavres. Voilà ce qui se passa
» à Rome dans cette nuit désas-
» treuse. Les soldats, le fer & le
» feu à la main, renversent les bâ-
» timens, détruisent tous les monu-
» mens d'Architecture & de Sculp-
» ture, avec la hache & le ciseau
» défigurent ce qui résiste à leur
» fureur, & sur les chef-d'œuvres
» ... laissent que des

» dépouilles de l'Univers ; Rome ;
» la maîtresse de toute la terre, est
» prise, pillée, saccagée, brûlée
» par un Barbare, par un Got ; &
» de Rome, il n'en reste que des
» débris, &c. « Dans ce Morceau & dans plusieurs autres du même Ouvrage, on trouvera peut-être trop de prolixité ; on y remarquera des tours oratoires, & quelque chose de cette *effervescence* de style dont Ciceron dit que le jeune Sulpicius n'étoit pas exemt : mais, continue ce grand Orateur, il est un âge où la fécondité n'est point un défaut : *Volo esse in adolescente undè aliquid amputem*, &c.

2°. M. Richer a pris soin de peindre & de caractériser les Princes, dont il écrit l'Histoire. Ces portraits sont fréquents & quelquefois trop longs ; de temps en temps ils manquen d'aisance & de naturel ; mais le plus souvent ils font plaisir au Lecteur. Nous

aurions à citer beaucoup d'exemples : celui-ci nous tombe sous la main. » Léon l'Arménien étoit un
» Capitaine prudent & courageux,
» qui sçavoit discipliner & com-
» mander une armée ; un Juge
» équitable qui pardonnoit facile-
» ment les fautes, & punissoit sévè-
» rement les crimes. L'avarice,
» enfant de la foiblesse, mére du
» crime, ne conduisit jamais Léon
» l'Arménien. Attentif à tout, il
» examinoit ses Ministres, & déve-
» loppoit toujours leur caractère ;
» mais il étoit superstitieux, en-
» têté, & sera toujours regardé
» comme le fléau de l'Eglise. «
Voici le caractère de Basile le Macédonien. » Ses vertus prouvent
» qu'il naît autant de grands hom-
» mes dans les cabanes, que dans
» les Palais. A l'âge de vingt-cinq
» ans, il quitta la besace & les hail-
» lons, & se dépouilla de la rusti-
» cité champêtre. Il parut à la

» Cour, mérita les premiers em-
» plois, monta ſur le trône, fixa
» ſes regards par-tout, apperçut
» les beſoins de l'Etat & les moyens
» d'y ſatisfaire. Il appaiſa les trou-
» bles de l'Egliſe, rétablit les Fi-
» nances, régla la Juſtice, choiſit
» de bons Miniſtres, diſciplina les
» troupes & vainquit les ennemis
» de l'Etat. Le bonheur dont les
» peuples jouirent pendant ſon ré-
» gne, eſt le plus grand témoigna-
» ge qu'on puiſſe donner de ſa
» grandeur. «

3°. Notre Auteur fait connoître toutes les perſonnes illuſtres par leur ſcience, par leur ſainteté, par leurs emplois, par la ſingularité de leur vie. Il ne ſe contente pas de former des liſtes de noms diſtingués dans l'Hiſtoire; chaque nom fait naître quelques détails; & chaque perſonnage occaſionne un caractère en bien ou en mal: nous tranſcrivons celui de Maho-

met. » Ce faux Prophète fut un
» homme extraordinaire. Esprit
» hardi, souple, insinuant, adroit,
» vaste & ambitieux, il sembloit
» fait pour changer la face de
» l'Univers. Né d'un sang illustre,
» mais sans biens, il passa sa pre-
» mière jeunesse à apprendre le
» commerce. Par un mariage avan-
» tageux, il se trouva dans l'opu-
» lence. Alors son ambition se dé-
» veloppa; tout état de particulier
[redacted]

» Christianisme, du Judaïsme, du
» Paganisme, & s'érige en Prédi-
» cateur. Un disciple lui en amène
» un autre; son parti augmente,
» & son projet avance chaque jour
» à son but. Sa Religion favorable
» aux passions séduit les uns; les
» autres résistent à la nouveauté.
» Les familles se divisent; le Ma-
» gistrat s'allarme, & Mahomet est
» chassé de la Mecque. Médine le
» reçoit, l'écoute, l'admire, &
» bientôt elle l'appuie. Alors l'Im-
» posteur éclate; il prend les ar-
» mes, inspire le fanatisme à ses
» partisans, seme par-tout les for-
» faits, ensanglante tous les lieux
» par où il passe. Par de flatteuses
» promesses il gagne les uns; par
» d'effrayantes menaces il intimide
» les autres & se fait proclamer
» Souverain. Il étoit sorti de la
» Mecque en fugitif: il y rentre
» en Maître. Aussi grand Capitaine
» qu'habile imposteur, il gagne des

» batailles, emporte des villes, » soumet l'Arabie & l'Asie. Sur des » Trônes renversés & des Couron- » nes abbatues, il éleve sa gran- » deur & triomphe de la foiblesse » des humains. Il mourut vers l'an » 632, âgé de 63 ans, &c.

C'en est assez pour donner une idée de cet Abrégé Chronologique. L'usage le fera estimer de plus en plus. Il ne faut pas s'arrêter à quelques façons de parler extraor-

[redacted]

très-petite conséquence, nous a paru singulier. A la page 63, & à l'année 432, M. Richer raconte l'histoire d'un Juif imposteur qui se portoit pour être *Moïse*; le trait entier est aussi dans M. de Tillemont, tom. 6. de son Histoire des Empereurs; & il a été pris originairement dans l'Historien Socrate. Or M. de Tillemont & d'après-lui M. R. disent que ce Juif étoit *fort âgé*, tandis que Socrate le qualifie de *fourbe* ( ἀπατεὼν ) *Veterator*, ainsi que traduisent les Interprètes Latins. Il y a donc toute apparence que M. de Tillemont, où plutôt ceux qui ont donné son sixième volume quarante ans après sa mort, se sont imaginé que le mot *Veterator* signifioit un homme *fort âgé*: ce qui est une méprise singulière en son genre; elle paroît d'autant mieux, qu'on s'en tient plus littéralement à l'expression Grecque de Socrate qui ne dé-

...ge de M. Pfeffel est beau-
oup plus concis que celui de M.
icher. On y trouve néanmoins
latre choses fort estimables. 1°
n Précis historique de presque
us les évènemens qui concernent
Allemagne & ses différents Etats.
Une exposition suivie des chan-
mens qu'a éprouvé le Droit pu-
c de cette Nation. 3° Une in-
ation précise des origines de
t de Maisons Souveraines qui
t du corps Germanique. 4° Une
ice des établissemens & des
es principaux qu'on remarque
l'Empire.

L'Auteur ne s'est pas appli...

connoître ces Perſonnages ; mais il ſe borne, dans ces caractères abrégés, aux Princes d'Allemagne ; il ne fait que nommer vis-à-vis d'eux les autres *Souverains* & les *Illuſtres*.

La réſerve dont uſe M. Pſeffel à l'égard des Portraits, ne l'a pourtant pas empêché de s'étendre ſur les qualités de l'Empereur Léopold. Nous ne tranſcrivons que ce morceau : » Léopold avoit toutes » les qualités d'un honnête hom- » me, un fond de piété, & un at- » tachement ſincère à la vertu. » Deſtiné dès ſon enfance à l'état » Eccléſiaſtique, ſon éducation » avoit été conforme à cette voca- » tion prématurée. Il fut inſtruit » dans toutes ſortes de ſciences » & devint très-ſçavant ; mais on » négligea de lui enſeigner l'art de » régner. Parvenu à la Couronne, » il ne vit de toutes parts que des » objets inconnus : d'ailleurs la » ſituation de ſes affaires étoit des

... il en abandonna donc la conduite à ses Ministres. Ceux-ci connoissoient son esprit flexible & trop enclin à la douceur. Ils s'en rendirent les maîtres absolus. Léopold ne voyoit que par leurs yeux, & croyoit régner lui-même, parce qu'ils exécutoient ce qu'il avoit pensé après eux. Leur rôle étoit cependant difficile à soutenir; car dès que Léopold s'appercevoit qu'il étoit gouverné, une prompte disgrace le vengeoit d'un Ministre impérieux; mais il se livroit à un au-

» Charles V. & Ferdinand II.
» avoient voulu écraser les Etats
» d'Allemagne, en déployant toute
» leur puissance. Léopold au con-
» traire affecta la plus grande foi-
» blesse. Il persuada tout l'Empire
» que la Maison d'Autriche n'étoit
» plus à craindre, en même-temps
» qu'il exaggéroit les forces de la
» Monarchie Françoise. Vienne
» assiégée par les Turcs, les ar-
» mées Impériales réduites à peu
» de Régimens mal entretenus,
» les finances épuisées, les Hon-
» grois révoltés, étoient des objets
» qui devoient frapper, lorsqu'on
» leur comparoit Louis XIV. ayant
» 200000 hommes sur pied, cou-
» vrant l'Océan de ses Flottes, &
» triomphant de l'Europe entière.
» Léopold parvint à rendre la Fran-
» ce odieuse. Les réunions, les ra-
» vages du Palatinat, plusieurs au-
» tres griefs auxquels on auroit
» peut-être applaudi en 1660, de-

... avoit jetté l'Empire
entre les bras de la France, le
aisit en faveur de la Maison
d'Autriche. La France fut alors
n ennemi dangereux à qui il fal-
oit opposer une digue : la Mai-
on d'Autriche y parut propre,
: l'Allemagne se sacrifia pour
le avec autant de vivacité qu'el-
: lui avoit été contraire peu
années auparavant. . . . . Une
tastrophe aussi singulière ren-
a le régne de Léopold à jamais
émorable, indépendamment
s grands évènemens qui l'ont

» guste & le Scipion de la France ;
» Léopold peut être appellé le Fa-
» bius de l'Allemagne. « Nous croyons qu'on trouvera dans ce caractère beaucoup de traits intéressants, une bonne manière de présenter les choses, & un grand goût de politique.

Quoique l'Ouvrage de M. Pfeffel soit bien fait, il n'est pas néanmoins à l'épreuve de toute critique.

1°. L'Auteur cite rarement ses sources : nous ne lui en faisons point de reproches ; un Abrégé Chronologique n'est pas susceptible de cette exactitude. Mais ce qui nous surprend un peu, c'est qu'en quelques endroits où l'on indique des citations, il se rencontre des méprises fort sensibles : par exemple, on dit (pag. 65) que durant la Période Carlovingienne, les Rois confirmoient les Canons *tàm in spiritualibus quàm*

*in fecularibus*, & l'on cite Hincmar de Rheims au 2 volume de Duchefne pag. 490. Mais en cet endroit, Hincmar ne décrit que *l'ordre du Palais* ou l'état de la Maifon du Roi. Il en nomme tous les Officiers, tant au fpirituel qu'au temporel. Après le Roi, dit-il, la Reine & les Princes leurs Enfans, le Palais eft gouverné *tam in fpiritualibus quàm & in fecularibus atque corporalibus rebus*, par les Officiers fuivants; fçavoir, par l'Apocrifiaire qui eft le chef du Clergé de la Cour, &c. Nous demandons à tout homme qui entend les termes, s'il eft queftion là de *confirmer les Canons tant en matière fpirituelle que féculiere.*

A la page 74, on foutient que les Tournois font du onzième fiècle; que leur invention eft dûe à Geoffroi de Preuilly, ou *de Prulliaco*; & l'on renvoye à *M. Ducange fur Joinville*: Cependant M. Ducan-

ge, dans ce même livre, estime que Geoffroi de Preuilly *n'inventa pas ces combats & ces exercices militaires*, mais *qu'il fut le premier qui en dressa les loix & les régles, qui en rendit la pratique plus fréquente*; & le même M. Ducange assure quelques lignes plus haut, que *les Tournois se sont faits devant la troisième race de nos Rois*, par conséquent avant le XI. siècle.

2°. M. Pfeffel n'est pas toujours aussi exact qu'il seroit nécessaire en traitant quelques points de conséquence; par exemple, aux pages 24 & 87 il avance, comme un fait indubitable, que le Pape Adrien I. donna à Charlemagne *le droit de nommer au S. Siége.* Or les meilleurs Critiques conviennent que ce trait, qui est dans le Décret de Gratien, & dans Sigebert interpolé par un faussaire, n'a aucun degré d'authenticité. On peut lire sur ce point le P. Pagi,

aux

aux années 774 & 964. Ce que l'Auteur de l'Abrégé ajoûte de la Conceſſion faite par Leon VIII. à l'Empereur Othon I. n'eſt guères moins ſujet à controverſe ; & les monumens de l'Hiſtoire nous apprennent d'ailleurs que ce Leon fut Antipape, ou du moins Pape très-doutenx. Dans cette hypothèſe, peut-on dire, comme notre Auteur, qu'un Acte émané d'un

*lieues. La petite Noblesse*, ajoute M. Pfeffel, *portoit une selle ; les Ecclésiastiques un grand Missel, & les Bourgeois une Charrue.* En faisant nos recherches, nous avons lû, dans Othon de Frisingue, *Nobilis canem, Ministerialis sellam, Rusticus aratri rotam gestare cogitur.* Cela ne signifie-t-il pas que *le Gentilhomme portoit un Chien, l'Artisan un escabeau, (un siége) le Laboureur une charrue ?* Au moins doutons-nous fort que *Ministerialis* doive être pris pour quelqu'un *de la petite Noblesse* ; sans compter le mot de *selle*, qui est équivoque pour exprimer *sellam.*

Page 324, on dit qu'en 1418 finit le Schisme qui avoit désolé l'Eglise plus de trente ans. 1° Il faudroit dire quarante ans, (depuis 1378.) 2° Le Schisme ne fut totalement éteint qu'en 1429, par l'abdication de Gilles Mugnos, qui prenoit le nom de Clement VIII.

Page 339, on place l'invention de l'Imprimerie à Strasbourg ; & cela est bien : mais on en attribue la gloire à Jean Mentelin, à Fust, à Schoeffer : c'est à Gutenberg qu'elle appartient : on peut lire la belle Dissertation de M. Schoepflin, dans le XVII. Tome de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Ce Livre nous a beaucoup in-
[redacted]

*cette Académie.* Vol. *in*-4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale, M. DCC. LIII. Suite de l'Article CXXXIV. au mois de Nobre, 1754.

BOTANIQUE.

EN rendant compte au mois de Juillet dernier, des Mémoires de l'Académie pour l'année M. DCC. XLVIII. nous avons indiqué les travaux de M. Guettard *sur la transpiration insensible des Plantes.* Cette matière, très-curieuse & très-agréable, reparoît dans le Volume de 1749. L'Académicien s'attache à vérifier de plus en plus ses découvertes ; & d'abord les expériences réiterées l'ont convaincu que l'action du Soleil est le grand mobile de la transpiration des Plantes. On pourroit croire que l'eau dont les Plantes sont abreuvées, contribueroit à les fai-

re tranſpirer : erreur démontrée par des faits certains ; l'abondance d'eau empêche plus la tranſpiration qu'elle ne la favoriſe. Encore une fois c'eſt l'action du Soleil qui fait tout en cette matière. Dans les jours d'un beau Ciel & d'un Soleil ardent, la tranſpiration des Plantes excède de beaucoup leur poids ; dans les jours nébuleux ou couverts, elle eſt [redacted]

*qui n'est pas accessible à l'air, n souffre en rien, du moins sensi-blement, de cet état forcé ; & qu'ainsi les feuilles ne tirent pas de l'air autant d'humidité qu'on le pense communément.*

La transpiration est beaucoup plus grande dans les feuilles que dans les fruits ; la différence est même si remarquable, que des feuilles de vigne dépensant par jour plus que leur poids par la transpiration, le raisin ne donne que la 14^e^ partie du sien. Le bois transpire aussi très-peu en compa-raison des feuilles ; la transpiration des fleurs n'est à celle des feuilles que comme un à cinq ; enfin dans les feuilles même, la surface su-périeure transpire plus que l'infé-rieure. Tout ceci, dans le Mémoire de M. Guettard, est prouvé par des expériences.

L'ombre tempérant la transpira-tion, il s'ensuit 1° Que la pratique

...onforme à la bonne physique :
...r-là on ne met pas seulement
...s raisins à l'abri des mouches &
...s oiseaux ; on conserve leur fraî-
...eur, on augmente leur beauté.
Que la sagesse de la Nature, ou
...utôt de son Auteur, paroît dans
...position des fruits sur les arbres.
...esque toujours on les voit pla-
... à l'ombre des feuilles : ce qui
...inuant la transpiration de ces
...its, ils en sont d'autant plus
...ux & moins exposés à se flé-
3° Que dans le temps où les
...s tendent à leur maturité, il
souhaiter que le Ciel soit quel-
...ois nébuleux...

tard *ſur les glandes des Plantes.* C'eſt la ſuite de ce qu'il avoit commencé dans les Recueils précédents de l'Académie. Nous ſommes fâchés que cette matière ſoit ſi rébelle à l'Analyſe. Les efforts que nous avons faits pour l'y ſoûmettre ont été inutiles. Trop de termes de l'Art, trop de détails peu faciles à ſaiſir, auroient paſſé dans notre Extrait, qui par-là ſeroit devenu inintelligible. Ainſi nous abandonnons cette tâche pour embraſſer d'autres objets.

## ASTRONOMIE.

A la tête de cette Claſſe, nous trouvons un morceau qu'on ne peut trop eſtimer, ſoit à cauſe des ſoins qu'a pris M. l'Abbé De la Caille qui en eſt l'Auteur, ſoit parce que l'idée en eſt ſingulière, & peut infiniment ſervir au progrès de l'Aſtronomie. Voici en

, ... que
, venons de nommer. Il y a
ours dans la Théorie du Soleil
; chofes à déterminer : 1° La
ideur de l'année folaire, que
uns font plus longue & d'au-
plus courte. 2° L'obliquité
Ecliptique que les uns veulent
tante, les autres décroiffante.
e mouvement de l'apogée du
l que les uns font réel & de
d'une minute par an, & les
apparent & feulement
fecondes, comme les Etoi-
es.
r déterminer avec certi...

de ce qu'on put faire alors ; & que put-on faire encore ſans le ſecours des inſtrumens ? Il faut donc toujours en revenir à l'époque du rétabliſſement des Lettres, c'eſt-à-dire au 15 ou au 16e ſiècle. Il parut en effet, dès cette première aurore des belles connoiſſances, quelques Aſtronomes de mérite qui travaillerent à donner des obſervations. On connoît le célèbre Muller ou Regiomontanus ; mais ſon diſciple Bernard Waltherus ne jouit pas d'une ſi grande réputation : c'eſt néanmoins de lui que M. l'Abbé De la Caille a tiré des lumières ſur les trois objets indiqués plus haut, la longueur de l'année ſolaire, l'obliquité de l'Ecliptique, le mouvement de l'apogée du Soleil.

Les obſervations de ce Waltherus ſont comme enſevelies dans un vieux Livre imprimé à Nuremberg en 1544 par les ſoins de

..., *quem Thesaurum ſi*
*ſimè reconditum & diligentiſſi*
*nitum in capſulâ quâdam inv*
*us*. Quoique M. l'Abbé De
lle ne faſſe pas mention c
:e particularité, nous croyor
'oir la publier d'après Schone
même, parce qu'elle autoriſ
ıtant mieux les obſervation
Waltherus & par conſéquent
:avail de notre Académicien.
'altherus étoit un Citoyen de
:mberg, qui commença ſes
'vations en 1475 & les con-
juſqu'en l'année 1504. Re-
ontanus l'avoit inſtruit; mais
llé * à Rome vers 147...

laissa son disciple opérer seul; & le Maître périt même ( dit-on ) bientôt après par la Jalousie de ses Envieux. Ces deux habiles hommes s'étoient fait un instrument, qu'on voit aussi gravé dans Schonerus. C'étoit une espèce de triangle isoscele, dont l'angle enfermé entre les deux côtés égaux étoit variable selon tous les degrés : il avoit pour soûtendante une base divisée en parties égales, dont les côtés en contenoient 100000 : chaque côté avoit quatre coudées de longueur, & la base en avoit six. Un des rayons étoit assujetti dans une situation verticale déterminée par un fil à-plomb, & l'autre portoit des pinules par lesquelles on faisoit passer l'image du Soleil, en l'observant dans le temps de son passage au méridien. Alors la règle divisée donnoit la corde de la distance du Soleil au Zenith, & ce sont ces cordes que Waltherus a

e la Caille, laquelle se rapporte
talement à celle de Schonerus ;
is voici ce qu'on ne peut trop
imer dans les opérations de
ltherus. Sur la fin de son tra-
l, & de sa vie, c'est-à-dire
1503 il fit construire un Gno-
n, & il ne manque pas d'en
rtir dans ses tables ; vers le
ne temps il changea de maison,
l marque aussi cette circons-
e : ses observations étoient
ôt douteuses, tantôt certaines ;
quefois le Ciel avoit été pur,
'autrefois il s'étoit chargé de

les Astronomes d'aujourd'hui ne fassent tous la même chose : ce n'est plus un éloge à leur donner; mais qu'à la fin du 15e siècle un Citoyen de Nuremberg ait senti toute l'importance de ces soins Astronomiques, c'est assurément ce qu'on peut regarder comme une espèce de Phénomène en ce genre.

M. l'Abbé De la Caille a bien connu le prix de cette exactitude. Il a travaillé d'après les observations de Waltherus ; il a formé des résultats, & c'est à quoi nous nous attachons, les détails étant compris dans des tables qui ne sont pas susceptibles d'abrégé.

1°. Sur l'obliquité moyenne de l'Ecliptique, on voit qu'elle étoit à la fin du 15e siècle de 23$^d$. 29$'$ 32$''$. On la faisoit au siècle dernier de 23$^d$. 29$'$ 0$''$. On la trouve aujourd'hui de 23$^d$. 28$'$ 30$''$. La conséquence est donc qu'il faut *admettre une*

.ᵛ. Sur le mouvement de l'apo-
du Soleil, on trouve que cet
gée étoit le 12 Mars 1496 *
s le 3ᵉ degré 56ˡ 33ᴵᴵ du Can-
; qu'en Mars 1744 il étoit
s le huitième degré 30ˡ 24ᴵᴵ du
me ſigne ; qu'ainſi, dans l'in-
valle de 248 ans, il s'eſt avancé
4 degrés 28ˡ : donc ſon mou-
ient annuel ſeroit de 1ˡ 4ᴵᴵ 49ᴵᴵᴵ
vement bien différent des 51ᴵᴵ
donne la préceſſion des Equi-
s. Ainſi la concluſion ulté-
e eſt que l'apogée du Soleil
mouvement propre & diffé-
le celui des Etoiles fixes.
Sur l-

temps écoulé entre les solstices qu'ont observé Waltherus & M. De la Caille, que cette grandeur ou durée est de 365 jours 5 heures 48' 46''.

Notre Astronome François a encore déduit des observations de l'Allemand, la plus grande équation du Soleil qui s'est trouvée de 1^d. 54' 55'', & par conséquent l'excentricité du même astre, laquelle est de 16716, dont la distance moyenne en contient 1000000, à peu-près telle qu'on la trouve aujourd'hui : ceci montre combien les observations de Waltherus sont exactes, & à quel juste titre elles ont mérité l'estime que M. l'Abbé De la Caille témoigne pour elles.

La matière des Réfractions est très-importante en Physique & en Astronomie. On sçait que les Réfractions Astronomiques consistent en ce que les rayons du Soleil & des autres Astres se rompent

... qu'ils
e font en effet. On a cru long-
ps que les réfractions deve-
ent plus grandes à mesure que
bservateur s'élevoit plus au des-
lu niveau de la Mer. M. Bou-
r a détrompé sur cela les Physi-
s & les Astronomes; en faisant
observations au Pérou, il a
vé & vérifié que les réfractions
d'autant plus petites que
s'éleve à des hauteurs plus
entes; on peut en croire un
émicien de ce mérite, qui
ervé au niveau de la Mer,
suite à 1470, à ...

de ses Mémoires contenu au Volume de l'Académie pour l'année 1739. Ici la même vérité est confirmée, & de plus l'Auteur donne toute la Théorie qui l'a guidé dans ces opérations. On verra très-volontiers ces détails dans son Mémoire, & l'on ne perdra pas de vuë la principale raison physique du Phénomène. C'est que les rayons qui traversent l'Atmosphère se rompent d'autant moins, qu'ils s'élevent à une plus grande distance de la terre.

M. Bouguer nous fait part d'une autre découverte Astronomique, laquelle n'est ni moins curieuse ni moins neuve que la précédente; c'est que quand le Soleil passe sous l'horizon, sa réfraction augmente subitement. Ainsi, par exemple, sur la montagne de Chimboraço à 2388 toises au dessus du niveau de la Mer, notre Auteur ayant observé la réfraction de 19' 45"

lorsque le Soleil étoit à l'horizon ; tout aussi-tôt il la trouva de 30′ lorsque le même Astre parut abbaissé d'un degré sous l'horizon. Or la raison de ce Phénomène est naturelle, & très-bien expliquée par l'Académicien. Quand du haut d'une montagne, on regarde un Astre sous l'horizon, le rayon éprouve trois flexions ou courbures ; la première en descendant de l'œil vers la terre ; la seconde en

téréologiques qui enrichisse
classe. Ces matières ne s
susceptibles d'Extrait.

## MECHANIQUE.

M. le Marquis de Cour
a fait sur la Statique & sur l
namique, des recherches qu
conduit à la découverte d'un
cipe aussi aisé à bien enten
qu'il est fécond dans ses conséq
ces. D'abord il faut se ressouv
que la *Statique* considère les c
en équilibre, & que la *Dyna
que* les considère en mouvem
& agissans les uns sur les autr
Ces deux sciences sont filles d'u
même mère, de la *Méchaniqu*
mais on les avoit regardées ju
qu'ici comme ayant des conduite
fort différentes, & des droits en
tièrement séparés. Or le princip
de M. le Marquis de Courtivron
réunit en quelque sorte ces deux

. . . . mutuellement. Ce
rincipe eſt que de toutes les ſitua-
ons où ſe trouvent ſucceſſivement
uſieurs corps animés & joints en-
mble par des forces quelconques;
lle où ces corps pris enſemble,
e qu'on appelle *Syſtême de corps*)
it la plus grande ſomme de pro-
iits des maſſes par les quarrés
s vîteſſes, eſt la même ſituation
ie celle où il faudroit placer ce
ſtême de corps en premier lieu,
ur qu'il reſtât en équilibre.
On conçoit cela tout-d'un-coup.
iand des corps, agiſſant les uns

pour que l'équilibre eût lieu par rapport à lui. Ces *produits de masses par les quarrés des vîtesses* font voir que M. le Marquis de Courtivron admet le système des forces vives : opinion très-disputée en physique & en méchanique.

Aussi l'Auteur judicieux rend-il bientôt son principe indépendant de cette Théorie ; & il en démontre la vérité d'une manière générale. On voit au reste l'utilité de cette belle découverte. En montrant les rapports de l'équilibre & du mouvement, elle peut favoriser la solution d'une infinité de problêmes ; elle donne des moyens pour abréger les opérations, pour les vérifier, & les mettre à l'abri de toute difficulté.

Le fameux principe de *la moindre action* n'a pas seulement été attaqué en Hollande & en Allemagne ; voici les Mémoires de l'Académie des Sciences qui s'élè-

vent auſſi contre cette prétendue merveille. Après un préambule où il y a bien plus de ſang froid qu'il n'y en eut dans les Ecrits publiés durant le procès de Berlin, M. le Chevalier d'Arcy, Auteur du Mémoire, diſpute à M. de Maupertuis tout ſon principe de la moindre quantité d'action.

Premièrement, on lui nie que la quantité d'action ſoit proportionelle à la maſſe par la vîteſſe & par l'eſpace parcouru. En effet il s'enſuivroit de cette hypothèſe, que deux effets égaux & ſemblables pourroient être produits par des quantités de cauſes inégales : ce qui eſt très-abſurde. M. d'Arcy n'a beſoin pour le démontrer que d'un choc très-ſimple de trois corps durs : c'eſt ce qu'il faut voir dans le Mémoire.

Secondement, on ne paſſe point à M. de Maupertuis que la quantité d'action néceſſaire pour produi-

re un changement dans la nature ; soit la plus petite qu'il est possible ; un *Minimum*. Quand cela arriveroit quelquefois, il ne faudroit ni en faire un principe, ni fonder ce principe sur des formules Algébriques, mais sur une bonne vérité métaphysique ultérieurement reconnue ; & alors qu'auroit-on besoin du calcul de M. de Maupertuis ? Cependant le fait est que son calcul même le trompe en certains cas, & n'aboutit point à un *Minimum*. M. le Chevalier d'Arcy met cette vérité dans un grand jour.

Il nous resteroit à parler de quelques autres objets répandus dans le Volume de l'Académie ; entr'autres du *nouveau Tour* inventé par M. de Vaucanson *pour filer la soye des cocons ; de deux espèces de nids singuliers faits par des Chenilles :* description qui est duë à M. Guettard ; de l'*Histoire* qu'a donné M. Malouin, *des maladies*

*dies Epidémiques observées à Paris* durant 1749 ; de quelques *expériences & observations faites en différents endroits de l'Italie par M. l'Abbé Nollet* ; des *observations Anatomiques* de M. De la Sône *pour servir à l'histoire du Fœtus* ; enfin d'un *Mémoire sur la cause des mouvemens du Cerveau qui paroissent dans l'homme & dans les animaux trépanés* , [redacted]

## ARTICLE XXII.

*TRAITÉ DES COLLATIONS & Provisions des Bénéfices*, &c. Par M. Piales, Avocat au Parlement. Trois Volumes *in*-12. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; & à Chartres, chez Le Tellier &c. M. DCC. LIII.*

LES longs Traités sur les Bénéfices annoncent toujours la décadence des siècles. Dans la primitive Eglise, & long-temps encore après que le Clergé eut acquis de grands biens, il ne fut point question d'apprendre au monde comment les Bénéfices se résignent ou se permutent; bien moins comment ils se plaident devant les Tribunaux Ecclésiastiques ou Séculiers. Le besoin & la cupidité ont fait naître bien des nouveautés en

ce genre. L'Eglise les tolère pour éviter de plus grands maux : mais elle ne relâche rien de ses principes ; elle conserve toujours son esprit ; elle prétend ne donner ses biens qu'à des sujets qui en soient dignes, qui en fassent un bon usage, & qui ne les accumulent point sur leur tête ; elle veut qu'on impose silence aux passions, quand il s'agit de partager les richesses du Sanctuaire. En un mot sa morale sur ce point, comme sur tous les autres, est encore aussi pure & aussi sévère qu'elle le fut durant les plus beaux jours du Christianisme. Il n'y a que les dispositions, les arrangemens, les usages qui ont changé ; & ceux qui donnent des Traités sur les Bénéfices, n'entreprennent que l'explication de ces changemens érigés en loix & en régles de conduite.

Telle est la carrière où entre l'Auteur de ces trois Volumes. Il se

propose *les Collations & Provisions de Bénéfices* : matière qu'il partage en deux Traités. Dans le premier, il embrasse *les Collations sur résignation, permutation & démission* : c'est l'objet des deux premiers Volumes. Dans le second Traité, il parle du *Visa & des refus de Provisions* ; c'est ce qui remplit le troisième Tome.

Quoiqu'une multitude de choses qu'on trouve ici ayent été dites ou écrites cent fois, M. Piales ne laisse pas d'instruire aussi son Lecteur sur plusieurs points qu'on avoit négligé d'expliquer, ou qui ne sont plus les mêmes à cause des Ordonnances nouvelles. Ainsi ce livre n'est point, comme tant d'autres, la répétition triviale & inutile de ce qu'on avoit déja dans les Bibliothèques. Nous devons être très-laconiques dans notre analyse : il ne seroit pas possible de s'appésantir sur ces matières, sans s'ennuyer soi-même &

ſans ennuyer les autres. Ainſi nous nous bornons à ce qui ſuit :

Les Réſignations en faveur ont été odieuſes juſques vers le milieu du ſeiziéme ſiècle ; ainſi cette manière d'établir une eſpèce de ſucceſſion dans les Bénéfices ne remonte pas au-delà de deux cents ans. Mais elle rachète par la faveur dont elle jouit, ce qui lui manque du côté de l'origine & de l'antiquité. Tout étoit perdu dans les biens Eccleſiaſtiques, ſi l'on n'avoit pas fait de bonnes loix pour prévenir & empêcher les fraudes dont les Réſignations ſont ſuſceptibles. Les Pontifes & les Princes ont ſenti les abus ; ils ſe ſont empreſſés de mettre un frein à la licence ; &, malgré tous leurs ſoins, il faudra encore le jugement de Dieu pour venger l'Egliſe des prévarications ſi multipliées en ce genre.

On demande ſi tous les Bénéficiers peuvent réſigner en faveur ;

quels ſont les Bénéfices qui peuvent être réſignés de cette manière; quelles ſont les perſonnes en faveur de qui on peut réſigner ; quels ſont les Collateurs qui ont droit d'admettre les Réſignations en faveur. Les Réponſes à tout ceci occupent ce que l'Auteur appelle ſa première Partie, c'eſt-à-dire, 340 pages du premier volume qui en comprend 547. Or ſur tous ces cas on a ſoin de produire les meilleurs principes; de donner des notions préciſes. Par exemple, après avoir établi qu'il faut être titulaire pour poſſeder le droit de réſigner, l'Auteur fait bien ſentir qu'il prend ces termes de *Réſigner* & de *Réſignation* dans leur ſens précis & rigoureux ; car il ne nie pas qu'un ſujet indigne, un intrus, un homme qui n'a que des droits conditionnels ne puiſſe auſſi *réſigner* à ſa façon; c'eſt-à-dire, abandonner ou *répudier* le Bénéfice, faiſant toutefois une ſupplique

au Pape pour qu'il le confére à un autre. Ceci n'est point une *résignation* proprement dite, une *résignation* de droit ; aussi, dans quelques cas qu'indique l'Auteur, elle n'auroit point d'effet.

Sous cette Classe de *Résignans* impropres, M. Piales comprend ceux qui, pourvus *cum voto profitendi*, n'accomplissent pas la condition au temps marqué : ces [redacted]

Bénéfice, & ils le résignent à quelque parent, à quelque ami. On tolère ces procedés qui, encore une fois, ne sont que des *Résignations* improprement dites, & que les deux Puissances pourront supprimer quand il leur plaira.

On produit aussi, dans le détail de ce Livre, les Arrêts célèbres qui ont terminé certaines contestations en matière de Bénéfices: contestations toujours trop communes, trop vives, trop marquées au coin de la décadence des mœurs. Si les Ecclésiastiques pouvoient sonder la profondeur des playes qu'a faites à l'Eglise, la malheureuse habitude de plaider des Bénéfices; s'ils sçavoient combien le saint Ministère a été avili & dégradé par le scandale des passions dont les Bénéficiers ont donné le spectacle, en assiégeant les Tribunaux de la Justice; on peut croire que cette connoissance rallentiroit

le feu de ces controverſes judiciaires ; qu'elle rameneroit la paix & la charité ſi ſouvent exilées du ſanctuaire : mais à cet égard nous n'avons droit que ſur nos deſirs. Voici un exemple des attentions qu'apporte l'Auteur à citer des Arrêts.

On agite, au Chap. IX. de cette première Partie, la queſtion ſuivante, *ſi les Curés-Chanoines Réguliers de S. Auguſtin peuvent réſigner ſans le conſentement de leurs Supérieurs ?* L'affaire a occupé le Grand Conſeil ſur la fin de 1733. & après un beau plaidoyé de M. l'Avocat Général, Leſcalopier de Nourard, la négative a été décidée. Ce Jugement eſt notable : le Droit commun autoriſe les Réguliers à réſigner leurs Bénéfices ſans le conſentement de leurs Supérieurs ; mais il y a eu des Statuts particuliers dans la réforme des Chanoines Réguliers de

France, & ces Statuts les obligent à ne pouvoir ni accepter ni résigner les Bénéfices-Cures sans le consentement du Supérieur. On a eu egard, dans le Grand Conseil, aux sages dispositions de cette Réforme, & c'est le motif de l'Arrêt du 23 Décembre 1733.

Dans ce que l'Auteur appelle sa seconde Partie, il est question 1° Des formalités requises pour les procurations *ad resignandum*; 2° De ce qui se pratique en Cour de Rome pour *l'expédition des provisions sur Résignation*. 3° Des causes abusives qui rendent la Résignation nulle. 4° Des cas où le Résignant peut rentrer dans son Bénéfice par la voie du regrès. Tout ceci est de pratique, & ne peut qu'intéresser beaucoup les Beneficiers & les Jurisconsultes. Il en est de même des matières qui achevent de remplir le second volume; c'est la troisième Partie de l'Auteur.

» On y explique comment une Ré-
» signation, valable dans son prin-
» cipe, peut être annullée en ver-
» tu de la Régle *de infirmis Resi-*
» *gnantibus* ; ou par l'effet de celle
» *de publicandis resignationibus* ;
» ou par défaut d'observation des
» formalités prescrites, par les Or-
» donnances, aux Résignataires
» par rapport à la publication des
» Résignations & à la prise de pos-
» session des Bénéfices résignés. «
Ainsi M. Piales expose-t-il lui-même le sujet de ce grand morceau, qui occupe près de 280 pages.

Les Régles de Chancellerie *de infirmis Resignantibus*, *de publicandis resignationibus*, & les Ordonnances de nos Rois, ont eu pou but, 1o d'empêcher que les Titu laires ne disposassent de leurs Bé néfices comme d'une successic temporelle. 2° De prévenir multiplicité des résignations d:

même Bénéfice, ſoit en faveur de la même perſonne, ſoit en faveur de différentes perſonnes ; *parce que ces réſignations réitérées découvrent ordinairement un concert de fraude*, &c. Ces bonnes intentions des Papes & des Rois n'ont pas fixé l'induſtrie & l'activité de tous les Bénéficiers : il s'en eſt trouvé qui ont eu recours à des manœuvres auſſi ſubtiles que peu canoniques : les Cours ſupérieures ont pris le parti des Loix, & c'eſt encore ce qui fournit une multitude de diſpoſitions & de citations à notre Auteur.

Il termine ſon Ouvrage par le Traité du *Viſa*, & des refus de Proviſions. Ce qui forme le troiſiéme Volume partagé en deux Sections : La premiére roule ſur la nature, l'origine, la néceſſité du *Viſa* ; le temps de l'obtenir ; l'examen qui doit le préceder ; le refus qui peut ſuivre cet exa-

men, &c. La ſeconde Section traite des moyens de remédier au refus du *Viſa* : moyens dont l'appel comme d'abus, eſt le plus général & le plus efficace.

Quoique l'explication de tous ces points ſoit peut-être un peu prolixe, elle n'ennuie pas ; la matière étant aſſez variée, & l'Auteur ayant l'avantage de ſçavoir écrire. Ce qu'il dit, par exemple, de l'examen préalable au *Viſa* attache le Lecteur. Il y a eu un temps où les Gradués, pourvus de Bénéfices-Cures, ſe prétendoient exempts de ſubir l'examen : prétention d'autant plus déraiſonnable que les Titres Académiques s'obtiennent quelquefois trop aiſément, & ſuppoſent trop peu de capacité. On a donc *débouté* les Gradués & les Docteurs même *de leurs prétentions* ; & l'Ordonnance de Moulins les aſſujettit à ſubir l'examen comme tous les

autres Ecclésiastiques. Notre Auteur désigne les objets, sur lesquels doit rouler l'examen ; il indique les précautions, les tempéramens qu'on doit y observer ; les mesures qu'il faut prendre, quand il est question de traiter d'insuffisantes les réponses du sujet présenté, &c. Nous nous arrêtons ici persuadés qu'on lira tout ce Livre, si l'on en a besoin, & qu'on se contentera du peu que nous en avons dit, si l'on ne prend aucun intérêt particulier à ces matières.

---

## ARTICLE XXIII.

*L'ÉLOQUENCE DU CORPS dans le Ministère de la Chaire, ou l'action du Prédicateur*, &c. Par M. l'Abbé Dinouart, Maître-ès-Arts de l'Université de Paris, vol. *in*-12. pag. 316. *A*

Paris, chez Claude Hérissant fils &c. M. DCC. LIV.

ASSEZ de Livres traitent de l'Eloquence en général : peu s'attachent à cette partie que nous appellons le *débit*, le *talent extérieur* ; encore ne s'étendent-ils que sur quelques points, sans embrasser toutes les parties, ni descendre à tous les détails. C'est ce qui engage M. Dinouart à recueillir, dans un seul Volume, tout ce qui ne se trouve qu'épars dans les autres. Mais il y ajoûte ses réflexions & ses propres lumières. Il ne peut donc passer ni pour plagiaire, puisqu'il cite sans cesse, & *qu'il consent plutôt à passer pour un geai .... qu'à se couvrir des plumes du paon* : ni pour un simple compilateur, dès-là qu'il met du sien, & qu'il le fait en homme intelligent.

Rien de plus respectable que les

ſources où il a puiſé, » Ciceron;
» Quintilien parlent ici en Maî-
» tres. Entre les modernes, Gre-
» nade, M. de Fénelon, les PP. Gai-
» chiés, Lucas, Sanlec, l'Abbé De
» Villiers, Conrart, ont beaucoup
» contribué, par les lumières qu'ils
» m'ont fournies, à perfectionner
» cet Ouvrage. M. Rémond de
» S. Albine m'a également ſervi
» dans mon projet. Il eſt une ſorte
» de mérite à parler d'après des
» Ecrivains auſſi délicats & auſſi
» ſenſés. « L'Auteur ne parle au
reſte ici que des Maîtres de l'Art:
ſon Ouvrage eſt chargé d'une multitude d'autres citations, qui ſuppoſent de grandes connoiſſances dans le ſacré comme dans le profane.

Il n'a vû qu'avec peine l'*action* négligée; c'eſt cependant la partie qui décide pour le plus grand nombre. On ſçait aſſez le mot de Démoſthène qui, après avoir di-

vise l'Eloquence comme en trois parties, les adjugeoit toutes trois au *talent* : le P. Bourdaloüe de même répondit à quelqu'un qui lui demandoit, auquel de ses Sermons il donnoit la préference, *c'est à celui que je sçais le mieux, parce que c'est celui que je dis le mieux*. C'est à bien inculquer cette vérité qu'on emploie la Préface, le premier Chapitre, & jusqu'à l'épigraphe qu'on met à la tête du Livre : *Actio in dicendo una dominatur ; sine hâc nemo summus Orator : hâc instructus mediocris, summos superare potest.* ( Cicer. de Orat. ) C'est encore de ce grand Maître que l'Auteur emprunte son titre, l'*Eloquence du corps* : l'action, *dit Ciceron*, est une certaine Eloquence, un discours du corps : *Quadam Eloquentia, Sermo corporis.*

L'Ouvrage a deux parties, dont l'une donne pour l'action des ré-

gles générales, & l'autre, en donne de particulières : il étoit difficile, en ſuivant cette Diviſion, de ne pas revenir de temps en temps ſur ſes pas ; c'eſt ce que fait quelquefois l'Auteur ; mais s'il y revient, c'eſt pour dire des choſes nouvelles, qu'on auroit regretté ſans doute de perdre. Les avantages de l'action, le langage, l'harmonie, le ſtyle, le feu, le ſentiment, le ſublime, la préparation, le plagiat, la figure même de l'Orateur, ſont la matière des dix Chapitres que renferme le premier Livre, & qu'il n'eſt pas poſſible d'analyſer dans un extrait. Il ſuffira de dire en général que les deux parties ſont également pleines d'inſtructions ſolides, de tranſcrire quelque morceau, & d'ajoûter ſobrement nos remarques.

Pour piquer d'une noble émulation nos Candidats de l'Eloquen-

M. Dinouart nous raconte les
is que se donnoient les Orateurs
t Grecs que Romains pour se
mer à parler en public. Par
:mple, » ils choisirent même
'excellents Comédiens pour
'instruire dans cet Art. Les plus
rands hommes les consultoient,
c les écoutoient volontiers pour
e modèler sur leur déclamation.
Ciceron prenoit conseil du fa-
neux Comédien Roscius; Dé-
nosthène avoit *Satyrus* pour
Maître; Geminus conduisoit
Marc Antoine; Eschine s'instrui-
oit également au Théatre. Les
Comédiens de ces temps heu-
eux avoient donc une déclama-
ion mâle, forte & majestueuse;
ls ignoroient l'air mol & effé-
miné, les tons doucereux & lan-
guissants, les manières comiques,
peu propres à servir de régle au
Barreau &c. " Nous supposons
'on nous les représente sous le

masque tragique & sérieux : sans quoi, l'on ne trouveroit pas mauvais que des Comédiens eussent *des manières comiques*; nos Comédiens au reste, qu'on déprime ici, peuvent se consoler : on renverra bientôt à leur école.

Pour mieux relever le mérite des Orateurs anciens, l'Auteur expose une peinture assez grotesque des défauts grossiers qui se remarquent dans ceux de nos jours. „ On en voit, *dit-il*, qui „ ont la tête roide, & le corps „ comme empalé. D'autres ont le „ visage hardi, & l'air soldatesque „ ( ou plutôt pédantesque ) d'un „ Julien ; ils ouvrent la bouche „ avec autant ( tant ) de violence, „ qu'ils semblent vouloir y faire „ entrer leur auditoire ; ils mugissent dans leur zéle colérique : „ leurs doigts volages semblent „ tracer en l'air toutes les lignes „ de Mathématique..... j'en ai

...ible tracas, mais f
ıcun effet. D'autres font
oids dans leurs discours, comı
ans leur action , qu'ils paro:
:nt résignés à la damnation (
eurs auditeurs. Tous ces rid
ules si fréquents parmi nou
toient inconnus à la sçavant
ntiquité. " Nous souscriron:
peine aux éloges qu'on donne
. *sçavante Antiquité* ; mais
oit-elle pas aussi de méchans
eurs qui n'étoient pas exemts
:s ridicules ? Le certificat du
aire ne seroit pas facile à
ire : d'autre part, quelques-
ıu, si l'on veut, le plus grand
·e de nos d...

ples de l'Auteur bien
» Ignorez-vous l'ufage d
» profodique, *dit M.*
» prononciation fera plu
» lière que la vôtre ? Vo
» tinguerez pas l'aigu qu
» voix, du *grave* qui l
» ou du *circonflexe* qui
» tous les deux fert à l'élé
» la rabbaiffer enfuite,
» même fyllabe. *Bonté*,
» *bientôt*, n'auront da
» bouche qu'un même fo
tablement, chez les Gr
*cent aigu éleve la voix*,
*la rabaiffe, le circonfle.*

... qu'on a fait de
s lettres. Et pour en re-
x Exemples de M. D. en
irer que la voix est plus
ans *progrès* que dans *bon-*

l'ajoûte l'Auteur sur l'har-
u Discours, est parfait.
il en partie d'un bon Mai-
nérite duquel on rend ici
ustice : c'est M. l'Abbé
, dans sa Prosodie Fran-
vant le sçavant Académi-
*armonie est une sorte de*
*on qui resulte non-seule-*
*a valeur syllabique, mais*
*la qualité & de l'arran-*

„ ſyllabes bien choiſies & miſes „ dans un tel ordre, que les or- „ ganes, ſoit de celui qui parle, „ ſoit de celui qui écoute, ſont „ agréablement flattés par une ſor- „ te de modulation qui fait q[ue] „ le diſcours n'a rien de dur, ni de „ lâche ; rien de trop long, ni de „ trop court ; rien de peſant, ni „ de ſautillant." Il faudroit copier tout l'article. Contentons nous de rapporter le trait de Ciceron, qui montre l'importance de bien terminer chaque période. „Ciceron „ attribue à cette harmonie l'ap- „ plaudiſſement extraordinaire de „ toute une aſſemblée à la ſeule „ cadence d'un grand mot de qua- „ tre ſyllabes placé à propos à la „ fin d'une période : *Patris dictum* „ *ſapiens filii temeritas comproba-* „ *vit.* Et ce qui prouve, dit-il, „ que c'eſt à l'arrangement ſeul „ qu'on donna cet applaudiſſe- „ ment, c'eſt que les mêmes pa-

roles

» roles placées dans un autre ordre
» paroissent fort simples, & ne
» présentent rien de merveilleux.

M. D. ne souffre ni trop de figures ni trop d'épithètes dans son Orateur : *On voit beaucoup de ces Prédicateurs Poëtes chez qui le substantif ne va pas plus sans son adjectif qu'un Recteur sans ses Bedeaux.* Cette critique est plus juste, que la comparaison n'est sérieuse & convenable. Du reste, qu'il nous soit permis de ne pas penser avec l'Auteur [redacted]

ble à bien des égards ; nous le penſons avec M. D. Nous demanderons ſeulement ſi le ſtyle *concis* ou *coupé* n'eſt point trop maltraité, quand on dit par exemple : *qu'il n'eſt point ſuſceptible d'harmonie*, qu'il n'eſt propre ni à convaincre l'eſprit, ni à toucher le cœur, ni à remuer les paſſions. De l'aveu de M. D. le ſtyle de Démoſthène eſt ordinairement *ſerré & coupé*. Ciceron lui-même l'emploie ſouvent, ſur-tout dans ſes Oraiſons judiciaires, ſoit pour pouſſer un adverſaire, ſoit pour preſſer un raiſonnement. Auſſi l'Auteur s'explique, & ſe redreſſe en quelque façon : „ Ce ſtyle peut „ avoir ſon mérite quand il eſt bien „ conduit .... quand il faut preſ- „ ſer & intimider. " Diſons, pour parler juſte, que l'Orateur habile n'affecte aucun ſtyle en particulier : il ſçait donner à ſon diſcours, tantôt la dignité du ſtyle nombreux,

t d'éviter une ennuyeuse
ie, en diversifiant sa
: on n'aura à lui repro-
l'endormir son Auditeur
chaîne de périodes cou-
-à-bout, ni *d'élever des
de sable sans ciment.*
ot de Caligula sur le style
Sénèque, mot qui sup-
s cet insensé, des lueurs

déclamation, comme
e, le ton ne doit pas
re monté au sublime.
eufes négligences qui
nbres aux grandes figu-

*gens*. M. D. part de-là, pour tomber à bras racourci ſur nos Prédicateurs. „ On ne penſe plus, on
„ n'écrit plus naturellement au-
„ jourd'hui ; faut-il être ſurpris ſi
„ les grands Orateurs ſont ſi rares ?
„ On farde la nature, & on croit
„ écrire éloquemment. La noble
„ & majeſtueuſe éloquence, l'ac-
„ tion mâle & généreuſe des Boſ-
„ ſuets, des Bourdaloues, des
„ Maſſillons, ne ſont plus connues ;
„ les penſées obſcures, les expreſ-
„ ſions empoulées, les mots guin-
„ dés & unis enſemble ſans ſe
„ connoître ; le brillant des anti-
„ thèſes, les rafinemens des mé-
„ taphores, les raiſonnemens
„ métaphyſiques ſont à la mo-
„ de ..... une voix douce, un
„ geſte fin & léger, un air fleuri
„ forment leur action. Vous dou-
„ teriez ſi ce ſont des hommes qui
„ parlent, ou des Actrices qui dé-
„ clament : ils en ont l'air & les

... tout-à-coup
teurs qui ſe donnent en
e à toute une Ville, &
ſont les oracles..... ce
Iſocrates pour la dic-
Le ſtyle d'Iſocrate ne
guères à celui qu'on
. Il eſt périodique, nom-
rmonieux, pur, intel-
l ne court point après
les antithèſes. L'unique
:ſſemblance eſt d'avoir
ırs que de nerf.
ſçaurions trouver une
ıſte du ſtyle qu'on re-
dans le morceau qui
L'Eloquence mondaine

„ aſſortis par les mains de la fri-
„ volité ; ſa voix douce, pleine de
„ la molleſſe qu'elle reſpire, ſes
„ paroles compaſſées, ſes maniè-
„ res précieuſes & méthodiques,
„ ſes yeux pleins d'une langueur
„ dangéreuſe, ſa taille brillante
„ & légère, ſéduiſent & attirent
„ à ſa ſuite un eſſain de flatteurs
„ qui l'admirent, & qui l'annon-
„ cent dans tous les lieux. L'Elo-
„ quence Chrétienne eſt une beau-
„ té mâle, dont la taille bien nourrie
„ offre un coloris de vigueur &
„ de ſanté, qui doit ſes agrémens
„ & ſon embonpoint à la nature.
„ Son air eſt majeſtueux, ſa démar-
„ che grave & reſpectable, ſon
„ expreſſion noble & facile, ſes
„ manières aiſées : elle ignore la
„ contrainte. Toujours ſûre de plai-
„ re, parce qu'elle eſt vraie, elle
„ laiſſe le fard & les mouches aux
„ coquettes & aux Adonis. La pre-
„ mière eſt une de ces fleurs brillan-

„ tes qu'un jour voit naître & mou-„ rir. « Cette peinture eſt enluminée, pour frapper davantage ; elle outre les caractères, pour en montrer mieux les défauts; elle fait voir beaucoup d'art, pour qu'il ſoit dit que la critique pourroit joûter, ſi elle vouloit, avec la fauſſe Eloquence.

Il ne faut pas confondre la véhémence avec le feu. *Le feu*, [redacted]

vera peut-être quelque chose d'aussi *déplacé*. C'est l'esprit National qui nous rend souvent ridicules, en nous bornant à admirer *nos nostra que solùm*. Nous sçavons en effet, qu'il s'en faut beaucoup que tous les Prédicateurs Espagnols ne soient aussi froids; ni tous les Italiens aussi fougueux qu'on voudroit le dire.

„ Le sentiment nécessaire à l'Ora-
„ teur consiste dans la facilité de
„ sentir le premier,& de faire naître
„ dans l'ame des Auditeurs les di-
„ verses passions dont l'homme
„ Chrétien est susceptible ..... le
„ sentiment est donc l'ame & la
„ vie de l'esprit; mais celui-ci lui
„ prête les couleurs, le brillant
„ des figures, le sublime des expres-
„ sions qui flattent l'oreille, char-
„ ment l'esprit de l'auditeur, &
„ produisent ces mouvemens qui
„ le ravissent ou le troublent, &c.
Cela est fort bien dit; mais tout

...nt au *cœur* & celui de
: ſentiment du cœur ne
is *la raiſon*. Le ſentiment
ne ſera pas plus, *l'im-*
ite par les paſſions. C'eſt
l'un le propre de l'autre.
iment conduit au ſubli-
ſublime de l'action
à exprimer dans l'air du
a voix & les geſtes, la
des penſées, la nobleſ-
ntimens, la magnifi-
paroles, le tour vif
nieux de l'expreſſion;
à toutes les parties du
éloquence extérieure
s ſens. L'action...

dangereux. S'ils trompen
teur, c'eſt à ſon profit.

Dans les derniers Cha
cette Partie, l'Auteur ſe
à lui-même diverſes q
1° Un diſcours qui n'e
écrit, peut-il être accom
l'action néceſſaire pour pa
ſuccès? M. D. tient pour
tive; mais il exhorte à ſe
en état de parler ſur le
par-tout où il en eſt beſoin.
on débiter les Sermons d
On le permet d'après S. A
mais pour ne pas trop m
large tous nos *Echos* mo
la permiſſion n'eſt accord
ceux qui inſtruiſent d'obli

teurs ayent ( euſſent ) une figure diſtinguée ? On prononce qu'oui, & on s'appuie du vers de Laberius : *Formoſa facies, muta commendatio.* L'Eloquence ſacrée décide que non, & dans un autre endroit l'Auteur entre dans notre penſée : un extérieur ſimple, maigre, pénitent, un peu difforme, ſi l'on veut, n'eſt-il pas fait pour annoncer les vérités terribles de la Religion? Ce qu'on peut exiger,

„ de l'âge lui fait perdre du côté
„ de l'action. Ce sont les débris
„ d'un monument superbe qu'on
„ admire jusques dans sa chute."

La seconde Partie a plus de détails, & embrasse en 14 Chapitres les différentes parties de l'Orateur consideré *quant à l'action*. Les trois premiers Chapitres ont pour objet la bienséance de cette action, qui est *sa convenance avec tout ce qui peut y avoir rapport*. On la montre ici quant aux mœurs, à la composition de l'extérieur, au sujet qu'on traite, au style qu'on emploie, à la qualité des auditeurs, aux lieux où l'on parle. M. D. en veut, & non sans sujet, aux Prédicateurs damoiseaux, qu'il peint sous le nom de *Deryis*, assez peu charitablement. S'il y a de l'esprit & dequoi faire rire dans les portraits qu'il nous expose; je ne sçais quoi de comique & de bas qu'il y mêle, ne sera pas du goût de tous

*es, les Abbés poupins.*
r avec autorité, parler avec
ce, sont deux choses très-
tes que l'Auteur distingue.
eille à ceux qu'il instruit,
e ton de maître, tantôt
réserve & de modestie :
vrai en général ; mais en
er, un respect timide sied
, au commencement soit
rde, soit de chaque Partie :
e comme par degrés à une
liberté.
: à la bienséance relative
qu'on traite, ce qu'a dit
Romain de la composi-
D. l'applique à l'...

leurs du conseil que donne le Pere Gaichiés, & que M. D. adopte. » Les Orateurs Evangeliques pren- » nent en main le Bois sacré, » cet instrument du salut qui rap- » pelle l'excès de la charité du Ré- » dempteur, & notre reconnois- » sance : à cet aspect on a vû sou- » vent tout l'Auditoire fondre en » pleurs. «

Six Chapitres sont employés à regler la prononciation, à former la voix, à rapporter les bonnes & mauvaises qualités de l'une & de l'autre, à les exercer, à en prescrire les remèdes, &c. & c'est surtout ici que l'Auteur fait usage des beaux vers Latins & François des PP. Lucas & Sanlecque, & de M. l'Abbé De Villiers. Il en cite des pages entières, persuadé sans doute que ces bons Auteurs ont tout dit sur la matière présente.

Une voix avantageuse donne un grand relief à l'Orateur. » Cice-

» ron demande trois qualités :
» qu'elle ſoit étendue pour ſe ré-
» pandre dans l'aſſemblée la plus
» nombreuſe, ferme pour ſe ſou-
» tenir également, fléxible pour
» varier les tons ſelon les ſujets.
» Ces perfections de la voix ſont
» un don de la nature, qui fait dans
» pluſieurs Prédicateurs, la partie
» la plus brillante, & peut-être
» l'unique cauſe de leur réputation.
» On peut leur appliquer ces mots:

„ diſoit-il, *enraïer l'Orateur Haterius*. Le grand flux de bouche
„ ſent l'Ecolier qui ſe hâte de ſe
„ décharger du poids de ſa leçon...
„ Un homme grave & prudent parle ordinairement comme il marche : il laiſſe les Laquais courir
„ à perte d'haleine dans les rues...
„ S'il ne faut point courir, il ne
„ faut point traîner. Un homme
„ ſain ne marche point comme un
„ malade : la parole doit couler
„ comme un ruiſſeau, & non comme un torrent, &c.

Pour prévenir la monotonie, qui eſt dit, le P. Gaichiés, dans l'uſage de la voix, ce qu'eſt le défaut de variété dans le ſtyle, M. D. voudroit quelque connoiſſance de la Muſique, & il s'appuie encore de l'autorité des Anciens. Il marque, à ce ſujet, les différents tons, *quos ultrà citràque nequit conſiſtere rectum*. „ La voix
„ ne s'élève jamais plus haut que

*uinte*. Il suffit qu'elle s'éten-
:ntre l'*ut* & le *sol*. L'*ut*,
ıme le premier ton, est pour
plication, l'exposition, les
othèses &c. qui demandent
voix mâle, naturelle & con-
ınte. Le *re*, ajoûté à l'*ut*, élè-
es voyelles à la fin des inci-
ıs ou des hémistiches . . . Le
nommé *tierce*, est pour les paf-
ıs douces & paisibles qui s'ex-
quent dans le corps du Ser-
ɔn ; ce qu'on peut appeller le
it pathétique. Le *fa*, qui est la
*ırte*, est pour les grands mou-
nens . . . . Le *sol*, qui est la
*ınte*, ne paroît que dans le
ınd pathétique, &c.

Auteur n'est pas de ces Méde-
qui ne sçavent qu'indiquer le
; il prescrit des remèdes : il
e même dans une explication
icale assez recherchée ; & rap-
ant le vers de Perse,

*Liquido cum plaſmate guttur*
*Mobile collueris.*

il ajoûte : *Selon Martial, c'étoit de l'eau tiéde.*

At tu multa diù dicis, vitreiſque tepentem
Ampullis potas ſemiſupinus aquam.

Avec la permiſſion de M. D., ce Diſtique montre bien l'uſage qu'on faiſoit de l'eau tiéde pour adoucir la voix ; mais il ne ſignifie en aucune ſorte le *Plaſma* de Perſe ; il faut conſulter Turnèbe qui a une diſſertation ſçavante ſur cette potion des anciens.

On fait enſuite de bonnes remarques ſur la prononciation, & c'eſt dommage qu'on en diſe ſi peu ; on donne des avis pour toutes les parties du Diſcours ; on va juſqu'à fixer le ton, le caractere propre de chaque paſſion, de chaque figure : tout eſt inſtructif & vrai.

Dans les derniers Articles, l'Auteur diſſerte ſur la taille & la con-

tenance ; ordonne le visage, la tête, les yeux ; exerce la mémoire, dirige le geste, & montre à son éleve jusqu'à quel point il faut imiter les Maîtres de l'Art. Il a éxigé plus haut la *beauté* ; il veut ici que la taille soit dans les proportions qu'assigne Lucian (Lucien) : *Sit Orator neque impensè altus, neque præter modum crassus, neque brevis nimiùm aut humilis, neque naturâ pressus, & pumilis : non obesus admodùm, absurdum est enim : neque item corpore valdè tenui ; hoc enim aridi cadaveris præ se fert imaginem.* Si tout cela étoit indispensable, que d'Orateurs condamnés au silence !

Presque tous ces Articles sont intéressants & bien touchés, si vous en exceptez quelques détails monastiques tels que celui-ci : „ Plusieurs Ecrivains ont également „ parlé du mouvement des oreilles. „ Comme il n'y a parmi nous que

„ les Miniſtres d'une certaine pro-
„ feſſion qui montrent les oreilles
„ en public, ils me diſpenſeront
„ d'entrer dans aucun détail ſur ce
„ point. Je ne critiquerai pas plus
„ ceux qui parlent du nez, qui ca-
„ reſſent leur barbe; je ne ſuis pas
„ fait pour les en corriger; d'ail-
„ leurs leur amour propre pour-
„ roit m'en ſçavoir mauvais gré. "
Ces traits d'une ſatyre peu noble & peu décente ne ſont pas ſuffiſamment corrigés par les beaux endroits de l'Ouvrage. Voici néanmoins encore un morceau que nous approuvons. M. D. dit en parlant de la multiplicité des geſtes, qu'un Auteur a fort bien nommé, *le babil des mains*, „ Venons
„ au principe : à quoi ſert l'action
„ du corps? N'eſt-ce point à ex-
„ primer les ſentimens & les paſ-
„ ſions qui occupent l'ame? Le mou-
„ vement du corps eſt donc une
„ peinture des mouvemens de l'a-
„ me; & cette peinture doit être

„ reſſemblante, &c. Nous regrettons de ne pouvoir tranſcrire le morceau entier. M. D. termine ſon Ouvrage par un caractère achevé de ſon Orateur, & par un mot ſur la vie & les mœurs. Caton définiſſoit l'Orateur, *un homme de bien, ſçavant dans l'art de parler.* L'Auteur développe cette maxime, & le Lecteur trouvera la fin de l'Ouvrage très-édifiante. Il y a tant de bonnes choſes dans ce livre,

*tions & Belles-Lettres, depuis l'année 1744, jusques & compris l'année 1746.* Tome 19e, *in*-4°. p. 735. A Paris', de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LIII.

IL ne doit être question, pour bien rendre compte de ce Volume, que de suivre l'ordre des Mémoires ou des Pièces dont il est composé.

*Observations sur differentes suites de Rois d'Egypte, par M. Gibert.* On sçait l'embarras où se trouvent les Sçavans, quand, après avoir rassemblé les différents monumens qu'ils trouvent dans les anciens Historiens sur les Dynasties Egyptiennes, ils tâchent d'en arranger la suite dans un ordre qui concilie ces monumens entr'eux & avec la chronologie des autres Peuples dont l'Histoire a fixé les époques principales, ou en a lié quelques-unes à celles de l'Histoire

gyptienne. Dans ses observations I. Gibert a entrepris de résoudre es grandes difficultés : elles naissent sur-tout de ces nombreuses Dynasties qui ont gouverné l'Egypte : a succession de tant de Rois exige n nombre de siècles qui donnent ce Royaume une antiquité si reculée, qu'aucune Nation ne peut se latter d'une origine qui en approche.

Les anciennes Histoires font mention de quelques-uns de ces Rois Egyptiens, & placent leurs régnes dans des temps connus, dont le voisinage efface beaucoup de ces siècles que l'Egypte compte dans ses annales. De-là, parmi les Sçavans, tant de soupçons contre ces Chroniques Egyptiennes. Mais comment dans l'Histoire a-t-on favorisé les prétentions de l'Egypte ? Comment a-t-on souffert qu'elle s'appropriât des temps imaginaires & fabuleux ? Voilà le mystère, ou

l'énigme dont M. G. nous donne l'explication.

Pour entendre la ſolution qu'il propoſe, il faut remarquer qu'en faveur des antiquités Egyptiennes, on ne cite que Manéthon qui ne ſoit pas un Auteur étranger à l'Egypte. Ces citations ne ſont même que des extraits & des fragmens; on ne connoît guères les Rois d'Egypte & les années de leurs régnes, que par quelques paſſages des Hiſtoriens Grecs, ou Hébreux.

Cela ſuppoſé, il s'agit maintenant d'accorder ce que ces Ecrivains nous rapportent de l'Egypte, avec ce qu'ils diſent & ce qu'on ſçait d'ailleurs, des autres Nations dont ils nous ont laiſſé l'Hiſtoire. Dans la multitude de ſes Rois & de ſes Dynaſties, l'Egypte a ſur les autres Nations, un excédent qui rend l'accord impraticable, juſqu'à ce qu'on ait trouvé le moyen de diminuer ce nombre faſtueux (de

d'Hérodote, ne sont qu'un mê-
Prince dont on a écrit le nom
peu différemment, sans en
nger le son & le sens radical,
ont on a caractérisé la personne
les mêmes faits, les mêmes
nemens & les mêmes circons-
es. Voilà donc un point fixe
union entre Manéthon & Dio-
: de-là, rétrogradant sur la
le ces deux Historiens, M. G.
oit fondé à identifier, selon
ng qu'ils occupent & le con-
de leurs époques, ces Rois

leur donne, ne différent qu'en apparence, ils ſont ſynonymes pour ceux qui entendent les anciennes Langues. D'ailleurs en comparant les époques, en les rapprochant, la ſynchroniſmie confirme, ou plutôt établit toutes ces identités de Rois & de régnes : par un argument invincible tiré de cette ſource, M. G. confond en un ſeul Monarque, Prothée & Séſoſtris ; tous deux ont regné enſemble au temps de la guerre de Troie : donc en les diſtinguant, Diodore a été dupe ou fauteur de la vanité Egyptienne. Leur identité entraîne celle de leurs prédéceſſeurs ; ainſi deux Liſtes & deux Dynaſties ſe pénétrent mutuellement, & ne forment qu'une ſeule & même Liſte ou Dynaſtie, & par conſéquent dans les Hiſtoriens dont il s'agit, ſous des noms différents, on ne trouve que les mêmes Princes.

D'ailleurs, à l'exemple de Manéthon, Diodore a repris & répété

ous de nouveaux noms, les mêmes Rois ; en comptant deux fois leurs régnes, il les a redonnés pour des régnes nouveaux. Joſephe a reproché à Manéthon ces Rois & ces régnes *emboliniques*, ou intercalés.

Ce n'eſt pas ſeulement par l'identité de quelques Rois & de quelques Dynaſties Egyptiennes, c'eſt encore par la *collatéralité* de quelques autres, comme de celles des Rois de This, de Memphis & de Tanis, que M. G. retranche autant de ſucceſſions de Rois Egyptiens dont la durée ne peut trouver d'eſpace où ſe placer dans la Chronologie, & que des ſynchroniſmes & des faits communs rendent néceſſairement parallèles. Il faut lire dans le Mémoire ces curieux détails, où la ſagacité de l'Auteur étale l'érudition la mieux raiſonnée.

Après les obſervations de Monſieur Gibert, nous trouvons trois Mémoires de M. Fréret ſur les *an-*

*nées Cappadociennes & Armeniennes, & sur les antiquités des Royaumes de Cappadoce & de Pont.* Ce docte Académicien conjecture que l'année *vague* ne fut portée par les Médes dans la Cappadoce qu'au temps où ils en firent la conquête ; que l'usage s'en conserva jusqu'au temps où les Romains y établirent l'année *fixe*, égale à l'année *Julienne* ; que ce changement se fit la soixante-deuxiéme année de l'Ere Chrétienne, & que l'an 63. fut la premiere année de cette nouvelle Ere pour les Cappadociens. Comme M. F. attribue l'introduction de l'année vague en Cappadoce aux Médes conquérans de ce Royaume, il attribue l'établissement de l'année fixe aux Romains dont la Cappadoce devint tributaire. Le fondement de cette seconde conjecture, c'est qu'alors la Cappadoce fut livrée à l'avidité des Traitans : pour faciliter les re-

ouvremens, & pour prévenir les
mbarras que pouvoit causer la dif-
rence des années Cappadocien-
es & Romaines, ils forcerent la
appadoce à recevoir l'année Ju-
enne.

Les recherches de M. F. sur l'an-
ée Cappadocienne, l'ont conduit
l'examen de ce qu'on a écrit sur
histoire de la Cappadoce & du
ont. Dans ce terrein qui n'a pas
ncore été heureusement défriché,
érudition de l'Académicien a trou-
é son attrait le plus naturel, sça-
oir, des difficultés d'autant plus
lignes de son courage, que les sça-
ans qui ont essayé de les vaincre,
'ont guères fait qu'en montrer la
randeur par leurs méprises. Mon-
ieur Fréret a commencé d'abord
ar fixer l'époque de la naissance &
lu régne d'Ariarathe sixiéme Roi
le Cappadoce : de-là il remonte
usqu'à Pharnace, le premier de
cette suite de Rois, par Ariarathe

premier, fils de Datamés Dynaſte héréditaire de Cappadoce, qu'il ne faut pas confondre avec Datamés Satrape de Cilicie. Le Pere de Datamés le Cappadocien fut Anaphas ſecond, fils d'Anaphas premier qu'Hérodote appelle Otanés, & fait Chef de la conſpiration contre le faux Smerdis. Cet Otanés étoit Achéménide, & fils de Pharnaſpès que M. F. croit le même qu'Artamnés pere d'Anaphas premier & fils de Gamus, ou Gallus, dont le pere fut Pharnace, époux d'Atoſſa Princeſſe Achéménide, & iſſu des anciens Rois de Cappadoce, qui nous ſont inconnus.

Ce n'eſt ici qu'un court ſommaire des diſcuſſions généalogiques & chronologiques d'où M. F. paſſe à l'origine du Royaume de Pont ou de la Cappadoce ſeptentrionale. M. Vaillant a donné une Hiſtoire des Rois de cette Contrée :

a Mithridate Eupator inclu-
ient. Les huit derniers de ces
ies ſont de la plus grande
tude hiſtorique ; mais les qua-
ıtres n'ont qu'une probabilité
on doit, comme le remarque
'réret, ſe contenter dans une
re auſſi peu connue.

ns toutes ces recherches, l'Au-
ſuit l'ordre inverſe pour s'é-
*du plus connu au moins con-*
au récit des faits il mêle des
ſions perpétuelles. Cet étalage
profonde érudition étoit
aire : l'obſcurité qui en réſul

*systême que je propose comme également certain dans tous ses points; il y en a plusieurs que je crois prouvés, les autres sont seulement probables*, &c.

Pour l'Arménie le même Auteur distingue deux sortes d'années; l'une *vague*, c'est l'année civile qui sert pour la date des Actes & des Lettres; l'autre fixe, c'est l'année Ecclésiastique, qui règle les Fêtes. A ces deux années il en ajoûte avec *Schroder* une troisiéme; c'est une année fixe solaire pour les Arméniens de Perse ou de Joulfa; cette année est de 12 mois, & de cinq jours épagomènes; on l'admet dans une période de 532 ans, qu'on nomme l'Ere d'Azarius, ou l'Ere *racourcie*, dont M. F. fixe le commencement au 10 Mars 1082 de l'Ere Chrétienne. Il place l'usage de l'année fixe Solaire à l'an 433 de Jesus-Christ. Alors les Arméniens étoient gou-

vernés par des Satrapes Perſans, qui ſans doute réglerent en Arménie l'année civile ſur le modèle de l'année Perſanne. Au temps des Croiſades les Chrétiens introduiſirent, dans ce Royaume, l'année Liturgique, réduite à la forme de l'année Julienne.

Ces diſcuſſions engagent M. F. dans l'Hiſtoire de l'Arménie : M. Vaillant dans les médailles qu'il a [redacted]liquées, & M. l'Abbé De Lon- [redacted]nales des Ar- [redacted]

» plutôt quelles sont les difficultés » qui méritent d'être examinées, » que d'entreprendre de les résou- » dre, & je ne donne la plûpart » des idées que je proposerai, que » comme de simples soupçons. « En travaillant sur la même matière, si Scaliger eût été aussi timide, aussi sage & aussi circonspect dans ses conjectures, il ne les eût pas données pour des faits certains, & le P. Petau n'eût pas eu tant de bévues & de contradictions à lui reprocher.

*Défense d'Hérodote contre les accusations de Plutarque, 1er Mémoire*, par M. l'Abbé Geinoz. On a appellé Hérodote le Pere de l'Histoire : c'est moins, disent quelques-uns, pour la vérité de ses récits que pour la beauté de son style, qu'on lui a déféré ce titre. Peut-être le doit-il à l'avantage qu'il a d'être le plus ancien qu'on connoisse des Historiens profanes.

Il n'aſſembla guères qu'en voyageant la plûpart de ſes matériaux : que faut-il de plus pour les rendre ſuſpects ? Dans leurs relations, les voyageurs ſongent moins à inſtruire, qu'à amuſer, éblouir, ou étonner. Leurs écrits tiennent plus du Roman, que de l'Hiſtoire. Quoique ſimple & facile dans ſa diction, doux & coulant dans ſon ſtyle, naturel & ingénu dans ſes tours, Hérodote n'en a pas moins inſéré dans ſes narrations, bien du merveilleux & beaucoup d'agréables digreſſions. Ainſi il montre d'un côté, aſſez de crédulité & d'invention ; de l'autre, aſſez de goût & d'agrément, pour être tout à la fois le Pere de la Fable & de l'Hiſtoire, ou le modèle de ces deux genres.

Voilà des reproches répétés cent fois, & jamais vérifiés par des preuves convaincantes. A l'appui de ces accuſations, on fait intervenir l'autorité de Plutarque, & c'eſt

ſans doute, ce qu'il y a de plus fort à citer dans la querelle préſente.

Plutarque n'a pû lire dans cet Hiſtorien certains traits peu honorables à la Grèce en général, & injurieux en particulier aux Thébains & aux Béotiens ſes compatriotes, ſans s'indigner contre Hérodote. Le zéle de ce critique pour ſa patrie a ému ſa bile ; il en a verſé les flots amers ſur les écrits d'Hérodote, dans un Ouvrage qui eſt plutôt une ſatyre qu'une cenſure de cet Hiſtorien. Il y trace les régles de l'Hiſtoire, il les applique à celle d'Hérodote ; il prétend qu'elles y ſont par-tout violées, & que ſa malignité en a empoiſonné toutes les pages. Il reproche à Hérodote tantôt des expreſſions dures & fortes, où le mal eſt toujours trop exaggéré ; tantôt des épiſodes ou des *parenthèſes*, qu'on ne ſe permet que pour médire ; tantôt des omiſſions affectées, qui

prouvent qu'on ne veut pas rendre justice au mérite ; tantôt des interprétations odieuſes, qu'on ne cherche que pour prêter les intentions les plus coupables aux Acteurs qui déplaiſent dans la ſcène hiſtorique.

M. l'Abbé Geinoz expoſe tous ces reproches, réforme toutes ces régles, & réduit les devoirs de l'Hiſtorien à une ſincère impartialité, qui eſt auſſi comptable des vérités amères que des vérités flatteuſes, des bruits ſourds & populaires que des traditions publiques & locales. Mais la fidélité hiſtorique exige qu'on cite exactement ſes ſources & ſes autorités, ſans en exaggérer la force & ſans en diſſimuler la foibleſſe. Pour montrer qu'Hérodote s'eſt toujours ſagement renfermé dans ces bornes, M. L. G. entre dans tous les détails particuliers où Plutarque accuſe cet Hiſtorien d'infidélité ou d'im-

posture, il les justifie : son zéle va jusqu'à user de représailles contre Plutarque, il le surprend dans les mêmes délits, il le convainc des mêmes injustices dont il charge Hérodote ; ainsi l'apologie de l'un devient la censure de l'autre. Mais ce n'est que sur ses torts envers Hérodote qu'on relève ici Plutarque. La censure qu'en fait M. L. G. est marquée au coin d'un sçavoir, d'une équité, & d'une modération qui, en traçant les loix de la bonne critique, ne manquent pas de les observer. Enfin il en appelle à un Critique qu'il croit *meilleur juge du mérite des anciens Ecrivains* que Plutarque ; c'est Denys d'Halicarnasse qui „ regar-
„ de l'histoire d'Hérodote comme
„ le monument le plus glorieux
„ pour la nation Grecque ; qui
„ admire sur-tout le plan de ce
„ bel Ouvrage. Hérodote, dit-il,
„ ne pouvoit pas choisir un sujet

s agréable pour ſes Lecteurs, plus glorieux pour ſa patrie : débute par l'expoſition des uſtices & des hoſtilités que Barbares commirent contre Grecs, & il finit par le récit ; châtimens qu'ils reçurent. prend le commencement de Hiſtoire dans un temps où peuples de la Grèce, renmés chacun dans les bornes leur pays, ne ſongeoient point core à ſignaler leur nom par cune action éclatante dans la erre : à meſure qu'il avance ns ſa narration, il fait connoî- les progrès de leur puiſſance ; il termine ſon hiſtoire au moent où la Grèce, victorieuſe r mer & par terre du plus iſſant Prince de l'Univers, eſt rivée au comble de ſa gloire. " à ces réflexions ſi juſtes qui inent ce Mémoire. On magine pas, dit M. G.

„ qu'un écrivain qui a paſſé toute
„ ſa vie à faire des voyages & des
„ recherches pour la compoſition
„ d'un Ouvrage auſſi conſidérable
„ que l'eſt l'Hiſtoire d'Hérodote,
„ & qui dans ſes travaux n'a été
„ vrai-ſemblablement ſoûtenu que
„ par l'eſpérance de s'acquérir une
„ grande réputation, ait voulu en
„ perdre le fruit pour goûter la
„ froide ſatisfaction de médire de
„ ceux-mêmes dont il vouloit ga-
„ gner l'eſtime & mériter l'appro-
„ bation .... La lecture publique
„ qu'il a faite de ſon ouvrage dans
„ l'Opiſthodôme des Jeux Olympi-
„ ques, en préſence de tous les
„ ſçavans de la Grèce, nous répond
„ de la ſincérité de ſes vuës, & de
„ la droiture de ſes intentions; &
„ les applaudiſſemens qu'il y reçut,
„ ſont un témoignage évident de
„ la ſatisfaction des peuples, &
„ montrent aſſez que les perſon-
„ na[illegible]les plus éclairés n'ont point

„ remarqué dans ſes écrits , ce „ caractère de méchanceté que „ notre Cenſeur y trouve. " On ſçait qu'Hérodote étoit l'Auteur favori de M. L. G. : on ne ſçauroit lire cette Apologie ſans convenir que l'inclination de l'Académicien eſt mieux fondée, que ne l'étoit l'averſion dont Plutarque s'étoit laiſſé prévenir contre cet Hiſtorien.

*Eclairciſſemens ſur la vie & ſur les voyages de Pythéas de Marſeille*, par M. de Bougainville. Pythéas eſt auſſi un de ces hommes ſinguliers dont le mérite partage les Critiques. Polybe & Strabon, dont Bayle adopte le ſentiment, ont cru que l'hiſtoire de ſes voyages, n'étoit qu'un tiſſu de fictions, rempli d'obſervations fautives & orné de récits fabuleux. Eratoſthène, Hipparque, Gaſſendi, Olaüs Rudbecks &c. ont regardé Pythéas comme un *habile*

*Astronome, un ingénieux Physicien, un Géographe exact, un hardi navigateur*. M. de Bougainville qui a rassemblé tous ces traits pour peindre le plus ancien de nos Ecrivains, prétend qu'Aristote, en composant son Traité des météores, connoissoit les voyages de Pythéas, d'où notre célèbre Académicien conclut que Pythéas fut au moins contemporain du Précepteur d'Alexandre, ce qui rétrécit d'un siècle, l'espace vague où les critiques placent cet Astronome. M. de B. dans son Mémoire s'attache sur-tout aux voyages que fit Pythéas; il le suit dans ses courses, il en assigne les motifs & les moyens; il apprécie ses découvertes Astronomiques & Géographiques: enfin il conclut, contre les censeurs de ce Marseillois, qu'il *falloit le représenter comme un homme auquel on ne peut refuser l'honneur d'avoir établi le pre-*

*mier la distinction des climats par la différente longueur des jours & des nuits, & frayé la route vers des contrées que l'on croyoit inhabitables.* M. de B. en parlant des progrès que Pythéas fit dans la Physique, n'a pas manqué d'observer qu'il attribuoit à la lune le phénomène du flux & reflux de la Mer.

*Mémoire sur l'état des Sciences chez les Lacédémoniens.* Par M. de la Nauze. On attaque ici un de ces pré-

pour y fixer mieux la ſageſſe & la valeur : c'eſt-là, ſelon l'idée commune, l'eſprit des loix de Sparte & le but de ſon Légiſlateur. M. de la Nauze s'éleve contre cette opinion avec un zéle & une éloquence, qui ne permettent pas de le ſoupçonner de n'avoir prétendu qu'eſſayer ſon érudition ſur un Paradoxe étrange. Parcourons les motifs qui ont déterminé notre ſçavant Académicien à reconnoître le mérite Littéraire de Lacédémone.

Dans cette République, les Arts groſſiers, ſans en excepter l'agriculture, n'étoient exercés que par les Hélotes & les Eſclaves : Lycurgue en croyoit la profeſſion incompatible avec cette noble grandeur qu'il vouloit par ſes loix inſpirer à tous ſes concitoyens. Mais cette proſcription des Arts méchaniques, ne devoit point entraîner celle des Arts libéraux : ils favo-

rifent trop ces ſentimens héroïques qui ſont l'ame des exercices & des mouvemens militaires. Sans affoiblir le corps, les Lettres fortifient l'eſprit „ le nourriſſent, l'or-
„ nent, l'éclairent, l'élevent au
„ deſſus des ſens; &, *comme le dit*
„ *M. de la N.* par la liaiſon que
„ la nature a miſe entre la façon
„ de penſer & celle d'agir, le ſça-
„ voir contribue à former l'hon-
„ nête homme & le bon citoyen,
„ il établit l'empire de la raiſon
„ juſques dans la conduite, perſuade
„ la néceſſité & l'amour du bon
„ ordre, & ſeconde ainſi la ſévérité
„ même des Loix. "

Lycurgue n'eût donc pû interdire les Lettres, ſans s'écarter du but principal de ſa Légiſlation : ſon goût, ſon zéle pour Homère, fondés *ſur la ſolidité des préceptes* qu'il y trouvoit, *jointe à l'agrément de l'érudition*, prouvent qu'il ne fut jamais aſſez ennemi

des sciences pour les croire opposées à l'Héroisme. Dans les loix qu'il dicta, dans les usages qu'il établit, on ne trouve rien qui tende à prohiber les études à Sparte ; pour les *constater*, M. de la N. déclare n'avoir besoin que des principes dont on se sert pour les contester.

En vertu de la Loi, tout Lacédémonien naissoit soldat : pour mieux prendre l'esprit de cette profession & vaquer plus librement à ses exercices, il devoit s'abstenir de tout embarras d'affaires, & de tous soins du ménage. Cependant le service militaire ne pouvoit pas occuper tout son temps ; l'austérité Lacédémonienne ne laissoit point ces momens vuides à la mollesse ou à l'oisiveté. De-là M. de la N. conclut qu'ils étoient destinés à l'étude.

Mais, dira-t-on, la *solitude*, *la retraite*, *la vie sédentaire* & par conséquent l'étude, ne furent jamais tolérées à Lacédémone. Com-

ue si, répond notre Académicien, ors de son cabinet & sans le cours des Livres, on ne pouvoit as s'instruire & réfléchir; comme dans des Sociétés aussi graves & ussi sérieuses que l'étoient les ociétés Lacédémoniennes, le commerce civil n'étoit pas une Académie publique & domestique.

Pourquoi donc les Athéniens eprochoient-ils si souvent aux acédémoniens leur ignorance? *Vous avez raison*, leur répondoient ceux-ci, *nous sommes le seul euple qui n'aille point se gâter votre école.* Selon M. de la N., il avoit dans cette réponse un rafinement de *politique*: les Lacédémoniens faisoient mystère de leur cience. Plus jaloux de cacher leur nérite Littéraire que de s'en glorifier, ils voyoient avec complaisance leurs voisins le méconnoître. Cette Littérature Lacédémonienne ont on faisoit un mystère d'Etat,

n'est point une conjecture ou une fiction hazardée. Socrate & Platon en sont de bons garans. Celui-ci avertit les Athéniens de ne pas se laisser surprendre à l'air simple & grossier des Lacédémoniens : Il ne faut, dit-il, s'adresser qu'au dernier d'entr'eux & le pousser dans la dispute ; bientôt il s'animera, ses paroles seront autant de *traits lumineux & perçans* ; auprès de ce sage Républicain, le Sophiste le plus subtil ne sera qu'un enfant qui begaie : tant il *est* vrai que, dans l'éducation Lacédémonienne, la Philosophie est bien au dessus de la Gymnastique (πολὺ μᾶλλόν ἐστι φιλοσοφεῖν ἢ φιλογυμνάζειν.) Il faut lire dans ce Mémoire la traduction de ce grand morceau où Platon donne hautement la préférence aux Sçavans & aux sciences des Lacédémoniens. M. de la N. en conclut que la Littérature des Spartiates ne différoit de celle

des

des autres Grecs que par une extrême énergie que *la trempe Lacédémonienne* imprimoit au ſtyle & aux penſées. » Ils n'avoient garde, *dit-il*, de faire un métier » des Sciences, ils ne s'y appli- » quoient ni par faſte, ni dans les » vuës d'un lucre ſordide ; ils ne » s'ornoient pas l'eſprit aux dépens » des mœurs ; on n'y voyoit point » de gens de Lettres par état, qui » fiſſent une eſpèce de rang parti- » culier dans la République ; on » ne s'attachoit guères ni à la com- » poſition des Livres, ni à la » correſpondance Littéraire avec » les pays étrangers, ni à tous ces » brillans déhors qui accompa- » gnoient chez les autres Grecs » la profeſſion ordinaire des ſcien- » ces. »

M. de la N. entre ici dans une induction, où il montre, par des faits & des ſuccès inconteſtables, que Lacédémone ſçut aſſortir avec

ſon rigoureux Laconiſme, la Grammaire, la Rhétorique, la Poëſie, la Muſique même : de ſorte que Sparte n'ignoroit de tous ces Arts que ce qui en fait l'abus & le danger ; & ce ne fut que pour s'en préſerver, qu'elle ferma toujours ſes portes à toute Littérature étrangère.

Dans ce Mémoire, l'article le plus triomphant des études Lacédémoniennes, c'eſt celui de la Philoſophie : ſelon l'ancien proverbe ; vivre en Philoſophe c'étoit vivre en Lacédémonien. Le *vulgaire ou la multitude*, dit M. de la N., n'étoit point à Lacédémone *un terme de mépris, employé comme aujourd'hui, pour déſigner cette foule ordinairement le jouet de l'ignorance & de la paſſion, le fléau de la raiſon, l'antipode de la Philoſophie* .... C'étoit un titre d'honneur, puiſque chez les Lacédémoniens, c'étoit ſe ſingulariſer

que de n'être pas Philoſophe. Ce fut leur ſupériorité, dans la dialectique ou dans l'Art de raiſonner, qui décela le ſecret de leurs études Philoſophiques ; dès le berceau ils y étoient exercés par leurs nourrices qui ſe faiſoient un devoir de les aguerrir contre les illuſions & les frayeurs de l'enfance. A Sparte, *un défaut de raiſonnement* étoit puni dans la jeuneſſe, comme pouvoit l'être ailleurs *un défaut de*

[redacted]

*que ; tous les citoyens autant de maîtres ou de disciples.* De-là ce désintéressement, cette frugalité qui ne connoissoit point d'autre commerce que des échanges nécessaires au besoin de la vie : l'or & l'argent ne circuloient point à Sparte ; on n'y connoissoit qu'une monnoie de fer ; tout y étoit en commun ; la cupidité n'y pouvoit former des projets de fortune.
» Hé ! qu'on ne dise pas, *reprend* » *M. de la N.*, que les Lacédé-» moniens ont ressemblé en ce » point aux nations sauvages : elles » ne se passent de l'or & de l'ar-» gent que faute de le connoître, » & Lacédémone n'en proscrivit » l'usage que parce qu'il lui étoit » trop bien connu. « Faut-il après cela s'étonner si quelques-uns des plus sages & des plus vaillans Capitaines de la Grèce, ont fait élever leurs enfans à Sparte ? C'est en effet dans les mœurs des La-

cédémoniens, que notre Académicien trouve mille beaux traits qui caractérisent leur Philosophie.

» Philosophes, *dit-il*, dans
» l'usage des plaisirs, ils les me-
» suroient aux besoins de la vie...
» Jaloux de l'empire de la raison
» sur les sens, ils faisoient dépen-
» dre les devoirs & le bonheur
» de l'homme de cette heureuse
» subordination que l'amour des
» plaisirs est seul capable de trou-

la N. en convient. Un Spartiate ne respiroit que pour la gloire de Sparte, il étoit toujours prêt à lui sacrifier ses biens & sa vie, tout son amour propre se concentroit dans ses devoirs de citoyen. Mais pour être trop citoyens, ils n'étoient pas assez humains : ils traitoient leurs esclaves comme des forçats, leurs voisins comme leurs ennemis. Ces Républicains, si éclairés dans la science des mœurs, vivoient cordialement entr'eux, & ne pouvoient vivre avec les étrangers ; ils ne connurent l'hospitalité que pour la violer. Dans leur police, il y avoit encore d'autres défauts qu'on n'a pas dissimulés dans ce Mémoire : c'étoient des conclusions outrées qu'on tiroit de principes vrais. En fait de Morale il est des bornes où la Logique doit s'arrêter : en les franchissant on tombe nécessairement dans le rigorisme, ou dans le relâchement :

deux écueils contraires & preſque également dangereux.

» Philoſophes dans leurs ſenti-
» mens ſur la liberté civile . . .
» Demandoit-on à un Spartiate ce
» qu'il ſçavoit ? Je ſçais, *répondoit-*
» *il*, que je ſuis libre. Vouloit-on
» en retenir d'autres à la Cour de
» Xerxès par des offres brillantes ?
» ils proteſtoient que, qui avoit
» goûté la liberté Lacédémonien-
» ne, n'y renonceroit pas pour la

[redacted]

» chement ſans bornes ... ils ſe
» déterminoient dans leur conduite
» par l'eſprit & par les motifs de
» la loi plutôt que par la loi même :
» ils obéiſſoient en hommes libres,
» en légiſlateurs . . . . . Il n'ap-
» partient, continue M. de la N.,
» qu'à des Philoſophes manqués,
» de trouver leur liberté gênée par
» l'empire de la Loi, & de décla-
» mer contre l'autorité, pour ſe
» donner un air de diſtinction &
» d'indépendance. « *Philoſophes enfin ſur la Religion*, les Lacédémoniens en avoient épuré les idées & le culte. Les Dieux de Sparte n'avoient avec ceux de la Grèce preſque rien de commun que le nom ; leurs attributs étoient fort différents ; Venus n'y paroiſſoit qu'avec les ſymboles de la ſageſſe & de la retenuë, le caſque en tête comme Minerve, ou des entraves aux pieds. Sparte rompit le joug des ſuperſtitions à l'égard des corps

morts, des tombeaux, de la Lune, &c.

Concluons donc, contre le préjugé dont ce sçavant Mémoire découvre la source & la fausseté, que Sparte n'eut jamais contre les Sciences une haine barbare, qu'elle les cultivoit avec autant de soin & d'estime, mais avec plus de sagesse & plus de précaution que les autres Villes Grecques. Il n'étoit pas permis à un Spartiate de n'être qu'un Littérateur : ses talens & ses succès Littéraires ne l'acquittoient point envers la patrie ; ils ne l'affranchissoient point du joug commun des exercices pénibles, de l'austère frugalité, des mœurs sévères ; ils ne lui attiroient ni distinction, ni privilége, ni récompense ; la vanité & la cupidité ne gouvernant point le génie, n'avilissoient point les sciences ; la littérature étrangère, étant interdite à Lacédémone, n'y souffloit au-

cune contagion ; la Littérature domestique n'eût osé violer les Loix rigides du Gouvernement. Que les hommes de Lettres, de tous les temps & de tous les pays, s'imposent l'obligation d'être aussi vertueux que les Spartiates ; on ne mettra plus en problême, si les Sciences, les Lettres & les Arts contribuent à la décadence ou à la réformation des mœurs.

*Nous reprendrons la suite de ce Volume dans un autre Article de nos Mémoires.*

---

## ARTICLE XXV.

SECONDE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires, où l'on compare le *Paradis perdu* de Milton avec le Poëme, intitulé *Sarcotis*, du P. Jac-

ques Maſenius, Jéſuite Allemand.

J'Ai, MM. RR. PP. une idée que je ſoumets à votre jugement. Il me paroît que Maſenius & Milton eurent un génie à-peu-près ſemblable; du moins crois-je appercevoir, dans leur Poëſie, même élévation de penſées, même abondance d'images, même vivacité d'action, même fécondité dans les comparaiſons, même force dans l'expreſſion &c. Je conviens que Milton a fait un plus bel Ouvrage, & j'en dirois bien la raiſon: c'eſt qu'il a voulu compoſer un Poëme épique, & qu'il s'eſt conformé aux régles propres de ce genre. De-là l'unité, la totalité, la grandeur de l'action; de-là le pathétique des ſentimens, la variété des caractères, la beauté des ſituations, l'éclat des épiſodes &c. Maſenius ne s'eſt point propoſé

tant de ſuccès ; il s'eſt borné à la magnificence des idées, à la nobleſſe des deſcriptions, & à l'harmonie du ſtyle ; quoique, pour dire auſſi toute vérité ſur ſon compte, je le trouve un peu bien hardi dans ſes expreſſions. Regardez-y de près, MM. RR. PP. & vous demanderez comme moi, ſi quelques-uns des termes dont il ſe ſert ſont d'une exacte Latinité. * Mais je reprens mon analyſe, & j'en viens au ſecond livre de *Sarcothée*.

## II.

Le Poëte commence par un Tableau magnifique de la tranquillité dont jouiſſoit l'univers avant la chute de l'homme.

---

* La plûpart de ces défauts ne viendroient-ils point de la mauvaiſe Edition de Cologne?

Nondum fulmineis incanduit æthra procellis,
Tempeſtas ignota fuit ; non horruit imber
Grandinis, aut madidam ſubvertit aquarius urnam.
Aſtra ſuum fulsêre diem, ſine nube, ſerenum,
Proſcriptis cœlo nebulis ; ſibi bruma licere
Haud quidquam voluit, rigidas exoſa pruinas,

Non clypeus, non ensis erat, nec vulnera quisquam
Senserat, aut mediis vitam prodegerat armis.
Non valvis munita domus, non oppida vallis
Cincta, nec excubiæ insomnes, nec subdolus hostis
Notus erat; sed tuta quies possederat orbem.
Nomina morborum nondum vulgata, nec artis
Inventor medicæ lectas distinxerat herbas.
Nulla lues, nullo dives libitina sepulcro,
Nec Rhadamanthæam tunc Gnossius arbiter urnam
Excussit, trepidante foro: nec Parca resecto
Stamine divulsos abruperat improba fusos.

Je remarque bien dans Milton les charmes de l'état d'innocence;

mais ils ſe préſentent ſous d'autres points de vuë. J'admire le morceau où ce Poëte décrit les ſoupleſſes du Serpent, ſes conférences avec Eve, la confiance de celle-ci, l'empire qu'elle eut ſur les inclinations de ſon Epoux : tout cela eſt d'un grand Maître ; mais j'eſtime autant le ton qu'a pris Maſenius pour peindre la même Cataſtrophe. Il ſuppoſe le *Dol*, (compagnon inſéparable de Satan) char-

[redacted]

de plus qu'après le crime commis, le Poëte Latin décrit ainsi le trouble de la nature.

Mora nulla, solutus avernus
Expuit infandas acies, fractumque remugit
Divulsâ compage solum : Nabathæa receptum
Regna dedêre sonum, Pharioque in littore Nereus
Territus erubuit : simul aggemuêre dolentes
Hesperiæ valles, Libyæque calentis arenæ
Exarsêre procul. Stupefacta Lycaonis ursa
Constitit, & pavido riguit glacialis in axe.
Omnis cardinibus submotus inhorruit orbis.
Ipse etiam refugo sol expallescere curru
Visus, & abstractis cœlum turbare quadrigis.
Hinc iter assuetum flectens, modò devius errat

Phœbus adhuc, propiorque ſolo, vel frigore lento
Vel fervore nocet. Primis tunc aſtra tenebris
Amisêre diem, primis ferus ignibus æther
Exarſit, ruptoque Polus deſæviit axe.
Tunc elementa datæ neglecto fœdere pacis,
Excuſsêre jugum, raptâque morantia ſede
[redacted]

glois, *trembla, comme étant de nouveau dans les douleurs, & la nature poussa un second mugissement. Le tonnerre gronda, le Ciel s'attrista & versa quelques larmes à la consommation du crime dont tous les hommes devoient être infectés.*

Quand le Prince des Ténèbres eut séduit Sarcothée, Masenius dit que la vertu (Arete) vint s'opposer aux progrès du mal ; qu'elle s'arma contre Satan, & qu'après un discours menaçant, elle lui porta un coup terrible.

Vix ea, cum capiti impendens librata bipennis
Dat late sonitum, plagamque infligit acerbam
Per lævum deducta latus; cecidere resecta
Vipereæ portenta comæ, lateque cruentam
Sparserunt saniem : tellus infecta veneno
Obstupuit, sterilique etiamnum pallet arena.

Comment Milton, dans ſon ſixiéme Livre, repréſente-t-il le combat de l'Archange Michel, contre le Chef des Démons ? „ Mi-
„ chel avoit reçu des mains de Dieu
„ une épée d'une trempe ſi parfaite,
„ que rien ne pouvoit réſiſter à
„ ſon tranchant. Elle briſa le cime-
„ terre de Satan ; du même coup
„ elle lui fit dans les côtes une pro-
„ fonde bleſſure . . . Il coula de
„ la playe une liqueur ſubtile &

[redacted]

tions charmantes, qui auroient probablement embelli le Poëme de Milton, s'il avoit voulu les imiter.

III.

Au commencement du troisiéme livre de Masenius, le Monarque de l'Enfer assemble ses Etats, & partage le monde entre les divers membres de cette troupe sacrilège. Il prétend les mettre tous en possession des honneurs divins. Il se fait Jupiter; un autre *Demon* est Neptune; un troisiéme est Pluton; un quatriéme Vulcain, &c. Cette distribution, faite en très-beaux vers, ramène le Poëte à *Sarcothée*. Car celle-ci, dans sa chute, ayant produit l'amour propre (Philautus) le Prince des Ténèbres dit que c'est-là son principal appui. De *Philautus* naissent, en effet, tous les monstres, l'orgueil, la colère, l'envie, la volupté, l'am-

bition, le luxe &c. matière abondante de portraits pour tout le reste de cet Ouvrage. L'Orgueil occupe la plus grande partie du troisiéme Livre. On trace sa figure ; on décrit son Palais ; on indique ses entreprises ; on nomme ses partisans ou plutôt ses esclaves : de ce nombre est Xerxès qui couvrit l'Hellespont de ses vaisseaux.

Quantus erat Xerxes, medium dum contrahit orbem
Urbis in excidium, & Salaminia littora complet
Classibus ! Angustus nimium est, trabibusque ferendis
Deficit Oceanus : sitienti flumina Marti
Decrescunt, tantumque capit vix Græcia ferrum.
Ventis jura dedit, durosque infamibus Euros
Increpuit flagris, *&c.*

Milton dit aussi dans son dixiéme livre, *Xerxès pour asservir la*

*liberté de la Grèce, partit de Suse, l'ancien Palais de Memnon, s'avança jusqu'à la Mer, jetta un Pont sur le Bosphore, joignit l'Europe à l'Asie, & soumit sous ses coups les vagues indignées.* Voilà encore un des argumens dont on s'est servi pour manifester le Plagiat du Poete Anglois : jugement trop rigoureux ; c'est tout au plus une imitation. Il en est apparemment de même du combat des Géans, qui termine ce Livre : Milton a pû le mettre à profit pour les combats qu'il imagine entre les Anges fidéles & l'Armée de Satan ; mais je crois plutôt qu'il a imité ce morceau, dans son douziéme Livre, lorsque l'Archange Michel montre la Tour de Babel au premier homme.

Je transcris quelques-uns des Vers de Masenius :

Hinc instant centumque viis, centumque lacertis,

Partitimque urgent operam molimine magno,
Donec opus tollant immenſum ; audacia factum
Juvit, & excelſi tentarunt atria cœli.
Excordes animi! quiſquam ne impune Tonantem
Provocet, aut paribus tentet certamina nervis?
Riſerunt ſuperi, facilique errore loquentes
Involvunt, cœptumque ingens vox
[redacted]

## I V.

Après avoir peint l'Orgueil & tous les vices qui en dépendent, Masenius s'attache à décrire les funestes effets de l'avarice, de la gourmandise & de la volupté : trois monstres hideux, enfans détestables de l'amour propre, & issus originairement de Sarcothée coupable. Voici quelque chose du portrait de l'Avarice.

Abdita rimatur terræ, fodicatque trementem
Unguibus, ac lemures inter talpasque senescit,
Farciat ut loculos, vacuâque recondat in arcâ
Infelix, rutilas conflata in pondera glebas.

. . . . . . . . . . . . . . .

Hanc volitant circùm vigiles ardentibus alis
Curarum volucres, rostrisque rapacibus instant,

Nec

\ ... volax, sceleru
que Rapina
Contemptrix, Harpyiarum deterrir
proles.
Os hominum sublime gerunt, sed pu
cher in ore
xtinctus pudor obscuro squallore ne
tatur.
ngue manus curvo fœdatæ; pector
turpi
essa situ pendent, alvi est vastissima
moles
implenda satis, &c.

Le Poëte décrit ainsi le luxe des
as:

Irritare gulam, & luxum sectantur inertem.
Quidquid Pontus habet, peregrinaque littora rarum
Suppeditant; quidquid sylvarum conditur antris;
Aut fœcunda parit tellus, aut educat aër,
Victima ventris erat; cuncta hunc elementa saginant
Innumeris spoliis. Si quas Gangeticus æther
Nutrit aves, Aquiloque feras, Oriensque locustas,
Has ambit pretiosa Fames: mullosque; luposque,
Et squillas tenues, Siculoque in gurgite nata
Ostrea, murænasque petunt; stant longa ferarum
Agmina, & in plena circùm statione locantur
Mensarum illecebræ: jungit se caprea capis;

Ficedulæ cervis ; lepori ſociata columba
eſt ;
Turdus apro ; pinguique natant ſimul
omnia jure, &c.

Maſenius invective fort contre la volupté ; il conſacre à ce ſujet plus de 250 Vers, qu'il faudroit lire pour ſçavoir eſtimer la fécondité de ce Poëte. Je ſerois tenté de croire que Milton a imité quelques-unes des Deſcriptions Latines, dans les caractères qu'il trace des Démons, (Liv. I.) & des deſcendans d'Adam (Liv. XI.) Mais les nuances de conformité ſont ſi légères, que je ne puis rien aſſurer de poſitif ſur ce point.

V.

Ce dernier Livre eſt le tableau de l'envie & de la colère ; deux ſujets traités ſi fort en grand, qu'il

y a pour l'un & l'autre près de 500 Vers, dont *la colère* absorbe néanmoins la plus grande partie. Je transcris simplement ce que l'Auteur appelle la *Description de l'homme en colère.*

Haud secus Ira fremit : pallenti excanduit ore,
Dentibus infrendens stridentibus ; atra minaces
Spumarum evolvunt fluctus labra. Flammea vultu
Lumina contracto partem detorquet in omnem ;
Cæca tamen præcepsque ruens, lymphataque gressus
Implicat, & trucibus nunc muta silentia verbis
Abrumpit, nunc voce ferox mordacia punctim
Verba jacit, rabidisque infestat vocibus æthram.
Sylva capillorum setis atrocibus horret ;

Inflatæque micant venæ, pavidoque tremore
Fluctuat, incertumque caput, concussaque membra.
Tempestas miseranda animi præcordia circùm
Æstuat, & nigro perfundit viscera felle,
Elato quassans undantia pectora motu.
Mens inter fluctus dubia est, ratioque laborat
Naufraga, consiliumque jacet : Violentia clavum
Sola tenet, remosque excors insania ducit.
Nauta animus, ratis est corpus, bilisque profundum,
Unda tumor, passis ruit indignatio velis;
Luctantemque animam rabies quatit : impetus urget
In Brevia & Syrtes, *&c.*

Je trouve bien, dans Milton, des images de la fureur dont étoit

animé le Prince des Démons ; je vois des combats terribles , des exploits où la haine , la colère , la rage dominent en chef ; mais aucun détail particulier qui ressemble à ce que je viens de transcrire. Je finis ma Lettre par quelques réflexions, qui en sont comme le résultat naturel.

1°. Rien de plus mal avisé que d'accuser Milton du crime de Plagiat , en prenant ce terme dans sa signification propre , naturelle , & analogue aux exemples que tous les siècles nous ont donnés des brigandages littéraires.

2°. Je crois que Milton a vû le Poëme de Masenius ; mais je ne prétends pas obliger tout le monde à penser comme moi. Mes preuves sont répandues dans les deux Lettres que je vous ai écrites. Il est permis à quiconque de les adopter ou de les improuver. Je voudrois seulement qu'on ne se décidât sur

ce point, qu'après avoir lû les deux Poemes avec toute l'attention que je leur ai donnée.

3°. Si Milton a profité du Poëme Latin, il faut convenir qu'il s'est comporté en ceci avec autant de prudence que d'habileté ; qu'il mérite des éloges particuliers pour le talent qu'il a eu d'imiter ; qu'il seroit à propos que cette voie d'imitation fût également connue & fré-

[redacted]

ques obſcurités ; ſur-tout une multitude de fautes Typographiques qui le défigurent.

Je ſuis, &c.

*15 Janvier, 1755.*

---

## ARTICLE XXVI.

*RÉFUTATION du ſyſtême des Monades.* A Paris, chez Thibouſt, &c. 1754. *in*-12. pag. 75.

LEs Monades de Leibnitz ſont peut-être le Roman le plus ſubtil qui ſoit jamais ſorti d'une tête Philoſophique. Leibnitz étoit tout à la fois un génie & un ſçavant du premier ordre ; il avoit dans l'eſprit autant d'aménité que de profondeur. Une idée creuſe entre ſes mains habiles, prenoit une eſpèce de conſiſtance : il

sçavoit l'embellir & la présenter avec des graces métaphysiques qui pouvoient imposer sur-tout à des esprits capables de saisir une nouveauté, & de se distinguer en l'adoptant. Malgré leur côté foible, ses paradoxes Philosophiques ont toujours une face où l'on peut faire une longue & agréable résistance. Le plaisir d'y briller par l'art & par le talent des ressources dans un mauvais poste, a été une tentation pour bien des esprits qui sentoient trop leur excellence. L'attrait de la vanité, plutôt que celui de la vérité, a donné des partisans à la Philosophie Leibnitzienne.

Cette réfutation des Monades, que nous sommes chargés d'annoncer, est spécialement dirigée contre les *Institutions de Physique*, où ce systême est si ingénieusement & si délicatement développé. L'aggresseur des Monades a formé

trois attaques contre ces nouvelles entités. D'abord il les combat par les contradictions qu'il y découvre ; ensuite il démontre qu'elles ne peuvent être les élémens de la matière ; enfin il se propose les argumens qu'on produit en leur faveur, & il y donne ses réponses.

1°. Les principes mêmes des *Monadistes*, sont la source des contradictions dont on se sert pour ruiner les Monades. En effet, dans ces principes, les Monades sont les *élémens substantiels des corps* : donc elles sont matérielles. D'ailleurs elles *sont simples & indivisibles* : donc elles sont immatérielles.

*Une Monade ne remplit point d'espace*, dit encore l'Auteur des *Institutions de Physique*. Cependant un corps qui, de son aveu, n'est qu'un assemblage de Monades, remplit un espace qui

ne peut être que la ſomme des eſpaces que chacune de ſes Monades remplit. *Donc une Monade remplit & ne remplit point d'eſpace. Les Monades n'ont point de mouvement interne* : c'eſt encore là un principe tiré des *Inſtitutions*, où cependant on leur attribue *une force interne* qui les *met dans un mouvement continuel*, & qui *produit en elles des changemens perpétuels.* Or ce mouvement continuel, imprimé *par une force interne*, peut-il être autre qu'*un mouvement interne ?*

*Une Monade ne peut être produite par un être composé, ni venir non plus d'un être ſimple.* Dans l'endroit d'où ce principe eſt extrait, il ne s'agit que d'exiſtence & de création, & non de ſimple génération. Ainſi l'exiſtence des Monades eſt néceſſaire. Or comment accorder cette néceſſité d'exiſtence dans les Monades avec cet autre prin-

cipe du même Auteur : *La matière est substantiellement contingente ?*

*La raison suffisante de tout ce qui se trouve dans les êtres composés* ; l'impossibilité qu'il y ait deux Monades *similaires*, sont encore autant de lieux qui fournissent de nouvelles contradictions. En passant l'Auteur observe que, si *les Monades sont*, comme on le soutient, *les seules substances qui existent*, il s'ensuit que Dieu n'est pas une substance, ou n'est qu'une pure Monade : conclusion horrible qu'on n'ose qu'indiquer.

Ce premier assaut contre les Monades se termine par l'opposition qu'elles ont avec deux *vérités incontestables*, *la divisibilité des corps à l'infini*, & *la contingence du monde entier*.

2°. Les corps ne peuvent avoir les Monades pour élémens. Les Monades sont des *points Métaphysiques*, des êtres incompré-

henſibles à notre intelligence ; car comment concevoir des êtres qui ne ſont ni modes, ni ſubſtances, ni corps, ni eſprit ? comment donc en faire les élémens des corps ?

D'ailleurs pour tirer d'un *aggregat de Monades*, l'étenduë, il faudroit que ſes Monades puſſent ſe toucher ſans ſe pénétrer. Or en vertu de leur ſimplicité, qui en exclut toute partie, leur contact [redacted]

» sions essentielles au solide ; non
» plus que les nombres de Pytha-
» gore, que l'on traite aujourd'hui
» de *folie pitoyable*, & qu'on
» admireroit peut-être s'ils avoient
» les livrées de la nouveauté même
» déguisée : tant ce qui est mar-
» qué à ce coin, fait fortune dans
» les sciences comme dans les
» modes ! «

On ajoûte à tous ces argumens que les Monades ne sont que les *points zénoniques épicurisés*; qu'elles en ont tous les attributs & tous les défauts ; & que Leibnitz ne devoit pas tant abbaisser ces points pour exalter ses Monades.

Le dernier argument du Réfutateur est purement géométrique. En voici la substance en abrégé. Un cube de Monades pourroit être double d'un autre cube de Monades, & par conséquent dans le premier, le nombre des Monades seroit double du nombre des Mo-

nades dont la ſomme feroit le ſecond cube. Ainſi un nombre cubique pourroit être double d'un autre nombre cubique ; ce qui répugne.

3°. Il ne reſte plus qu'à renverſer les preuves dont on appuie le ſyſtême des Monades, & que l'Auteur de cette réfutation ſe propoſe comme des objections.

*Première Objection.* Il faut une raiſon ſuffiſante de l'étenduë des corps : l'étenduë ne peut être elle-même cette raiſon ; il eſt donc néceſſaire que l'inétenduë ſoit la raiſon ſuffiſante de l'étenduë des corps. Pour montrer que ce raiſonnement n'eſt qu'un ſophiſme, on ſe contente de le mettre *en parallèle* avec un *paralogiſme*, dont la forme eſt tout-à-fait la même. » Il faut une raiſon ſuffiſante de » l'impénétrabilité des corps : l'im» pénétrabilité ne peut elle-même » être cette raiſon ; il eſt donc né» ceſſaire que la pénétrabilité ſoit

» la raiſon ſuffiſante de l'impéné-
» trabilité des corps. «

L'Auteur répond directement à l'objection en demandant ſi, *dire que l'inétenduë eſt le principe de l'étenduë*, c'eſt donner une *raiſon ſuffiſante*, une raiſon qui *ſatisfaſſe l'eſprit* ſur la nature de l'étenduë. Ajoûtons conformément aux principes de notre Auteur, que quand il eſt queſtion des propriétés d'un être, c'eſt dans ſa cauſe créatrice ou génératrice, ou bien dans la nature même de cet être, qu'il faut chercher le principe ou la raiſon de ces propriétés. Au reſte, l'étenduë d'un continu ne dépend, comme le dit l'Auteur, que de l'union & de l'extrapoſition de ſes parties. Il eſt ridicule d'en chercher la *raiſon prochaine immédiate & ſuffiſante*. Si on demande la raiſon de l'extrapoſition de ces parties, on la montre ici dans leur impénétrabilité. Quoique le terme

de *raiſon ſuffiſante* ſemble fort intelligible, cependant les Leibnitziens l'appliquent en mille occaſions où il ne repréſente aucune idée : alors ce n'eſt qu'un jargon qu'on ne manqueroit pas de mépriſer, ſi le nom de Leibnitz n'étoit pas aſſez impoſant pour ſauver du mépris la déraiſon même.

*Seconde Objection.* » Il n'y a » de véritable ſyſtême que celui » qui ſubſiſte par ſoi-même. Or » rien ne ſubſiſte par ſoi-même » que ce qui eſt ſimple ; tout ce » qui a des parties ne ſubſiſte que » par elles : donc il n'y a rien » que l'être ſimple qui ſoit véritablement ſubſtance. «

Cet argument ne porte ſur aucun principe qui ne ſoit ici détruit par des principes contraires empruntés des Monadiſtes : nous ne lui oppoſerons cependant que la réponſe directe de leur adverſaire : elle conſiſte dans un éclairciſſe-

ment, où, l'équivoque levée, l'argument tombe. *Subsister par soi-même, peut renfermer trois indépendances, sçavoir l'indépendance de cause, l'indépendance de sujet, & l'indépendance de parties physiques.* La premiére de ces trois indépendances comprend les deux autres sans être comprise dans elles, & *ne convient qu'à Dieu.* La seconde convient à tous les corps comme à tous les esprits. La troisième ne convient qu'aux esprits. Or il est évident que pour constituer une substance, la 2e de ces trois indépendances suffit, & convient aux corps, puisqu'ils existent *indépendamment de tout sujet qui soit la base de leur être*, ou leur *substratum*, pour parler le langage des écoles. Donc *tous les composés physiques sont de véritables substances.*

*Troisième Objection.* » La mul-
» titude ne peut avoir sa réalité

» que des unités véritables, puiſ-
» que ſans unités il n'y a point de
» multitude véritable ; donc il faut
» néceſſairement admettre les Mo-
» nades. «

L'unité phyſique, *in concreto*, répond le Réfutateur des Monades, ne demande pas un tout indiviſible, mais ſimplement un tout non diviſé, tel que l'eſt un continu, ou les parties de ce continu. Ces parties ſont donc de véritables unités : elles peuvent donc conſtituer *une multitude réelle*. Dans un continu exiſtant, la diviſibilité à l'infini établit une multitude réelle d'unités également diviſibles.

L'Auteur de cette réfutation la termine, en diſant » que les Mo-
» nades ne ſont que de pures
» chimères, de jolis riens, peu
» dignes de la vraie Phyſique.
» Qu'on vante donc, *ajoûte-t-il*,
» tant qu'on voudra le ſyſtême de

» M. Leibnitz ; qu'on fasse hon-
» neur à M. Wolf, de l'avoir établi
» par une suite d'idées merveilleu-
» sement subtiles ; qu'on applau-
» disse à Me La M. du Chatelet,
» de l'avoir embelli de toutes les
» graces qui lui étoient si natu-
» relles : pour moi, j'admirerai
» toujours que des Philosophes,
» qui se font gloire de ne suivre
» d'autre boussole que le principe
» de la raison suffisante, ayent em-
» ployé tant d'art à substituer l'ima-
» gination au réel, la chimère à la
» vérité. "

Notre siècle croit avoir grace, pour détruire l'ouvrage du siècle précédent ; mais en démolissant l'édifice, il n'a pas songé qu'il ruinoit jusqu'aux fondemens de celui qu'il méditoit : la fragilité de son architecture fait regretter, sinon la solidité, du moins la stabilité de l'ancienne. Il falloit corriger les défauts de Descartes, sans

antir ſes mérites : le régne de
Cenſeurs ne durera pas autant
e le ſien a duré. Il ne ſeroit pas
nnant que bientôt l'on fût obli-
d'en revenir à quelques-uns de
principes qu'on a peut-être
ndonnés trop légèrement : au
ins la raiſon ſaine y trouveroit
core une digue aſſez forte pour
êter le cours de ces délires
yſiques, dont le torrént nous
onde.

## ARTICLE XXVII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## *FRANCE.*

### D'AUXERRE.

NOus recevons un Ecrit de 72 pages publié dans cette Ville, contre une Troupe de Comédiens qui vouloient s'y établir. Cet Ecrit contient trois Pieces. La première eſt un petit Traité où l'on démontre, par les meilleurs principes, que la Comédie eſt contraire à l'Evangile. La ſeconde eſt un Mandement du Chapitre, par lequel il eſt ordonné *aux Curés, Confeſſeurs & Prédicateurs, d'inſtruire tous les fidèles de l'obligation où*

*ils sont de s'abstenir de divertissemens si préjudiciables au salut ; & de n'avoir aucune société avec des gens que les Loix Ecclésiastiques & civiles ont toujours regardés comme infâmes.* La 3e Pièce est un Extrait contenu dans nos Mémoires d'Avril 1753, où l'on rend compte d'un très-bon Livre composé en Espagne, contre la Comédie. Il est à croire que ces Farceurs, curieux de s'établir à [redacted]

Arts. M. Sauvages, premier Archidiacre, & Chanoine de l'Eglise Cathédrale, homme de Lettres, connoisseur en Tableaux, & curieux de nouvelles découvertes, avoit une *Décollation de S. Jean-Baptiste* qu'on croit être du Giorgion, si elle n'est même d'un Peintre encore plus excellent. Ce Morceau comprenant cinq figures, & ayant cinq pieds de largeur sur près de quatre de hauteur, étoit sur toile, mais dans un délabrement total. C'est tout dire que les crevasses & ruptures étoient de 5, 6, 7, & 8 pouces de longueur; que le visage d'un des principaux personnages étoit *brisé en triangle, tant peinture que toile*; qu'un miserable Peintre avoit chargé de repeints les coutures, sans y observer les tons de couleur; qu'enfin la toile, quoiqu'originairement très-forte, tomboit, de vétusté, en lambeaux & en poussière.

Ce

Ce tableau, dans l'état qu'on vient de dire, a paru néanmoins digne des attentions industrieuses du possesseur. M. Sauvages, instruit des succès de M. Picaut, avoit déja tenté de lever d'autres tableaux de dessus leurs fonds, & il avoit réussi, en se bornant aux pièces qui étoient sur toile. Il a fait usage de son secret pour rétablir cette belle *Décollation de S. Jean*, & son travail a été si bien

d'anéantissement presque total ; l'autre de restauration parfaite.

Nous devons ajoûter, que, selon les Mémoires dont on nous a fait part, M. Sauvages témoigne une grande estime pour le secret de M. Picaut, qui, en effet, réussit également sur toile, sur bois, sur plâtre &c.

On nous a communiqué en même temps la description exacte de ce Tableau de S. Jean : nous la transcririons, si elle n'étoit pas un peu trop longue ; contentons-nous d'observer que ce morceau est d'un grand goût de dessein ; que les ombres y sont très-fortes, les teintes, sur-tout celles des chairs, excellentes, le clair-obscur parfait, le Coloris d'un grand effet ; que l'objet principal, la tête du Saint, y paroît encore à demi-vivante ; qu'Hérodias, quoique frappée de ce spectacle, semble jouir néanmoins de sa criminelle intrigue ;

qu'enfin le Peintre a eu l'art de caractèriser tous les personnages, de leur imprimer tous les sentimens relatifs à leur état, à leurs fonctions, à leurs dispositions &c.

### DE LILLE EN FLANDRE.

On a publié dans cette Ville, sur la fin de l'année dernière, un Catalogue des Tableaux, du Coquiller & autres Curiosités de Feu M. De Ghewiet qu'on appelloit dans le pays *Des Guides*. C'étoit un Amateur éclairé & apparemment un homme riche; car ce cabinet, dont on propose la vente, contient beaucoup de pièces estimables. Nous y avons compté 57 Articles de Tableaux, la plûpart des meilleurs Maîtres de Flandre, tels que Rembrant, Breugel, Jordans, Rubens, Rotheamer, Van-Ostade &c. Il y a, dans le Coquiller, 58 Tiroirs, & 34 autres Mor-

ceaux curieux, comme Plantes Marines, Poiſſons, Coraux, divers Oiſeaux, &c. Les Tableaux doivent ſe vendre au choix des Acheteurs; le Coquiller n'eſt offert qu'en entier aux Curieux; les autres Pièces pourront être acquiſes avec le Coquiller; apparemment auſſi qu'elles pourront en être ſéparées. *On s'adreſſera à la Veuve Jacques Wartel & Fils Négocians, place des Reigneaux à Lille.*

### De Paris.

On nous adreſſe une Lettre que le zéle de la Religion paroît avoir dictée. L'Auteur Anonyme s'y propoſe la réfutation d'un fait qui ſe trouve énoncé dans le *Traité de la Danſe*, Ouvrage en trois Volumes, imprimé à la Haye durant le cours de l'année dernière. Nous tranſcrivons le texte qu'on réfute, d'après la Lettre qui nous

eſt communiquée ; car ce Livre (ſur la Danſe) ne nous eſt point tombé entre les mains.

Voici ce qu'on lit au Tome II. p. 152 : » Philippe II. alla à Trente » en 1562, pendant la tenuë du » Concile. Le Cardinal, Hercule » de Mantoue, en aſſembla les Peres » pour déterminer la manière dont » le fils de l'Empereur Charles-» Quint y ſeroit reçu. Un Bal de » cérémonie fut délibéré à la plu-» ralité des voix ; le jour fut pris ; » les Dames les plus qualifiées » furent invitées, & après un grand » feſtin le Cardinal de Mantoue » ouvrit le Bal, où Philippe & » tous les Peres du Concile, dit le » Cardinal Pallavicin, danſerent » avec autant de modeſtie que de » dignité.

Si l'Auteur de la Lettre avoit voulu critiquer tout ce morceau, il auroit remarqué que Philippe II. alla à Trente en 1551, non en

1562, & qu'alors le Cardinal Crescenzi, non le Cardinal de Mantoue, présidoit au Concile; mais l'Anonyme ne s'est arrêté qu'à ce Bal prétendu donné par les Peres du Concile, & à la figure ridicule qu'on leur y fait faire.

On cite Pallavicin dans le Traité sur la Danse; mais qu'y trouve-t-on? Que les deux Légats seuls donnerent au Prince Philippe une fête à 300 pas de la Ville, dans une Isle formée par l'Adige; qu'après le repas, il y eut un Bal à la manière des Allemands, & qu'ensuite il se fit des joûtes qui représentoient les diverses prouesses décrites dans le Poëme de l'Arioste: *Seguirono poi quivi ad uso di Germania le danze ove ballò il Principe stezzo; & indi si fecero varie giostre rappresentanti varie prodezze descritte nel Poema allora moderno del Ariosto.* (Pallav. Hist. Conc. L. XI. cap. 15.) On

ne voit aſſurément là ni *Bal ordonné par le Concile*, ni *Dames invitées*, ni *Danſes des Légats & des Peres avec autant de modeſtie que de dignité.* C'eſt la concluſion de la Lettre qu'on nous adreſſe.

Nous approuvons fort cette Obſervation. Tous les jours on s'aviſe de donner des ridicules aux objets de la Religion, aux Pontifes qui l'ont enſeignée, aux Conciles qui l'ont défendue, aux Saints qui l'ont honorée, &c. On altère pour cet effet les monumens de l'Hiſtoire ; on prend le ton railleur, & déciſif ; on emploie le ſtyle impérieux & tranchant. Toutes ces licences ſe multiplient à meſure que la foi s'éteint, & que les mœurs ſe corrompent : nous avons ſouvent exercé le miniſtère de la Critique contre des abus ſi dignes d'ailleurs de la ſévérité des Loix. Comme il nous eſt impoſſible de relever tout en ce genre, nous

invitons les personnes zélées & sçavantes, à nous faire part de leurs Observations ; elles peuvent compter sur notre attention à leur en faire honneur dans nos Mémoires.

*Nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus, dans le Levant, Tome IX. in-12. pag. 414.* Chez Guerin & Delatour, rue Saint-Jacques, 1755.

Il y a dans ce Recueil six Mémoires, dont les deux premiers roulent sur les dernières révolutions de Perse, c'est-à-dire sur la fin du trop célèbre Thamas Koulikan, & sur les évènemens qui ont suivi sa mort. L'Auteur de ces récits n'est qu'un simple Frère Jésuite, nommé *Bazin*; mais il a l'avantage d'être témoin oculaire; il ne raconte que ce qu'il a vû : c'est ce qui fait le mérite de sa narration. On conçoit que, pour

le ſtyle, elle a dû être retouchée en France; & à la lecture du premier Mémoire, on reconnoît aiſément que le caractère de Thamas Kouli-kan, placé vers la fin de cette pièce, eſt l'ouvrage de l'Editeur. Comme on y cite avec éloge le parallèle d'Alexandre & de Thamas, donné en 1752 par M. De Bougainville, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, il ſeroit à propos que ce morceau fût totalement ſéparé de la relation du Frère Bazin, laquelle eſt datée du 2 Février 1751. Nous marquons cette légère mépriſe pour qu'on la corrige dans une autre Edition. Du reſte, nous rendrons un compte exact de ces curieux Mémoires, & de la plûpart des Nouveautés ſuivantes.

*Le Microſcope à la portée de tout le monde, ou Deſcription, calcul & explication de la nature,*

*de l'usage, de la force des meilleurs Microscopes, &c.* in-8°. Traduit de l'Anglois de Henry Baker, de la Société Royale de Londres, &c. *Chez Jombert, rue Dauphine*, 1754.

*Abrégé de la Philosophie ou Dissertations sur la certitude humaine, la Logique, la Métaphysique & la Morale.* 2 vol. in-12. (L'Auteur est feu M. l'Abbé De la Chambre, qui a écrit toute sa vie sans mettre son nom à aucun de ses Ouvrages.) *Chez Delaguette, rue S. Jacques*, 1754.

*La Religion Chrétienne éclairée par le Dogme & par la Prophétie*, Tome V. *in*-12. (en trois Volumes.) *Chez la Veuve Delatour, rue de la Harpe, aux trois Rois*, 1754.

*Rapport des Chrétiens & des*

*Hébreux, & un Discours préliminaire sur la Loi de Nature, pour servir d'introduction au rapport de la Loi écrite & de la Loi de Grace, avec des Prières à chaque Chapitre pour en recueillir les fruits. En faveur des ames fidèles qui veulent s'édifier dans la lecture des Livres saints; & pour l'instruction de la jeunesse. En trois Parties*, vol. *in*-12. Chez Claude Herissant, rue Neuve Notre-Dame, &c. 1754.

*Histoire des recherches sur la quadrature du cercle, ouvrage propre à instruire des découvertes réelles faites sur ce Problême célèbre, & à servir de préservatif contre de nouveaux efforts pour le résoudre, &c.* vol. *in*-12. Chez Ch. Antoine Jombert, rue Dauphine, 1754.

*Considérations sur les Révolu-*

*tions des Arts*, *in*-12. Chez Brocas, rue S. Jacques, 1755.

*Consultations & Observations médicinales de M. Antoine Deidier, Professeur Royal de Chymie en l'Université de Montpellier &c. Trois Volumes in*-12. Chez Jean-Thomas Herissant, rue S. Jacques, &c. 1754.

*Histoire universelle sacrée & profane, composée par ordre de Mesdames de France. Cinq Volumes in*-12. (L'Auteur est M. Hardion.) Chez Desprez, rue S. Jacques, &c. 1754.

*Observations sur les maladies des Armées dans les Camps & dans les Garnisons, avec un Traité sur les substances septiques & antiseptiques, lû à la Société Royale.* Par M. Pringle, Docteur en Médecine, Membre de la Société Roya-

le, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois ſur la ſeconde Edition. 2 vol. *in*-12. Chez Ganeau, rue Saint-Severin, aux Armes de Dombes, &c. 1755.

*L'Europe illuſtrée, Ouvrage contenant les Vies abrégées des Souverains, des Princes*, &c. C'eſt le premier Volume de la Collection que forme M. Dreux du Radier, & que nous avons annoncée en Décembre. On trouve ce Volume chez Le Breton, rue de la Harpe, & chez M. Odieuvre, (qui a fourni les Portraits) rue des Poſtes, cul-de-ſac des Vignes.

Voici la notice ſuccinte de quelques Ouvrages annoncés dans nos Mémoires de Janvier, 1er vol.

I.

La *Collection de Déciſions nouvelles & de Notions relatives à la*

*Février*, 1755.

*Jurisprudence*, Ouvrage publié depuis peu par M. Denisart, Procureur au Châtelet, est un Livre qui procède par ordre Alphabetique ; & l'on a déja jusqu'à la lettre F inclusivement, quoique l'Auteur n'ait encore donné que les deux premiers Tomes (*in*-12.) Les matières y sont traitées fort sommairement : à l'exception de quelques endroits où M. Denisart transcrit les dispositions contenues dans les Edits, Arrêts, Ordonnances, tout le reste est en Notions : aussi l'Auteur a-t-il voulu se rendre *principalement utile à ceux de ses Lecteurs qui n'ont encore qu'une légère teinture des affaires*. C'est la déclaration qu'il fait dans sa Préface ; & l'on ne peut pas dire qu'il ait manqué son objet.

II.

Les Dissertations de M. l'Abbé Venuti sur plusieurs points con-

cernant l'hiſtoire de la Guienne, ſont de nature à intéreſſer le tres-petit nombre d'Antiquaires qui ſubſiſtent parmi nous. Il y a pourtant divers degrés de mérite dans ces Diſſertations. Celle qui a pour objet les *Inſcriptions antiques de Bordeaux* eſt un peu ſéche, & ne peut guères affecter que les Sçavans du pays. Celle qui roule ſur *le Régne des deux Tétricus dans les Gaules*, eſt bien faite & bien écrite. C'eſt la première fois peut-être qu'on a traité ce point particulier d'Hiſtoire, très-difficile & très-compliqué, ſans ennuyer le Lecteur. Le *Mémoire ſur la vie de Waifre Duc d'Aquitaine* peut beaucoup ſervir à rectifier ou orner la partie de notre Hiſtoire générale qui regarde Pepin le Bref, & le commencement de notre ſeconde race. Les *Recherches ſur les Gahets de la ville de Bordeaux* comprennent deux Diſſertations, dont

la première nous apprend à rejetter les fausses origines des Gahets; la seconde entreprend de prouver que les Gahets sont des descendans de ces premiers Chrétiens qui sortirent des Provinces de Guienne, de Navarre, du Bearn & du Languedoc pour aller à la Terre sainte, d'où plusieurs d'entr'eux revinrent avec la lépre : ce qui les rendit odieux, au point de répandre encore une sorte d'infamie sur leur postérité. Il y a bien des Anecdotes dans cette partie du Recueil; mais il faut être Bourdelois pour y prendre un intérêt qui approche du plaisir. La dernière pièce du Volume est une *Dissertation Historique sur les Monnoyes que les Anglois ont frappées en Aquitaine &c.* morceau sçavant, mais de grande discussion. En général il faut des esprits solides & attentifs pour toute cette Lecture. Les hommes

ivoles ne doivent pas même en
nsulter les Titres.

III.

Le *Nouveau Plan d'Etudes* &c.
nprimé chez Guillyn, doit avoir
our Auteur un homme d'esprit
qui sçait parler sa langue. Cet
uteur entreprend, comme bien
autres, de réformer les premières
udes de la jeunesse, c'est-à-dire
s méthodes reçues dans l'instruction
uction publique & particulière ;
isage qu'on fait des Livres ordinaires
aires ; le train commun & antique
ue des compositions &c. Tous
es projets ne sont point neufs ;
s ont même l'avantage de n'être
oint mauvais : cependant nous
osons promettre de grands succès
ceux qui se chargent de répéter
es avis. Exhortons-les plutôt
tourner aussi leur zéle contre
es pratiques d'éducation. Qu'ils

disent à notre siècle : qu'on donne à la jeunesse trop de liberté, trop d'essor ; qu'on a trop de complaisance pour ses caprices ; que les enfans sont produits trop-tôt dans le monde ; qu'ils y entendent des Maximes trop dangereuses ; que tels ne furent pas les procédés de nos Pères dans le sein de leur famille ; qu'ils mettoient en œuvre des institutions mâles & vigoureuses &c. Voilà ce qu'il faut dire, & quand la réforme sera faite sur ces points, nous assurons que les Rudimens, les Thêmes, tous les Exercices de Collège, réussiront très-bien. Nous pouvons en appeller aux deux derniers siècles, où l'on sçavoit plus de Latin & de Grec qu'on n'en apprendra jamais avec les Méthodes modernes : les Elèves de ces temps-là n'avoient pas eu des Livres élémentaires bien merveilleux ; ils lisoient beaucoup Cicéron, Virgile, Horace,

Isocrate, Démosthène, Homère & les autres ; ils composoient beaucoup dans ces Langues (Gr. & Lat.) & ils les parloient, quoiqu'on en dise, d'une manière agréable. On a réfuté ailleurs la comparaison, que fait encore l'Auteur, de cet Allemand qui auroit appris le François dans une Grammaire, & qui viendroit se rendre ridicule à Paris. Nous sommes surpris qu'on remanie toujours un Parallèle, qui n'est bon qu'à détruire le peu de Latin & de Grec qui subsiste dans le monde. Nous invitons l'Auteur, homme d'esprit & Ecrivain judicieux, à lire ce qui se trouve sur cette matière dans nos Mémoires de Janvier 1754 : ce sont des principes que nous n'avons ni inventés, ni publiés de notre chef ; nous osons dire qu'ils sont vrais : c'est ce qui nous les a fait adopter. Quoiqu'on ne puisse pas espérer de grands succès du *Nouveau*

*plan d'Etudes &c.* ce Livre est lire, & nous en estimons sincère ment l'Auteur, quoiqu'il nous so totalement inconnu.

Tout le monde connoît les A phabets de cuivre ou laiton, dor on se sert pour faire des Livres d Chant, des Titres de Mſſ. des Eti quettes de Marchands, des Vigne tes, des Fleurons &c. Chaque Le tre s'applique sur le papier, & e rendue bien finie, bien terminée au moyen du pinceau qui rempl le vuide de ce caractère. Quand o est un peu rompu à cette Méchani que, on fait des ouvrages très propres : l'essentiel est d'avoir d caractères élégamment taillés, d lettres ou des figures évidées av précision. Jusqu'ici nous n'avo rien vû de comparable, en ce genr aux Alphabets du S^r De la Valette cet Artiste a le talent de découpe les lames de cuivre comme du ca ton; il fait des caractères non-se

lement Latins ou François, mais Hébreux, Syriaques, tels en un mot qu'on les lui demande; il travaille de même en Vignettes, en Fleurons, en Figures de Mathématique & de Géographie; il ne demande, pour exécuter tout parfaitement, que des modeles exacts & bien caractérisés. Cet homme industrieux a été accueilli de plusieurs personnes de Lettres; il en a obtenu les Attestations les plus favorables: mais prévenu par des Rivaux, plutôt Marchands qu'Artistes, qui se servent même de ses Ouvrages, & qui les débitent sous leur nom; il n'a pû presque venir à bout de percer dans un certain public. Nous assurons comme témoins oculaires, & après des attentions fort circonstanciées, que les Alphabets, qu'il nous a montrés, sont extrêmement dignes d'avoir la vogue. *Son adresse est chez M. Charpentier, Marchand Bijoutier, au coin de*

*Février*, 1755.

*la rue de Gesvres, au Chêne-Verd, à Paris.*

Nous avons oublié, dans notre dernier Journal, d'indiquer l'adresse du Lucrèce Italien, donné par M. Gerbaut. *Il se vend chez les Libraires Jombert & Tilliard, & chez l'Editeur, rue Neuve des petits Champs, au coin de celle de Louis le Grand.*

Le premier Volume de cette belle Edition des *Fables de la Fontaine*, dont nous avons tant parlé, au mois de Septembre dernier, devoit paroître au mois de Novembre; mais c'est ici le cas du mot de Terence, *dum moliuntur, dum comantur, annus est.* On ne doit pas être surpris de quelques délais dans une si magnifique exécution : ce premier Volume est fini quant aux planches, & va finir quant à la partie Typographique. On peut voir cette merveille Littéraire chez *M. De Montenault, rue Ste Anne, vis-à-vis le Charron du Roi.*

# TABLE

## DES ARTICLES

### du mois de Février, 1755.

ARTICLE XX. *Nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire des Empereurs, &c.*

*Abrégé Chronologique de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne, &c.* 389

ART. XXI. *Histoire de l'Académie*